



HAL
open science

Connaissance et relations sociales

Bernard Conein, Alexis Ferrand, Emmanuel Lazega

► **To cite this version:**

Bernard Conein, Alexis Ferrand, Emmanuel Lazega. Connaissance et relations sociales. Recherches sociologiques et anthropologiques, XXXV (3), pp.182, 2004. hal-03458704

HAL Id: hal-03458704

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458704>

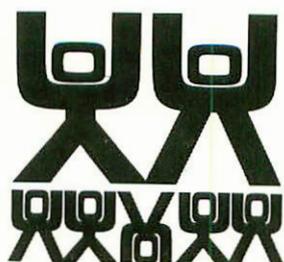
Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Recherches Sociologiques

Connaissance et relations sociales

Sous la direction de

Bernard Conein, Alexis Ferrand et Emmanuel Lazega

Emmanuel LAZEGA, Lise MOUNIER, Rafaël STOFER, Alain TRIPIER

Discipline scientifique et discipline sociale : réseaux de conseil, apprentissage collectif et innovation dans la recherche française sur le cancer (1997-1999)

Alexis FERRAND

Des raisons relationnelles de l'incohérence des jugements

Olivier BABEAU

Entre discours et conviction : pourquoi nous soutenons des idées auxquelles nous ne croyons

Bernard CONEIN

Relations de conseil et expertise collective : comment les experts choisissent-ils leurs destinataires dans les listes de discussion ?

Thomas BASSET

Les logiciels libres, des organisations collégiales ?

Yuna CHIFFOLEAU

Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive : l'exemple d'un projet qualité en coopérative viticole

Claude COMPAGNONE

Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne

Marie-Pierre BÈS

Connaissances et relations sociales des jeunes chercheurs

* * *

Manuel BOUCHER

Travail social, intervention sociale et pacification sociale : d'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ?

Lectures critiques

À propos de livres

2004

Volume XXXV

numéro 3

Université catholique de Louvain
Unité d'anthropologie et de sociologie

Université catholique de Louvain - Unité d'anthropologie et de sociologie

Recherches sociologiques

Revue fondée en 1970 par Pierre de Bie, Clio Presvelou et Claire Leplae

Comité de direction

J. BONMARIAGE, M. MOLITOR, J. REMY, L. VOYÉ

Directeur scientifique

BERNARD FRANCO

Comité de rédaction

F. DASSETTO, R. DELÈGE, A. DELOBELLE, B. FRANCO, J. MARQUET, M. SINGLETON,
L. VOYÉ

C. WÉRY (secrétaire)

Comité de lecture

L. ALBARELLO, P. DULIEU, B. FUSULIER, H. GÉRARD, P. LANNOY, P.-J. LAURENT,
F. MÉLARD, H. RYCKMANS, N. SCHIFFINO, A. VERDOODT, M. VERHOEVEN

Édition, abonnements, rédaction

Recherches Sociologiques, Collège J. Leclercq, 1/10 Place Montesquieu,
1348 Louvain-la-Neuve

Tél. 32 10/47.42.04 ; Fax 32 10/47.42.67 ; E-Mail wery@anso.ucl.ac.be
CCP n° 000-0565081-56, BIC : BPOTBEB1, IBAN : BE20 0000 5650 8156
CGER n° 001-1516414-89, BIC : GEBA BEBB, IBAN BE45 0011 5164 1489

Tarif d'abonnement 2004 et 2005 : 44,62 €

3 numéros

port 7,44 € (Europe) / 13,69 € (hors Europe)

Le numéro 17,35 €

La revue est présentée sur le site Web de L'UCL : <http://recsoc.anso.ucl.ac.be>
et sur le site de l'association des Revues Scientifiques et Culturelles :
<http://www.arsc.be>

Dépouillement par
Francis
Sociological Abstracts
Science culture, Centre Haudricourt CNRS
<http://www.vjf.cnrs.fr/journals/culture>

Les articles ne sont publiés qu'après consultation et accord des comités de lecture et de rédaction.

Les auteurs sont priés de conformer leurs textes aux normes d'édition qui se trouvent à la page 3 de la couverture.

La reproduction des articles est interdite sans autorisation du comité de rédaction.

© Recherches Sociologiques, Place Montesquieu 1/10, B 1348 Louvain-la-Neuve

Recherches Sociologiques

Volume XXXV, numéro 3, 2004

Connaissance et relations sociales

Sous la direction de Bernard Conein, Alexis Ferrand,
Emmanuel Lazega

Sommaire

Bernard CONEIN, Alexis FERRAND, Emmanuel LAZEGA, <i>Présentation</i>	1
Emmanuel LAZEGA, Lise MOUNIER, Rafaël STOFER, Alain TRIPIER <i>Discipline scientifique et discipline sociale : réseaux de conseil, apprentissage collectif et innovation dans la recherche française sur le cancer (1997-1999)</i>	3
Alexis FERRAND <i>Des raisons relationnelles de l'incohérence des jugements</i>	29
Olivier BABEAU <i>Entre discours et conviction : pourquoi nous soutenons des idées auxquelles nous ne croyons pas</i>	45
Bernard CONEIN <i>Relations de conseil et expertise collective : comment les experts choisissent-ils leurs destinataires dans les listes de discussion ?</i>	61
Thomas BASSET <i>Les logiciels libres, des organisations collégiales ?</i>	75
Yuna CHIFFOLEAU <i>Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive : l'exemple d'un projet "qualité" en coopérative viticole</i>	91
Claude COMPAGNONE <i>Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne</i>	103
Marie-Pierre BÈS <i>Connaissances et relations sociales des jeunes chercheurs</i>	123

Manuel BOUCHER

<i>Travail social, intervention sociale et pacification sociale : d'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ?</i>	137
Lectures critiques.....	153
À propos de livres.....	167
English Summaries.....	181

Publié avec le concours du ministère de la Communauté française (Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique) et du Département des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain.

Imprimé en Belgique :
N.V. Peeters, 50 Warotstraat
B 3020 Herent (Belgium)

Présentation

Ce numéro vise à montrer de quelle façon la sociologie peut aujourd'hui contribuer à une analyse de la cognition et de la connaissance dans leur contexte social. Ce programme ambitieux suppose d'intégrer des domaines de la sociologie généralement séparés, par exemple l'analyse des organisations et de l'action collective, la microsociologie de la connaissance, les théories de l'innovation et de la diffusion, les théories de l'échange et l'analyse des réseaux sociaux. Pour étudier les relations de la connaissance à l'action collective, il faut en effet concevoir la production de connaissances comme un processus interactif inscrit dans une relation sociale entre des individus, mais aussi identifier les formes organisationnelles qui structurent cette production. Ainsi les articles présentés dans ce numéro cherchent en commun à montrer quels sont les processus relationnels propres à l'acquisition, à l'élaboration et à l'échange ou encore à la diffusion de la connaissance dans des contextes sociaux structurés.

La connaissance comme produit d'un échange social

La relation de la connaissance à l'action collective engage à une réflexion sur la spécificité des systèmes relationnels et des actions collectives impliquées dans la production de la connaissance à plusieurs. Ainsi dans ce numéro, l'accent est mis sur un aspect négligé de la dimension collective de la connaissance : la façon dont un processus cognitif se manifeste et est mis en œuvre à travers une structure relationnelle. Un processus cognitif se présente comme un raisonnement ou un jugement produit dans une rencontre entre un acquéreur de connaissances et un donneur de conseils ou d'idées. L'étude de ces rencontres dans les réseaux de conseil devient un champ de recherche prometteur. Cette approche relationnelle de la connaissance situe les processus cognitifs dans la dynamique des relations sociales en contextualisant ces mécanismes d'acquisition, d'élaboration et de diffusion de la connaissance. La contextualisation passe par une observation des échanges de conseils et d'idées entre les individus au sein de collectifs socialement organisés : les chercheurs sur le cancer, les collectifs d'utilisateurs du logiciel libre, les viticulteurs et aussi les professionnels et les profanes de la santé.

Le rapport entre connaissance et relations engage ainsi à une réflexion sur la spécificité des structures relationnelles et organisationnelles dédiées à ce travail d'élaboration de la connaissance. La production de connaissance est en effet envisagée à deux niveaux articulés : de façon relationnelle comme un processus d'acquisition, d'élaboration et de validation qui met en contact deux agents à travers une relation d'échange de conseils, et comme une action collective dans les groupements organisés qui encadrent et orientent ce processus.

Rationalité cognitive et rationalité sociale

Si des modes d'action, des relations et des structures organisationnelles spécifiques sont mobilisés pour produire et échanger des connaissances, on est conduit à envisager autrement la rationalité, la cohérence entre les représentations et la façon dont elles convergent. Ce modèle de la rationalité s'éloignerait d'une conception étroitement individualiste et mentaliste de la cognition qui prédomine dans les approches de la connaissance aussi bien dans les sciences sociales que dans les sciences cognitives. Dans les visions standard de la rationalité, la cohérence des croyances et la convergence entre les représentations des agents sont fortement surestimées. Un modèle social de la rationa-

lité peut constituer à ce propos une alternative intéressante, car il suppose une conception distribuée de la cognition où l'unité d'analyse de la connaissance est élargie afin de prendre en compte sa dimension relationnelle et collective. Des travaux récents en sciences sociales (théorie de l'organisation, analyse des réseaux sociaux, anthropologie cognitive, économie de la connaissance) insistent sur la nécessité de contextualiser la cognition (cognition située) en proposant une conception de la rationalité où les dimensions cognitive et sociale sont fortement articulées.

Connaissance, autorité et régulation

L'idée que l'élaboration de la connaissance est un processus relationnel qui relève de l'échange social signifie donc que la cognition est distribuée entre des agents qui interagissent fortement entre eux. Ainsi la relation entre acquéreur et donneur de conseils s'exprime toujours à travers une relation d'allégeance ou de déférence. L'échange de connaissance ne peut être séparé de l'ouverture d'une chaîne déférentielle ou de distribution des allégeances qui lient les acquéreurs de connaissances aux donneurs d'idées. Cependant cette relation entre déférence aux experts et distribution sociale de la cognition est complexe. Par exemple lorsque les agents produisent des biens non matériels ou complexes, les organisations *knowledge intensive* leur imposent des modes spécifiques de régulation non bureaucratiques pour élaborer, faire circuler les connaissances et gérer leurs interdépendances cognitives. Il devient impossible de séparer alors la dimension sociale de la dimension proprement cognitive de la production de connaissance lorsque l'expertise, l'apprentissage collectif, la qualité et l'innovation dépendent de ses allégeances et de ces relations d'autorité. En effet, la capacité d'innover dépend étroitement dépendante de l'émergence de certaines structures relationnelles formellement ou informellement hiérarchiques. Même si, au sein d'une équipe de travail, certains agents sont des autorités d'expertise (par opposition à des autorités purement hiérarchiques) parce qu'ils reçoivent un nombre important de demandes d'avis ou de conseils, il existe des dynamiques sociales qui distribuent l'autorité cognitive en fonction des spécialités et des interdépendances qu'elles créent.

En effet, lorsque ce collectif groupe essentiellement des experts et que l'interdépendance entre les agents est forte parce que la division du travail cognitif est très spécialisée, alors la cognition peut être plus massivement distribuée entre certains individus. Dans le cas du logiciel libre, l'autorité cognitive prend la forme de constitution de noyaux de conseillers prolifiques. Mais ces noyaux sont des groupements où la conservation des autorités s'opère de manière sans cesse renouvelée, dynamique et ouverte, c'est-à-dire par un système non formalisé d'évaluation par les pairs qui repose sur des sanctions diffuses et des rappels à l'ordre à forte charge symbolique. La conséquence du point de vue de l'action collective est que les modalités organisationnelles qui rendent optimal le contrôle de ces échanges ne peuvent être dans ces contextes principalement hiérarchiques et bureaucratiques.

Cette approche relationnelle de la cognition intègre dans la production de la connaissance trois dimensions classiques de l'action collective : l'échange social (par exemple par la nature non matérielle des biens ou des ressources engagées), le contrôle (la tension entre hiérarchie et expertise), la régulation (la production de normes à la fois sociales et cognitives). Cette analyse des aspects sociaux de la production de connaissance combine un traitement des contenus de connaissance avec un intérêt pour l'analyse des réseaux comme instruments de compréhension et de représentation des élaborations et des échanges de connaissance. Dans ce domaine, le chantier reste ouvert pour les jeunes chercheurs, tout ou presque reste à faire.

Bernard Conein, Lille 3
Alexis Ferrand, Lille 1
Emmanuel Lazega, Lille 1

Discipline scientifique et discipline sociale : réseaux de conseil, apprentissage collectif et innovation dans la recherche française sur le cancer (1997-1999) *

par Emmanuel Lazega **, Lise Mounier ***,
Rafaël Stofer **** et Alain Tripier *****

Cet article présente les premiers résultats d'une recherche insistant sur l'importance des structures relationnelles pour la capacité collective d'innover. La science est le produit toujours temporaire d'une activité de recherche collective. Pour innover collectivement, il faut se co-orienter et apprendre collectivement. Nous proposons ici une approche structurale de cette co-orientation et de cet apprentissage collectifs dans la recherche sur le cancer en France, milieu dont nous avons observé les membres les plus performants (en termes de publications) entre 1997 et 1999. Notre hypothèse est que la coopération durable entre chercheurs potentiellement concurrents mais interdépendants que François Bourricaud appelait les «associés-rivaux condamnés à vivre ensemble» dépend de la discipline sociale qu'ils s'imposent. Après avoir défini cette notion de discipline sociale, nous en examinons certains aspects dans l'analyse des réseaux de conseil entre les membres de cette élite de chercheurs. Notre mise en œuvre de l'approche structurale de la discipline sociale sous-jacente à l'activité scientifique s'appuie sur l'examen de la structure de ces réseaux de conseil. Les analyses suggèrent que les sous-disciplines scientifiques (notamment l'hématologie-immunologie de cette période) qui ont été les plus performantes en termes de publications (dont la valeur est mesurée, même imparfaitement, par les *impact factors* des publications des chercheurs) sont celles qui ont su créer et entretenir cette forme spécifique de discipline sociale, une structure relationnelle permettant de cultiver et d'atténuer (simultanément) la concurrence de statut entre ces «associés-rivaux».

* Nous remercions David Lazega pour ses critiques et suggestions.

** Institut de sociologie et IUF, Univ. de Lille 1, Cité scientifique, F 59655 Villeneuve d'Ascq cedex.

*** LASMAS/CNRS, 59 rue Pouchet, F 75017 Paris.

**** Institut de sociologie, Univ. de Lille 1, Cité scientifique, F 59655 Villeneuve d'Ascq cedex.

***** SEREHO, 6 rue du Quatre-septembre, F 92130 Issy-les-Moulineaux.

I. Les réseaux de conseil, indicateurs de discipline sociale

Depuis ses débuts, la sociologie de la science a beaucoup fait pour éclairer les pratiques scientifiques et les conditions de sa fécondité. Dans cette tradition, outre des analyses institutionnelles et organisationnelles classiques, il n'est pas rare de trouver des théories sur l'importance des réseaux sociaux dans la capacité individuelle d'innovation scientifique¹. Ainsi Latour et Woolgar ont-ils montré que les réseaux pourvoyeurs des ressources nécessaires à la recherche se déployaient non seulement hors des laboratoires, mais également hors des limites traditionnellement supposées de la communauté scientifique (Latour/Woolgar, 1979). Il est plus rare, en revanche, de trouver des théories et des recherches insistant sur l'importance des structures relationnelles pour la capacité d'innover collectivement (Crane, 1972²; Lazega, 2002a). La science est le produit toujours temporaire d'une activité de recherche collective. Pour innover collectivement, il faut se co-orienter et apprendre collectivement. Dans cet article, nous proposons une approche structurale de ces processus dans la recherche scientifique.

L'approche structurale nous semble particulièrement appropriée, car elle fait apparaître la discipline sociale nécessaire à cette co-orientation et à cet apprentissage collectifs, ainsi que sa dimension micropolitique (Lazega, 1992, 2004; Lazega/Mounier, 2002). Par discipline sociale, nous entendons la capacité des acteurs à coopérer en suivant les règles d'un collectif et en limitant leurs comportements (perçus comme) opportunistes³ ou purement individualistes dans les échanges sociaux. Dans cette perspective, il ne s'agit pas pour nous de postuler un acteur "altruiste", mais plutôt un acteur capable de viser des bénéfices collectifs et, indirectement, des bénéfices individuels. L'identification et l'explication des formes que prend cette discipline dans l'action collective peut se faire, au delà de l'identification des normes sociales, par la mise en œuvre des méthodes structurales de modélisation des formes de solidarité, de contrôle et de régulation qui caractérisent un collectif. La coopération durable entre ac-

¹ On peut considérer, par exemple, un fort score de centralité et un fort score d'autonomie dans les réseaux intra-organisationnels comme un indicateur de cette capacité : un acteur central peut avoir davantage qu'un acteur marginal accès aux informations nécessaires pour proposer une solution innovante à des problèmes récurrents. Un acteur autonome peut avoir davantage d'opportunités qu'un acteur très contraint de créer des coalitions capables de promouvoir un tel changement.

² Le travail précurseur de Crane propose un modèle dans lequel, dans tous les domaines de recherche, il existe un groupe de chercheurs très productifs et visibles (de la plupart des scientifiques du domaine) qui influence le développement et la direction du champ de recherche (CRANE D., 1972). Plus précisément, chaque chercheur productif et visible est "leader" d'un groupe de chercheurs qui forment autour de lui une structure de liens "en étoile". Les leaders collaborent également entre eux, de sorte qu'ils connectent leurs groupes, formant ainsi un réseau (une sorte de "collège invisible") propice au partage du savoir.

³ On peut trouver dans CASSIER M., 1998, FUJIMURA J., 1987, VON HIPPEL E., 1987, KNORR-CETINA K. *et al.*, 1980, KNORR-CETINA K., 1999, LEMAINÉ G. *et al.*, 1976, MULKAY M.J., 1972 ou MULLINS N. *et al.*, 1977 de nombreuses illustrations de ce que nous appelons discipline sociale dans toute sa complexité.

teurs potentiellement concurrents mais interdépendants — que François Bourricaud appelait les «associés-rivaux condamnés à vivre ensemble» (Bourricaud, 1961)⁴ — dépend de cette discipline sociale.

Cette discipline est observable dans les réseaux de conseil pour deux raisons. D'abord parce que la demande de conseil participe d'un échange social que Blau résumait en le présentant comme un échange d'intelligence contre une reconnaissance de statut (Blau, 1964)⁵. Ensuite parce que notre connaissance des réseaux de conseil est suffisante pour savoir que cette demande est elle-même sous-tendue par d'autres relations sociales — par exemple de travail ou d'amitié⁶. Notre mise en œuvre de l'approche structurale de la discipline sociale sous-jacente à l'activité scientifique s'appuie sur l'examen de la structure des réseaux de conseil dans une partie du milieu de la recherche sur le cancer en France, milieu observé entre 1997 et 1999.

Pour identifier cette discipline, nous nous appuyons sur une théorie de la rationalité de l'acteur qui identifie les sources de cette discipline dans les investissements et engagements relationnels et dans l'activité stratégique des acteurs (Coleman, 1990 ; White, 1992 ; Lazega, 2003). Dans les milieux et organisations dits *knowledge intensive* et soumis à de fortes pressions d'innovation, ces engagements et comportements stratégiques aboutissent à des activités socialement très contraignantes (Lazega, 2001) : la création (ou l'entretien) de niches sociales et l'entrée dans (ou l'entretien de) la concurrence de statut entre les membres du collectif. En examinant les réseaux de conseil entre chercheurs en cancérologie, nous tentons de reconstituer du mieux possible ces deux dimensions d'une discipline sociale spécifique — mais aussi surprenante dans un milieu que l'on décrit souvent comme très individualiste ou beaucoup trop concurrentiel pour obéir à des règles autres que celle du plus fort et pour reconnaître une discipline quelconque. Les mécanismes de production de la science relèvent non seulement d'une économie et d'incitations matérielles spécifiques, mais aussi de processus sociaux et organisationnels⁷. Par exemple, la connaissance tacite⁸ nécessaire à la production scientifique est une forme de savoir produit par les chercheurs et dont les institutions auxquelles

⁴ Voir aussi VON HIPPEL E., 1987.

⁵ Ceci est particulièrement vrai lorsque l'on considère, comme c'est notre cas, qu'il faut distinguer entre, d'une part, une demande de conseil en situation d'incertitude et de "méta-ignorance" et, d'autre part, une simple demande d'information en situation d'ignorance. Dans le premier cas, pour raisonner comme Herbert Simon, l'acteur cherche non seulement une solution à son problème, mais aussi une bonne définition du problème ; dans le second cas, le problème est bien défini, c'est la solution qui fait défaut.

⁶ Voir à ce sujet LAZEGA E., PATTISON Ph., 1999.

⁷ Pour une approche organisationnelle et le caractère collectif de la construction de la connaissance, voir par exemple ARGYRIS CH., SCHÖN D.A., 1978 ; HANSEN M.T., 1999 ; KOGUT B., ZANDER U., 1996 ; LAM A., 2000 ; LAZEGA E., 1992.

⁸ Nous entendons ici par connaissance tacite ce que l'ethnométhodologie appelle le *taken for granted* propre à (et distribué dans) un collectif. Il ne s'agit pas nécessairement d'une forme de *know how* qui se distinguerait d'un *know what*.

ils se rattachent ne contrôlent pas nécessairement toute l'allocation. Pour une approche structurale élargie, cette allocation dépend en partie des relations sociales que ces chercheurs entretiennent, de leurs investissements relationnels dans le milieu.

Nous proposons ici quelques résultats extraits de l'enquête Réseaux Sociaux de la Recherche sur le cancer (RSRC)⁹. Nous spécifions davantage les réseaux de conseil sur lesquels s'appuient la co-ordination et l'apprentissage et mettons au jour des relations nouvelles entre le contexte institutionnel et social sur le travail *knowledge intensive* des élites de la recherche sur le cancer en France en 1997-1999.

Pour observer la relation entre discipline scientifique et discipline sociale dans le milieu de la cancérologie française, nous avons supposé que ces chercheurs sont des "entrepreneurs" qui ont besoin de ressources pour produire — des ressources que l'on peut appeler sociales pour les distinguer des ressources monétaires. Nous avons analytiquement décomposé le travail du chercheur en une séquence de tâches engendrant chacune un fort degré d'incertitude. Nous partons du principe que, dans ces situations d'incertitude, l'accès à des conseillers constitue pour l'acteur une ressource sociale importante dans un contexte concurrentiel. L'accomplissement de ces tâches s'en trouve facilité s'il peut, pour chacune d'entre elles, solliciter les conseils de collègues compétents. La décomposition analytique du processus de production en plusieurs formes d'interdépendance entre chercheurs distingue ainsi cinq étapes : 1) Discuter de l'orientation globale de leurs travaux en cours ou de leurs projets de recherche ; 2) Consulter des collègues pour trouver le "bon interlocuteur" qui aidera à développer ou faire aboutir un projet ; 3) Consulter des collègues pour un avis concernant une demande de subvention ou d'aide avant de la soumettre à l'instance concernée ; 4) Consulter des collègues pour le recrutement de collaborateurs ; 5) Faire lire pour avis critique leurs manuscrits avant de les soumettre à une revue ou un journal scientifique.

L'image que cette décomposition donne du processus de recherche et du travail de chercheur est nécessairement simplifiée. Elle nous a cependant permis de nous informer sur le flux de certaines ressources sociales dans le milieu de la cancérologie française du moment. Nous appuyant sur cette décomposition analytique des tâches que doivent accomplir les chercheurs pour faire leur métier, nous reconstituons plusieurs réseaux de relations de conseil spécifiques de ce milieu et les analysons séparément puis conjointement. Le rôle joué par ces réseaux dans l'apprentissage collectif repose sur l'existence d'une oligarchie¹⁰ de "patrons" de la recherche, mais d'une oligarchie composée de leaders informels comme de patrons institutionnels.

⁹ Voir à ce sujet LAZEGA E., MOUNIER L., STOFER R., TRIPIER A., 1999 et STOFER R., 2001.

¹⁰ Sur la relation entre oligarchie et émergence des disciplines scientifiques, voir HARGENS L. *et al.*, 1980.

Nous identifions d'abord l'une des conséquences de la concurrence de statut généralisée du milieu de la recherche : l'existence d'un leadership multiple (dont Parsons et Bourricaud avaient déjà théorisé l'importance en identifiant une hétérogénéité endogène des formes de statut social¹¹) composé d'experts spécialisés et de patrons polyvalents qui autorisent les acteurs à faire des paris incertains et à définir des priorités en validant des démarches risquées. Ce leadership multiple renvoie à des phénomènes connus dans la recherche scientifique. Dans le prolongement des travaux de Merton, de Zuckerman et Merton (Zuckerman/Merton, 1972) et de Kuhn (Kuhn, 1962), se développe par exemple l'idée, défendue par Hagstrom, que la communauté scientifique est unie par l'orientation des échanges vers la satisfaction d'intérêts différenciés (Hagstrom, 1965). Le comportement scientifique est bien sûr un échange d'informations pour la reconnaissance, par les pairs essentiellement. Les scientifiques produisent de la connaissance pour de la reconnaissance, et l'institution de la reconnaissance pour de la connaissance. Mais pour Merton, les scientifiques récompensés sont aussi ceux qui, du fait de leur intérêt intrinsèque pour leur objet, se comportent en conformité avec les normes qui forment "l'ethos" de la science et qui contribuent à accroître le stock des connaissances scientifiques. Ces acteurs ont, idéalement, su se hisser aux postes clés de leur domaine en combinant performance, conformité aux normes, intérêt intrinsèque pour leur objet et contacts avec les membres de l'élite en place — dont la reconnaissance est nécessaire pour devenir ensuite influents dans leurs réseaux.

Dans la perspective structurale, l'existence d'une oligarchie multistatutaire dans le milieu de la recherche sur le cancer va de pair avec celle de quelques rares niches sociales au sein desquelles circulent des ressources multiples qui rendent leurs membres plus performants, en tout cas en termes de publications. Notre propos n'est pas de montrer que la discipline scientifique que nous étudions est tout entière dominée par une discipline sociale imposée par un leadership oligarchique. Nous proposons une description de la structure d'ensemble des relations de conseil dans ce milieu et nous mettons ensuite en relation la position spécifique des chercheurs dans cette structure, avec leur productivité mesurée en termes d'*impact factor*. Ainsi, oligarchie et niches sociales signalent-elles conjointement l'existence d'une forme de discipline sociale spécifique dont l'influence sur la performance n'est pas négligeable au sein de l'élite des chercheurs dans ce domaine en France entre 1997 et 1999, en particulier en hématologie. En effet cette discipline sociale, dont nous ne faisons qu'explorer quelques caractéristiques, apparaît comme une condition d'apprentissage individuel et collectif et donc — dans un milieu très concurrentiel en constant changement — d'innovation.

¹¹ Voir à ce sujet PARSONS T., 1951 et BOURRICAUD F., 1961.

II. L'élite des "multipublieurs" en cancérologie française (1997-1999)

Pour résumer brièvement les différentes caractéristiques contextuelles de ces publications¹², rappelons que la recherche française sur le cancer est essentiellement financée par des institutions publiques ou caritatives. Elle est très concentrée dans la région parisienne, tant au niveau des moyens qu'au niveau des effectifs et des publications. Notre attention s'est centrée sur une partie des chercheurs très actifs en cancérologie et porteurs de projets scientifiques. Le critère de sélection de cette élite est un critère qui a un sens pour le milieu étudié : le statut que confère le nombre de publications et leur reconnaissance. Nous avons procédé à la sélection d'une élite de chercheurs à partir du nombre de publications qu'ils ont signées au cours des années 1996, 1997 et du premier semestre 1998. Cette démarche a permis d'établir une liste de 168 noms validés par le comité scientifique en charge du suivi de l'étude. Cette technique nous a permis de retenir les auteurs les plus "productifs" des trois dernières années comptabilisées séparément. La constance du niveau de production n'était pas prise en compte. La sélection a donc été complétée par l'analyse des distributions cumulées. Cette élite est donc composée de "multipublieurs" qui sont particulièrement productifs et visibles à un moment donné, entre 1997 et 1999¹³. La participation des chercheurs français à la production mondiale d'articles dans ce domaine est stable. Un tiers des articles des chercheurs membres de la liste sont des copublications avec des équipes étrangères.

Les dynamiques qui animent l'évolution des disciplines scientifiques et les trajectoires professionnelles des chercheurs peuvent être multiples. Nous avons essayé d'appliquer des critères de sélection qui prendraient en compte plusieurs de ces dynamiques. En effet, certains chercheurs peuvent être, au cours de la période étudiée, en fin ou en début de carrière, dans une période creuse de leur activité scientifique, ou tout simplement dans l'attente de résultats significatifs (cas des chercheurs fondamentaux). La carrière et la production d'un scientifique sont loin d'être uniformes. Elles sont liées au type de recherche mené, et aux différentes étapes de sa vie scientifique. Avec l'avancée dans la carrière, les publications augmentent. Elles sont généralement plus nombreuses pendant l'année précédant

¹² Pour une présentation plus complète des résultats de cette recherche, voir LAZEGA E., MOUNIER L., STOFER R., TRIPIER A., 1999 et STOFER R., 2001.

¹³ Les données collectées à partir de Cancerlit (une base de données de la National Library of Medicine américaine spécialisée dans les articles se rapportant au cancer) montrent que les chercheurs français ont publié 9.149 articles entre 1996 et les six premiers mois de 1998. Ces articles sont le fait de 24.285 chercheurs différents. Conformément à la "loi de Lotka" (LOTKA A., 1926, SOLLA PRICE D., 1963, STOFER R., 2001), une grande proportion des chercheurs travaillant sur un problème spécifique ne publie qu'un article pendant l'une de ces années et ne publie plus dans ce domaine les années suivantes. Une toute petite minorité prolifique de scientifiques est à l'origine de la plus grande part de l'ensemble des publications dans chaque domaine. Dans cette liste, nous avons sélectionné ceux qui ont le plus publié.

la thèse, pour atteindre un niveau en rapport direct avec le type de recherche menée par le chercheur. Vers la fin de la carrière, elles se font plus rares, mais restent tout de même à un niveau assez élevé, surtout si le chercheur a atteint un certain niveau de responsabilité dans son unité ou son service, ce qui lui permet de figurer dans des listes d'auteurs sans nécessairement avoir mis "la main à la paillasse"¹⁴. Nous avons donc adapté nos critères de sélection à ces dynamiques.

Cette technique nous a permis de prendre en compte les plus importants publiés des trois années, considérées une à une. Parmi les membres de la liste résultant de cette sélection, 76% ont accepté d'être interviewés, entre autres sur leurs relations de conseil au sein de cette liste. Revenons maintenant aux cinq étapes du travail du chercheur décrites en introduction et faisant l'objet, dans notre recherche, d'un examen spécifique¹⁵. Sur une élite de départ de 168 noms, 93% des 128 répondants à l'enquête ont déclaré avoir discuté de leurs travaux avec quelqu'un de la liste (les fondamentalistes du CNRS et de l'INSERM un peu moins que les cliniciens). Dans une proportion un peu moindre (87%), ils disent avoir été interpellés par des membres de la liste pour discuter de leurs travaux. Au sein de l'univers retenu, la discussion existe et les chercheurs se positionnent les uns par rapport aux autres. Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, plus de la moitié des multipubliés (56%) ont fait lire leurs travaux à quelqu'un de la liste avant de les soumettre au comité de lecture d'une revue scientifique. Notons que les répondants déclarent davantage envoyer leurs manuscrits qu'en recevoir de la part des autres chercheurs (47%). Cette asymétrie dans les réponses qui concernent la circulation des ressources est une constante dans la série de situations auxquelles nous confrontons les chercheurs. Cette élite ne nous donne qu'une vision partielle de la population travaillant en cancérologie : 84% des personnes interrogées ont aussi des discussions sur l'orientation de leurs travaux avec des chercheurs qui ne font pas partie de l'élite. Parmi eux, plus de la moitié (59%) déclarent des échanges plus nombreux avec des membres de la liste qu'avec des chercheurs hors de la liste, ce qui tend à confirmer la qualité évoquée plus haut.

Lorsqu'on se centre sur les conseils les plus instrumentaux du métier de chercheur (participation à un recrutement, recherche du "bon interlocuteur" pour faire aboutir un projet, recherche de subventions), les taux de réponses attestent de moindres échanges avec les membres de la liste. La moitié des personnes interrogées (51%) dit avoir été aidée par un membre de la liste pour développer ou faire aboutir un projet (44% déclarent avoir

¹⁴ Pour toutes ces raisons, il nous a semblé préférable d'assouplir les critères de sélection. Il est certain que la simplicité aurait voulu que, pour sélectionner les acteurs qui publiaient le plus sur une période précise, nous prenions les "x" premiers. Mais cette méthode n'aurait pas permis de tenir compte des dynamiques mentionnées ci-dessus.

¹⁵ Rappelons qu'à chaque étape de ce processus a été associé un générateur de nom reconstituant un réseau de conseil spécifique à l'accomplissement de la tâche considérée.

reçu de quelqu'un de la liste une demande d'aide en ce sens) ; lorsqu'il s'agit de trouver une personne ressource pour pénétrer un organisme différent de celui auquel appartient le chercheur, un peu plus d'un tiers (35%) déclarent avoir contacté quelqu'un de la liste (23% déclarent avoir été contactés à ce propos). Un quart des répondants seulement fait appel à un membre de la liste pour participer à un recrutement et ils ne sont que 20% à déclarer avoir été sollicités par un membre de la liste pour une situation semblable.

On note peu de différence significative sur le volume d'échanges entre les chercheurs qui disent faire de la recherche fondamentale, clinique ou mixte¹⁶. Les cliniciens sont proportionnellement plus nombreux à déclarer un nombre plus important d'interlocuteurs dans la liste qu'en dehors de la liste lorsqu'il s'agit d'échanges sur l'orientation des travaux : 59,5% vs 41%. Ils sont également plus nombreux que les autres à déclarer faire lire leurs articles à des membres de la liste (72% vs 55,5%) et à leur avoir donné des avis concernant une recherche de subventions (34% vs 23%). Le fait d'être inséré dans un univers strictement de recherche de laboratoire, et non dans le monde hospitalier, semble entraîner une propension moindre à déclarer des échanges avec des membres de cette liste en ce qui concerne la lecture d'articles, les avis pour un recrutement, pour une demande de subventions¹⁷.

Le monde des chercheurs interrogés se caractérise par des échanges à travers des discussions, des demandes d'avis et de conseils, mais aussi par la présence ou l'absence d'anciens professeurs, de pairs, d'élèves. Le milieu a une histoire qui exerce une influence sur la circulation de ces ressources : 43% déclarent qu'il y a dans la liste un ancien professeur ou directeur de recherche (davantage chez les cliniciens, plus nombreux dans l'élite sélectionnée ici). Près d'un quart des répondants reconnaît dans la liste un ancien collègue ou un post-doctorant qu'il a côtoyé : ce sont les personnes faisant de la recherche fondamentale qui sont proportionnellement les plus nombreuses à en citer (30% vs 23%). La tendance est inversée lorsqu'il s'agit de reconnaître dans la liste d'anciens étudiants ou stagiaires : ce sont les cliniciens qui sont plus nombreux que les autres à en citer (47% vs 34%). Enfin, plus d'un tiers (35%) considèrent que la liste contient des concurrents directs, phénomène plus faiblement attesté chez ceux qui font de la recherche fondamentale (leurs concurrents directs étant probablement moins souvent en France et de ce fait moins présents dans l'élite).

¹⁶ Sur les 128 personnes interrogées, 20 déclarent faire de la recherche fondamentale (15,6%), 47 de la recherche clinique (36,7%), 58 de la recherche fondamentale et clinique (45,3%).

¹⁷ Sur d'autres exemples de clivages entre recherche appliquée et recherche fondamentale, voir par exemple JANSEN D., 1995.

III. Un milieu fortement structuré : hiérarchies et cloisonnements de spécialités

Ayant examiné cinq réseaux de conseil considérés comme analytiquement “successifs”, nous avons pu reconstituer un réseau multiplexe formé par l’agrégation des réponses aux questions sur l’orientation des travaux, sur les avis concernant la lecture d’articles, la demande d’avis pour un recrutement, une demande de subvention ou le choix du bon interlocuteur. Cette agrégation permet d’obtenir une vision globale des échanges de conseil dans ce milieu : on obtient ainsi un grand réseau où circulent des conseils de natures différentes. Ce réseau a une densité¹⁸ relativement faible (5%) mais qui permet néanmoins de dégager des régularités dans les flux de ces ressources. La position relative des acteurs au sein d’un système nous est donnée par la centralité dans ses deux dimensions : les choix émis et les choix reçus. On dira qu’un acteur est très central lorsqu’il est engagé dans beaucoup de relations directes ou indirectes. En d’autres termes, plus un acteur est central, plus il est actif dans le système étudié. L’examen de la distribution des choix reçus traduit une forme de “prestige” ou de “popularité” de l’acteur. C’est cet indicateur que nous retiendrons dans les analyses de la centralité qui vont suivre¹⁹. En examinant les cinq réseaux de conseil séparément, on cerne mieux l’identité des personnes qui sont très souvent citées comme personnes-ressources (certaines ne sont jamais citées, d’autres le sont jusqu’à 34 fois, c’est-à-dire par 34 personnes de la liste).

Le statut formel des chercheurs compte dans la sélection de conseillers : les chargés de recherche, par exemple, ont tendance à citer les directeurs de recherche plus que l’inverse. Le statut hospitalier joue aussi : les chefs de clinique citent proportionnellement plus les chefs de service. L’âge, traité ici comme un indicateur d’ancienneté dans la profession et de familiarité avec le milieu, renforce cette vision hiérarchique du monde que nous examinons : les plus âgés (52 ans et plus) se citent entre eux plus qu’ils ne citent les jeunes (moins de 44 ans) ou ceux qui sont dans la classe d’âge intermédiaire (44 à 51 ans). Ces derniers et les plus jeunes, à l’inverse, déclarent avoir indifféremment des interlocuteurs dans les autres classes d’âge. Ces résultats confirment l’effet des jeux de statut sur la circulation du conseil, effet observé dans beaucoup d’autres milieux sociaux²⁰.

À l’effet du statut hiérarchique et de l’ancienneté s’ajoute celui de différentes sortes d’homophilies sociales, marqueurs de cloisonnements formels ou informels. Les hospitaliers ont tendance à se citer entre eux plus qu’ils ne citent les autres (30% vs 24%), les universitaires aussi (59% vs

¹⁸ Rappelons que la densité est la proportion des liens existants par rapport aux liens possibles.

¹⁹ Atténuant les effets de cette hiérarchie, notons cependant que ce réseau global est peu transitif : le fait que i soit en contact avec j et que j soit en contact avec k ne signifie pas que i sera en contact avec k.

²⁰ Voir par exemple LAZEGA E., 1995 ; LAZEGA E., MOUNIER L., 2002 ; WATTEBLED, 2004.

53%) et de même les hospitalo-universitaires (14% vs 6,5%). Les chercheurs qui ne sont pas dans un service hospitalier se citent entre eux comme sources de ressources : nous sommes donc en présence de mondes institutionnels relativement centrés sur eux-mêmes, position que la localisation géographique vient renforcer. Les provinciaux citent plus les provinciaux que les franciliens (60% vs 40%) ; ces derniers se comportent de la même manière et se citent proportionnellement plus entre eux (74% vs 59%). Ce cloisonnement est également attesté dans la représentation que les chercheurs se font de la recherche dans laquelle ils sont engagés : les chercheurs proches de la recherche fondamentale citent proportionnellement beaucoup plus leurs semblables (32% vs 14%) que d'autres, cliniciens ou chercheurs faisant de la recherche "mixte". Il en est de même pour les cliniciens qui se citent davantage entre eux (51% vs 41%). Dans une moindre mesure, ceux qui font à la fois de la recherche fondamentale et clinique ont tendance également à se citer entre eux. Notons enfin que les femmes chercheurs auraient tendance à échanger plus avec leurs confrères qu'avec leurs collègues masculins, mais leur faible effectif dans l'enquête (18%) invite à la prudence dans l'interprétation de ce résultat.

On trouve des cloisonnements disciplinaires dans la manière dont les chercheurs sollicitent du conseil. Les chercheurs qui déclarent travailler dans des spécialités ²¹ dites "de laboratoire" (bactériologie, virologie, biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, biophysique, génétique fondamentale, physiopathologie...) se citent plus entre eux qu'ils ne citent les chercheurs appartenant aux autres groupes de spécialités (53% vs 36%). Ceux qui traitent des tumeurs solides se citent également plus entre eux (58% vs 46%). Notons que le domaine de l'hématologie semble être un monde encore plus clos que les autres (61% vs 32%). La liaison est ici la plus forte : les chercheurs de cette spécialité se citent beaucoup plus entre eux qu'ils ne citent des chercheurs d'autres spécialités. Les chercheurs appartenant aux spécialités de chirurgie et d'urologie et ceux qui travaillent dans le domaine de la santé publique (épidémiologie, dépistage et prévention) se citent aussi proportionnellement plus entre eux (28% vs 9% et 33% vs 13,5%). Les groupes de spécialités constituent donc des frontières assez nettes dans le monde de la recherche sur le cancer de cette époque, même si elles sont relativement perméables.

Le travail de Stoffer a permis de confirmer le fait que la cancérologie française se présente comme une discipline transversale qui concerne une multitude de spécialités centrées, chacune, sur un organe du corps humain (Stoffer, 2001). Chaque spécialité représenterait une sous-culture scientifique spécifique. L'oncologie française y apparaît comme une jeune discipline dominée par l'hématologie-immunologie, spécialité bien organisée et prestigieuse, reconnue du grand public, dans laquelle la recherche fran-

²¹ Les 26 spécialités sont regroupées ici en 5 groupes pour synthétiser les résultats. Les mêmes types de calculs peuvent être réalisés pour tout ou partie des 26 spécialités mentionnées dans le questionnaire.

çaise a investi depuis plusieurs générations, et qui a su — parmi les premières — s'approprier les méthodes de la biologie moléculaire. Le clivage entre recherche clinique et recherche fondamentale ajoute à ce morcellement, avec pour conséquence une certaine faiblesse de la recherche dite "mixte", dite de "transfert", dans un domaine dominé par les pratiques sociales du monde hospitalier.

IV. Concurrence de statut et oligarchie multistatutaire

Les membres de cette élite émettent et reçoivent des choix dans chaque situation construite par le questionnaire. Examiner un à un les cinq réseaux de conseil (et non plus seulement le réseau global "agrégé") permet d'affiner les premières constatations que nous venons de faire. En règle générale, la densité des échanges entre les chercheurs multipublicateurs est faible (inférieure à 3%) dans chaque réseau pris séparément. Nous analysons un milieu relativement ouvert et tous les chercheurs en cancérologie ne sont bien évidemment pas inclus dans l'enquête. Il s'agit d'une population dans laquelle règne une forte concurrence.

Lorsqu'il s'agit de discussions sur les orientations ou les travaux de recherche, la densité est beaucoup plus importante que lorsqu'il s'agit d'obtenir un avis avant de soumettre un article à une revue. Mais la demande d'avis pour faire aboutir un projet, la consultation pour un recrutement ou pour obtenir un avis concernant une demande de subvention semblent être des pratiques encore moins fréquentes dans le système d'échanges que nous analysons. Le fait que, dans cette élite, certains chercheurs sont reconnus comme étant des concurrents directs dans leur spécialité diminue les chances d'interaction entre eux.

L'examen des scores de centralité élevés — ceux qui dépassent la moyenne sur l'un au moins des aspects de la recherche sur lesquels ils sont questionnés — permet néanmoins de distinguer une sorte d'oligarchie de chercheurs (28 personnes sur 128) qui peut être subdivisée en trois groupes : 1) Un groupe composé de 13 chercheurs qui sont centraux dans les échanges concernant des discussions sur l'orientation globale des travaux et pour des demandes d'avis avant l'envoi d'un manuscrit à un comité de lecture ; 2) Un groupe réunissant 4 chercheurs centraux sur les aspects qui mettent en œuvre d'autres facettes du métier de chercheur, celles qui sont liées à l'organisation et à la gestion de la recherche : demande d'avis pour un recrutement, demande de conseil pour trouver le bon "interlocuteur" pour faire aboutir un projet ou pour trouver des subventions ; 3) Un groupe composé de 11 chercheurs, centraux dans les cinq réseaux d'échange. Ces résultats rejoignent ceux des travaux sur la collégialité qui montrent que les membres d'une organisation collégiale ont intérêt à maintenir une oligarchie stable définie par l'existence de formes variées de statut non congruentes. La recherche en cancérologie française semble obéir au même principe. Elle apparaît comme un ensemble de zones d'influences qui confèrent plusieurs formes de statut aux membres de l'oligarchie. Ces zo-

nes correspondent à des chasses gardées constituées soit autour d'une spécialité, soit autour d'entités géographiques ou institutionnelles.

Qui fait partie de cette oligarchie ? Ces "oligarques" sont souvent directeurs d'une unité, âgés de 40 à 56 ans, et exercent plus fréquemment dans des institutions situées en Île-de-France que l'ensemble de la population étudiée. Ils ont plus souvent un statut hospitalier ou hospitalo-universitaire et, à l'exception de trois d'entre eux qui déclarent faire de la recherche fondamentale pure, ils disent faire de la recherche clinique ou de la recherche à la fois clinique et fondamentale ²². Ils sont un peu plus orientés que les autres vers les domaines de recherche concernant les tumeurs solides et l'hématologie. Ils sont cités plus que les autres comme anciens professeurs ou comme anciens collègues. Ils sont également plus actifs dans leur participation à des conseils ou comités scientifiques ainsi qu'à des comités de lecture de journaux scientifiques. Ce sont donc des personnes-ressources dans leur milieu, faisant le lien avec d'autres univers liés à la recherche, comme l'attestent les citations qu'ils reçoivent lorsqu'il s'agit de trouver le "bon interlocuteur" pour développer et faire aboutir un projet ou de fournir un avis concernant une demande de subvention ou d'aide auprès d'organismes autres que leur organisme de tutelle. Notons qu'à quelques exceptions près, leurs *impacts factors* sont cependant inférieurs à la moyenne de cette population très spécifique de "multipublieurs". Ceci confirme le caractère multistatutaire (on peut dire "mandarinal") des oligarques, ainsi que l'existence d'une sorte de division du travail entre ces oligarques multistatutaires.

Les tableaux I a à I c, présentés en annexe, des corrélations entre scores de centralité dans les cinq réseaux de conseil montrent non seulement que ce milieu est très hiérarchisé de manière informelle, mais que différentes formes de statut social existent dans ce milieu. Les tableaux de corrélations entre les centralités dans la population entière et deux sous-populations montrent que les directeurs de laboratoire perçoivent le pouvoir comme plus concentré que les chercheurs, ces derniers ayant tendance à le percevoir comme davantage dispersé. Les personnes à qui l'on soumet un article ont moins tendance à être les mêmes que ceux à qui on demande de l'aide pour un recrutement ou pour accéder à des subventions, ces deux dernières formes de statut endogène n'étant pas non plus très congruentes.

L'examen de la réciprocité directe des choix dans les réseaux d'échanges entre chercheurs permet de confirmer le constat de ces asymétries. Le réseau de discussion sur l'orientation globale des projets ou des travaux de recherche est assez centralisé ; on y trouve deux fois plus de relations non réciproques que de relations réciproques (choix réciproques : 154, choix non réciproques : 331). Le réseau qui concerne les "échanges d'avis sur

²² Par contraste, parmi les 20 acteurs les moins centraux, 12 sont fondamentalistes ou fondamentalistes et cliniciens, 6 membres de comités de rédaction, et 12 membres de laboratoires de taille inférieure à la moyenne, 14 provinciaux.

des manuscrits avant de les soumettre à des comités de lecture” ou celui du “bon interlocuteur”, n’existe pas indépendamment du réseau de discussion des projets. La réciprocité des choix dans ces trois réseaux n’est attestée que 12 fois. Dans cet univers, les relations directement réciproques sont beaucoup moins présentes que les relations non réciproques ; ceci traduit souvent le poids des hiérarchies (formelles et informelles) et de la concurrence de statut dans les réseaux de conseil.

V. Niches sociales et atténuation de la concurrence de statut

L’oligarchie multistatutaire qui domine en partie les échanges de conseil, et donc la co-orientation et l’apprentissage collectif dans ce milieu, impose certainement une discipline sociale propre à la concurrence de statut. Cette dernière suppose en effet la capacité à “jouer le jeu”, à en accepter les règles, au moins en apparence, quitte à les détourner volontairement de manière invisible. Mais ces relations de pouvoir sont aussi parallèles à des échanges entre pairs qui imposent eux aussi, et conjointement avec la précédente, une forme de discipline particulière. Pour identifier cette source différente de discipline sociale, nous avons analysé de plus près les relations de conseil des chercheurs liés entre eux dans le réseau global (réseaux des cinq ressources). Nous y avons identifié des sous-groupes cohésifs constitués de relations fortes, directes et fréquentes. Dans cette analyse, nous cherchons à mettre au jour des sous-groupes basés sur la réciprocité complète. La constitution de ces groupes, ou cliques²³, correspond à un critère unique : tous les membres de la clique ont des relations entre eux, ils se choisissent tous entre eux. L’examen de la co-appartenance aux cliques permet de faire l’hypothèse que les échanges se font dans des sous-univers structurés.

Si nous fixons à 6 la taille de ces sous-groupes, nous observons 9 cliques dans ce réseau. Ces cliques réunissent 24 chercheurs différents car certaines se superposent. Un chercheur peut appartenir à plusieurs cliques, tel ce chercheur parisien, par exemple, qui est présent dans 6 d’entre elles. On observe, en effet, un premier groupe de 8 chercheurs faisant de la recherche clinique ou mixte (7/8), dont le domaine, à l’exception de l’un d’entre eux — en oncologie médicale — est l’hématologie. Cinq d’entre eux exercent dans des CLCC²⁴ (province et Paris), deux dans un grand hôpital de province et le dernier dans un hôpital parisien. Le second groupe réunit des cliniciens (pour certains faisant également de la recherche fondamentale) qui travaillent dans différents domaines de la cancérologie avec une sur-représentation des tumeurs solides (8/16). L’ensemble “Cu-

²³ Dans le langage de l’analyse de réseaux, la clique est le sous-graphe maximum complet de trois sommets. Cette définition est souvent étendue à tout sous-ensemble de membres tous adjacents deux à deux.

²⁴ Centre de Lutte Contre le Cancer.

rie”, fondation, CRLCC²⁵, laboratoires, rassemble plus de la moitié de ces chercheurs. Ces cliques cependant sont rarement polyvalentes, c’est-à-dire que les acteurs ont tendance à être liés entre eux pour échanger une seule ressource ou des ressources qui caractérisent un même aspect du métier de chercheur. Ainsi 4 chercheurs hospitaliers, travaillant en particulier dans le domaine de la pharmacologie, 3 en Île-de-France et 1 en province, se citeront les uns les autres, à la fois pour discuter de l’orientation de leurs travaux de recherche et se soumettre des manuscrits.

Lorsqu’il ne s’agit plus de discussions ou d’évaluations scientifiques, ces sous-ensembles ne résistent pas : seuls 2 d’entre eux se retrouvent dans la même clique (de taille 3) construite sur la question relative au “bon interlocuteur” à trouver pour faire aboutir un projet. La solidarité entre membres d’une clique, tous «associés-rivaux», semble ici relativement limitée. Ces relations plutôt unidimensionnelles se retrouvent également dans un petit groupe de 3 chercheurs qui apparaissent dans des cliques construites aussi à partir des citations pour trouver le bon interlocuteur et pour faire aboutir des demandes de subventions. On peut faire l’hypothèse que ces 3 personnes servent de ponts entre des univers différents : leurs activités ont pour cadre des CRLCC, leurs domaines de recherche sont principalement la biologie moléculaire et la pharmacologie ; leur appartenance à des commissions scientifiques (d’associations caritatives et d’autres organismes), à des comités de rédaction de revues traduit un investissement dans la communauté scientifique qui renforce sans doute leur rôle de personnes-ressources. On observe l’existence de nombreux petits groupes parfois très denses, où les échanges de toutes sortes sont intenses, mais pas de grands groupes.

La description très rapide des configurations relationnelles à laquelle nous venons de procéder donne un éclairage partiel sur l’organisation de la recherche en cancérologie. Nous poursuivons maintenant l’identification de niches sociales en utilisant une analyse basée sur les profils relationnels des chercheurs. L’identification de positions denses d’acteurs approximativement structurellement équivalents²⁶ parachève ainsi l’analyse en termes de cohésion décrite plus haut.

Le système d’échanges peut être décrit en analysant les ressemblances entre les profils relationnels des chercheurs, c’est-à-dire en passant des relations entre individus à des relations entre les groupes. En effet, la production et la distribution des ressources circulant dans un système social font l’objet d’une division du travail qui renvoie à des positions²⁷ et des

²⁵ Centre Régional de Lutte Contre le Cancer.

²⁶ Il s’agit donc de représenter les relations entre des positions regroupant des acteurs approximativement structurellement équivalents : on dit que deux chercheurs sont structurellement équivalents s’ils ont des relations identiques avec les autres chercheurs du réseau, sans préjuger des relations qu’ils ont ou n’ont pas l’un avec l’autre.

²⁷ Une position est un sous-ensemble d’individus intégrés dans le réseau d’une manière relativement similaire.

rôles. Nous décrivons ici les configurations relationnelles. Dans cette partie de l'analyse, nous appelons l'ensemble de ces personnes, liées ou non entre elles, un bloc. Nous cherchons à les caractériser par des attributs communs s'ils existent : spécialité, type de recherche, localisation, etc.

Les cinq réseaux de discussion et de conseil examinés ensemble montrent que les chercheurs interrogés se regroupent en dix blocs. Un premier bloc (B8) regroupe 49 chercheurs — soit près de 40% des personnes ayant répondu à l'enquête — qui sont tous des acteurs ayant très peu de relations, au point que leur profil relationnel se caractérise avant tout par cette absence de relations ($DI^{28} = 2\%$). L'analyse de leurs autres caractéristiques montre néanmoins quelques points communs : ils sont plus proches que l'ensemble de la recherche fondamentale ou mixte et de la recherche de laboratoire, ils sont plus souvent directeurs d'unité, mais éloignés des comités scientifiques des associations caritatives.

Les spécialités tendent à structurer le milieu ; elles sous-tendent par exemple l'existence de 7 blocs (que viennent parfois enrichir d'autres caractéristiques telles que l'âge — compris, rappelons-le, comme un indicateur d'ancienneté dans la profession et de familiarité avec le milieu —, le lieu d'exercice ou la densité des relations) : 1) Un bloc composé de 11 hématologues de moins de 44 ans exerçant en province (B1) qui ont très peu de relations entre eux ($DI = 5\%$) ; 2) Un bloc de 11 chercheurs en hématologie (B9) de plus de 44 ans et ayant des relations entre eux ($DI = 49\%$) ; 3) Un bloc de 2 cliniciens spécialistes des tumeurs solides (B2) qui échangent entre eux ($DI = 100\%$) ; 4) Un bloc de 2 chercheurs qui ont en commun de faire de la recherche clinique et de travailler sur les tumeurs solides, ayant dépassé la cinquantaine, exerçant en Île-de-France (B3) et qui ont une relation asymétrique (50%) ; 5) Un bloc (B7) de 16 chercheurs de moins de 44 ans ou appartenant à la classe d'âge intermédiaire, travaillant en recherche clinique sur les tumeurs solides et ayant des relations entre eux (22%) ; 6) Un bloc (B4) de 13 chercheurs dont 11 déclarent faire de la recherche fondamentale (biologie moléculaire et cellulaire, génétique fondamentale) ou mixte dans le cadre du CNRS ou de l'INSERM (9/13) exerçant pour 11 d'entre eux en Île-de-France ; ils échangent entre eux significativement (30%) ; 7) Un bloc (B10) de 11 personnes qui, parmi leurs spécialités, ont la pharmacologie en commun ; ils exercent principalement en province et échangent fortement entre eux (34%). Les 2 blocs suivants réunissent des chercheurs qui échangent significativement entre eux mais qui n'ont pas de spécialité en commun : 8) Un bloc de 6 personnes (B5) dont la densité interne est égale à 57% et qui est composé pour moitié de chercheurs travaillant en épidémiologie, prévention, dépistage ; 9) Un bloc (B6) réunissant 7 personnes exerçant à Curie ($DI = 73\%$).

²⁸ La densité interne (DI) est calculée selon le même modèle que la densité classique, mais elle ne concerne que les blocs entre eux, et non le réseau dans son ensemble.

L'examen des liaisons entre blocs (représentées dans le Tableau II ci-dessous) apporte de l'information sur les relations existant entre groupes de chercheurs ayant des profils relationnels semblables. Remarquons tout d'abord que les sous-ensembles de chercheurs qui échangent significativement (seuil placé à 30%) entre eux (intra-bloc) représentent 70% des blocs. Certains des oncologues, hématologues, pharmacologues échangent dans leur spécialité ainsi que les chercheurs faisant de la recherche fondamentale, mais également l'ensemble des chercheurs interviewés à Curie.

Les échanges (inter-blocs) présentent des formes diversifiées : on voit que les chercheurs spécialistes des tumeurs solides échangent entre eux de manière variable. Ceux qui ont le plus d'ancienneté dans leur domaine (B3) sont sollicités par les autres spécialistes des tumeurs solides (B2, B7) et les chercheurs du bloc Curie (B6) ; les spécialistes des tumeurs solides qui n'ont pas atteint la cinquantaine (B7) sont contactés par un bloc de collègues de la même spécialité (B2) ; ce dernier bloc est le seul à échanger significativement avec les chercheurs travaillant à Curie (B6) et avec le bloc B3. Notons qu'en hématologie, les chercheurs de plus de 44 ans (B9) s'adressent à leurs collègues plus jeunes (B1) tandis que ces derniers ne sont en liaison avec aucun des autres sous-ensembles.

Cette analyse confirme que nous sommes en présence d'un univers divisé en spécialités dans lesquelles l'ancienneté dans la profession joue un rôle majeur, ainsi que la localisation géographique.

Tableau II

Réseau global de conseils entre chercheurs - Liaisons intra- et inter-blocs

	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9	B10
B1										
B2		100	75%			64%	62%			
B3		100	50%	34%						
B'										
B5					57%					
B6		35%	35%			73%				
B7			40%							
B8										
B9	33%								48%	
B10										34%

Le tableau II montre que les hématologues de plus de 44 ans consultent des hématologues plus jeunes. Les cliniciens de province spécialisés dans les tumeurs solides, et qui ont plus de 52 ans, sont très centraux dans ce système puisqu'ils sont consultés par les chercheurs de Curie, les cliniciens spécialistes des tumeurs solides (flux réciproque) et leurs homologues de moins de 52 ans. Eux-mêmes consultent les radiologues et spécialistes du dépistage. Parmi ces groupes d'acteurs périphériques, tous les flux ne sont pas réciproques : les cliniciens spécialistes des tumeurs soli-

des sont consultés par leurs homologues du bloc le plus central, et par le bloc formé par les chercheurs de Curie.

Nous l'avons déjà mentionné, l'hématologie et l'immunologie françaises représentent depuis plusieurs générations une tradition prestigieuse. Au cours des années 1980, cette spécialité a utilisé, en France comme ailleurs, les techniques nouvelles de la biologie moléculaire, ce qui lui a permis de dominer, au moment de l'enquête, la recherche française sur le cancer. L'hématologie-immunologie s'est saisie de ces techniques nouvelles avant les autres spécialités parce que cela lui était techniquement plus facile (les cellules du sang étaient plus facilement disponibles pour les analyses, par exemple), mais aussi — et c'est notre hypothèse — parce que ce milieu était très structuré et caractérisé par une discipline sociale minimale au sens où nous l'avons entendu plus haut. Pour renforcer la vraisemblance de cette hypothèse — à défaut d'une authentique preuve basée sur des données plus riches sur la discipline sociale qui caractérisait le milieu de l'hématologie-immunologie — nous proposons dans la section suivante une confirmation partielle du lien entre discipline sociale et performance des chercheurs. La capacité de coordination et d'apprentissage collectif de ces techniques de la biologie moléculaire est probablement liée à la discipline sociale particulière que ses membres se sont imposée. C'est parce que les niches sociales ont permis aux membres de cette spécialité d'atténuer la concurrence de statut entre eux qu'elles ont aussi permis une co-orientation plus rapide et, par là même, des apprentissages collectifs et une capacité d'innovation et de performance accrue.

VI. Discipline sociale, capacité collective d'innovation et performance des chercheurs "

Le lien entre discipline sociale et performance individuelle et collective des chercheurs est en effet visible dans l'analyse des réseaux de conseil, et donc dans les échanges sociaux entre certains membres de cette élite de chercheurs. En effet, comme le montre le Graphique 1 (p.20), les blocs identifiés plus haut sont assez homogènes quant au nombre moyen de publications de leurs membres respectifs²⁹. Les faibles différences enregistrées montrent que les cliniciens spécialistes des tumeurs solides (B2) et (B7) sont ceux qui ont le nombre moyen de publications le plus élevé. Vient ensuite (B3), un autre bloc de chercheurs ayant la même spécialité. Cependant, si l'on observe la distribution correspondante des scores d'*impact factor* associés à ces publications, les variations caractérisant cette distribution deviennent plus fortes. Lorsqu'on introduit le score d'impact des publications dans la comparaison entre performances, ce sont les deux

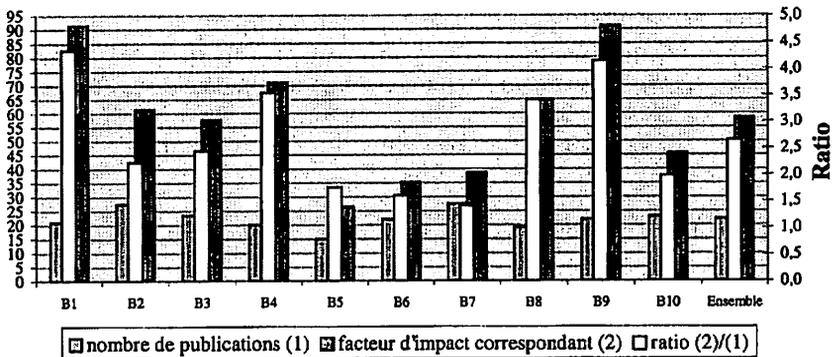
²⁹ Pour les relations entre réseaux de conseil, connaissance distribuée et performance économique, voir LAZEGA E., 2002b.

³⁰ Voir COLEMAN J. S., 1990, BURT R.S., 1992, FLAP H.D. *et al.*, 1998, LAZEGA E., 1999 pour des explications générales sur les relations entre réseaux et performance.

blocs d'hématologues qui obtiennent les moyennes les plus élevées (B1, B9). Les spécialistes des tumeurs solides se situent à un niveau nettement inférieur. Le bloc B5 qui réunit pour moitié des épidémiologues et des spécialistes du dépistage et de la prévention recueille les scores les plus bas.

Il devient dès lors plus utile, pour mesurer la performance des spécialités en termes d'innovation, de calculer le ratio entre le score d'impact et le nombre de publications. Ici, le ratio le plus élevé est à nouveau obtenu par les deux blocs d'hématologues (B1 et B9). Le bloc B8, qui est caractérisé par une absence de densité interne et par une multiplicité de profils relationnels, obtient un ratio élevé quasiment égal à celui de B4 formé essentiellement de chercheurs fondamentalistes dans le cadre du CNRS ou de l'INSERM en Île-de-France. On voit ici que les spécialistes des tumeurs solides sont les acteurs qui publient le plus entre 1997 et 1999, alors que les hématologues sont ceux qui obtiennent les scores d'impact les plus élevés et le meilleur ratio entre le nombre de leurs articles et le facteur d'impact des revues dans lesquelles ces articles sont publiés.

Graphique 1. Les scores de publication selon les blocs de chercheurs



Ces résultats dépendent bien évidemment de la hiérarchie des revues et des disciplines dans le système de cotation des articles tel qu'il est pratiqué par les institutions américaines. Ces partis pris bibliométriques s'appliquent cependant de manière relativement uniforme à toutes les spécialités étudiées et n'empêchent donc pas de constater que la productivité des chercheurs dépend, en partie, de la structure de leur système de co-orientation et d'apprentissage collectifs. Ce sont des générations d'investissements relationnels qui concentrent (et structurent l'allocation) des ressources sociales au sein d'entités qui "portent" les chercheurs individuels, leur garantissant l'accès aux ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail dans les meilleures conditions. Ces résultats apportent ainsi un dé-

but de confirmation à l'hypothèse articulant positivement une certaine forme de discipline sociale, apprentissage collectif et performance mesurée en nombre de publications reconnues comme particulièrement originales.

Ces résultats renforcent enfin d'autres confirmations obtenues par des méthodes d'analyse multivariée et montrant que c'est la centralité du laboratoire des chercheurs (dont on a mesuré la performance individuelle en termes d'*impact factor*) au sein du réseau de tous les laboratoires (beaucoup plus que la centralité des chercheurs individuels dans le réseau social de chercheurs qu'ils forment entre eux) qui explique la plus grosse partie de la variance observée dans la performance des chercheurs (Lazega/Mounier, 2000). Il s'agit là d'un autre indicateur de l'importance de cette discipline sociale : elle réside dans le fait que la combinaison d'une forte centralité de l'unité de recherche (où les échanges de ressources multiples entre chercheurs sont favorisés) et d'une forte centralité du chercheur favorise l'obtention d'un score d'impact élevé. En d'autres termes, c'est le capital social du laboratoire qui compte le plus (par rapport au capital social personnel du chercheur) dans l'explication de la productivité, surtout lorsque l'on prend en compte la dimension "multi-niveaux" du contexte. Ce constat suggère l'existence de niches sociales de "rang 2", elles-mêmes interorganisationnelles, et d'un niveau spécifique d'appropriation, d'accumulation et de partage stables et réguliers de ressources multiples. Reste que ces régularités de "rang 2" sont difficiles à reconstituer dans le cadre de raisonnements multi-niveaux standard. Dans ce domaine, tout ou presque reste à faire.

VII. Réseaux de conseil, apprentissage collectif et innovation

Notre analyse des données de l'enquête RSRC montre que la recherche sur le cancer en France fonctionne non seulement grâce à un appareil institutionnel complexe, mais aussi grâce à un système d'échanges de ressources multiples (information, conseil, technologie, matières premières, contacts, personnel, etc.) entre chercheurs et entre laboratoires. Ce système d'échanges, plus informel, est en partie constitué par des relations personnalisées entre chercheurs. Ces multiples réseaux organisent aussi, à leur manière, l'activité scientifique en cancérologie. Dans cet article, les échanges ont été étudiés entre les membres d'une élite de chercheurs particulièrement productifs en termes de publications. L'examen du réseau de relations de conseil entre tous les membres de l'élite suggère que ce système d'échanges personnalisés est actif, mais de faible densité. La coopération formelle et informelle coexiste avec la concurrence de statut. Ce milieu concurrentiel, où les acteurs dépendent souvent les uns des autres, est avant tout un milieu d'«associés-rivaux».

Le réseau global d'échange de ressources — ensemble de tous les flux de conseil pris en compte — est centralisé : un petit nombre d'individus représente une oligarchie très active dans la circulation de ces ressources. Ces chercheurs centraux sont souvent directeurs d'une unité, exercent plus

fréquemment en Île-de-France que les autres et sont davantage cités comme anciens professeurs ou comme anciens collègues. Ils sont également plus présents dans les conseils ou comités scientifiques ainsi que dans les comités de lecture de journaux scientifiques. Ce sont donc des personnes-ressources dans leur milieu qui exercent un certain contrôle sur la circulation des ressources sociales, y compris la validation de la connaissance considérée comme autorisée et pertinente.

Ce milieu est non seulement fortement hiérarchisé, il a aussi une nette tendance au cloisonnement : les chercheurs échangent davantage avec des collègues de même localisation géographique (Île-de-France vs Province). Mais ce cloisonnement géographique est nuancé par d'autres tendances, celles qui poussent à échanger avec des collègues de même spécialité, de même classe d'âge et appartenant à la même institution. On pourrait ainsi considérer que ce milieu est caractérisé par une structure du type centre-périphérie qui se superpose à un ensemble de groupes faiblement cohésifs, où les relations — souvent entre chercheurs de même spécialité — sont directes et fréquentes, principalement pour l'accès à des ressources spécifiques. Il semble aussi que les "campus de santé" comme Curie ou l'IGR (Institut Gustave-Roussy) favorisent les échanges. Cependant, limiter ce constat à l'unité de lieu serait réducteur. En effet, des relations fortes se construisent sur la base de complémentarités dans des domaines de recherche "voisins", quelle que soit leur localisation géographique et/ou institutionnelle. L'analyse de réseaux montre qu'un seul de ces sous-ensembles constitue en fait, à cette époque, une niche sociale : celui des hématologues.

Le lien entre l'existence de cette niche et une performance supérieure à celle des autres sous-ensembles (pourtant déjà, par sélection, très performants) suggère que cette structure relationnelle (combinant densité des relations et forte ressemblance des profils relationnels de ses membres dans les réseaux de conseil examinés) "optimise" socialement, d'une manière ou d'une autre, les capacités d'apprentissage collectif et d'innovation des spécialistes d'une discipline ou sous-discipline scientifique. La densité des liens "intra-niches" et l'organisation des relations inter-blocs témoignent d'un effort de coopération ou d'action collective entre « associés-rivaux condamnés à vivre ensemble ». Cet effort consiste en un équilibre entre encouragement et atténuation³¹ de la concurrence de statut dans ce milieu. Tout ou presque reste à faire pour connaître les modalités pratiques de cet équilibre.

Une trace de cette capacité d' "optimisation" de l'apprentissage collectif se retrouve peut-être dans une comparaison entre spécialités du point de vue des relations entre membres de statuts différents. Rappelons par exemple que, en recherche clinique sur les tumeurs solides, l'ancienneté

³¹ Voir au sujet de cette atténuation LAZEGA E., VAN DUIJN M., 1997 et LAZEGA E., PATTISON Ph., 1999.

dans la profession semble conférer aux chercheurs concernés une autorité qui favorise les relations avec les autres oncologues. Ce sont les plus expérimentés qui ont des relations significatives avec des radiologues et des spécialistes du dépistage. En revanche, en hématologie, être plus avancé dans la carrière de chercheur ne semble pas avoir le même effet : les chercheurs les plus expérimentés sollicitent ceux qui le sont moins, et ceci beaucoup plus que dans la recherche clinique sur les tumeurs solides. Cette capacité d'atténuation de la concurrence de statut dans le milieu de l'hématologie (de cette époque) n'est certainement pas la seule explication de sa capacité d'apprentissage collectif et, par conséquent, de performance exceptionnelle en termes de publications. Elle ne diminue pas le caractère souvent exploiteur (voire parfois destructeur) de l'oligarchie et des rapports de pouvoir entre pairs ou entre "patrons" et "simples chercheurs". Elle suggère cependant fortement que, dans la recherche scientifique autant qu'ailleurs, l'apprentissage individuel et collectif et la capacité de changement ou d'innovation dépendent, en partie, des relations et d'une discipline sociale entre acteurs engagés dans l'action collective.

Il est difficile de reconstituer cette discipline sociale dans tous les aspects (solidarités limitées, contrôles, capacités d'auto-régulation) qu'elle peut prendre dans ce milieu de chercheurs. La sociologie structurale, comprise dans un sens élargi, apporte ici une contribution originale à l'étude des apprentissages individuels et collectifs en examinant les réseaux de conseil entre acteurs et la discipline sociale dont ils sont des indicateurs partiels. Ces relations de conseil sont en effet à la fois des indicateurs d'échange social et d'apprentissage individuel. Le réseau qu'elles constituent et les régularités qu'on y observe exposent en partie le fonctionnement de l'apprentissage collectif dans un domaine de recherche scientifique "transversal". En étendant des résultats obtenus ailleurs³² à l'activité de recherche scientifique — telle qu'examinée par notre étude des relations de conseil entre les membres de l'élite des chercheurs en cancérologie française entre 1997 et 1999 — nous avons souhaité montrer que l'approche structurale met au jour les dimensions relationnelles de l'apprentissage et de la connaissance qui sont d'un intérêt particulier pour une théorie sociologique de l'innovation et du changement.

³² Voir LAZEGA E., 2001 sur le fonctionnement des organisations — notamment des organisations dites *knowledge intensive* — qui sont soumises à la pression d'innovation constante.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARGYRIS CH., SCHÖN D.A.,
1978 *Organizational Learning : A Theory of Action Perspective*, Reading (Ma), Addison-Wesley.
- BARBER B.,
1990 *Social Studies of Science*, New Jersey, Transaction Publishers.
- BLAU P.-M.,
1964 *Exchange and Power in Social Life*, New York, John Wiley.
- BOURRICAUD F.,
1961 *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon.
- BURT R.S.,
1992 *Structural Holes. The Social Structure of Competition*, Cambridge, (Ma), Harvard University Press.
- CASSIER M.,
1998 "Le partage des connaissances dans les réseaux scientifiques : l'invention de règles de 'bonne conduite' par les chercheurs", *Revue française de sociologie*, 34, pp.701-720.
- COLEMAN J.S.,
1990 *Foundations of Social Theory*, Cambridge (Ma), Belknap et Harvard University Press
- CRANE D.,
1972 *Invisible Colleges*, Chicago, Chicago University Press.
- DINGWALL R., LEWIS Ph.,
1983 *The Sociology of Professions*, London, MacMillan.
- FLAP H.D., BULDER B., VÖLKER B.,
1998 "Intra-organizational Networks and Performance : A Review", *Computational and Mathematical Organization Theory*, 4, pp.1-39.
- FUJIMURA J.,
1987 "Constructing Doabl Problems in Cancer Research", *Social Studies of Science*, 17, pp.257-293.
- HAGSTROM W.,
1965 *The Scientific Community*, New York, Basic Books.
- HANSEN M.T.,
1999 "The Search-transfer Problem : The Role of Weak Ties in Sharing Knowledge across Organization Subunits", *Administrative Science Quartely*, 44, pp.82-111.
- HARGENS L., MULLINS N., HECHT P.K.,
1980 "Research Areas and Stratification Process in Science", *Social Studies of Science*, 10, pp.55-75.
- HATCHUEL A.,
1995 "Apprentissages collectifs et activité de conception", *Revue française de gestion*, juillet-août.
- JANSEN D.,
1995 "Convergence of Basic and Applied Research ? Research Orientations in German High-Tc Superconductor Research", *Science, Technology and Human Values*, 20, pp.197-233.
- KNORR-CETINA K.,
1999 *Epistemic cultures : How the Sciences Make Knowledge*, Cambridge, Harvard University Press.

- KNORR-CETINA K., KROHN R., WHITLEY R., Eds,
 1980 "The Social Process of Scientific Investigation", *Sociology of the Sciences, a Yearbook*, Vol.IV.
- KOGUT B., ZANDER U.,
 1996 "What Firms do ? Coordination, Identity and Learning", *Organization Science*, 7, pp.502-517.
- KUHN T. S.,
 1962 *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University Of Chicago Press.
- LAM A.,
 2000 "Tacit Knowledge, Organizational Learning and Societal Institutions : An Integrated Framework", *Organization Studies*, 21, pp.487-513.
- LATOUR B., WOOLGAR S.,
 1979 *Laboratory Life : The Construction of Scientific Facts*, London, Sage (tr.fr. *La vie de laboratoire*, Paris, La Découverte, 1988).
- LAW J.,
 1979 *Laboratory Life : The Construction of Scientific Facts*, London, Sage.
 1989 "Le laboratoire et ses réseaux" in CALLON. M., *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des fait scientifiques*, Paris, La Découverte.
- LAZEGA E.,
 1992 *The Micropolitics of Knowledge*, New York, Aldine de Gruyter.
 1995 "Concurrence, coopération et flux de conseils dans un cabinet américain d'avocats d'affaires : Les échanges d'idées entre collègues", *Revue suisse de sociologie*, 21, 1, pp.61-84.
 1999 "Generalized Exchange and Economic Performance", in LEENDERS R., GABBAY S., Eds, *Corporate Social Capital and Liability*, Boston, Kluwer.
 2001 *The Collegial Phenomenon : The Social Mechanisms of Cooperation among Peers in a Corporate Law Partnership*, Oxford, Oxford University Press.
 2002a "Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale", in ALTER N., Dir., *Les logiques de l'innovation*, Paris, La Découverte, pp.183-210.
 2002b "Networks, Distributed Knowledge and Economic Performance", in GADREY J., GALLOUJ F., Dir., *Productivity, Innovation and Knowledge in Services*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
 2003 "Rationalité, discipline sociale et structure", *Revue française de sociologie*, 44, pp.305-330.
 2004 "Collégialité, relations d'autorité et production de biens d'apprentissage", in DELAMOTTE E., Dir., *Économie des biens d'apprentissage*, Lille, Septentrion.
- LAZEGA E., MOUNIER L.,
 2000 *A Multilevel Network Study of the French Cancer Research System*, Paper presented at the Vancouver INSNA-Sunbelt conference, April 11.
 2002 "Interdependent Entrepreneurs and the Social Discipline of their Cooperation : A Research Program for Structural Economic Sociology in a Society of Organizations", in FAVEREAU O., LAZEGA E., Eds, *Conventions and Structures in Economic Organization : Markets, Networks and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar, pp.147-199.
- LAZEGA E., MOUNIER L., STOFER R., TRIPIER A.,
 1999 *Analyse des réseaux d'échanges dans la recherche en cancérologie*, Rapport de recherche à l'Association pour la Recherche sur le Cancer, Décembre.

- LAZEGA E., PATTISON Ph.,
 1999 "Multiplexity, Generalized Exchange and Cooperation in Organizations", *Social Networks*, 21, pp.67-90.
- LAZEGA E., VAN DUJIN M.,
 1997 "Position in Formal Structure, Personal Characteristics and Choices of Advisors in a Law Firm : A Logistic Regression Model for Dyadic Network Data", *Social Networks*, 19, pp.375-97.
- LEMAINE G., MACLEOD R., MULKAY M., WEINGART P., Eds,
 1976 *Perspectives on the Emergence of Scientific Disciplines*, The Hague, Mouton /Chicago, Aldine.
- LOTKA A.,
 1926 "The Frequency Distribution of Scientific Productivity", *Journal of the Washington Academy of Sciences*, 16, pp.317-323.
- LUNDEVALL B.-A., Ed.,
 1992 *National Systems of Innovation*, London, Pinter.
- MERTON R.K.,
 1959 *Social Theory and Social Structure*, Glencoe, The Free Press.
 1973 *The Sociology of Science*, Chicago, University of Chicago Press.
- MULKAY M.J.,
 1972 *The Social Process of Innovation : A Study in the Sociology of Science*, London, Sage.
- MULLINS N., HARGENS L., HECHT P., KICK K.,
 1977 "The Group Structure of Co-citation Clusters. A Comparative Study", *American Sociological Review*, 42, pp.552-562.
- PARSONS T.,
 1951 *The Social System*, Glencoe (Ill.), The Free Press
- RESKIN B.,
 1977 "Scientific Productivity and the Reward Structure of Science", *American Sociological Review*, 42, pp.491-504.
- SOLLA PRICE D. (DE),
 1963 *Little Science, Big Science*, New York, Colombia University Press.
- STOFER R.,
 2001 *Gestion de la concurrence dans un système d'échange semi-collégial. Les réseaux de conseils, de copublication et de citation au sein de l'élite des chercheurs français en cancérologie de 1996 à 1998*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université des Sciences et Technologies de Lille.
- VON HIPPEL E.,
 1987 "Cooperation between Rivals : Informal Know-how Trading", *Research Policy*, 16, pp.291-302.
- WATTEBLED,
 2004 *Discipline sociale entre prêtres. Bureaucratie et collégialité dans un diocèse français contemporain*, Thèse de doctorat de sociologie, Université des Sciences et Technologies de Lille.
- WHITE H.C.,
 1992 *Identity and Control*, Princeton, Princeton University Press.
- ZUCKERMAN H.,
 1977 *Scientific Elite. Nobel Laureates in the US*, New Brunswick.
- ZUCKERMAN H., MERTON R. K.,
 1972 "Age, Aging and Age Structure in Science", in RILEY M., JOHNSON M., FONER A., *Aging and Society III. A Sociology of Age Stratification*, New York, Russell Sage Foundation, pp.292-356.

Annexe

Tableau I a
Corrélations entre scores de centralité des chercheurs-directeurs (n = 48)
dans les cinq réseaux de conseil

Centralité dans le réseau de	1	2	3	4	5	6
1. Discussion de projets de recherche	-	0,52	0,55	0,67	0,4	0,93
2. Lecture de manuscrit avant soumission		-	0,39	0,6	0,34	0,73
3. Conseil en recrutement			-	0,61	0,19	0,66
4. Conseil pour faire aboutir un projet				-	0,46	0,84
5. Conseil pour obtenir une subvention					-	0,52
6. Global agréant les cinq réseaux spécialisés						-

Tableau I b
Corrélations entre scores de centralité des chercheurs non directeurs (n = 45)
dans les cinq réseaux de conseil

Centralité dans le réseau de	1	2	3	4	5	6
7. Discussion de projets de recherche	-	0,71	0,36	0,55	0,34	0,95
8. Lecture de manuscrit avant soumission		-	0,20	0,67	0,41	0,86
9. Conseil en recrutement			-	0,13	0,05	0,37
10. Conseil pour faire aboutir un projet				-	0,18	0,72
11. Conseil pour obtenir une subvention					-	0,45
12. Global agréant les cinq réseaux spécialisés						-

Tableau I c
Corrélations entre scores de centralité des chercheurs, directeurs et non-directeurs (n = 93) dans les cinq réseaux de conseil

Centralité dans le réseau de	1	2	3	4	5	6
13. Discussion de projets de recherche	-	0,57	0,51	0,65	0,39	0,94
14. Lecture de manuscrit avant soumission		-	0,34	0,62	0,36	0,76
15. Conseil en recrutement			-	0,51	0,18	0,60
16. Conseil pour faire aboutir un projet				-	0,38	0,81
17. Conseil pour obtenir une subvention					-	0,51
18. Global agréant les cinq réseaux spécialisés						-

Des raisons relationnelles de l'incohérence des jugements

par Alexis Ferrand *

En admettant que les jugements sont élaborés dans les groupes, et en constatant que des acteurs appartiennent souvent à deux groupes dont les jugements sur un événement sont différents, on doit comprendre comment un acteur peut maintenir deux positions différentes. Le modèle proposé suggère qu'un acteur enregistre à la fois le contenu des jugements et des "marques relationnelles" de ceux-ci qui comportent la nature et l'importance des relations interpersonnelles dans lesquelles ils ont été formulés. C'est parce qu'il pense avec des gens différents que l'acteur peut penser différemment le même événement sans tension cognitive : il est plus socio-logique que logique.

Introduction

Une sociologie cognitive peut se donner différents types d'objets : elle peut envisager des contenus élémentaires (catégories, stéréotypes, opinions, jugements) ou des contenus complexes formant un propos interprétatif du monde (mythes, croyances, théories profanes, systèmes de représentations, idéologie). Elle peut étudier les matrices qui permettent de produire ces contenus : schèmes cognitifs, structures mentales, opérateurs logiques, attitudes, cadres (*frames*), habitus. Nous centrons ici l'analyse sur "les jugements", et nous les considérons à la fois dans leurs formes substantives qui désignent les contenus des évaluations et dans leurs formes actives qui désignent les processus de production de ces évaluations.

On peut accorder aux jugements trois propriétés théoriques qui leur donnent un intérêt particulier pour l'analyse sociologique : a) ils mobilisent simultanément des descriptions du monde (dire ce qu'est la situation) et des évaluations (dire des préférences) ; b) ils supposent l'existence

* CNRS/CLERSE, Institut de Sociologie, Université des sciences et technologies, Bâtiment SH2, F 59655 Villeneuve d'Ascq, Cedex.

d'acteurs sociaux identifiables qui les énoncent et les endossent ¹. Ce sont notamment des jugements que les acteurs peuvent énoncer lors de protocoles d'enquêtes ² pour dire ce qu'ils pensent. On évoquera les glissements qui font passer du jugement "personnel" au jugement partagé avec d'autres ; c) ils constituent un des déterminants des pratiques. D'une part nous admettrons que des jugements ne sont émis que par des acteurs pratiquement concernés ³. Ils peuvent sous cet aspect être distingués des stéréotypes qui sont répandus de manière indistincte dans des populations concernées ou non par l'événement considéré, et dont les incidences pratiques peuvent n'avoir tout simplement pas d'occasion possible de se manifester. D'autre part les jugements permettent — de manière directe ou indirecte — la formulation de prescriptions normatives sur ce que tel acteur doit faire ou penser.

De quelle manière les acteurs produisent-ils des jugements ? Répondre globalement à cette question peut demander une longue discussion ; mais celle-ci empêcherait de développer notre propos qui ne porte que sur un aspect partiel de la question, et nous allons donc procéder par affirmations. Nous reprenons l'hypothèse avancée en 2000 : « Les processus de formation des opinions, des jugements sont intrinsèques aux communications interpersonnelles. Les jugements sont élaborés dans et par le dialogue. Les interactions ont une capacité de production cognitive et normative, et non simplement de transport d'une influence ou d'une information qui seraient "traitées" ailleurs, "dans" l'individu. Le dialogue peut être implicite. En effet, dans une perspective interactionniste, on admet qu'une capacité remarquable de l'esprit est de pouvoir dialoguer avec lui-même comme s'il dialoguait avec un autre. Le dialogue n'est pas exclusivement une situation empirique de discussion entre deux individus qui communiquent physiquement, réellement. Il peut exister comme dialogue silencieux et solitaire "avec un autre soi-même", ou comme imagination d'un dialogue avec un autre. L'individu comme pensée et jugement ne fonctionne que comme individu en débat (effectif ou potentiel) avec autrui ⁴ » (Ferrand, 2000 :323). On peut justifier cette hypothèse par l'interdépendance pratique des acteurs : c'est parce qu'à l'origine ou à l'horizon de

¹ "Le comportement de Pierre est ridicule" ne devient un jugement que lorsqu'il peut être rapporté à un sujet : "Paul dit que le comportement de Pierre est ridicule", ou bien, "ses copains de TD trouvent que le comportement de Pierre est ridicule".

² Ainsi on s'intéresse à ce qui peut être obtenu dans cette interaction particulière qu'est un interview demandant à des acteurs de juger des situations, un focus groupe discutant d'une alternative, etc.

³ Il est évident que nous pouvons entrer ici dans une des ces boucles logiques dont le constructivisme a le secret : "être concerné" est posé théoriquement comme pré-condition du jugement, mais subjectivement "se sentir concerné" ou "ne pas se sentir concerné" sont précisément un premier type de jugement (dont on sait qu'il représente une étape cruciale dans différents processus de changement, notamment de pratiques liées aux risques sanitaires). Nous pensons qu'il faut assumer une position objectiviste dans ce type de démarche et que le chercheur décide, compte tenu des connaissances disponibles, quelles sont les populations "objectivement" concernées par un événement.

⁴ Cette production du jugement dans l'interaction n'est pas contradictoire avec l'idée que chacun des acteurs puisse "endosser" le jugement.

l'interaction existe un enjeu commun quelconque que les acteurs construisent leurs jugements dans un processus d'échange. La forme la plus élémentaire de cet enjeu commun peut simplement être la tendance psychologique à la recherche d'approbation, mais il peut aussi s'agir d'enjeux complexes pour des actions communes.

Pour produire des jugements il faut aussi mobiliser des références cognitives et normatives. Or nous rencontrons ici la difficulté que représentent la diversité "culturelle" de la société et la possibilité qu'un acteur appartienne à des groupes hétérogènes.

I. La diversité des "cultures" et des "groupes"

Appelons "cultures" des ensembles de catégories et de normes plus ou moins systématisés. Appelons "groupe", au sens microsociologique, un ensemble d'acteurs caractérisé par la structure des relations qu'ils entretiennent entre eux et par le partage d'une culture. Il est admis qu'au sein d'une société on rencontre des cultures (ou "sous-cultures") différentes, mais que, dans les différents domaines de leur existence (travail, résidence, vie familiale, engagements, etc.), les acteurs appartiendraient à des groupes culturellement plutôt similaires. Ceux qui appartiendraient simultanément à des groupes culturellement différents seraient minoritaires, ce serait notamment ceux qui sont engagés dans des processus de mobilité statutaire ou géographique. Cependant cette restriction n'est pas évidente. Les objets que nous avons analysés nous ont montré que les appartenances simultanées d'un acteur à des groupes porteurs de "cultures" différentes sont fréquentes. Dès l'instant où, à l'écart des spécialisations de la discipline en fonction des "domaines" de la vie sociale (sociologie de la famille, du travail, etc.), on considère la socialisation globale des acteurs, on constate qu'ils sont, au cours de la vie quotidienne, toujours insérés dans des groupes variés, et que ceux-ci ont (souvent) des cultures différentes⁵.

Si nous admettons la définition circulaire qui énonce qu'appartenir à un groupe, c'est être en relation avec des gens qui pensent de la même manière⁶ et si nous admettons qu'un acteur peut appartenir à des groupes aux cultures variées, nous devons en déduire que cet acteur pense de manière différente selon les groupes au sein desquels il entre en relation avec des partenaires chaque fois différents : d'un côté l'acteur est en relation avec des gens qui pensent "jaune", et il pense jaune avec eux,

⁵ L'observation empirique des réseaux personnels permet de reconstruire la variété des appartenances où les acteurs ont l'occasion de former des relations et d'analyser la "totalité" plus ou moins intégrée formée par ces relations. On a, par exemple, étudié ainsi la sociabilité dans une banlieue de classes moyennes (FERRAND A., 1985). Nous avons pu faire les mêmes constats en étudiant les relations de confiance sur la vie affective et sexuelle (FERRAND A., MOUNIER L., 1993, 1998).

⁶ Claude Flament écrit ainsi qu'une représentation sociale «est un ensemble organisé de cognitions relatives à un objet, partagées par les membres d'une population homogène par rapport à cet objet» et il reconnaît la circularité de cette définition (FLAMENT C., 1994b, p.37).

d'un autre côté il est en relation avec des gens qui pensent "bleu", et il pense bleu avec eux.

Que signifie penser "jaune" et penser "bleu" ? Soit il s'agit de penser des choses différentes. Les groupes sont le plus souvent fonctionnellement spécialisés : que le même acteur pense différemment avec ses collègues, ses voisins, ou ses camarades tient largement au fait qu'il est conduit à penser à des choses différentes. Ces pensées s'organiseraient dans sa tête en petits ensembles de cognitions plus ou moins intégrés. Ces manières de penser spécialisées qui accompagnent les différentes appartenances micro-sociales d'un acteur présentent le plus souvent des traits communs qui caractérisent alors "l'unité" d'une culture ouvrière, professionnelle, ou autre.

Soit penser "jaune" et penser "bleu" signifie qu'un acteur a deux manières différentes de penser une même chose, qu'un acteur a deux manières de définir et de juger un même événement. C'est à cette configuration particulière que ce bref texte est consacré, et il examine quelle organisation mentale des cognitions peut être compatible avec ce genre de double jeu. Pour simplifier la discussion, nous n'examinerons qu'un cas typique : celui où les groupes auxquels l'acteur appartient ne se recoupent pas, et donc où ses relations sont spécifiques à chacun des groupes concernés.

II. Comment le "marquage" relationnel des jugements permet la non-contradiction

C. Guimelli définit ainsi les représentations : «Il s'agit donc de l'ensemble des connaissances, des croyances, des opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet donné» (Guimelli, 1994). Plus loin il précise la genèse d'une représentation qui est sociale «d'abord parce qu'elle est le résultat d'un ensemble d'interactions sociales spécifiques [...] elle est générée collectivement [...] elle est partagée par les individus d'un même groupe et, de ce fait, elle marque la spécificité de ce groupe et contribue à le différencier des autres» (*Op.cit.* :12-13). Dans les représentations que des acteurs se forment "d'un objet", ou d'un événement, l'analyse peut distinguer un "noyau central", commun à tous, et qui seul «définit l'homogénéité du groupe». On a ici un modèle :

[un groupe ⇔ une représentation, caractérisée par son noyau central]

Mais C. Flament, dans sa contribution au même ouvrage, formule diverses hypothèses pour compléter ce modèle (Flament, 1994a :85 et sv.) qui permettraient d'admettre qu'il n'existe pas qu'un noyau, qu'un seul centre, mais plusieurs, et que la représentation d'un objet peut être conçue comme multipolaire. Cette éventualité est elle-même dépassée à partir des résultats de Katérélos relatifs aux représentations que des instituteurs en ZEP⁷ mobilisent pour décrire et juger leurs élèves. Ces instituteurs disposeraient de deux systèmes (disons, pour faire vite, l'un libéral moderne,

⁷ Zone d'éducation prioritaire.

l'autre plus autoritaire) qui fonctionnent de manière telle que «presque tout comportement d'un élève peut, selon le contexte, être interprété par l'une ou par l'autre référence pédagogique [...]». Il y aurait donc deux systèmes de représentation. Ces deux systèmes portent sur les mêmes événements, cruciaux pour les acteurs puisqu'il s'agit de leur pratique professionnelle, et ils n'induisent pas les mêmes jugements. Comment peuvent-ils cohabiter ? C. Flament indique : «les deux systèmes coexistent sans contradiction car c'est l'un ou l'autre qui est activé selon les contextes». Il importerait de préciser ce que l'auteur entend par «selon les contextes» ; dans notre présentation, nous dirons «selon le groupe concerné» et nous imaginons un modèle qui suppose toujours [un groupe ↔ une représentation], qui, décliné pour deux groupes différents, donne

[groupe A ↔ représentation "a"]

[groupe B ↔ représentation "b"]

de sorte qu'un même acteur appartenant à ces deux groupes pourra mobiliser la représentation "a" ou "b" du même objet selon qu'il se trouvera conjonctuellement inséré dans le groupe A ou dans le groupe B ⁸.

Comment, mentalement, un acteur peut-il maintenir deux jugements ayant des contenus différents sur le même événement, si nous supposons que cet acteur n'est ni débile ni schizophrène ?

Nous pouvons expliquer que cette différence de jugement ne soulève pas de difficulté si nous supposons que ce ne sont pas seulement les contenus des jugements qui sont enregistrés mentalement, mais aussi les marques des relations où ils ont émergé. C'est parce que les conditions sociales différentes des jugements ont été enregistrées que la non-cohérence des contenus également enregistrés reste "logiquement" tolérable. Expliquons ceci.

Nous avons supposé que les interactions ont une capacité de production cognitive et normative, et non simplement de transport d'une influence ou d'une information qui seraient "traitées" ailleurs, "dans" l'individu. Les jugements sont donc à la fois dans les consciences des acteurs et dans les relations qui les unissent. Mais, comme nous l'avons indiqué dans les définitions liminaires, les jugements guident les pratiques et participent aux engagements réciproques des acteurs. Ils ne peuvent donc avoir une existence limitée à la durée des discussions entre les partenaires ; ils doivent être durables, enregistrés et mémorisés pour peser sur le déroulement continu des pratiques. Dans la mesure où les relations en tant que telles

⁸ Un modèle qui admet l'existence de deux représentations du même objet doit se prononcer sur ce qui fait activer l'une plutôt que l'autre. La solution proposée ici fait des insertions relationnelles de l'acteur la cause de la bascule de l'une à l'autre.

⁹ On veut insister ici sur le fait que le dialogue re-produit les significations. Ce n'est jamais un simple transfert. Comme l'exprime D. Sperber : «Les représentations tendent à être transformées plutôt qu'exactement reproduites, à chaque fois qu'elles sont transmises [...] La reproduction exacte d'une représentation mentale par le moyen de la communication est [...] un cas limite de transformation, la transformation zéro [...]» (SPERBER D., 1994, pp.127-128).

n'ont pas de mémoire, ce sont bien les acteurs qui enregistrent mentalement les jugements. Comment s'opère cet enregistrement ?

Une première hypothèse considère que le jugement est un contenu cognitif qui, au moment d'être enregistré, se détache du processus relationnel qui lui a donné naissance. Disons que chaque acteur retiendrait la conclusion de la discussion pour en faire une idée "à lui", et l'intégrerait dans le stock de "ses" jugements, de "ses" idées. Nous préférons retenir une seconde hypothèse et considérer que tout jugement formé dans une relation reste marqué par cette origine, c'est-à-dire que le jugement est à la fois un contenu lié à un événement particulier du monde et le marquage de ce contenu par la relation où cet événement a été discuté, défini, évalué, jugé. L'enregistrement mental du jugement ne porte pas simplement sur la "conclusion" des interactions, mais mémorise aussi des caractéristiques du processus de discussion lui-même : quels partenaires étaient engagés dans la discussion, et quels soutiens ou quelles pressions relationnelles ont-ils exercés¹⁰. En ce sens, un jugement serait de manière indissociable un contenu proprement cognitif et des marques des relations qui en ont assuré l'émergence et qui en assurent la stabilité¹¹.

Comment définir une "marque" relationnelle qui serait apposée au contenu d'un jugement ?

- a) Elle est issue de la représentation que l'acteur se forme de son réseau relationnel. Un acteur "voit" les relations dans lesquelles il est directement, et parfois indirectement, inséré. Les approches en terme de *cognitive networks* ont produit des résultats qui rendent crédible la spécificité de cette représentation (Krackhardt, 1987).
- b) Cette représentation de son propre réseau n'est pas un simple inventaire, une carte neutre. L'acteur évalue ses relations et les dote de "poids relatifs" qui manifestent l'importance plus ou moins grande qu'elles ont pour lui. Ces "poids relatifs" sont évalués d'une part en termes de substituabilité¹² dont rendent compte les théories de l'investissement et de l'échange social (Sprecher, 1988 ; Blau, 1964 ;

¹⁰ Cette hypothèse reçoit un soutien empirique fort des expériences psychosociologiques qui montrent la plus ou moins grande stabilité des changements d'opinions selon la nature du processus relationnel qui a entraîné ce changement d'opinion (cf. par exemple : DOISE W., 1982, p.106 et sv.). Par contre, nous donnons à l'idée de marquage relationnel d'une cognition un sens beaucoup plus faible que celui développé par W. Doise (DOISE W., 1993, p.127 et sv.) qui voit — de manière assez piagetienne — dans les normes d'interaction relationnelle les bases à partir desquelles sont appris certains raisonnements logiques.

¹¹ On trouve dans Moscovici l'idée symétrique que le lien à l'objet doit être compris comme composante du lien social : «Au lieu de nous concentrer sur la question de comprendre ce que signifie être "un individu engagé dans le fait de penser", nous devons essayer de comprendre ce qui constitue un "groupe ou une société engagés dans le fait de penser" [...] Ceci signifie, de plus, donner la priorité aux liens intersubjectifs et sociaux plutôt qu'aux liens avec l'objet. En d'autres mots, le lien avec l'objet est une partie intrinsèque du lien social et doit donc être interprété dans ce cadre» (MOSCOVICI S., 1986, p.71).

¹² Une relation est d'autant plus importante pour un enjeu donné que l'acteur n'envisage pas d'alternative possible pour la remplacer, ou alors seulement avec des coûts très importants.

Emmerson, 1972) et, d'autre part, en termes de position des relations dans la structure sociométrique du réseau personnel.

- c) Une marque existe lorsque le jugement est défini (de manière parfois explicite, parfois non consciente, mais effective) comme partagé avec des partenaires spécifiques au sein du réseau relationnel de l'acteur.
- d) Une marque existe lorsque l'importance du jugement est définie par le "poids relatif" de la ou des relations concernées.

Le marquage relationnel fait qu'un jugement n'est pas enregistré comme LE jugement de l'acteur, mais comme un jugement émis par des partenaires spécifiques et par l'acteur. Si l'acteur était seul à penser le même événement, une fois "jaune", une fois "bleu", il se mettrait en contradiction avec lui-même. Dans la mesure où deux jugements sont enregistrés comme partagés par deux séries de partenaires différents, ce sont ces ensembles d'acteurs qui endossent les jugements et qui pensent différemment.

Cette hypothèse générale suppose un niveau cognitif des jugements, et un niveau cognitif spécifique des représentation du réseau personnel. Chacun de ces niveaux a ses propres règles de fonctionnement. On ne peut concevoir une marque relationnelle comme une sorte de qualité ou d'attribut qui appartiendrait en propre au niveau des jugements ; il faut plutôt la penser comme un lien cognitif entre les deux systèmes.

La représentation du réseau personnel enregistre (de manière plus ou moins réductrice) les échanges que l'acteur développe avec différents partenaires, les anticipations et les stratégies propres à ces échanges, mais aussi les expériences passées des relations gratifiantes ou décevantes, les apprentissages réalisés. C'est une manière d'enregistrer quelques caractéristiques importantes et cruciales des pratiques quotidiennes de l'acteur lorsqu'il mobilise son "capital social". Les "poids relatifs" des différentes relations expriment la manière dont l'acteur perçoit certaines d'entre elles comme à la fois très nécessaires et très peu substituables dans la poursuite de sa vie sociale et de ses activités pratiques. Et ce sont les contraintes propres aux échanges sociaux de différents types de ressources qui sont prises en compte pour évaluer ces "poids relatifs", de sorte que l'acteur n'a que des marges de manœuvre limitées pour accroître ou diminuer l'importance qu'il doit donner à un jugement qu'il partage avec tel ou tel type de partenaire ¹³.

Par exemple, nous avons situé ce texte dans une hypothèse où l'acteur appartiendrait à deux groupes et "saurait" que ses deux catégories de par-

¹³ Cette définition ne laisse pas l'acteur libre de modifier les "poids relatifs" de ses différentes relations, c'est-à-dire, dans la formulation adoptée par E. Lazega, de hiérarchiser les relations dont il peut attendre «en priorité une validation ou une approbation pour son action», sinon sur le long terme par une transformation lourde de l'organisation globale des échanges dans son réseau (LAZEGA E., 2003). Sa marge de manœuvre essentielle réside dans la possibilité de ne pas s'engager dans un processus de jugement avec telles ou telles relations ("on n'aborde pas les sujets qui fâchent") et de spécialiser et ségréger ses relations selon des consensus variés.

tenaires ne se fréquentent pas (les jaunes et les bleus ne se connaissent pas). L'acteur enregistre qu'il juge un certain événement parfois "avec les jaunes" et parfois "avec les bleus" et que ces deux jugements vont rester séparés. De plus, c'est parce qu'il donne un "poids relatif" égal à son appartenance "jaune" et à son appartenance "bleue" qu'il maintient ces deux jugements.

III. La force d'un jugement minoritaire : conviction ou marquage relationnel

Imaginons la même hypothèse où les "bleus" et les "jaunes" ne se connaissent pas, mais supposons que les relations avec ces deux catégories de partenaires ont des "poids relatifs" très différents : par exemple, les relations de l'acteur avec les "jaunes" seraient non substituables, comporteraient des échanges liés à divers domaines de la vie de l'acteur¹⁴, et ces échanges seraient importants, alors que les relations avec les bleus auraient des caractéristiques inverses. Cette différence de poids implique que l'acteur sache que le jugement "bleu", s'il l'adopte localement dans le groupe "bleu", est très peu caractéristique de ses engagements relationnels importants, de son "personnage social", de sorte qu'il peut refuser de l'adopter, en s'affirmant "jaune" parmi les "bleus". C'est ce que la psychosociologie appelle une position minoritaire dans un groupe. La notion de marquage relationnel permet de reformuler quelques caractéristiques des rapports "minorité/majorité".

Pour cela il convient de distinguer deux niveaux d'analyse. D'une part, un niveau d'analyse factuelle des interactions. À ce niveau, on compte, dans un contexte donné, des acteurs qui émettent le jugement "jaune" et ceux qui émettent le jugement "bleu". Au terme de la comparaison arithmétique la plus simpliste, ceux qui sont relativement les moins nombreux sont décrétés minoritaires. D'autre part, un niveau de reconstruction théorique des marquages relationnels des jugements en présence. Si on admet que les jugements des acteurs sont marqués par les relations au sein desquelles ils ont été formulés, on doit construire la confrontation des jugements dans un contexte donné en leur attribuant les "poids" que leur ont conférés les partenaires (*hic et nunc* invisibles) avec lesquels ils ont été formés. Ces partenaires "invisibles" dans l'interaction factuelle sont importants parce qu'ils constituent les investissements et les forces relationnelles attachés aux évaluations que l'acteur peut émettre.

Cette reconstruction fait de chaque acteur en présence non seulement un dispositif cognitif interagissant avec ses semblables, mais aussi une sorte de représentant des partenaires avec lesquels il a élaboré ses jugements. Ces partenaires sont en quelque sorte ses alliés engagés dans la confronta-

¹⁴ Ce qu'on appelle une relation "polyvalente" ou "multiplexe" dans le vocabulaire de l'analyse de réseaux.

tion cognitive ; il peut, en certaines occasions, les invoquer explicitement pour donner du poids au jugement qu'il défend, passant de la formule "je pense que" à la formule "nous pensons que". Cette reconstruction implique une évaluation des forces relationnelles des jugements qui est fort différente de celle évoquée au niveau factuel (un acteur, une voix) et qui peut tout simplement en inverser les conclusions : des acteurs arithmétiquement minoritaires dans un contexte donné peuvent introduire dans une confrontation de jugements des forces relationnelles plus puissantes que ceux qui sont apparemment majoritaires.

L'idée est bien que les acteurs débattent et confrontent leurs jugements "en ayant à l'esprit", même si c'est de manière le plus souvent non explicite, les partenaires avec lesquels ils se sont forgé les jugements ou les opinions qu'ils soutiennent, et l'importance que ces partenaires ont pour eux-mêmes. Du point de vue subjectif de l'acteur qui avance un jugement dans la controverse, la conviction, la constance, la force, avec lesquelles il va défendre sa position ne doivent pas être comprises comme des caractéristiques caractérielles, morales, ou comportementales, mais comme les expressions de leur poids relationnel.

Du point de vue des protagonistes de la controverse, l'acteur est perçu et catégorisé en fonction des informations dont il dispose sur ses appartenances, et donc sur ses ressources relationnelles pertinentes relativement au débat (sur son "capital social" mobilisable). Le poids que ces protagonistes accordent aux jugements de l'acteur est conditionné par la manière dont ils se représentent les relations au sein desquelles cet acteur a pu forger le jugement qu'il défend devant eux. Un déficit d'information des protagonistes sur la qualité des relations de l'acteur peut produire des quiproquo dévastateurs : la majorité sûre d'elle et arrogante voyant soudainement ses positions dévaluées parce que l'acteur minoritaire "cite ses sources", "abat ses cartes", manifestant que ses jugements sont marqués par des relations compétentes, reconnues, puissantes est soudain minorisée¹⁵.

Une remarque permet d'éclairer l'apport de la notion de marquage relationnel d'un jugement.

La psychosociologie de l'influence a toujours reconnu que l'importance plus ou moins grande de la compétence, du prestige, du pouvoir, etc., des acteurs était un attribut qui explique pour partie qu'ils soient plus ou moins influents. Au lieu d'invoquer l'effet de ces attributs, le marquage relationnel des jugements met en jeu l'effet des positions des acteurs dans des réseaux relationnels (positions telles qu'eux-mêmes et les protagonistes les conçoivent), et par là l'effet des ressources auxquelles ils peuvent accéder. On peut dire que, d'un point de vue théorique, le marquage relationnel "ne fait que" déplacer l'imputation causale : l'effet supposé de

¹⁵ Cette situation peut être créée de toute pièce par un bon manipulateur qui fait croire dans un débat que le jugement qu'il avance est partagé par des relations importantes qu'il peut citer, affirmation dont les protagonistes ne peuvent vérifier à l'instant ni la consistance ni la véracité.

certain attributs des acteurs est remplacé ici par l'effet des attributs de leurs partenaires de jugement. Les jugements des acteurs ont du poids s'ils sont "bien entourés".

IV. Opérationnalisation empirique

A. Les jugements d'un acteur en compagnie de différents partenaires

Dans le cas d'appartenances simultanées à des groupes hétérogènes, on doit donc abandonner l'idée que l'acteur ait "un" jugement sur un événement et on doit représenter théoriquement ses prises de position par une combinatoire particulière de jugements sur un même événement. Chaque jugement de cette combinatoire est "pondéré" par son marquage relationnel qui lui donne un poids, une importance relationnelle plus ou moins grande. De manière opératoire, la combinatoire de jugements d'un acteur peut être décrite sous forme de "proportions de jugements"¹⁶ : sur un même événement, la combinatoire de jugements d'un acteur peut être "70% jaune et 30% bleu". Lorsque cet acteur est parmi les "jaunes", ses positions apparaissent comme 100% "jaunes", de même, lorsqu'il est parmi les "bleus", ses positions apparaissent comme 100% "bleues". Mais la structure cognitivo-relationnelle de cet acteur dont la description cherche à rendre compte est toujours bipolaire : "70% jaune et 30% bleu". Certains types de questionnaires demandant d'exprimer des degrés d'accord ou de désaccord avec des jugements variés correspondent à une première approximation de ce type de démarche si des propositions soumises à évaluation sont clairement contradictoires, sans que ceci soit trop apparent dans la logique de réponse que va adopter l'enquêté. Mais ces questionnaires ne saisissent rien des marquages relationnels des évaluations de ces propositions contradictoires.

Pour cela, une tentative méthodologique a semblé prometteuse : elle consiste — en infraction avec les recommandations méthodologiques de la profession qui visent plutôt la "neutralité" de la situation d'enquête — à demander à un acteur de se prononcer comme ci-dessus sur des séries de jugements, mais en compagnie d'un de ses proches appartenant à une catégorie définie par le chercheur, puis, quinze jours après, à documenter le même questionnaire en compagnie d'un autre proche appartenant à une catégorie un peu similaire, un peu différente (Taze, 2003). Le questionnaire permet d'enregistrer le degré d'accord du tiers présent avec la position adoptée par l'enquêté. Une recherche est en cours pour améliorer cette procédure et l'utiliser pour comprendre les tensions et les contradictions dans les jugements relatifs à l'infection par le VIH comme maladie et

¹⁶ Cette pondération simple rend mal compte des propriétés sociométriques structurales du réseau. Mais elle est un premier pas intéressant.

comme processus social et sexuel de contamination ¹⁷. Ceci permet d'enregistrer de manière classique comment, lors d'une passation, un acteur peut se prononcer de manière favorable sur des propositions "logiquement" contradictoires ou peu compatibles. Mais ceci permet surtout d'enregistrer comment les réponses d'un acteur peuvent être modifiées par le tiers, invité non seulement à être présent lors de la réponse aux questions, mais aussi à exprimer son propre avis sur l'avis de l'enquêté. En fonction des hypothèses que nous venons de développer sur le marquage des jugements, nous supposons que la comparaison des réponses fournies donne un aperçu des éventuelles différences entre les jugements impliqués par l'appartenance que l'acteur partage avec le premier partenaire et les jugements impliqués par l'appartenance que l'acteur partage avec le second partenaire ¹⁸.

B. Le conformisme vis-à-vis du tiers ou de l'enquêteur

Chacun connaît l'interrogation méthodologique classique sur la manière dont les enquêtés répondraient à des enquêteurs, notamment les hypothèses relatives aux tentatives de l'enquêté de se conformer à une idée qu'il se formerait de ce qu'il serait socialement convenable de répondre, soit en général, soit compte tenu de sa position sociale relativement à celle de l'enquêteur ¹⁹. La méthode présentée ci-dessus introduit de manière centrale l'interaction avec un tiers, un proche significatif de l'enquêté. Il n'est pas interdit de penser que cette interaction relègue au second plan l'interaction avec l'enquêté et minimise les effets supposés de "conformisme" général des réponses ²⁰.

Ceci ne diminue pas les "flottements" ou les "incohérences" des réponses produites par les enquêtés, mais a l'avantage considérable de les constituer comme faits observés intégrés dans la théorie du processus de réponse, qui n'est autre que la théorie centrale elle-même de production des jugements. Si on veut caricaturer, la méthode ci-dessus construit comme objet sociologique central ce que des puristes considéreraient comme un artefact d'enquête.

¹⁷ Thèse au sein de l'École doctorale de sciences économiques et sociales de l'Université Lille 1, et du laboratoire CNRS-Clersé, soutenue par l'ANRS (Agence Nationale de Recherche sur le Sida).

¹⁸ Cette procédure s'inspire des protocoles qui enregistrent des discussions entre deux répondants formant un couple dans la mesure où elle donne une place à un partenaire et observe l'effet de ce tiers (KELLERHALS J. *et al.*, 1986, KELLERHALS J. *et al.*, 1988). Par contre, elle n'observe pas la dynamique du débat et des échanges d'arguments entre ces deux acteurs. De même on ne cherche pas pour l'instant à régler la question des "poids" des relations tels que l'acteur peut les évaluer.

¹⁹ Position de l'enquêté qui, sauf à ne travailler que sur le monde ouvrier, a souvent des chances d'être un peu ou très supérieure à celle de l'enquêteur (PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1997).

²⁰ Les analyses du conformisme des enquêtés doivent régler un problème qui est sociologiquement très délicat : comment identifier la norme supposée désirable. Dans le cadre de l'enquête sur les comportements sexuels en France, les chercheurs de l'équipe ACSF (Analyse des comportements sexuels en France) ont longuement débattu pour savoir si la réponse normativement valorisée pour un homme est de dire qu'il se masturbe, beaucoup, un peu, ou jamais !

L'approche des jugements proposée ici inviterait, dans le cas d'un protocole classique d'enquête, à se demander a) si l'enquêté assimile l'enquêteur à un membre d'un de ses groupes d'appartenance, auquel cas il mobilise effectivement un jugement préexistant, fût-il minoritaire dans sa combinatoire, ou bien b) s'il produit de toute pièce un jugement *ad hoc* qui vient enrichir sa combinatoire ²¹.

Conclusion

Nous avons examiné dans ce texte des processus qui peuvent conduire un acteur à émettre deux jugements différents, éventuellement contradictoires, sur le même événement. L'appartenance d'un acteur à des groupes "culturellement" différents peut l'amener à penser tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, selon le groupe et les partenaires avec lesquels il interagit. En supposant que les jugements sont produits dans les interactions, nous suggérons que l'enregistrement mental d'un jugement comporte de manière indissociable à la fois un contenu (une évaluation) et une marque relationnelle qui indique la relation interpersonnelle dans laquelle ce jugement a été formé, l'importance de cette relation dans le réseau de l'acteur. Même si deux jugements portent sur le même événement, les processus de jugement sont socialement et relationnellement hétérogènes, ce qui conduit les contenus des évaluations à ne pas être cohérents. Considérer alors théoriquement l'acteur lui-même comme "incohérent", ce serait penser qu'il pense de manière unifiée et sollipsiste ; or il pense de manière variée avec des autrui différenciés : l'hétérogénéité de ses appartenances est l'aune de sa cohérence.

Cette formulation présente deux intérêts principaux.

- a) Elle permet la prise en compte systématique des rapports entre minorité et majorité dans "un groupe". Elle redéfinit ces rapports et dépasse à la fois le comptage simpliste des opinions majoritaires et l'évaluation des caractéristiques statutaires de membres qui leur donneraient plus ou moins d'influence. Le marquage relationnel d'un jugement fait que l'acteur qui l'émet implique tacitement ou invoque explicitement le poids des relations — souvent hors groupe — où il a adopté ce jugement. Cette implication possible dans les débats au sein du groupe de relations hors groupe oblige à affaiblir la tautologie que nous avions provisoirement admise (groupe A ⇔ représentation "a"), et donne d'emblée toute leur importance à des "dissensions" socialement induites comme processus de changement des jugements dans un groupe (Moscovici/Doise, 1992).

²¹ L'enquêté imaginant que l'enquêteur a peu de chance de recouper ses appartenances, on peut supposer qu'il pensera "en toute indépendance", éventuellement assez loin des pensées habituelles qu'il formule avec ses relations habituelles.

b) Elle permet également une prise en compte systématique des effets des situations de multi-appartenances à des groupes “culturellement” hétérogènes. Par exemple, l’analyse des combinatoires de jugements sous forme de “proportions de jugements” que nous avons proposée ci-dessus offre une explication assez économe de mouvements “d’opinion” importants. Des basculements n’apparaissent importants que parce que, le plus souvent, l’expression sociale des jugements réduit la combinatoire de chaque acteur à une expression unique²². S’il y a une “vague” altermondialiste ou réactionnaire, ce n’est pas parce que des acteurs se mettraient à avoir de manière nouvelle et soudaine des jugements altermondialistes ou réactionnaires à la place de leurs anciens jugements. La théorie suggérerait qu’ils présentaient déjà auparavant des combinatoires comportant minoritairement des jugements altermondialistes ou réactionnaires. Les poids relationnels de ces jugements se sont simplement relativement accrus entraînant des basculements d’équilibre de ces combinatoires, et non leurs transformations radicales.

Pour simplifier cette première formulation, nous nous sommes situé dans le cas particulier d’un acteur dont les appartenances seraient purement ségréguées. Nous n’avons pas discuté les cas d’interconnaissance entre ces appartenances : ceux-ci présentent des implications particulières, mais on pourrait montrer qu’elles ne remettent pas en cause les hypothèses de base avancées ici. De plus, nous n’avons pas analysé en détail la question du “conformisme de façade ou de convenance” : que dire des cas où des acteurs n’émettent un jugement que pour se conformer, alors que, dans leur “for intérieur”, ils penseraient d’une manière différente ? Nos hypothèses permettent de sortir d’une vision à forte connotation morale qui distingue d’un côté une “vérité vraie”, personnelle, intériorisée, de l’acteur (sa vraie identité individuelle, ses vraies valeurs, etc.) et de l’autre côté des conformismes de façade arrachés par des contraintes sociales externes. Le for intérieur de l’acteur est pour nous composé également de jugements qui sont produits dans une logique de conformisme et d’échange de ressources et de contraintes. Mais ces jugements résultent de relations spécifiques : le for intérieur est un ensemble de jugements produit dans des interactions particulièrement fortes, rares, comportant peu ou pas d’alternatives. La force des convictions intimes d’un acteur ne traduit pas principalement des qualités intellectuelles, morales ou caractérielles, mais la force des quelques relations avec lesquelles il partage ces convictions.

²² Dans le champ électoral, les scrutins qui autorisent des votes nominatifs montrent bien comment des acteurs “panachent” leurs appréciations. L’interprétation courante a trop tôt fait de réduire ceci aux qualités “personnelles” des candidats : selon notre modèle, les électeurs expriment aussi de cette manière, dans l’isolement, la pluralité fondamentale de jugements qu’ils tirent de la pluralité de leurs appartenances.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLAU P.M.,
1964 *Exchange and Power in Social Life*, New York, John Wiley.
- DOISE W.,
1982 *L'explication en psychologie sociale*, Paris, PUF.
1993 *Logiques sociales dans le raisonnement*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- EMMERSON R.M.,
1972 "Exchange Theory. Part II. Exchange Relations, Exchange Networks and Groups as Exchange Systems", in BERGER J., ZELDITCH M., ANDERSONS B., Eds, *Sociological Theories in Progress*, Vol.II, Boston, Houghton-Mifflin.
- FERRAND A.,
1985 *Amis et Associés*, Rapport de recherche pour la MER et le Plan Construction, Paris, CESOL.
2000 "Effets des structures des réseaux de discussion sur la production des réputation", in SCHWEYER F.-X., CRESSON G., Dir., *Les usagers du système de soins*, Rennes, ENSP, pp.313-332.
- FERRAND A., MOUNIER L.,
1993 "Paroles sociales et influences normatives", in SPIRA A., BAJOS N., Groupe ACSF, Dir., *Les comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation Française, pp.171-179.
1998 "L'influence des réseaux de confiance sur les relations sexuelles", in BAJOS N., BOZON M., FERRAND A., GIAMI A., SPIRA A., Dir., *La sexualité aux temps du Sida*, Paris, PUF, pp. 255-304.
- FLAMENT C.,
1994a "Aspects périphériques des représentations sociales", in GUIMELLI Ch., Dir., *Structures et transformations des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, pp.85-115.
1994b "Structure, dynamique et transformation des représentations sociales", in ABRIC J.C., Dir., *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, pp.37-57.
- GOFFMAN E.,
1973 *La mise en scène de la vie quotidienne*, T.1, T.2, Paris, Minuit, 1973 (1959).
- GUIMELLI Ch., Dir.,
1994 *Structures et transformations des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- KELLERHALS J., COENEN-HUTHER J., LAZEGA E., MODAK M., TROUTOT P.Y., VALENTE L.,
1986 *Les formes de l'équité dans les échanges familiaux : analyse d'une structure normative*, Genève, Travaux du CETEL, 27.
- KELLERHALS J., COENEN-HUTHER J., MODAK M.,
1988 *Figures de l'équité*, Paris, PUF.
- KRACKHARDT D.,
1987 "Cognitive Social Structures", *Social Networks*, Volume 9, Issue 2, pp.109-134.
- LAZEGA E.,
2003 "Rationalité, discipline sociale et structure", *Revue française de sociologie*, 44, 2, pp.305-329.

- MOSCOVICI S.,
1986 "L'ère des représentations sociales", in DOISE W., PALMONARI A., Dir.,
L'étude des représentations sociales, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- MOSCOVICI S., DOISE W.,
1992 *Dissension et consensus*, Paris, PUF.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M.,
1997 *Voyage en grande bourgeoisie : journal d'enquête*, Paris, PUF.
- SPERBER D.,
1994 "L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives",
in JODELET D., Dir., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp.115-130.
1996 *La contagion des idées*, Paris, Odile Jacob.
- SPRECHER S.,
1988 "Investment Model, Equity, and Social Support Determinants of Relationships Commitment", *Social Psychology Quarterly*, 15, 4, pp.318-323.
- TAZE S.,
2003 *Structures de discussion et cognitions. Les transformations des représentations sociales relatives au Sida*, Mémoire de DEA en sociologie, Lille 1.

Entre discours et conviction : pourquoi nous soutenons des idées auxquelles nous ne croyons pas

par Olivier Babeau *

Le modèle classique de prise de décision collective considère celle-ci comme le résultat rationnel d'un échange franc des opinions des parties prenantes. L'accord émergeant d'une délibération honnête serait ainsi, par construction, en harmonie avec l'opinion de la majorité des collaborateurs. L'in vraisemblance de cette représentation a été montrée par maints travaux. La théorie du *garbage can* de March et Olsen en constitue notamment une des critiques les plus radicales. Nous proposons de prolonger cette dernière et d'expliquer ce phénomène en utilisant la théorie des cascades informationnelles développée par André Orléan. Nous montrons ainsi comment peut théoriquement apparaître un décalage entre les décisions prises à l'issue d'une réunion et l'opinion individuelle des membres du groupe. Ce phénomène de dysfonction cognitive collective est toutefois fragile et reste tempéré par une diffusion de l'information profondément dépendante des contextes et des stratégies individuelles.

*Qui donc serait assez grossier pour ne pas voir cette supercherie palpable ?
Mais qui donc aussi serait assez hardi qu'il admette la voir ?*

(Shakespeare, *Richard III*, Acte III, scène 6)

Imaginons une réunion dans une entreprise. Non pas une entreprise particulière axée sur un segment d'activité complexe, non, une organisation en somme comme il y en a des milliers. Une dizaine de personnes sont assises autour de la table, écoutant dans un silence religieux un conférencier faire un exposé, transparents à l'appui. Personne ne dit rien, seulement voilà, il se trouve que le propos de l'orateur est incompréhensible, aussi abscons sur le fond que sur la forme. Nous avons tous assisté au moins une fois à un spectacle similaire. Que se passera-t-il quand l'orateur aura terminé son discours ? Le plus probable est que le président de séance le remercie poliment, et passe rapidement au sujet suivant. Chacun des

* CREPA, Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, F 75775 Paris Cedex 16 et PRAG, Université Paris X-Nanterre.

membres de l'assistance emportera avec lui sa honte secrète de n'avoir rien compris à un exposé que les autres ont eu l'air de trouver tout simple. Ce petit exemple connaît de multiples variantes et pourrait s'appliquer aussi bien dans la vie quotidienne qu'à l'université par exemple. Il arrive que, dans un groupe, les discours tenus et les décisions prises entrent en contradiction avec les opinions individuelles sans que jamais cette contradiction ne soit résolue.

Les processus de délibération dans les organisations obéissent, selon la représentation traditionnelle, aux mêmes postulats implicites qui fondent l'éthique de la communication d'Habermas : l'échange est censé être le moyen d'une recherche commune et franche de la vérité. Les arguments sont avancés pour convaincre, et permettre petit à petit la prise de la bonne décision. À l'instar du marché des économistes classiques dans lequel offre et demande se rencontrent pour établir mécaniquement un prix, l'interaction en entreprise devrait reposer sur la confrontation d'arguments permettant l'émergence d'une décision rationnelle. Comment chaque membre d'un groupe détermine-t-il le choix en faveur duquel il fera porter sa voix ? La théorie du choix rationnel décrit un processus de réflexion reposant sur la confrontation des scénarios et sur le choix du meilleur, compte tenu de son degré de probabilité. L'observation des échanges en entreprise et des décisions qui en découlent est très loin de correspondre pourtant à cette représentation.

Le but de cet article est de proposer une explication du mécanisme d'apparition de ce décalage et d'en évaluer la solidité. Comment rendre compte de ce scandale pour la rationalité qu'est cette dissonance entre les opinions exprimées, les idées auxquelles on déclare adhérer et les opinions intimes ? Ce détachement radical du "faire" et du "dire" est le résultat d'un processus cognitif directement produit par l'interaction sociale. Par un mécanisme social simple et couramment observé, on cherchera à montrer comment une décision peut être approuvée par tous sans que personne pourtant ne croie à sa validité. Parmi les différentes approches possibles de ce phénomène, nous souhaitons en proposer une qui emprunte notamment à la théorie des cascades informationnelles utilisée par André Orléan dans le domaine de la spéculation.

Comme l'ont montré de nombreuses recherches en entreprise, la cohérence du processus de décision en entreprise est nettement surestimée (Cohen/March/Olsen, 1972 ; Cohen/March, 1986). Les travaux de March montrent par exemple que les théories et techniques classiques de la décision reposent sur des hypothèses *a priori* issues d'une observation trop superficielle de la réalité (Romelaer, 1994).

Le modèle dit "de la corbeille à papier" développé par Cohen, March et Olsen montre que, en entreprise, les flux de solutions et les flux de problèmes sont découplés (Cohen/March/Olsen, 1972). Toute décision est située au confluent de quatre flux : des problèmes, des opportunités de choix, des solutions et des participants. Aussi hétérodoxe que cela puisse paraître, il y a des solutions à la recherche de problèmes dans l'organisation

(Romelaer, 1994) : un groupe cherchera par exemple à identifier un problème pour lequel il a élaboré une solution. Ce regard nouveau porté sur l'entreprise bat en brèche la représentation classique d'une organisation qui identifierait les questions à traiter, puis développerait les réponses adéquates. Le processus n'est ni un processus d'optimisation, ni même le fruit d'une rationalité limitée, mais le fruit d'un mouvement brownien. Les décisions sont, dans bien des cas, des événements en partie incontrôlés qui sont le résultat fortuit de la rencontre de différents flux.

Un autre argument vient accentuer la critique de la représentation traditionnelle de la décision : l'information collectée ne sert pas seulement, voire pas du tout, à la confrontation des éléments nécessaires à la réflexion. En effet, les organisations collectent toujours plus d'informations qu'elles n'en utilisent, et en redemandent sans cesse. De plus, les données collectées sont finalement très peu prises en compte dans la décision finale (Feldman/March, 1981). Comment, dans ces conditions, comprendre le rôle de l'information dans les organisations ? L'information est un symbole et un signal, c'est-à-dire que sa vraie fonction ne s'épuise pas dans la fourniture d'éléments pour la prise de décision rationnelle. Pour Feldman et March, les organisations bureaucratiques sont des édifices construits sur l'idée de rationalité. C'est en tant que symbole de compétence que l'information est collectée : «la collecte d'information est un moyen rituel de s'assurer de l'existence d'attitudes appropriées en matière de prise de décision» (*Op.cit.* :176). Demander, utiliser de l'information, justifier les décisions grâce à l'information sont autant de manières de symboliser que le processus est légitime, que les décideurs sont bons et que l'organisation est bien gérée : «la décision est orchestrée de manière à assurer que les décideurs et les observateurs vont croire que la décision est raisonnable» (*Ibid.*). Il s'agit pour le dirigeant de s'assurer une légitimité face à son environnement : ses collaborateurs, ses employés, les concurrents, les clients, etc.

La critique orchestrée par March introduit l'idée d'une dissociation entre l'ordre du discours et l'ordre de la conviction personnelle. La décision n'est fondée qu'en apparence sur les informations et le dialogue. En réalité l'information vient beaucoup plus légitimer la décision que la produire. Une prolongation de la critique semble possible à travers l'utilisation des travaux d'André Orléan sur la dynamique de la spéculation.

I. Cascades informationnelles et décision

A. Le mécanisme des cascades informationnelles

La théorie traditionnelle de la spéculation s'est attachée à décrire des acteurs définis essentiellement par un certain degré d'aversion au risque. Oubliant le sens étymologique du mot spéculation (*specula* : le miroir), elle comprend le fonctionnement des marchés comme étant la résultante de décisions d'acteurs indépendants. Pour l'économiste orthodoxe, l'acteur est cet être rationnel pesant les coûts et avantages de ses décisions

compte tenu du niveau d'information qu'il possède. L'incertitude n'est, dans la vision classique, qu'un ensemble de probabilités affecté à différents scénarios identifiés. Dans cette perspective, la rumeur, les actions des autres, la panique ne sauraient avoir aucun effet sur les décisions et les croyances. C'est ignorer totalement les phénomènes d'interdépendance qui président pourtant au fonctionnement quotidien des marchés. Le célèbre ouvrage de Kindleberger sur l'histoire de la spéculation fait apparaître, dans tous les cas étudiés de crises financières, le rôle fondamental joué par les phénomènes de contagion (Kindleberger, 1994 [1978]). À la base de toute spéculation se trouve une dynamique collective informationnelle dont la transmission se réalise à la manière d'un virus biologique.

Bickhandani, Hirshleifer et Welch ont les premiers proposé la notion de cascade informationnelle. Selon ces auteurs, une cascade informationnelle apparaît lorsqu'il est optimal, pour un individu qui a observé les actions de ceux qui le précèdent, de suivre le comportement de son prédécesseur sans tenir compte de sa propre information (Bickhandani/Hirshleifer/Welch, 1992 :992). Autrement dit, quand les actions des individus ne dépendent pas de leur propre information, mais de celle des autres. C'est le cas notamment en situation d'incertitude. Dans le modèle, chaque personne décide d'adopter ou de rejeter un comportement donné (par exemple, essayer la drogue pour des lycéens). Le choix de chacun est fondé en partie sur celui des autres. Chacun choisit successivement son action à la suite du précédent. Les auteurs montrent comment, sous certaines conditions aisément remplies, ce jeu débouche nécessairement sur l'adoption systématique d'un même comportement par les individus. C'est là que commence la cascade informationnelle. Ce jeu d'accumulation produit deux chemins possibles : l'un menant à l'adoption massive du comportement, l'autre à son rejet massif. On comprend bien que, la probabilité d'erreur du premier individu ayant choisi étant non nulle, il est théoriquement possible que la cascade mène vers l'adoption massive d'un comportement absurde.

B. Les effets sociaux produisant le conformisme et amorçant la cascade : l'analyse d'André Orléan

La solidité du modèle de cascade informationnelle repose sur ce postulat que les individus ont tendance à se copier mutuellement. C'est un postulat qui est étayé par un très grand nombre d'observations sociologiques. Prolongeant l'explication développée par Shiller (Shiller, 2000), Orléan s'applique à démontrer le rôle des dynamiques collectives dans le mécanisme spéculatif. Il distingue trois sortes de tendances au copiage mutuel. Ces trois sortes de mimétisme sont appelés normatif, informationnel et autoréférentiel.

1. *Mimétisme normatif*

Orléan désigne ainsi le mimétisme particulier qui a pour but de ménager l'approbation du groupe. Tout groupe possède des usages, des croyan-

ces, un ensemble de normes spécifiques dont il est risqué de s'écarter. La sanction d'une transgression de ces règles peut être limitée à un simple jugement désapprobateur de la part des autres membres du groupe, ou bien au ternissement d'une réputation. La menace de stigmatisation sociale, si tenue soit-elle, peut suffire à paralyser. Jarrosson décrit les situations où l'on «perd la face» comme des «situations où notre image projetée vers les autres n'est pas conforme à ce qu'elle devrait être» (Jarrosson, 2003 :114 et sv.). La pertinence d'une action passe au second plan par rapport à sa cohérence avec la norme sociale. Keynes écrit ainsi : «la sagesse universelle enseigne qu'il vaut mieux pour sa réputation échouer avec les conventions que réussir contre elles» (Keynes, 2001 [1936] :172).

L'existence d'un effet social dans le jugement ou l'action humaine a depuis longtemps été prouvée par les fameuses expériences de Asch (Asch, 1952, 1955) ou de Milgram (voir, par exemple, Milgram, 1971 [1956]). La plupart du temps, en entreprise, chacun est fondamentalement incertain devant le jugement qu'il convient d'appliquer à une situation ou l'action qu'il convient d'entreprendre. La volonté de paraître en société, de se conformer aux normes du groupe, l'instinct grégaire, sont autant de causes sérieuses à cette angoisse de "ne pas dévier" du comportement attendu. La conséquence de cet instinct grégaire dans un contexte d'incertitude est un "effet de réserve" : chacun attendra un signal de l'attitude à adopter en public devant un fait quelconque, ou bien, s'il ne peut attendre, se conformera à l'idée qu'il se fait du comportement attendu.

2. Mimétisme autoréférentiel

Pour certains individus, le prix n'est que le reflet de l'opinion majoritaire du marché. L'important est moins la réalité que l'appréciation de cette réalité par la majorité. Dans cette perspective, l'idée de vérité (de valeur fondamentale d'un bien par exemple) disparaît au profit de sa représentation. C'est l'exemple fameux du concours de beauté exposé par Keynes (Keynes, 2001 [1936] :171). Il s'agit de choisir la fille qui sera considérée comme la plus belle par la majorité des votants. «Peu importe dans ces conditions, se dit chaque votant, mon opinion sur qu'est effectivement la plus jolie fille ; il suffit d'imaginer ce que les autres penseront à ce sujet. C'est ce que pensent les autres qui est important, non mon opinion personnelle». De la même manière, une personne amenée à voter lors d'un scrutin proportionnel peut avoir ce raisonnement purement autoréférentiel : elle cherchera à voter pour la liste qui recueillera le plus de voix afin de maximiser le nombre des élus face au parti opposé. Ce type de mimétisme repose sur un raisonnement conscient et rationnel de l'acteur. Dans bien des situations, il vaut mieux avoir tort à plusieurs que raison à soi seul.

3. Mimétisme informationnel

Le mimétisme informationnel : «consiste pour un individu à en copier un autre parce qu'il lui prête une meilleure connaissance de la situation» (Orléan, 2001 :111). On imite les autres parce qu'on suppose qu'ils possèdent plus d'information que nous. Imaginons que nous soyons surpris par

un incendie dans un grand magasin. La fumée se propageant, nous ignorons où se trouve la sortie. C'est alors que nous apercevons la silhouette d'un individu qui court d'un air décidé vers notre gauche. Nous supposons que cet homme possède une information meilleure que la nôtre, c'est-à-dire qu'il sait où est la sortie, et nous le suivons. Il n'y a là rien d'irrationnel, et, cependant, il se peut tout à fait que l'homme que je suis ne sache pas plus que moi où se trouve la sortie. Imaginons alors que d'autres clients pris au piège, me voyant choisir une direction de fuite, décident de me suivre à leur tour. On comprend bien comment le signal d'un seul peut déterminer, par ricochets successifs, l'option prise par le groupe entier. Tels les moutons de Panurge mis en scène par Rabelais, une seule personne se trompant entraîne toutes les autres vers leur perte. Dans ce type de mimétisme, l'action des autres nous apparaît comme une "preuve de vérité".

La figure 1 synthétise les différentes sortes de mimétismes à l'œuvre dans la spéculation que nous venons d'esquisser.

Figure 1. Mimétismes à l'œuvre dans la spéculation

Mimétisme informationnel	Les actions des autres apparaissent comme des "preuves de vérité", comme des signes d'un niveau d'information supérieur
Mimétisme autoréférentiel	Le copiage de l'action des autres est pris comme fin en soi : la "bonne" action est celle qui est entreprise par la majorité
Mimétisme normatif	La conformité est recherchée. Pression des normes sociales, normes de groupe

D'après Orléan A., 2001, pp.111-123.

L'existence d'une contagion des comportements permet de comprendre, dit Orléan, «qu'il puisse être observé une forte déconnexion entre l'évolution des données économiques fondamentales et les variations constatées des prix» (Orléan, 2001 :106). C'est ce phénomène qu'on appelle couramment "bulle spéculative" et qui a déjà été décrit en profondeur par Mackay (Mackay, 1980 [1841]). Appliqué à la prise de décision dans un groupe social, quelles peuvent être les conséquences de ce mécanisme cognitif spéculaire ? Tout simplement la prise de décisions apparemment approuvées par tous, mais qu'une très grande majorité désapprouve intimement.

C. Les conséquences des cascades informationnelles : le découplage opinion individuelle/comportement collectif

1. L'amorçage de la cascade

Le modèle exposé précédemment explique parfaitement comment un groupe tout entier peut basculer du côté de l'opinion d'un seul individu. Cela ne veut pas dire cependant que cet individu soit par construction en

accord avec la voie choisie. Il est tout à fait possible que le choix amorcé par ce dernier ne soit lui-même que le résultat d'un mimétisme tendant à se conformer à l'opinion attendue. Le premier à parler dans la réunion aura tendance à se conformer au discours qu'il estime convenir à la situation, c'est-à-dire à l'attitude attendue ou socialement moins risquée. Les travaux de Goffman sur la théorie des rôles sociaux ont développé l'idée que nous assumons tous en société certains rôles qui déterminent le comportement et les discours socialement légitimes (Goffman, 1973). En l'absence d'indication claire sur la position socialement approuvée ou moins risquée, la notion de point focal développée par Schelling montre que nous aurons tendance à adopter la position dont nous pensons qu'elle a les plus grandes chances d'être celle des autres (Schelling, 1976 [1960]). Dès lors, il est clair que le point de départ des discours collectifs n'a pas forcément la neutralité qu'on lui prête idéalement. Il est tout à fait concevable que le décalage des discours et des opinions individuelles commence dès le début de la discussion.

2. *Les conséquences de la cascade*

L'existence avérée du mécanisme de cascades informationnelles décrit ci-dessus permet l'apparition de monstres théoriques : des situations où l'action collective contredit l'opinion de chacun. Ce décalage ne peut pas étonner, tant l'extraordinaire capacité qu'a la croyance des individus de résister aux assauts de la réalité a été maintes fois prouvée. Festinger, Riecken et Schachter ont pu constater que, dans des sectes dont l'existence reposait sur un événement donné (fin du monde, extra-terrestres, etc.), la non-survenue de l'événement ne faisait que renforcer la croyance du groupe (Festinger/Riecken/Schachter, 1993 [1956]). Les sacrifices consentis étaient tels, l'engagement dans cette croyance était si fort, que le démenti factuel, l'échec de la prophétie, ne faisait qu'enraciner plus profondément les convictions. La contradiction évidente par les faits des croyances collectives ne fait que renforcer ces croyances. Festinger formalisera cette tendance au refus de la contradiction à travers sa théorie de la dissonance cognitive (Festinger, 1957). Morel étudie de la même manière les cas étranges dans lesquels une personne ou un groupe ont suivi obstinément une idée erronée, alors même que les indices de son inexactitude devenaient plus évidents (Morel, 2002). Ainsi se produisirent des collisions maritimes, des accidents aériens en apparence inexplicables. Janis décrit ce curieux phénomène de *groupthink*, pensée de groupe (Janis, 1972, Janis/Mann, 1977), qui prend la forme d'un «évitement défensif collectif» (Janis/Mann, 1977 :129) dans lequel un groupe fait bloc dans l'erreur. L'illusion d'une unanimité partagée verrouille chez l'individu toute possibilité de retour à la raison.

Étudiant la décision de lancement de la navette Challenger en 1986, Vaughan donne un exemple de la pression de conformité (Vaughan, 1998). La seule personne qui se doutait du risque réel de catastrophe n'a pas osé parler lors de la réunion à la veille du lancement. La personne n'a

pas osé prendre la parole et exprimer son point de vue dans un contexte où la légitimité des prises de parole était soumise à des codes hiérarchiques stricts et des circonstances précises. L'exemple va encore plus loin : l'enquête a montré après coup que tous les ingénieurs présents s'attendaient individuellement à ce que le *booster* connaisse un problème technique, sans bien sûr aller jusqu'à imaginer le pire. Tout le monde pensait qu'il y avait un problème, et pourtant la décision de lancement a été prise.

Plus cruellement encore, les génocides juifs ou cambodgiens ont constitué une démonstration, à l'échelle de toute une société, des dangers de l'effet de séparation des opinions et des discours. Dans ces deux derniers cas, il est notoire que la réponse des bourreaux à ceux qui leur demandaient de justifier leurs actes odieux était invariablement : « Nous avons juste obéi aux ordres. Nous faisons ce que tout le monde faisait. Si nous ne l'avions pas fait, nous aurions nous-mêmes été exterminés ». H. Arendt décrit bien le terrible et implacable mécanisme de décalage entre représentations publiquement acceptées et les convictions personnelles (Arendt, 1966 [1963]) ; l'existence de ces milliers de tueurs "indifférents", par ailleurs bons pères et bons maris, est la face obscure du phénomène.

La description d'une organisation vouée à la possibilité constante de prendre des décisions absurdes ou désapprouvées par tous est inquiétante. N'y a-t-il aucune faille dans le mécanisme diabolique des cascades informationnelles ? Quelle issue peut-on trouver à ce phénomène cognitif ?

II. Les limites du phénomène : imperfections de la cascade et "effet apocalypse"

A. Une transmission de l'information contextualisée

Le phénomène décrit précédemment n'opère pleinement que sous certaines conditions assez restrictives. La transmission de l'information n'est parfaite qu'à la condition d'accepter un ensemble d'hypothèses assez exigeantes : le message ne se déforme pas en passant d'un individu à un autre, il est toujours bien compris et entièrement mémorisé, l'effet de réserve est toujours plus fort que le libre-arbitre, le collectif domine l'individu au point de toujours plus museler, etc. Comme nous allons le voir, le fonctionnement effectif des rapports interpersonnels et de la cognition individuelle rendent difficilement concevable le développement d'un phénomène de cascade "pure".

1. Un mimétisme tempéré

Les travaux de Lazega sur les relations collégiales au sein d'un cabinet d'avocats (Lazega, 1998, 2001) montrent comment la circulation de l'information dans un groupe social peut être soumise à de nombreux biais. L'auteur montre qu'il existe, dans ce genre de cabinet, un réseau dense de demandes de conseils entre les acteurs qui s'influencent réciproquement.

La demande de conseil est un acte social qui fait par exemple apparaître les différences de statut (on ne demandera pas conseil à un inférieur [Lazega, 1998 :87]). Ainsi la diffusion d'une information ne se produit pas de manière uniforme dans un groupe. La "densité" du réseau auquel appartient l'individu influera fortement sur son mode de partage de l'information (*Ibid.*). Selon la structure d'un groupe social, l'effet mimétique pourra être considérablement ralenti ou bien facilité. Le mimétisme est ainsi tempéré par les structures particulières des groupes sociaux. L'information circulera aisément à l'intérieur d'une "niche" sociale ; elle se diffusera lentement au contraire entre des personnes qui n'appartiennent pas au même réseau.

De plus, les échanges sociaux mettent en jeu des jugements de pertinence et de valeur qui permettent à l'individu de contextualiser et de politiser ses décisions de communication (Lazega, 1992a, 1998). L'individu ne recevra pas toute affirmation de la même façon : la personne du locuteur, la représentation de sérieux qu'on en a (sa réputation), sa position hiérarchique, la forme et le moment du message vont être pris en compte dans le jugement final d'adhésion. Reprenant l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (Crozier/Friedberg, 1977), Lazega souligne que les échanges sociaux sont un moyen de lutte pour la maîtrise des zones d'opportunités (Lazega/Mounier, 2002 :156). La décision de suivre ou non une information reçue fait intervenir un calcul stratégique individuel. Le comportement est ainsi politisé dans le but de ménager une "niche" et de lutter pour un statut (*Op.cit.* :181-182).

Le comportement purement "panurgique" de l'individu n'est donc pas réellement observé par les sociologues, ce qui rend moins probable la possibilité d'une cascade informationnelle telle que nous l'avons décrite précédemment.

2. Une information déformée

Sperber analyse la diffusion des idées comme un phénomène épidémiologique. Il conçoit parfaitement que, de récepteur en transmetteur, une souche de représentation mentale puisse être largement diffusée (Sperber, 1996 :139). Deux types de mécanismes sont, selon lui, à l'œuvre dans la contagion des idées : des mécanismes individuels de formation et de transformation des représentations mentales d'une part ; des mécanismes inter-individuels qui, par le biais de transformation de l'environnement, aboutissent à la transmission de représentations d'autre part (*Op.cit.* :72). L'auteur explique ainsi comment des pratiques traditionnelles de défense contre certains types d'événements malheureux peuvent se répandre et se stabiliser sans pour autant que ces pratiques aient la moindre efficacité (*Op.cit.* :73-74). La raison principale en est qu'une distorsion apparaît au niveau individuel entre l'importance donnée aux cas de mauvaise observation des pratiques ayant précédé un malheur et le cas où les pratiques observées n'ont pas empêché l'avènement du malheur. Cette observation

tendrait à confirmer la possibilité ouverte par les cascades informationnelles d'un décalage durable entre réalité et représentation.

La possibilité d'une transmission "pure" à grande échelle entre individus semble toutefois fortement contestée, ce qui rendrait considérablement moins efficace la cascade informationnelle. En effet, Sperber et Deirdre critiquent la définition courante de la communication humaine comme étant un processus de simple codage-décodage (Sperber/Deirdre, 1986). La communication est toujours un processus de transformation dans lequel le message final peut être très différent du message initialement envoyé. La représentation moderne instinctive tend à assimiler le transfert d'information et de croyance à des copies informatiques de fichiers, ce qui est fort éloigné de la réalité humaine. L'imitation, en tant que moyen de transmission culturelle, est toujours imparfaite (Sperber, 1996 :115). Si chaque individu qui reçoit un message le transforme, il est clair que l'agrégation des représentations ne produira jamais une unité parfaite. L'imperfection de la copie rend plus difficilement tenable la conception mécaniste du phénomène cognitif collectif qui nous intéresse.

Le mécanisme de cascade informationnelle ne serait pleinement effectif que si les "bruits" individuels et interindividuels n'affectaient pas les communications. Le degré de déformation de la transmission dépend très fortement du contexte dans lequel elle se développe. De nombreuses raisons cognitives et sociales viennent biaiser le transfert et le rendre imparfait. C'est le cas par exemple de facteurs psychologiques tels que la facilité de compréhension de l'idée, sa facilité de mémorisation, l'existence d'un certain contexte de connaissance (*Op.cit.* :116). À cela s'ajoutent des facteurs contextuels tels que l'existence d'institutions vouées à la diffusion de la représentation (*Ibid.*) On le comprend, il y a en pratique assez peu de chance que toutes les conditions permettant le transfert parfait des croyances et jugements soient réunies. Cela rend-il inopérant le mécanisme de cascade cognitive ? Peut-être pas, mais cela en tempère en tout cas la force et les effets, faisant du cas de cascade parfaite une exception, et non un phénomène quotidien.

B. L'effet "apocalypse"

La deuxième limite importante que l'on peut formuler concernant le mécanisme des cascades informationnelles réside dans ce que nous nous proposons de nommer l'effet "apocalypse" ("découvrement" en grec). Un vieux conte va nous permettre d'en décrire le fonctionnement.

1. *Les habits neufs de l'empereur*

Le conte de Hans Christian Andersen *Les habits neufs de l'empereur* est une magnifique illustration du mécanisme cognitif que nous avons décrit, et surtout des façons de le désamorcer.

Le conte est bien connu. Rappelons-en brièvement la teneur. Deux hommes se présentent un jour devant l'empereur, se prétendant les tailleurs les plus habiles de son empire. Ils peuvent, disent-ils, confectionner

pour leur souverain le plus bel habit qu'on ait vu de mémoire d'homme. Cet habit aura la propriété d'être invisible aux yeux des sots ou des personnes ne convenant pas à leur fonction. Pour cela, on devra leur fournir des fils d'or, la soie la plus précieuse, des diamants et le tout à l'avenant. L'empereur, curieux et flatté de cette offre, accepte. Nos compères se mettent au travail, enfermés dans une salle du palais. Pendant des jours, ils font venir des tissus parmi les plus coûteux, de l'or ; rien en somme ne paraît trop cher pour confectionner le vêtement promis.

Quelque temps après, le grand chambellan de la cour rentre dans la pièce pour constater le degré d'avancement du chef-d'œuvre. À sa grande terreur, il voit les deux tailleurs agiter les bras dans le vide, coupant ça et là de leur ciseau un fil qu'on ne peut distinguer. «N'est-ce pas-là le plus bel habit qu'on ait jamais vu ? Admirez la finesse du tissu, la beauté des motifs... », s'exclame un des hommes à l'adresse du chambellan. Ce dernier se dit en lui-même «je ne peux pas leur avouer que je ne vois rien... c'est prouver mon incapacité ou mon idiotie... il ne faut pas qu'on s'en aperçoive». Et le chambellan de s'extasier à son tour sur l'habit, et de féliciter les tailleurs de leur excellent travail. Passent les jours. L'empereur s'est enquis à plusieurs reprises de l'avancement du travail, et le chambellan n'a pas manqué de lui louer les qualités du vêtement que l'on confectionnait pour lui.

Vient le grand jour. Toute la cour est là. Les deux compères entrent et avancent hiératiquement, les bras tendus, comme s'ils portaient un lourd habit, les mains pourtant bel et bien vides. Nul n'ose élever la voix pour s'étonner. L'empereur lui aussi a beau écarquiller les yeux, il ne voit rien. Mais il est impensable qu'il l'avoue devant la foule de ses courtisans : ce serait mettre en péril son autorité. On le déshabille, et les deux tailleurs déposent sur ses épaules l'habit imaginaire. Ils restent un long moment à en arranger les pans. Quand ils s'extasient sur la beauté du souverain ainsi paré, toute la cour reprend en cœur avec eux les louanges : «Sire, quelle parure, vous voilà dans un habit digne de votre grandeur, etc.».

L'empereur, enhardi, décide de paraître devant le peuple pour se faire admirer. Le voilà qui descend le grand escalier du palais, nu comme au jour de sa naissance, devant la foule amassée. Comme les courtisans, la foule hésite un instant, puis applaudit à tout rompre devant le si bel habit du prince. C'est alors qu'un petit enfant, monté sur les épaules de son père, lui demande tout haut : «Père, pourquoi l'empereur est-il tout nu ? ». Cette réflexion a l'effet d'un coup de tonnerre sur l'assistance. Les mots de l'enfant se répandent à travers la foule comme une brise rapide. Bientôt les rires éclatent, puis les moqueries ouvertes. L'empereur, détrompé à son tour, ne peut que rentrer en courant dans son palais, où bien entendu on ne trouva plus trace des deux habiles tailleurs.

Ce conte est une illustration très fine et très exacte d'un phénomène dont nous avons chaque jour des exemples sous les yeux. La réunion dont nous parlions au début de l'article en est un.

2. *Savoir partagé et savoir commun*

Il convient d'abandonner l'idée que, dans un groupe d'individus, le savoir et l'ignorance sont les seules modalités de partage de l'information. Il existe en effet des situations intermédiaires de possession de l'information. Il y a une différence radicale entre, d'une part, le fait pour chacun de ces individus d'avoir une information donnée, et, d'autre part, le fait de savoir que les autres savent que l'on sait. Si chacun possède une information donnée, nous sommes dans ce que nous pouvons appeler une situation de savoir partagé. Si en plus de la connaissance brute de cette information, chacun sait que les autres savent, nous avons atteint, on le comprend, un degré supérieur dans le partage de cette information. Mais ce n'est pourtant pas le degré le plus élevé de partage concevable : dans notre cas il est fort possible que personne ne soit sûr que les autres sachent que je sais ! De même, on pourra "savoir que les autres savent que je sais", sans pour autant que les autres "sachent que je sais qu'ils savent" ! On entrevoit le mouvement spéculaire sans fin qui, à partir d'une situation de savoir partagé, fait accéder un groupe au savoir commun (je sais qu'il sait que je sais qu'il sait, etc., à l'infini). Cette distinction, fondamentale, entre ces deux modes de partage de l'information est bien connue des chercheurs s'intéressant aux aspects cognitifs de l'organisation. Pourtant, c'est bien une confusion entre savoir partagé et savoir commun qui seule peut justifier le dogme de la correspondance nécessaire entre discours partagé et opinions individuelles (autrement dit entre attitude publique et discours privé). Cette correspondance n'est possible que si chacun des protagonistes exprime clairement l'information qu'il possède, ce qui est rien de moins que rare en entreprise... L'assimilation fautive du partage d'une information par le biais d'un discours à la connaissance commune des attitudes intimes de chacun en est la clef de voûte. Faire cette confusion, c'est oublier l'existence d'un "effet de réserve", effet qui, nous l'avons vu, conduit chacun à attendre un signal de la part des autres avant de se prononcer.

Dans notre conte, chacun sait que l'empereur est nu. C'est un "savoir partagé". Pourtant chacun doute que les autres le sachent comme lui. Ce fait pour chacun de "le savoir et de savoir que les autres savent qu'ils savent, etc." ferait de la nudité de l'empereur un "savoir commun". Il suffit que le petit garçon dise tout fort : «le roi est nu» pour que chacun découvre que les autres possèdent la même information que lui. Une seule personne qui formule explicitement l'information suffit à faire basculer la situation : la représentation collective explicitée (la vérité admise publiquement) perd en un instant sa force. L'écart entre les opinions individuelles et la représentation disparaît en un éclair. La remarque de l'enfant, prononcée tout haut, met en œuvre instantanément toutes les récurrences qui font du savoir partagé un savoir commun. Cet événement est tout à fait comparable à l'éclatement d'une bulle spéculative, où la valeur réelle d'un bien, qui avait peu à peu été perdue de vue au profit d'une valeur "représentée", rejoint en quelques instants sa valeur réelle.

Conclusion

Récapitulons. L'existence de tendances mimétiques fortes permet dans un groupe le déclenchement d'un mécanisme cumulatif appelé "cascade informationnelle". Il est possible d'imaginer une situation dans laquelle l'action ou la décision prise collégalement par un groupe est pourtant en contradiction avec les opinions des individus pris un à un. Quelle confiance pouvons-nous alors conserver en un "ordre du discours" dont le détachement d'avec le réel peut être si radical et si pérenne ?

Tout d'abord les limites du mimétisme que nous avons posées rendent beaucoup moins probable un tel phénomène à l'état pur. L'information n'est qu'imparfaitement copiée par chaque individu, ce qui introduit un biais dans la reproduction à grande échelle d'une croyance ou d'un jugement. L'adhésion à une opinion est toujours une décision stratégique circonstanciée de la part de l'acteur. Il n'y a pas de comportement de suivi aveugle mimétique systématique.

D'autre part, le phénomène de détachement du réel peut être facilement et rapidement désamorcé. Dans notre petit conte, il a suffi, pour que le voile se déchire, qu'une seule personne dans la foule ne soit pas inhibée par l'effet de réserve. L'apparence, aussi évidente soit-elle, n'a que peu de force tant que le discours officiel continue d'être un voile. Déchirer un instant ce voile en disant tout haut le vrai, c'est provoquer le "découvrement", l'"apocalypse". La personne du dénonciateur est alors un acteur central. C'est elle seule qui, parce qu'elle a le courage de s'abstraire des effets de conformisme, brise l'engrenage du silence. Ce tireur d'alarme se rapproche du *whistle-blower* si prisé des penseurs anglo-saxons de l'éthique. Comme nous l'a montré le conte, la première qualité du dénonciateur est la candeur, l'âme d'enfant qui s'étonne, mais aussi le courage. Rien ne permet hélas d'affirmer qu'il se trouve toujours un tel homme dans chaque organisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARENDE H.,
1966 *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard (1963).
- ASCH S.E.,
1952 *Social Psychology*, New-York, Prentice-Hall.
1955 "Opinions and Social Pressure", *Scientific American*, 193, 5, pp.31-35.
1956 "Studies on Independence and Conformity : a Minority of One against a Unanimous Majority", *Psychological Monographs*, 70, pp.416-439.
- BICKHCHANDANI S., HIRSHLEIFER D., WELCH I.,
1992 "A Theory of Fads, Fashion, Custom and Cultural Change as Informational Cascades", *Journal of Political Economy*, 100, 5, pp.992-1026.
- COHEN M.D., MARCH G.J.,
1986 *Leadership and Ambiguity*, Boston (Ma), Harvard Business School Press (2^d Ed.).

- COHEN M.D., MARCH G.J., OLSEN P.,
 1972 "A Garbage Can Model of Organizational Choice", *Administrative Science Quarterly*, 17, pp.1-25.
- CROZIER M., FRIEDBERG E.,
 1977 *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- DEUTSCH M., GÉRARD H.B.,
 1971 "Étude des influences normative et informationnelle sur le jugement individuel", in FAUCHEUX C., MOSCOVICI S., Dir., *Psychologie sociale théorique et expérimentale*, Paris/La Haye, Mouton (1956).
- FELDMAN M.S., MARCH J.G.,
 1981 "Information in Organizations as Signal and Symbol", *Administrative Science Quarterly*, 26, pp.171-86.
- FESTINGER L.,
 1957 *A Theory of Cognitive Dissonance*, New-York, Harper.
- FESTINGER L., RIECKEN H., SCHACHTER S.,
 1993 *L'échec d'une prophétie*, Paris, PUF (1956).
- GOFFMAN E.,
 1973 *La mise en scène de la vie quotidienne. I. La présentation de soi. II. Les relations en public*, Paris, Minuit.
 1974 *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- JANIS I.,
 1972 *Victims of Groupthink*, Boston, Houghton Mifflin.
- JANIS I., MANN L.,
 1977 *Decision Making : A Psychological Analysis of Conflict, Choice, and Commitment*, New-York, Free Press, Macmillan Publishing.
- JARROSSON B.,
 2003 *Conseil d'indiscipline ; du bon usage de la désobéissance*, Paris, Descartes et Cie.
- KEYNES J.M.,
 2001 *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, (1936).
- KINDLEBERGER P.,
 1994 *Histoire mondiale de la spéculation financière de 1700 à nos jours*, Paris, Éd. PAU (1978).
- LAZEGA E.,
 1992a "Analyse de réseaux d'une organisation collégiale : les avocats d'affaires", *Revue française de sociologie*, 33, pp.559-589.
 1992b *The Micro-politics of Knowledge*, New York, Aldine de Gruyter.
 1998 *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
 2001 *The Collegial Phenomenon*, Oxford University Press.
- LAZEGA E., MOUNIER E.,
 2002 « Interdependent Entrepreneurs and the Social Discipline of their Cooperation : A Research Programme for Structural Economic Sociology in a Society of Organizations », in FAVEREAU O., LAZEGA E., Eds, *Conventions and Structures in Economic Organization. Markets, Networks and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar, pp.147-199.
- MACKAY Ch.,
 1980 *Extraordinary Popular Delusions and the Madness of Crowds*, New York, Harmony Books (1841).
- MARCH J.G.,
 1987 "Systèmes d'information et prise de décision : des liens ambigus", *Accounting, Organization and Society*, 12, pp.153-168.
 1978 "Rationalité limitée, ambiguïté et ingénierie des choix", *Bell Journal of Economics*, 9, 2, pp.587-608.
 1998 "Le mythe du management", in *Annales de l'École de Paris*, V, pp.387-393.
- MARCH J.G., OLSEN P.,
 1976 *Ambiguity and Choice in Organizations*, Bergen, Norway Universitetsforlaget.

- MARCH J.G., SEVON G.,
1984 "Gossip, Information and Decision Making", in SPROULL L.S., CRECINE J.P., Eds, *Advances in Information Processing in Organizations*, Greenwich (Ct), JAI Press, Vol. 1, pp.95-107.
- MARCH J.G., SIMON H.,
1991 *Les organisations*, Paris, Dunod (1958).
- MILGRAM S.,
1971 "Pression du groupe et action contre un individu", in FAUCHEUX C., MOSCOVICI S., Dir., *Psychologie sociale théorique et expérimentale*, Paris/La Haye, Mouton, pp.301-312 (1956).
1974 *Soumission à l'autorité*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.
- MOREL C.,
2002 *Les décisions absurdes ; sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Paris, Gallimard.
- MOSCOVICI S.,
1979 *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF.
- ORLÉAN A.,
1998 "Informational Influences and the Ambivalence of Imitation", in LESOURNE J., ORLÉAN A., Eds, *Advances in Self-organizational and Evolutionary Economics*, Londres/Paris/Genève, Économetrica, pp.39-56.
1999 *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob.
2001 "Psychologie des marchés, comprendre les foules spéculatives", in GRAVEREAU J., TRAUMAN J., Dir., *Crises Financières*, Paris, Économica, pp.105-128.
- PAGE B.,
1976 "The theory of political ambiguity", *American Political Science Review*, 70, 3, pp.742-752.
- ROMELAER P.,
1994 "L'apport de James March à la théorie des organisations", *Revue française de gestion*, 98, p.48-61.
- ROMELAER P., HUAULT I.,
1996 "La gestion des cadres à l'international et le modèle du garbage can", *Revue française de gestion*, 109, pp.19-37.
- SCHELLING T.C.,
1976 *The Strategy of Conflict*, Harvard University Press (1960).
- SHILLER R.J.,
2000 *Irrational Exuberance*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press.
- SPERBER D.,
1996 *La contagion des idées, Théorie naturaliste de la culture*, Paris, Odile Jacob.
- SPERBER D., DEIRDRE W.,
1986 *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell/Cambridge (Ma), Harvard University Press.
- VAUGHAN D.,
1996 *The Challenger Launch Decision : Risky Technology Culture, and Deviance at NASA*, Chicago, University of Chicago Press.
1998 "Rational Choice, Situated Action and the Social Control of Organizations », *Law and Society Review*, 32, 1, pp.23-61.

Relations de conseil et expertise collective : comment les experts choisissent-ils leurs destinataires dans les listes de discussion ?

par Bernard Conein *

*J'ai pu constater depuis 3 mois que je suis abonné à la ML
que de grandes compétences sont ici rassemblées*

(un utilisateur Debian)

L'objet de cet article est de comprendre comment la connaissance circule dans une liste de discussion d'utilisateurs du logiciel libre (*Debian.user.french*) en caractérisant, au sein des fils, les relations entre les intervenants les plus prolifiques. La circulation des connaissances au sein de la liste des utilisateurs de *Debian* se présente comme un système dynamique, massivement distribué, d'expertise collective. Dans cet article, je m'intéresse à la façon dont les contributeurs réputés interviennent comme donneurs de conseils (ou contributeurs) et comme co-répondants. L'autorité dans un système d'expertise collective est fortement tempérée par une organisation des requêtes où chaque contributeur en théorie s'autorise de lui-même et peut prétendre à être conseiller sans être consulté nominalement. Je montre que les échanges de conseils fondés sur une adresse collective impliquent l'existence de mécanismes correctifs pour permettre la sélection de partenaires de qualité et l'instauration d'une forme de consultation individuelle dans l'échange de conseils. Ces mécanismes correctifs permettent de faire émerger un noyau sélectif fondé sur l'approbation mutuelle qui préserve une autorité d'expertise au sein d'un système dynamique et ouvert.

L'étude des modalités collectives d'élaboration de la connaissance est au centre de l'approche relationnelle de la connaissance. Dire qu'une connaissance est produite à travers une relation, celle qui coordonne un acquéreur et un donneur d'information, confirme un constat fait par les études sur la cognition distribuée (Clark, 1997 ; Hutchins, 1995, 2000 ; Kirsh, 1999 ; Norman, 1991) : la majeure partie de ce que nous savons et de ce que nous apprenons est obtenue non par un individu seul mais par

* Université Charles de Gaulle, Lille 3, UFR IDIST, Domaine du Pont de Bois, F 59653 Villeneuve d'Ascq.

déférence à une autorité cognitive. Les connaissances sont socialement distribuées entre des agents selon des formats relationnels divers. Une des tâches de la sociologie cognitive est de décrire les profils relationnels à travers lesquels s'exprime cette distribution de la connaissance. La dimension sociale de la connaissance se traduit aussi par le fait qu'un individu ne peut acquérir une connaissance complexe sans s'appuyer sur une ressource technologique, qu'elle se présente sous la forme d'un livre, d'une méthode, d'un microscope, d'une cabine de pilotage ou d'un ordinateur.

Le développement de collectifs de production, de diffusion et d'usage de connaissances reposant sur la technologie d'Internet au travers des listes de discussion modifie les mécanismes de présentation de l'expertise et en particulier la façon dont un conseil est produit et circule en instaurant des échanges publics de demandes d'avis fondés sur une adresse collective¹. La production d'un conseil ne se présente plus comme une relation interpersonnelle de consultation.

De quelle façon les listes de discussion avec leur système public de requêtes d'avis transforment-elles les relations de conseil et les modalités d'acquisition, de transmission et d'élaboration des connaissances ?

Cette question se pose surtout avec acuité lorsqu'on observe des listes qui rassemblent des experts pour qui le *newsgroup* est un instrument ordinaire de travail et pas seulement de communication. L'acquisition et l'élaboration d'une connaissance de qualité est un objectif professionnel et la liste est un moyen commode de consultation régulière des pairs. Dans ces contextes, la "rencontre" entre experts sur la liste devient un phénomène routinier car, pour une partie des membres, l'échange de conseils entre pairs passe par l'utilisation de la liste. Aussi ces listes tendent-elles à se fragmenter en deux groupes d'intervenants : un noyau de contributeurs prolifiques et des utilisateurs occasionnels. Les listes deviennent alors un groupement où le professionnalisme et la qualité passent par une sélection souple de partenaires qui se traduit à la fois par la constitution d'un noyau d'experts reconnus et d'utilisateurs chevronnés.

Comment les experts peuvent-ils se coordonner entre eux pour échanger des conseils de qualité et acquérir une autorité cognitive au sein d'un système de requêtes qui privilégie l'adresse collective et l'entraide mutuelle ?

Poser cette question, c'est se demander comment des échanges de conseils basés sur une expertise collective en ligne permettent de maintenir et d'organiser à la fois l'acquisition (et donc l'apprentissage) et l'élaboration de la connaissance (et donc l'innovation). Une expertise collective est en effet une modalité collective d'élaboration et de contrôle de la connaissance où chaque individu qui poste des requêtes défère à une autorité épisté-

¹ Les relations de conseil supposent une consultation individuelle personnalisée et non publique (LAZEGA E., 1995).

mique supra-individuelle pour les connaissances dont il n'a aucune expertise ou une expertise partielle.

L'objet de cet article est de comprendre comment la connaissance est échangée et produite au sein d'une liste de discussion d'utilisateurs du logiciel libre (*Debian.user.french*) en caractérisant les relations au sein des fils de discussion qui regroupent les intervenants prolifiques. Dans cet article, je m'intéresse aux relations entre les contributeurs réputés et à la façon dont ils interviennent dans ces fils² comme donneurs de conseils (ou contributeurs) et comme co-répondants. Je montre que les échanges de conseils fondés sur une adresse collective impliquent l'existence d'un mécanisme correctif pour permettre la sélection de partenaires de qualité et l'instauration d'une forme de consultation individuelle dans l'échange de conseils. Cette bifurcation au moyen d'une co-orientation centrée sur les répondants bénéficie surtout aux experts car elle permet à la liste de ne pas se réduire à une structure d'assistance et de susciter des discussions sur des problèmes non résolus. Enfin, je souligne que ces correctifs sont liés à la dynamique d'extension des fils de discussion et donc à des mécanismes locaux qui permettent de faire émerger des réseaux fermés d'échanges de connaissance entre partenaires privilégiés.

I. Relation de conseil, groupement des experts et choix du destinataire

Les premières formes de liste de discussion, à l'époque d'*Arpanet*, se présentent comme des appels à commentaires (*request for comment*). Elles ont été conçues très vite comme des compléments au groupe de travail (*network work group*)³. Les échanges de requêtes et d'avis sur les listes sont donc moins des alternatives que des compléments pour un groupe de travail en équipe. Cette modalité d'échange ne prendra son essor qu'au moment d'Internet⁴. Mais le problème se pose dès le début de l'existence d'une prolongation du travail informatique qui utilise les ressources d'une technologie dont on développe une des parties (la communication électronique). La structure d'un travail collaboratif selon une modalité *peer-to-peer* apparaît naturelle aux informaticiens qui se servent du même équipement technologique (l'ordinateur) pour programmer et pour communiquer entre collègues. Cette structure est utilisée comme un instrument pour

² Un fil est constitué d'un message initial, généralement une requête ou une question suivie d'une suite de réponses (cf. KOLLOCK P., SMITH M., 1996 : «un fil est une collection de messages associés entre eux à travers des patterns de réponses»).

³ J'ai bénéficié pour cet historique de l'apport de la recherche de Christophe Lejeune (LEJEUNE C., 2004) et aussi de l'analyse du système *Usenet* proposé par SMITH M., FIORE A., 2001 et KOLLOCK P., SMITH M., 1996.

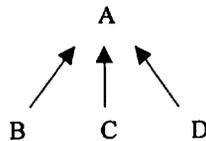
⁴ Le système *Usenet* qui gère la plupart des listes de discussion ressemble à une liste de courrier électronique où les messages s'échangent sans intervention d'un médiateur. *Usenet* rassemble, selon KOLLOCK P., SMITH M., 1996, 4500 *newsgroups*.

obtenir des conseils, fournir des solutions ou pour initier des coopérations en vue de résoudre des problèmes complexes.

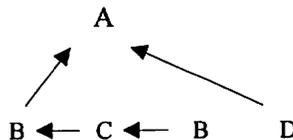
Les premières études sur le développement des *newsgroups* et des organisations *Open-Source* (Lakhani/Von Hippel, 2000 ; Smith 1999) reposent sur une analyse des requêtes et des réponses au sein des listes de discussion. Ces observations soulignent l'importance d'une unité nouvelle de coordination, les fils, qui enregistrent sur des périodes longues les échanges de message en temps quasi réel⁵. L'interprétation de ces structures nouvelles de coordination et d'organisation pose des problèmes qui sont à l'intersection de la sociologie cognitive et de l'analyse de l'action collective.

Kollock et Smith soulignent que les listes de discussion modifieraient la façon dont les agents utilisent les canaux de communication par rapport à la conversation courante (Kollock/Smith, 1996). La possibilité de "poster" un message et de répondre à une requête est ouverte à tous les membres de la liste dans le cas des *newsgroups* sur *Usenet*⁶. Ces auteurs omettent de signaler un autre aspect qui concerne la régulation de la communication dans les listes : la réception d'une requête est collective et publique car sa diffusion est assurée par le serveur. Or ce deuxième phénomène a des implications, d'une part, sur la manière dont les agents se coordonnent et, d'autre part, sur les relations d'acquisition de connaissances car il modifie le système de production de conseils en instaurant une auto-sélection des conseillers. Si on considère le fil comme l'unité possible de formation d'un réseau social sur Internet, on peut donc distinguer deux cas de co-orientation dans les flux de réponses au sein d'un fil (Mondada, 1999)⁷.

Premier cas : un fil où les réponses sont adressées au requêteur et donc orientées vers l'acquéreur :



Un second cas de co-orientation où les réponses sont adressées à la fois au requêteur et aux contributeurs :



⁵ Si les séquences d'échange sont codées par l'horaire d'émission du message, les serveurs peuvent enregistrer des suites de messages avec des décalages.

⁶ *Debian.user.french* utilise le système *Usenet* comme toutes les listes *Debian*.

⁷ Chaque réponse dans le système *Usenet* indique par le signe ">" le segment de message à qui elle répond, ce qui permet de savoir qui est le destinataire.

Si on simplifie les options d'orientation des répondeurs, deux cas de structures relationnelles opposées se présentent au moment de l'ouverture d'un fil de discussion :



Dans la première structure relationnelle, C le troisième répondant, comme B, s'oriente dans sa réponse vers A ; dans la seconde, C répond au premier répondant. Or ce second cas de co-orientation présente plusieurs caractéristiques intéressantes pour comprendre l'émergence des échanges sociaux dans les flux de conseils au sein de la liste *Debian.user.french*.

L'émergence de réseaux sociaux sur Internet n'échappe pas en effet aux contraintes des mécanismes génériques de l'action collective. Si les sous-structures locales⁸ ne permettent pas de sélectionner des partenaires privilégiés, elles ne permettent pas la formation de quasi-groupes ou de coalitions, et, par conséquent, la consultation des conseils sur la liste risque de se réduire à un service en ligne sans engagements des membres. Or les deux structures de co-orientation dans les flux de réponses ne sont pas équivalentes car elles ne produisent pas les mêmes effets sur la dynamique de l'action collective et l'extension de la taille des fils.

En effet les facteurs qui concourent à l'extension des fils de discussion⁹ semblent privilégier une orientation vers le répondant. Lorsqu'un fil s'étend au-delà de six personnes, une partie des intervenants tendent moins à adresser leurs répliques à l'initiateur de la requête parce qu'une discussion se développe et que toute discussion implique une bifurcation dans la co-orientation. La première structure est donc rare dans les fils de taille moyenne¹⁰. Si l'orientation vers le répondant est une bifurcation dans le système des requêtes, c'est qu'elle est à la fois un moyen de susciter une discussion et d'étendre la taille comme la densité des fils. En effet, plus un fil loge une discussion, plus la densité relationnelle est forte, plus les mêmes agents tendent à se coordonner et à clore relativement l'accès.

⁸ Une sous-structure locale doit permettre une action conjointe entre les agents et, au minimum, une dynamique de co-orientation sociale (GOFFMAN E., 1961).

⁹ 67% des fils ont 0-2 réponses, 14% 3-4 réponses et 18% 5-15 réponses.

¹⁰ Les cas de fils étendus où tous les intervenants adressent leur réponse à l'émetteur de la requête sont donc peu nombreux (cf. DELSALLE S., 2002) par rapport à des fils où les intervenants dispersent leur adresse de réponses selon la qualité de la question ou des réponses à la question.

Le second aspect est essentiel puisqu'il concerne la sélection des partenaires et donc la possibilité de faire émerger des coordinations ayant un profil relationnel similaire. Les experts doivent dans la liste pouvoir échanger des connaissances avec d'autres experts. La co-orientation entre les répondants devient ainsi un moyen de rassembler les partenaires de qualité.

II. Avec qui les experts discutent-ils ?

Les listes ne sont pas seulement un lieu d'échange d'avis, elles sont aussi un lieu public d'évaluation par les pairs. La présence d'un noyau d'experts incontestés et la compétence moyenne des intervenants ¹¹ sur les listes *Debian* exercent une forte contrainte sur la production des questions et sur la sélection des répondants. Ainsi les évaluations par les pairs prennent souvent la forme de sanctions négatives diffuses lorsqu'une question posée est triviale ¹² et d'approbation mutuelle lorsqu'un contributeur renommé intervient.

La liste des utilisateurs français de la distribution *Debian* présente un taux relativement élevé de participation aux échanges puisqu'elle groupe, pour environ 900 adhérents, pour la période étudiée (septembre à décembre 2001), un nombre de contributeurs oscillant entre 200 et 300 et par mois.

Total des intervenants sur *Debian.user.french* en septembre-décembre 2001

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre d'intervenants	215	282	268	290

Si ces chiffres indiquent un taux important d'interventions, il est cependant difficile d'évaluer la participation à une liste uniquement par le nombre d'individus postant des messages étant donné l'absence de traces laissées par les pratiques régulières de lecture des messages sans intervention sur la liste. D'autre part, l'absence de prise en compte des modalités de la participation décontextualise l'analyse des flux de conseils.

En général, l'analyse des flux d'échanges sur les listes s'attache à évaluer le nombre d'intervenants prolifiques. Ces observations permettent d'isoler deux populations : ceux qui ont une participation importante et régulière et ceux qui postent occasionnellement des messages. Cette distinction laisse de côté la modalité de la participation et, en particulier, le

¹¹ Selon un développeur *Debian*, la compétence moyenne des utilisateurs de la liste est estimée à un Bac + 4 en informatique.

¹² La sanction la plus courante est le renvoi du "requêteur" à la documentation, mais elle prend aussi des formes plus directes de signalement d'incompétence ou de rappel à l'ordre par les experts de la liste.

type de messages (question ou réponse), son contenu ainsi que la nature des échanges.

Aussi Lakhani et Von Hippel, dans leur observation des flux d'échange sur la liste *Apachëi*, établissent-ils un lien entre les taux de participation et la production des réponses (Lakhani/Von Hippel, 2000). Cette relation entre les messages émis et la fréquence d'intervention sur la liste est manifeste. La différence entre les fréquences d'intervention s'exprime par une différence dans les messages produits. Plus les intervenants sont prolifiques, plus ils se comportent comme des contributeurs, c'est-à-dire qu'ils s'instituent comme des donneurs de conseils. Les auteurs caractérisent ces intervenants prolifiques comme des contributeurs actifs (*frequent providers*) en voulant souligner l'asymétrie des rôles réciproques d'acquéreur (*seekers*) et de contributeur. On retrouve des asymétries de rôle manifestées par la prédominance des réponses parmi les intervenants les plus actifs de la liste *Debian.user.french*.

**Liste des 20 contributeurs les plus actifs sur la liste *Debian.user.french*
(Septembre/Décembre 2001)**

	Questions	Réponses	Total
GM	23	116	139
PK	5	119	124
NS	15	103	118
FD	4	113	117
CM	1	114	115
ED	11	102	113
CG	10	87	97
SL	19	59	78
JM	6	66	72
MG	5	64	69
JMO	8	60	68
NB	16	44	60
LR	1	47	48
LM	10	30	40
AA	7	30	37
DC	0	37	37
RD	0	36	36
Ph	2	32	34
LK	3	27	30
LP	4	26	30
JLH	0	28	28

Smith et Fiore soulignent cependant la limite des observations qui ne prennent pas en compte le contexte des échanges et leur dimension relationnelle au sein des fils et, en particulier, la façon dont les contributeurs actifs interviennent au sein de ces fils :

L'utilisateur peut identifier l'intervenant le plus prolifique dans une liste de discussion en extrayant les messages et en les comptant, mais c'est un travail fastidieux qui néglige la question la plus importante : à quels fils les intervenants les plus prolifiques participent-ils ? (Smith/Fiore, 2001)¹³

La prédominance d'une orientation des réponses vers les répondants que nous avons signalée est en effet en rapport non seulement avec l'extension des fils, mais avec des variations dans la distribution de la cognition entre les agents. Ces variations s'expriment dans des relations différentes entre les agents selon leur degré d'expertise et elle se manifestent par des inégalités, pas seulement dans la fréquence des interventions mais aussi dans la façon de produire un conseil. Elles permettent d'isoler des populations qui ont des comportements différents ; ainsi l'identification des intervenants prolifiques n'est-elle qu'une étape pour poser la véritable question : comment les contributeurs actifs se co-orientent-ils au sein des fils ?

Dans une approche distribuée de la cognition, la notion d'expertise doit être contextualisée, c'est-à-dire qu'elle est relative à la façon dont les experts échangent leurs connaissances, interagissent et sont évalués par leurs pairs. La question se pose cependant de savoir si une analyse uniquement relationnelle des fils permet de caractériser la production de conseils par les experts à partir d'une description des relations de co-répondance qui ne prendrait pas en compte la dimension évaluative des réponses. La notion de contributeur actif n'est pourtant pas un mauvais critère pour identifier qui est expert sur la liste, étant donné que l'approbation par les pairs rend difficile le maintien dans le temps d'un comportement purement inflationniste dans la production des réponses. Il n'en reste pas moins que si les contributeurs actifs sont généralement des utilisateurs compétents, de nombreux experts sont de piètres contributeurs, car ils investissent peu la liste "utilisateurs" au profit de listes plus prestigieuses comme les listes de développeurs ou celle du noyau Linux (*Linux Kernel*)¹⁴. De la même manière poster une question n'est pas toujours faire aveu d'ignorance et allégeance puisque les experts posent souvent des questions sous forme d'exposition de problèmes et sélectionnent en même temps le nombre des répondants qui peuvent échanger avec eux.

¹³ «The user can determine who is the most prolific author in a newsgroup by sorting the posts and counting, but this is cumbersome and leaves unanswered the more important question : in which threads does the most prolific author participate ? »

¹⁴ Ce constat conduit à envisager des formes de constitution de noyaux d'expertise sur les listes qui passent par une distribution des interventions sur plusieurs listes de discussion.

Reste la question de savoir si les intervenants prolifiques sont essentiellement des contributeurs, s'ils sont co-présents dans les mêmes fils et cherchent en même temps à échanger entre eux de façon à constituer des quasi-équipes. Il semble bien que les intervenants les plus prolifiques se regroupent autour des mêmes thèmes et interagissent entre eux dans les mêmes fils. Parmi les groupes des contributeurs actifs sur *Debian.user.french* se détache nettement un petit groupe de sept contributeurs prolifiques qui ont posté une centaine de réponses. S'il existe une relation entre la prédominance d'une structure d'échange orientée vers le répondant et la réputation d'expertise, ces contributeurs seraient enclins à se concentrer dans les mêmes fils, à s'intéresser au même thème de discussion et d'autre part, lorsqu'ils sont dans les mêmes fils, à échanger entre eux ¹⁵.

Co-présence au sein des fils entre contributeurs prolifiques (septembre 2001)

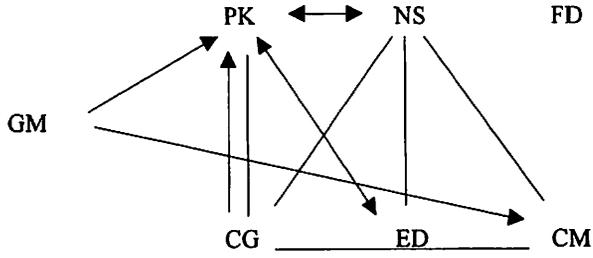
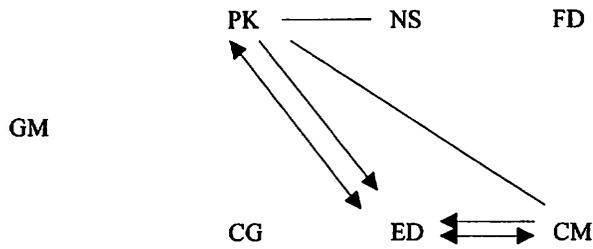
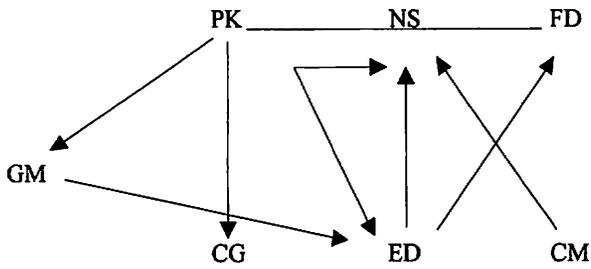
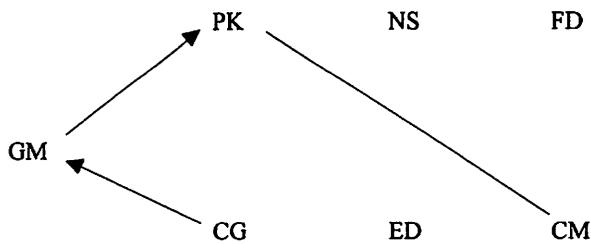
	GM	PK	NS	FD	CM	ED	CG
GM		3			1	1	1
PK			4	1	3	6	3
NS					2	2	1
FD						1	
CM						3	1
ED							
CG							

Les contributeurs prolifiques tendent en effet à intervenir plusieurs fois dans les mêmes fils mais à former des couples privilégiés (GM/PK, PK/NS, PK/ED, PK/CM, CM/ED). PK apparaît à la fois comme un récepteur de réponse et un contributeur qui choisit ses relations. On peut représenter ces relations par des graphes qui signalent non seulement les voisinages mais l'orientation des relations au sein des fils dans une période donnée ¹⁶. Dans ces graphes, on voit que, parmi ces contributeurs, certains restent plus isolés des autres. Si on distingue les relations de co-présence (par des traits) et de co-répondance (par des flèches) ¹⁷, on s'aperçoit que certains contributeurs prolifiques tendent à échanger des conseils entre eux.

¹⁵ Je dois à Alexis Ferrand de m'avoir signalé l'importance des relations de co-répondance dans la formation du noyau d'experts sur la liste.

¹⁶ Cet échantillonnage de la façon dont les agents interagissent n'est fécond que si on le fait pour une période longue. Les graphes présentés ici ne sont qu'illustratifs de la démarche.

¹⁷ L'orientation des réponses ainsi que la réciprocité entre les répondants est signalée par des flèches.

Fils (première semaine de septembre)**Fils (deuxième semaine de septembre)****Fils (troisième semaine de septembre)****Fils (quatrième semaine de septembre)**

Presque tous les membres de ce groupe sont des répondants et, dans les rares cas où ils produisent une requête, le fil ouvre généralement une discussion, et donc des relations de co-répondance où le requêteur intervient une seconde fois.

Dans l'orientation des flux de répliques, comme le soulignent Smith et Fiore (Smith/Fiore, 2001), il est cependant aussi important d'être contributeur (*reply source*), c'est-à-dire répondant, qu'attracteur de réponse (*reply sink*). ED par exemple, dans la deuxième et troisième semaine de septembre, reçoit de nombreuses répliques aux messages qu'il produit alors que PK se trouve autant récepteur de réponse que contributeur.

La conservation des échanges dans les listes s'avère un outil intéressant car elle permet d'observer la dimension dynamique des échanges de connaissance et en particulier les flux de conseils à la fois sur une courte et longue période, la technologie Internet formatant des échanges selon un certain mode tout en conservant les traces de ces échanges au jour le jour. Elle permet une observation des processus séquentiels, et donc des dynamiques des chaînes de réponses, que ne permettent pas les méthodes d'interrogation indirecte sur les choix de relations.

Ces analyses présentent cependant des limites qui tiennent à la nature actuelle des coordinations en ligne. Les informations livrées sur les relations restent parcellaires car les fils ne permettent pas réellement de faire émerger des relations durables et denses à plusieurs, mais plutôt des coalitions dyadiques. La formation de véritables équipes collaboratives au sein de ces sous-structures locales singulières que sont les fils est rare et généralement centrée sur un problème spécifique¹⁸. Par contre, l'interconnaissance entre les contributeurs prolifiques est forte, ainsi que la connaissance des compétences de chacun.

Si les contributeurs fréquents sont fortement interdépendants, ils continueront à tirer des bénéfices de l'usage de la liste dans la mesure où ils peuvent se sélectionner en tant que partenaires privilégiés dans les fils et interagir préférentiellement au sein d'une coalition locale dans un fil. Cette relation entre distribution de la cognition et échange de conseils s'exprime souvent selon deux cas de figure opposés.

Lorsque des contributeurs prolifiques échangent des conseils et des idées, les relations de co-répondance prédominent car l'interdépendance entre les individus est forte et passe par une distribution de la cognition relativement répartie entre des agents qui s'intéressent aux mêmes problèmes. A ne se contente pas de poser une question mais expose un problème qu'il construit de façon explicite en esquissant une voie résolutoire et B, stimulé par la construction claire du problème par A, soit suggère une autre voie résolutoire (un contre-argument), soit spécifie la suggestion ré-

¹⁸ Ces équipes se présentent selon des formats de type *task force* (cf. LAZEGA E., 2001). La liste permet cependant de lancer des appels à la formation d'une équipe pour collaborer sur un projet, laquelle ensuite diffusera le résultat de son travail selon les principes du logiciel libre.

solutoire proposée par A (renforcement de l'argument). Des cas de discussion critique ou de coopération cognitive dans la solution d'un problème peuvent alors émerger (Conein, 2004).

Dans le cas des fils d'assistance, l'interdépendance entre les deux agents reste faible car la cognition est inégalement répartie entre l'acquéreur et le contributeur. A pose une question sur un problème dont il ne peut pas trouver la solution et qu'il ne peut pas construire parce qu'il ne connaît pas les questions secondaires attenantes au problème ¹⁹. B lui donne la solution sans expliciter la construction parce que la solution est standardisée.

Conclusion

La circulation des connaissances au sein de la liste des utilisateurs de *Debian* se présente comme un système dynamique massivement distribué d'expertise collective. L'autorité dans un système d'expertise collective est fortement tempérée puisque, dans le système des requêtes, chaque contributeur, en théorie, s'autorise de lui-même et peut prétendre à être conseiller sans être consulté. La constitution d'un noyau sélectif fondé sur l'approbation mutuelle préserve cependant l'autorité dans un système dynamique et ouvert ²⁰.

Nous avons montré que ce système d'expertise collective est corrigé par la dynamique d'extension des fils de discussion où prédominent des relations entre répondants soumises à un système informel d'évaluation mutuelle.

La dynamique de construction des fils autorise deux formes de co-orientation entre les intervenants : une orientation des répondants vers l'acquéreur et une orientation des répondants vers les répondants précédents, c'est-à-dire vers un contributeur. L'observation des flux d'échanges sur la liste *Debian.user.french* montre que l'incitation à l'extension d'un fil au-delà de deux tours suppose la prédominance de l'orientation vers le contributeur, c'est-à-dire vers le répondant et non le "requêteur". Inversement, les fils d'assistance prennent fréquemment la forme standardisée de couples question/réponse et tendent donc à la fois à être de taille réduite.

L'existence d'une bifurcation dans le système des requêtes passe par une modification de l'adresse et de l'attention dans la co-orientation entre les intervenants. Elle assure une forme souple d'autorité d'expertise basée en même temps sur le volontariat et sur la sélection des partenaires réputés.

¹⁹ Selon Goldman, les questions secondaires sont des questions qui servent de prémisse pour construire les questions primaires. Les novices ne peuvent poser que des questions primaires (GOLDMAN A., 2002).

²⁰ Je dois à Emmanuel Lazega cette importante remarque sur la manière dont l'autorité cognitive et sociale peut être préservée dans un système social dynamique ouvert.

La structure élémentaire du fil dans les listes se présente comme une coordination dynamique basée sur une évaluation des questions par les réponses et des réponses par les contre-réponses, c'est-à-dire par une forme d'acceptation des contenus par les pairs. Ce système d'échange et d'interaction permet de maintenir, à côté d'un service d'assistance à l'utilisateur, une logique de la qualité du conseil et de l'innovation.

Les observations sur les échanges de connaissances sur *Debian.User.French* restent limitées pour plusieurs raisons. Les réseaux sociaux entre informaticiens adeptes de la culture du libre existent en dehors des fils et des listes de discussion, même si ces derniers les révèlent. Leur étude n'est donc qu'un préalable à l'analyse des groupes de développeurs et de la façon dont ils se structurent selon des formes associatives souples. La liste *user* est une liste parmi d'autres listes *Debian* et d'autres listes du logiciel libre non *debianiste*. Plus les contributeurs sont prolifiques plus ils sont abonnés à plusieurs listes et les plus expérimentés participent aux échanges sur *Linux.kernel*. Enfin, lorsque les membres s'engagent dans une tâche collaborative, la partie essentielle des dialogues se fait sur d'autres medias comme le *e-mail* et le téléphone. Ainsi à la fin d'un fil, son initiateur peut déclarer : «Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont contacté par mail et par téléphone pour m'orienter». En résumé, la structure séquentielle d'un fil est révélatrice d'une façon particulière de construire des relations de conseil de façon à assurer en même temps l'assistance au novice et la discussion entre les contributeurs, mais elle n'exprime qu'une partie des types de collaboration esquissés sur la liste. Elle est néanmoins un intéressant révélateur des limites et des opportunités fournies par la coordination en ligne pour un travail d'expertise et d'échange intensif de connaissances.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CLARK A.,
1997 *Being There : Putting Brain, Body and World Together Again*, Cambridge (Ma), MIT Press.
- CONEIN B.,
2004 "Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée", *Marché en ligne et communautés d'agents*, *Revue d'économie politique*, pp.141-160.
- DELSALLE S.,
2002 *Debian User comme collectif par projet. Interdépendance cognitive et régulation des échanges*, Université de Lille III, Mémoire de DEA.
- GOFFMAN E.
1961 *Encounters, Two Studies in the Sociology of Interaction*, New York, Mac Millan.
- GOLDMAN A.,
2002 "Experts : Which One Should We Trust ? ", *Pathways to Knowledge*, Oxford, Oxford University Press, pp.139-163.

- HUTCHINS E.,
1995 *Cognition in the Wild*, Cambridge (Ma), MIT Press.
2000 "Distributed Cognition", Working paper, University of California at San Diego.
- KIRSH D.,
1999 "Distributed Cognition, Coordination and Environment Design", in *Proceedings of the European Cognitive Science Society*.
- KOLLOCK P., SMITH M.,
1996 "Managing the Virtual Commons : Cooperation and Conflict in Computer Communities", in HERRING S., Ed., *Computer Mediated Communication*, Amsterdam, John Benjamins.
- LAKHANI K., VON HIPPEL E.,
2000 "How Open Source Software Works", MIT Sloan School, Working paper.
- LAZEGA E.,
1995 "Concurrence, coopération et flux de conseil dans un cabinet américain d'avocats d'affaires : les échanges d'idées entre collègues", *Revue suisse de sociologie*, 21, 1, pp.61-84.
1999 "Le phénomène collégial : une théorie structurale de l'action collective entre pairs", *Revue française de sociologie*, 40, pp.639-670.
2001 *The Collegial Phenomenon*, Oxford, Oxford University Press.
2002 "Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale", in ALTER N., Dir., *Les logiques de l'innovation*, Paris, La Découverte, pp.183-210.
- LEJEUNE C.,
2004 *Apports ethnométhodologiques à la construction de catégories d'analyse en sociologie qualitative : le cas d'un annuaire de sites Internet*, Thèse de Sociologie, Université de Liège.
- MONDADA L.,
1999 "Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion : une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet", *Recherche*, Vol.2, 1, pp.3-25.
- NORMAN D.,
1991 "Cognitive Artifacts", in CARROLL J.M., Ed., *Designing Interaction : Psychology at the Human-computer Interface*, New York, Cambridge University Press (tr.fr., Paris, Editions de l'EHESS, coll. Raisons Pratiques, 1993).
- SMITH M.,
1999 "Invisible Crowds in Cyberspace : Mapping the Social Structure of the Use-net", *Communities in Cyberspace*, London, Routledge Press.
- SMITH M., FIORE A.,
2001 "Visualization Components for Persistent Conversations", in ACM SIG CHI.
- SPERBER, D.,
1999 "Pour une utopie raisonnée", in DROIT R.-P., SPERBER D., *Des idées qui nous viennent*, Paris, Odile Jacob, p.169-215.
- TOMASELLO M.,
1999 *The Cultural Origins of Human Cognition*, Cambridge, Harvard University Press.
- VON HIPPEL E.,
2001 "Open Source Software : Innovation by and for Users - no Manufacturer Required", MIT Sloan School, Working paper 133.

Les logiciels libres, des organisations collégiales ? *

par Thomas Basset **

La notion d'organisation collégiale a été utilisée par plusieurs auteurs pour analyser les interactions ayant lieu autour de la conception, de la distribution et de l'utilisation des logiciels libres. Cet article se propose d'étudier l'apport de cette notion à l'étude de ces logiciels. L'auteur met en évidence que, si les logiciels libres constituent des organisations collégiales, ils présentent plusieurs caractéristiques singulières. Il n'existe pas de porte d'entrée unique dans ces collectifs et les méthodes de régulation des entrées diffèrent suivant la nature des contenus cognitifs qui sont échangés entre individus. Pour maintenir un collectif stable, une diversification à la fois quantitative et qualitative des relations est nécessaire, qui met les collectifs sous le danger de la constitution de niches. Nous proposons l'hypothèse que la combinaison de l'ouverture des collectifs et de la tendance à la constitution de niches en leur sein favorise l'émergence d'entrepreneurs de morale, qui cherchent à externaliser le contrôle par les pairs.

Les logiciels libres constituent depuis quelques années un champ de recherche extrêmement actif, essentiellement pour la sociologie et l'économie. La particularité de ces logiciels est que le code-source (instructions de programmation) est disponible publiquement et que la licence d'utilisation garantit à l'utilisateur quatre libertés : celle d'exécuter le programme pour quelque usage que ce soit, celle d'étudier son fonctionnement (ce qui nécessite d'ouvrir la boîte noire, opération rendue possible grâce à la disponibilité du code-source), celle de distribuer des copies (payantes ou non) du logiciel et enfin celle de modifier les programmes et de diffuser les modifications. À cet aspect singulier des logiciels libres s'ajoute l'organisation sociale qui a permis leur développement. Même s'ils furent conceptualisés, y compris juridiquement, dès la fin des années 1980¹, leur

* Je tiens à remercier Bernard Conein, Emmanuel Lazega, Olivier Pilmis et Gwenaëlle Rot pour leurs commentaires sur des versions préliminaires de ce texte. Comme il est d'usage, je reste seul responsable des erreurs que pourrait contenir ce texte.

** Centre de Sociologie des Organisations, 19 rue Amélie, F 75007 Paris.

¹ L'événement fondateur est de ce point de vue sans conteste la création en 1988 de la licence GNU GPL par Richard Stallman et Eben Moglen.

développement n'a pris une véritable ampleur qu'à partir des années 1990 et semble lié au développement d'Internet dans les pays occidentaux. La plupart des logiciels libres sont développés au sein d'équipes qui se coordonnent par l'intermédiaire d'Internet, bon nombre de développeurs ne s'étant jamais rencontrés ou seulement lors de salons dédiés aux logiciels libres.

Ces caractéristiques, associées au succès des logiciels libres dans le domaine des serveurs, ont attiré l'attention des chercheurs sur cet objet. De nombreuses premières recherches furent influencées par Raymond, à la fois développeur, "évangéliste" et théoricien des logiciels libres (Raymond, 1998). Ce dernier explique la participation aux logiciels libres à la fois par la passion des programmeurs, heureux de pouvoir travailler à des projets communs de plus grande ambition que des projets jusqu'alors menés de manière isolée et individuelle, et par un système d'échange généralisé sur le modèle du don/contre-don théorisé par Mauss (Mauss, 1923). La vitalité et la qualité du développement des logiciels libres sont quant à eux assurés par une concurrence de statut reposant sur l'ego des développeurs à faire le moins d'erreurs possibles dans un travail public et par le fait que, compte tenu de la publicité de ce travail, il se trouve toujours quelqu'un pour qui la correction d'une erreur donnée est triviale (*Given many eyeballs, all bugs are shallow*). Cette théorisation du mode de production des logiciels libres, reposant sur la libre participation et la publicité du travail, plaide (selon les adeptes du libre) pour la supériorité intrinsèque de ce type de développement sur celui des logiciels dont le code-source est gardé secret. Si on retrouve, toutefois, dans bon nombre des premières recherches sur les logiciels libres une sorte de fascination pour leur mode de développement², le champ de la recherche demeure en grande partie éclaté théoriquement, tout particulièrement chez les sociologues.

Je voudrais montrer ici que les collectifs formés autour des logiciels libres se rapprochent fortement d'une organisation collégiale telle qu'elle est définie par différents auteurs. L'utilisation de cette notion permet de comprendre comment ces collectifs gèrent leur degré d'ouverture, l'importance du caractère multiplexe des relations liant les acteurs dans leur collaboration et la prolifération d'entrepreneurs de morale, grâce à la possibilité d'externaliser le contrôle par les pairs.

² Citons tout particulièrement les recherches mobilisant la notion de coût de transaction (par exemple BENKLER Y., 2002) qui semblent accorder de manière structurelle et théorique des coûts de transaction plus faibles au sein des équipes de développement de logiciels libres que dans d'autres modes de développement du logiciel, sans qu'il n'existe toutefois de travaux comparatifs. Cela tient sans doute à la difficulté d'ouvrir des terrains d'enquête au sein d'entreprises qui ont fait du secret la base de leur modèle économique, mais relève à notre sens également de la fascination pour un phénomène jugé alors atypique et nouveau.

I. Les logiciels libres en tant qu'organisations collégiales

Malgré l'éclatement théorique des recherches en sociologie sur le sujet, trois auteurs français font référence dans leurs travaux à la notion d'organisation collégiale introduite en France par Lazega (Lazega, 2001, 2003). Se plaçant à différents niveaux parmi les personnes travaillant avec ou sur des logiciels libres, Auray, Conein et moi-même livrons trois regards différents sur ces groupes qui se coordonnent essentiellement *via* Internet. Le travail de Conein se situe le plus en aval dans une chaîne logique descendant des développeurs de logiciels libres vers leurs utilisateurs (Conein, 2003). Conein étudie en effet la mailing-list de discussion *Debian.user.french*, destinée aux utilisateurs de la distribution *GNU/Linux Debian*, en se posant la question de savoir comment les personnes y participant peuvent former un collectif. Le travail d'Auray se situe plus en amont puisqu'il étudie, dans deux travaux, le fonctionnement de la distribution *GNU/Linux Debian*³. Ces travaux portent plus particulièrement sur la définition des normes (le "sens du juste") qui régissent les processus de décision collective de ses membres (Auray, 2003a) et sur les processus de rappels à la norme ou d'entrée et de sortie au sein des différents groupes participants à *Debian* — utilisateurs en quête d'assistance, signalant des bugs, ou packageurs (Auray, 2003b). Enfin, j'ai pour ma part analysé le fonctionnement d'un groupe de développeurs d'un logiciel libre en m'interrogeant sur les principes qui guident l'émergence d'une structure hiérarchique au sein d'un groupe de pairs (Basset, 2003, 2004). Si chacun des auteurs accorde une importance très variable à cette référence (marginale chez Conein, plus importante chez Auray et véritablement au centre de ma recherche), il me semble intéressant de lire ces travaux comme s'ils avaient pris au sérieux le programme de recherche proposé par Lazega et de voir quels sont les apports de la notion d'organisation collégiale à l'étude des collectifs formés autour de logiciels libres.

³ Les logiciels libres (noyau du système d'exploitation, interface graphique, environnement de bureau, navigateur Internet, suite bureautique, etc.) sont développés par des équipes séparées. La tâche des personnes participant à une distribution GNU/Linux est d'assembler ces différents composants en un système homogène et facilement utilisable. Idéalement, l'installation des programmes ou le réglage de leurs paramètres s'effectuent dans une même interface unifiée. Les membres d'une distribution *Debian* sont appelés des packageurs puisqu'ils mettent les logiciels sous forme de paquets qui viennent ensuite s'insérer dans la distribution. Ils ne sont pas toujours investis dans le développement d'un projet particulier, mais, de par la multitude des problèmes qu'ils peuvent rencontrer, ils sont souvent considérés comme des programmeurs de haut vol. *Debian* présente une double particularité au sein des distributions GNU/Linux. L'organisation a toujours manifesté un très fort attachement aux principes du logiciel libre, s'interdisant d'intégrer nombre de projets en contradiction avec ses principes et contribuant parfois à définir ces derniers. Elle accorde également une importance toute particulière au contrôle de la qualité du travail fourni, *via* un système de remontée des bugs rencontrés par les utilisateurs, n'hésitant pas à retarder considérablement la sortie d'une version jugée stable tant que des critères drastiques ne sont pas remplis.

Utilisée à de nombreuses reprises par Lazega (Lazega, 2001, 1999 ; Lazega/Lebeaux, 1995) dans son étude des cabinets d'avocats d'affaires, la notion d'organisation collégiale est définie par Waters dans les termes suivants :

Collegial structures are those in which there is dominant orientation to a consensus achieved between the members of a body of experts who are theoretically equal in their levels of expertise but who are specialized by area of expertise. (Waters, 1989 :956)

Waters la caractérise par six grands points dont la réalisation plus ou moins forte constitue autant de moyens de se rapprocher ou de s'éloigner de l'idéal-type (Waters, 1989 :956-959). Le fonctionnement de ces organisations repose avant tout sur un savoir théorique, réparti de manière spécialisée entre les différents membres de l'organisation (1). Ses membres conçoivent leur carrière comme relevant d'un dévouement à des normes supérieures à l'individu (*commitments to suprapersonnal norms*). Elle se résume souvent à parcourir un chemin constitué de deux étapes : l'apprentissage, où ils acquièrent leurs compétences, et la connaissance des normes professionnelles, avant de devenir des professionnels à part entière grâce à un processus électif (2). Comme chaque membre de ces organisations est un spécialiste, il est difficile d'évaluer la performance de chacun et l'organisation est bâtie autour d'un principe d'égalitarisme formel (3) et une très forte autonomie est accordée à chacun de ses membres (4). Le fonctionnement de l'organisation étant basé sur un égalitarisme formel, le travail de chacun est accessible à tous dans un dispositif d'évaluation par les pairs et de contrôle informel (5). Enfin, les décisions sont prises au sein de forums collectifs, souvent incarnés dans des comités (6).

Les ensembles regroupant des utilisateurs, packageurs ou développeurs de logiciels libres, semblent constituer des cas idéal-typiques d'organisation collégiale. Ils sont engagés dans des processus de cognition distribuée basée en très grande partie sur l'utilisation d'Internet. Le travail de ces personnes est ouvert à la critique soit de leurs pairs (c'est le cas de *Debian* qui a mis en place un système de démocratie complexe, en recourant, par exemple, à des ratios de majorité différents suivant l'objet du vote), soit du public potentiel. Qui plus est, l'entrée dans l'équipe de développement s'apparente souvent à un processus électif — parfois de cooptation dans le cas de *Debian* — après que le candidat ait fait ses preuves en suggérant des améliorations au logiciel.

L'utilisation commune de cette notion d'organisation collégiale pose deux séries de questions. Tout d'abord se pose la question de la comparaison interne : l'utilisation de cette notion — qui est mobilisée pour étudier des groupes situés à des moments différents du processus d'élaboration de la production/utilisation de logiciels libres — permet-elle de dégager un regard cohérent sur ces collectifs réunis autour des logiciels libres entendus au sens large ? Y a-t-il des points contradictoires qui laissent augurer de terrains de recherche à approfondir ? Se pose également la question de

la comparaison externe : ces études d'organisations collégiales apportent-elles de nouveaux éléments par rapport à d'autres types d'organisations collégiales qui ont déjà été étudiés ? On pourra peut-être ainsi esquisser des pistes de réponse sur la spécificité supposée du mode de développement des logiciels libres.

En ayant à l'esprit ces deux grandes séries de questions, on peut préciser les questions qui sont traditionnellement au cœur de l'étude des organisations collégiales. Un des traits caractéristiques des organisations collégiales étant l'aspect relativement balisé de la carrière et la dimension très sélective de l'entrée dans l'organisation, la question de la sélection à l'entrée se pose avec une acuité particulière. Le caractère collégial, l'égalité formelle et la forte autonomie des membres soulèvent ensuite la question de l'établissement de normes communes. Cet établissement et cette perpétuation de normes communes du bien agir sont d'autant plus cruciaux que, malgré l'égalité formelle, des différences de statut entre différentes personnes peuvent apparaître, basées sur des légitimités différentes et donc des plans qui ne se recouvrent pas totalement. On abordera ces points au travers de l'étude de la concurrence de statut. Enfin, en cas de défaillance d'un des membres, que ce soit au niveau des performances escomptées ou quant au respect des normes édictées collectivement, se pose la question du contrôle par les pairs. Dans une équipe où priment l'égalitarisme formel et la recherche de consensus, ce contrôle latéral est délicat à réaliser puisque les membres de l'équipe font face à un problème de "passager clandestin du second ordre" : il peut être mal vu de contrôler un de ses pairs, qui pourtant a manifesté un comportement déviant. Cette série de questions correspond au projet de recherche développé par Lazega ⁴.

II. Sélection à l'entrée et définition de la communauté

Le premier constat concernant ces collectifs formés autour des logiciels libres est que leurs frontières sont floues et difficiles à établir. Ces collectifs regroupent des personnes qui participent, aussi bien de manière quantitative que qualitative, très différemment. Dans le cas de VideoLAN, se côtoient de simples utilisateurs en quête d'assistance, des utilisateurs avancés signalant des bugs, des traducteurs, des développeurs travaillant sur des portions de programme plus ou moins marginales et critiques ⁵. On retrouve la même répartition de participants très hétérogènes au sein de la distribution *Debian* étudiée par Auray (Auray, 2003b). Cette porosité des frontières, mise en avant par Lakhani et von Hippel (Lakhani/von Hippel, 2002), renvoie aussi à l'existence d'un spectre allant de l'utilisateur novice en quête d'assistance au développeur avancé. Comme le souligne Conein, si, même sur une *mailing-list* dédiée à des utilisateurs de *Debian*,

⁴ On en trouvera une bonne synthèse dans LAZEGA E., 2003.

⁵ Au moment de l'étude, un développeur avait écrit à lui seul plus de la moitié des lignes constituant VLC, le logiciel phare du projet VideoLAN (BASSET T., 2003, p.38 ; BASSET T., 2004, pp.131-133).

les nouveaux venus y trouvent des conseils, c'est aussi un lieu où les utilisateurs experts pourront rechercher ensemble des solutions à des problèmes non triviaux, parfois proches de la modification du logiciel. Ainsi «Les communautés du logiciel libre se présentent plus comme des communautés d'expertise collective que comme des communautés d'assistance aux utilisateurs» (Conein, 2003 :149). Les collectifs formés autour des logiciels libres se présentent, on le voit, comme des collectifs aux frontières floues et aux portes d'entrée multiples.

La question de la délimitation de ces frontières et de la gestion de l'ouverture est un enjeu majeur pour les collectifs formés autour des logiciels libres. Leur degré d'ouverture est à la fois un atout puisqu'il permet de recevoir des contributions extérieures (sous forme de retour d'expérience, de corrections de bugs, de traduction, de documentation, etc.) et une menace permanente pesant sur leur bon fonctionnement. Ces collectifs doivent en permanence «arbitrer entre l'effet club, qui bénéficie de la grande taille, et l'effet de congestion, qui incite à la clôture» (Auray, 2003b :162). Auray identifie quatre dangers qui font qu'une trop forte ouverture pourrait s'avérer être un désavantage. Tout d'abord, un trop grand nombre de participants peut entraîner une hausse des coûts de coordination si importante qu'il en devient difficile de travailler ensemble : si les collectifs formés autour des logiciels libres peuvent fonctionner de manière relativement décentralisée, les personnes qui le composent sont en situation de forte interdépendance les uns avec les autres. Ensuite, on peut supposer que, si le nombre de contributeurs s'élève, la qualité moyenne des contributions aura tendance à diminuer. En troisième lieu, si le degré d'ouverture est trop grand, un acte de malveillance est toujours à craindre⁶. Enfin, une trop grande taille risque de faire perdre au collectif sa solidarité et de le voir ainsi se déliter (Auray, 2003b :173-174). Malgré ces quatre risques, l'enjeu est que «les agents [doivent pouvoir] maintenir leur engagement sur la liste sans diminuer la qualité de leur production ni celle des autres» (Conein, 2003 :145).

Les modes de réponse à cette question du réglage du degré d'ouverture (tant externe qu'interne entre différents types de participants) sont extrêmement variés. Les *mailing-list* et les forums sont ainsi généralement ouverts à tout participant. En revanche, plus il est possible de toucher au composant essentiel des logiciels libres (le code-source), plus le processus de sélection se fait difficile et les rappels à la norme impérieux. Dans le cas de VideoLAN, un développeur ne gagne le droit de modifier le code sans relecture *ex ante* par ses pairs qu'après une période plus ou moins longue de relecture de son travail ou après avoir proposé une contribution faisant immédiatement preuve de ses capacités techniques. Dans le cas de

⁶ Ces actes de malveillance n'ont rien d'une hypothèse farfelue. On peut penser au spam envoyé sur les *mailing-lists* (d'après <http://www.redelipse.net/stuff/Debian/spam-counts.story>, seulement 3,5% des mails envoyés passent les filtres mis en place). Plus grave, les serveurs de *Debian* ont déjà été infectés, en partie par l'utilisation du compte d'un des développeurs.

Debian où, du fait de sa taille, les effets de congestion sont beaucoup plus importants, le processus électif est un processus de cooptation : chaque candidat doit rencontrer, si possible physiquement, un développeur *Debian* qui vérifie non seulement ses connaissances techniques, mais aussi sa connaissance des principes qui régissent la participation à *Debian* ainsi que son fonctionnement. Auray propose une hypothèse intéressante pour comprendre la manière dont est géré le degré d'ouverture de ces communautés : «La gestion de l'ouverture s'effectue selon des modalités très différentes selon les contenus épistémiques. [...] La régulation se fait en amont pour ce qui concerne la conception, et en aval pour ce qui concerne l'utilisation» (Auray, 2003b :180).

On peut considérer qu'on retrouve, dans les collectifs formés autour de logiciels libres, le parcours en deux temps décrit par Waters comme étant caractéristique de l'arrivée de nouveaux entrants dans le collectif. L'hypothèse d'Auray permet de poser un premier résultat original en montrant comment ces collectifs, constitués de différentes strates de participants, avec des portes d'entrée multiples, régulent leurs degrés d'ouverture respectifs en fonction des contenus cognitifs échangés entre participants⁷.

III. Concurrence de statut et multiplicité des réseaux de relations

Que l'on soit d'accord avec l'hypothèse d'Auray — à contenu cognitif différent, processus de sélection différent — ou non, la multiplicité des portes d'entrée (traduction, détection de bugs, programmation, aide aux utilisateurs, communication externe, ergonomie, etc.) dans des collectifs constitués autour des logiciels libres demeure un fait marquant. Pour prolonger cette idée, on peut émettre l'hypothèse qu'à chacune de ces portes d'entrée correspond un statut particulier auquel serait associée une légitimité particulière. Au sein de ces organisations, la concurrence de statut ne serait donc pas univoque mais ressemblerait davantage à un jeu subtil entre différentes formes de légitimité permettant d'asseoir sa place au sein d'une équipe.

L'étude du réseau de conseil au sein de l'équipe de VideoLAN permet de rendre compte de cette multiplicité des sources de légitimité (Basset, 2003, 2004)⁸. L'observation ethnographique des réunions des étudiants de Centrale participant au développement de VideoLAN montre une répartition très inégale du poids de chacun dans les décisions, bien qu'il soit prêté une grande attention à donner à chacun voix au chapitre. Une

⁷ Le choix d'Auray de distinguer les modes de régulation du degré d'ouverture suivant les développeurs et les utilisateurs tient au fait que la distinction est relativement aisée à faire au sein de *Debian*. Cependant, si cette séparation permet d'arriver à un résultat probant, il serait intéressant de voir si les mêmes résultats sont observés dans des collectifs où la frontière est plus floue entre participants centraux et marginaux.

⁸ Cette étude est fortement inspirée de celle qu'a menée Lazega à un niveau incomparablement plus approfondi au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires (LAZEGA E., 2001).

personne est écoutée d'autant plus attentivement qu'elle a pris une grande part au développement du projet ou qu'elle détient une compétence rare sur une partie du projet, et son avis est d'autant plus suivi qu'elle est écoutée. Ces différences sont d'autant plus frappantes que la répartition des compétences techniques est très disparate. Sur les quatre années de développement archivées du logiciel VLC, parmi les 46 personnes autorisées à faire des modifications sans relecture, un auteur a écrit plus de 48% des lignes de code constituant le programme et 84,1% de ces mêmes lignes de code sont le fait de six personnes seulement⁹. Cette concentration de la légitimité technique est renforcée par la forte spécialisation au sein de l'équipe de développement. Séparé en différents modules qui communiquent ensemble grâce à un noyau — pièce maîtresse et critique —, le logiciel autorise l'émergence de spécialistes qui fondent leur compétence technique non plus sur une capacité générique de programmeurs plus ou moins talentueux et expérimentés, mais sur la connaissance d'une norme particulière (télévision par satellite, décodage audio, lecture de DVD, etc.). Les différents types de légitimité peuvent se cumuler, les programmeurs les plus expérimentés ayant été amenés à aborder plus de domaines que les novices, mais l'effet n'est pas mécanique.

Pourtant, malgré l'identification aisée et quantifiable d'un système de classement des compétences à double entrée (talent ou expérience/spécialisation), la légitimité technique ne semble pas à même d'expliquer de manière satisfaisante les prises de décision. Au cours des réunions, quelques personnes aux compétences techniques de programmation, de leur propre aveu, quasi nulles sont aussi écoutées que les experts techniques reconnus. L'étude du réseau de conseil montre que, si les conseils sont dirigés davantage vers les personnes ayant le plus contribué au logiciel ou spécialistes d'un domaine, d'autres personnes sont également fortement consultées. La mise en regard du réseau de conseil avec le réseau d'amitié au sein de l'équipe de développement permet d'émettre l'hypothèse que l'amitié explique cette différence entre répartition des compétences techniques et demandes de conseil. Les entretiens permettent de comprendre par quels facteurs peut intervenir l'amitié. D'une part, les personnes peuvent préférer travailler avec des personnes qu'elles apprécient. D'autre part, la structure du réseau d'amitié fait que certaines personnes se retrouvent en situation d'être plus accessibles que les experts techniques, jugés impressionnants par les nouveaux entrants. Elles font ainsi le lien entre ces derniers et les grandes figures de l'équipe en distribuant des informations relativement simples mais importantes pour les débutants. En communiquant avec un grand nombre de personnes, elles obtiennent également davantage d'informations sur les tâches que réalisent les uns et les

⁹ D'autres auteurs retrouvent ce type de répartition du travail pour d'autres logiciels, sous réserve que la taille des logiciels ou des portions de logiciel soit du même ordre de grandeur. Voir MOCKUS A., FIEDLING R.T., HERBSLEB J., 2002 pour l'étude de Mozilla et d'Apache ou KOCH S., SCHNEIDER G., 2002 pour l'étude de GNOME.

autres. Il n'est ainsi pas rare de voir en réunion ces personnes signaler au reste de l'équipe que telle ou telle personne travaille sur une fonction particulière et qu'il faut donc l'attendre avant de sortir une nouvelle version du logiciel ou qu'il n'est pas besoin de multiplier les efforts en se lançant sur un développement de même nature. J'ai appelé expertise panoptique l'expertise détenue par ces personnes qui sont au courant d'une large partie des développements réalisés et qui leur permet de coordonner les efforts et de les rendre accessibles à l'extérieur de l'équipe (par un travail d'écriture de documentation des fonctionnalités du logiciel)¹⁰.

Ce long détour par VideoLAN pourrait laisser penser que cette importance de l'amitié est spécifique à un projet développé en partie au sein d'une grande école française. Je voudrais argumenter ici en faveur de la thèse selon laquelle la multiplicité des réseaux de relation a une importance considérable dans les développements de type *open source* (et plus précisément que le réseau amical tient une place à part dans ces réseaux), tout particulièrement en ce qu'elle renvoie à différentes formes de légitimité.

Concernant la place des relations amicales ou le caractère multiple des liens, Auray défend l'existence de relations spécifiques aux communautés de connaissance. Selon lui, «paradoxalement, ce qui soude les "communautés" d'échange de connaissance, ce sont les propriétés précises qui les soustraient à l'acception classique envisagée par Tönnies : la proximité affective, l'obéissance et la tradition apparaissent plutôt comme des menaces qui, en augmentant le coût de la participation, les détruisent» (Auray, 2003b :162). Il me semble avoir montré que, dans le cas de VideoLAN, il ne pouvait être établi de relation causale entre la facilité d'entrée dans l'équipe et le fait d'être extérieur au réseau amical (Basset, 2004 :133-135). Plus loin dans son texte, Auray revient sur cette première assertion et voit dans le rapprochement avec des personnes avec lesquelles on partage une proximité culturelle et un niveau technique équivalent un moyen de s'assurer une collaboration plus efficace. «C'est souvent par une détection fine, au moment de la lecture, des utilisateurs qui ont un niveau technique et des caractéristiques sociales qui le rendent proches de lui (proximité géographique, proximité professionnelle) que l'utilisateur constitue son cluster d'appartenance» (Auray, 2003b :165).

Conein ne parle pas de relation diversifiée ou de réseau de relation multiple dans les collectifs autour du logiciel libre. Aussi est-il plus difficile de saisir sa position sur ce sujet. Allant à l'encontre des modèles postulant que les communautés sur Internet ont une sorte de capacité miraculeuse à fédérer des individus hétérogènes, sans qu'il soit nécessaire de postuler une homogénéité sociale entre eux ou des capacités cognitives pour se co-

¹⁰ C'est un effet de présentation que de croire que la capacité d'écrire de la documentation découle de la position dans le réseau d'amitié sans que l'inverse ne soit vrai. Il faut bien entendu parler de corrélation plutôt que de causalité, le fait d'écrire de la documentation nécessitant de contacter beaucoup de personnes et rendant donc plus probable l'établissement de liens amicaux. J'ai argumenté par ailleurs (BASSET T., 2003) en faveur d'une plus forte importance du premier lien logique.

ordonner, Conein essaie de comprendre comment on peut passer «d'une coopération locale au sein d'une équipe de partenaires [des personnes se répondant au sein d'un fil de discussion sur une question de départ] à une coordination étendue au sein d'une communauté» (Conein, 2003 :145). L'extension des coordinations passe pour Conein par une diversification des relations. Cette diversification vient à la fois de l'extension des coordinations dans les listes, de la mobilisation d'un nombre croissant d'intervenants (diversification spatiale) et de l'établissement de relations multiplexes avec chacune des personnes, ne serait-ce que parce que conseils et discussions sont en permanence imbriqués (diversification qualitative).

Conein poursuit cette argumentation en montrant que la collaboration au sein de ces collectifs ne peut se dérouler que s'il existe entre ces membres une certaine proximité sociale et cognitive, engagés qu'ils sont dans un processus non pas uniquement de conseil, mais également d'exploration de solutions nouvelles. Cette proximité sociale, qui se manifeste dans le cas de la liste *Debian.user.french* par une «congruence dans l'âge, le sexe, la profession (informaticien ou élève informaticien)» (Conein, 2003 :146), peut laisser supposer qu'il existe au sein de cette liste un terreau favorable au développement de relations multiplexes, n'engageant pas uniquement le conseil, mais également l'appartenance à un même métier ou une même institution, voire au développement d'un lien amical. On peut dès lors parler des collectifs autour des logiciels libres comme d'organisations collégiales, non pas uniquement parce qu'ils en adoptent la structure formelle décrite dans la définition posée par Waters, mais également parce qu'ils se rapprochent de résultats mis en avant par Lazega (Lazega, 2001), au tout premier rang desquels se place l'importance de la multiplicité du réseau de relations entre ses différents membres. Il me semble que, dans le cas des collectifs formés autour du logiciel libre, cette importance est d'autant plus cruciale qu'elle permet d'expliquer la stabilité d'une communauté, entendue non pas comme une entité fermée mais bien comme une entité ouverte à la stabilité perpétuellement menacée et dont les frontières sont en perpétuelle renégociation. La force de la suggestion de Conein est de montrer que les collectifs autour des logiciels libres ne prennent pas la forme d'organisations collégiales uniquement pour des raisons de contrainte physique (nécessité de faire communiquer de manière décentralisée des personnes isolées physiquement), mais en raison même du processus qui les relie : «Si les organisations du logiciel libre au sein desquelles collaborent utilisateurs et développeurs ont tendance à adopter une forme collégiale ou à développer des collectifs communautaires basés sur la solidarité et l'entraide, c'est qu'elles reposent sur une association entre production et consommation, conception et utilisation qui implique un rapprochement social des agents» (Conein, 2003 : 146).

IV. Divisions et rappels à l'ordre

On peut cependant supposer que l'établissement de relations multiplexes entre différents participants à des collectifs élaborés autour du logiciel libre est un danger pour ces collectifs. S'ils sont nécessaires à la stabilité des collectifs, ces liens multiplexes peuvent également restreindre leur ouverture en établissant de véritables niches, qu'il s'agisse du collectif entier ou seulement d'une de ses parties. Je fais ici l'hypothèse que cette tendance est d'autant plus grande que la coopération est intense. S'il y a constitution d'une niche, celle-ci regrouperait tout d'abord les principaux participants à un de ces collectifs.

Si cette tendance à la constitution de niches peut exister dans des organisations dont les frontières sont déterminées par un statut juridique, le coût de sortie d'un membre reste relativement élevé et ces niches ont un impact uniquement sur le fonctionnement de l'organisation. Une des particularités des logiciels libres est qu'il est possible de prendre le travail déjà réalisé, de le modifier puis de le redistribuer. Cette procédure de scission qui fait que plusieurs versions issues d'une même base peuvent coexister est appelée *fork* (fourcher). Si cette procédure est techniquement triviale à réaliser, il est en revanche plus difficile d'en assurer la viabilité à long terme : il faut pour cela pouvoir convaincre un nombre suffisant de développeurs de travailler sur cette nouvelle version et espérer qu'elle convaincra les utilisateurs.

Les raisons d'un *fork* sont toujours complexes. Il semble cependant qu'elles tournent autour de deux grands sujets : l'orientation technique prise par un projet et la manière dont la participation des contributeurs est gérée. Les auteurs de Beep Media Player, *fork* de XMMS (un lecteur audio), en réponse aux questions qui leur sont fréquemment posées, expliquent leur décision par le fait que :

- The XMMS team showed no interest in porting to GTK+2
- XMMS was/is developed in 'cathedral' style¹¹.

Si la première raison invoquée est d'ordre technique, le mode d'organisation de l'équipe de développement est également sévèrement critiqué. Reprenant la distinction proposée par Raymond, les auteurs de Beep Media Player semblent considérer comme illégitime qu'un logiciel libre soit développé selon le mode "cathédrale" (des plans fixés à l'avance avec une répartition précise des tâches), et non selon le mode "bazar", présenté par Raymond comme le mode de développement caractéristique du logiciel libre, responsable de toutes ses vertus (Raymond, 1998).

Si XMMS est un projet de taille raisonnable (813.590 lignes de code modifiées, 84,1% l'ayant été par une seule personne, près de 90% par

¹¹ Cf. http://www.sosdg.org/~larne/wiki/index.php/FAQ#Why_didn.27t_you_work_together_with_the_XMMS_team.3F

deux personnes et 95% par quatre personnes ¹²), on retrouve la même combinaison de raisons invoquées dans le cadre de *fork* de projets de plus grande ampleur. Ainsi XFree86 est un composant critique de toute distribution Linux puisque c'est le serveur graphique, le logiciel permettant d'afficher une interface graphique, moins austère que la ligne de commande. Depuis mars 2003 ce projet est au centre de nombreuses manœuvres. Un développeur reproche tout particulièrement à la *core team* (équipe chargée du planning de développement et du support) de XFree86 de ne plus être assez réactive sur les évolutions technologiques (délais trop longs pour intégrer des améliorations) et d'être trop fermée et distante du collectif des développeurs.

While the XFree86 Board of Directors is nominally in charge of XFree86, they have absented themselves from governing the project and left that to the XFree86 Core Team. The community is left wondering who is actually in charge of XFree86. As a result, community trust in XFree86 leadership has suffered. Decisions appear to be arbitrary and are not seen to reflect the will of the community. The leadership has no accountability to the community : thus community members have no ability to change project direction and the Board has little incentive to do so. In addition, the lack of clear formal policies has made it difficult to resolve disputes when the usual consensus breaks down.

(Keith Packard, <http://xfree86.org/pipermail/forum/2003-March/000168.html>)

C'est essentiellement autour de l'ouverture du projet et de la possibilité de rejoindre l'équipe de décision que tournent les principales critiques. Il faut noter que cette critique survient après l'exclusion de ce développeur de la *core team* parce qu'il était soupçonné de préparer de manière cachée un *fork* ¹³. Cependant, ce qui semble scandaleux n'est pas tant le *fork* en lui-même que le fait qu'il ait été préparé de manière cachée.

Pour les deux parties, l'argument principal renvoie à la question des normes morales qui doivent régir le comportement des gens faisant partie du projet. La possibilité de réaliser un *fork* à coût relativement réduit autorise ainsi un *insider* mécontent de l'évolution d'un projet à se comporter en véritable entrepreneur de morale, au sens où l'entend Becker (Becker, 1985). Appuyé par des raisons morales, un *fork* s'avère plus séduisant que s'il n'est justifié que par des raisons techniques. Ceci nous amène un dernier éclairage sur les caractéristiques des collectifs formés autour des logiciels libres comme organisations collégiales. Le contrôle par les pairs peut être dans une large mesure externalisé. Si le contrôle latéral existe bien entre pairs ¹⁴, il est toujours possible d'appeler des personnes extérieures

¹² D'après l'analyse menée avec le logiciel StatCVS sur la version de développement de XMMS du 2 juillet 2004.

¹³ Cf. <http://www.xfree86.org/pipermail/forum/2003-March/000001.html>

¹⁴ Pour une description des processus de contrôle latéral au sein de la distribution *Debian*, voir le texte du leader actuel du projet *Debian*, Martin Michlmayr (<http://www.cyrius.com/publications/michlmayr-mia.pdf>) et les travaux d'Auray (AURAY N., 2003a, 2003b).

au collectif à approuver sa propre action. L'existence de sites comme *LinuxFR* ou *Slashdot* est symptomatique de l'importance de l'externalisation de ce contrôle par les pairs en tant qu'elle est institutionnalisée, cristallisée dans des lieux (même virtuels). Le contenu de ces sites est déterminé à double titre par leurs lecteurs qui envoient aux modérateurs du site des nouvelles sur l'actualité des logiciels libres (dans le cas de *LinuxFR*) ou du secteur informatique plus généralement (*Slashdot*). Ces nouvelles sont ensuite débattues de manière publique par les lecteurs désireux de s'exprimer. Des mécanismes complexes, basés eux-mêmes sur l'évaluation par les pairs, sont mis en œuvre pour que la prise de parole soit la plus aisée possible tout en essayant de maintenir des barrières à l'entrée suffisamment importantes pour que les informations dignes d'attention ne soient pas noyées dans un bruit de fond. Il me semble que l'hypothèse selon laquelle l'ouverture des collectifs formés autour des logiciels libres, combinée au développement de relations multiplexes entre acteurs, peut conduire à chercher à externaliser le contrôle par les pairs en se muant en entrepreneur de morale ou en y faisant appel mériterait d'être explorée plus avant.

V. Conclusion

La notion d'organisation collégiale semble utile pour caractériser les collectifs formés autour de logiciels libres aussi divers que ceux étudiés par Conein, Auray et moi-même. Les six caractéristiques énoncées par Waters s'y retrouvent à des degrés divers. Et bien que ces collectifs soient constitués *via* Internet, on y voit bien le rôle de l'amitié, tel qu'il a été mis en évidence par Lazega, dans la circulation des conseils (si importants dans une entreprise de cognition distribuée). Ces collectifs présentent néanmoins une particularité forte par rapport à la définition posée par Waters. S'il existe bien quelque chose comme une "carrière" de participant au logiciel libre, ses phases sont plus nombreuses et moins aisément délimitables que le simple passage du statut d'apprenti à celui de membre à part entière de l'organisation. Les frontières de ces collectifs sont floues et multiples et ils se présentent comme un amoncellement de strates plus ou moins sédimentées, de participants plus ou moins investis, aux portes d'entrée multiples. La nature de cette ouverture débouche sur une concurrence de statuts tirant leur légitimité de ressources différentes et expliquant les fréquents débats sur les normes qui doivent régir le collectif.

Cette caractéristique permet de retirer de l'étude de ces collectifs deux implications et une hypothèse. La première implication forte est fournie par Auray qui, en travaillant à plusieurs niveaux de la distribution *Debian*, met en avant que les processus de sélection des nouveaux entrants et de rappels à la norme éventuels dépendent du type de contenu cognitif qui est échangé. Conein apporte une deuxième implication intéressante en montrant qu'en situation de forte interdépendance — notamment due à la manière dont la connaissance est acquise et construite — les processus d'ap-

prentissage et d'innovation se croisent et qu'on ne peut comprendre le maintien de l'engagement individuel que par la diversification des relations.

Prenant en compte le caractère conjointement ouvert de ces collectifs et la tendance à la constitution de niches, on peut formuler l'hypothèse que lorsque le contrôle latéral par les pairs échoue, il est possible de l'externaliser. Cette externalisation est rendue possible par deux caractéristiques complémentaires des logiciels libres : le caractère flou des frontières des collectifs fait que, potentiellement, chacun peut être considéré comme un pair et la très forte interdépendance qui existe entre les différents projets et acteurs à l'intérieur d'un même projet alloue à chacun des zones d'incertitude qui peuvent devenir très vite insupportables pour autrui. La tentation de devenir un "entrepreneur de morale" peut alors s'avérer grande pour contrôler une déviance insupportable et rappeler les normes qui doivent permettre à un collectif de bien fonctionner sans gêner le travail d'autres projets.

La notion d'organisation collégiale permet ainsi de jeter un regard intéressant sur les logiciels libres et surtout, sans donner dans la vénération de la nouveauté, favorise les travaux comparatifs avec d'autres types d'organisation. Sous cet angle, les collectifs formés autour des logiciels libres restent encore très largement une terre à explorer. Le principal objet qui reste inédité est certainement la question de la stabilité interne de ces collectifs, et plus spécifiquement la question de savoir si, comme dans le cas des avocats d'affaires étudiés par Lazega, peut émerger une réponse structurale interne face à l'instabilité structurale de collectifs où des phénomènes de constitution de niches peuvent apparaître aisément. L'analyste de réseau butte toutefois ici sur un problème méthodologique. Utiliser une analyse ego centrée empêche, dans une très large mesure, de voir les effets structuraux. Reste l'analyse de réseau sur un échantillon déterminé à l'avance. Le problème de délimitation de l'univers est classique pour le sociologue, mais est posé avec plus d'acuité dans des collectifs où le fort *turn over* et l'ouverture sont des éléments caractéristiques. Acuité d'autant plus importante que ces relations à la marge sont souvent des relations uniplexes (de demandes de conseil) dont on peut supposer qu'elles transitent par des canaux publics et génèrent ainsi des données qu'il est aisé de recueillir. On peut supposer que l'analyse de réseau pourrait, de ce fait, s'alimenter de données sur la fluctuation au cours du temps des marges du réseau, les logiciels libres offrant ainsi un terrain d'expérimentation passionnant tant du point de vue méthodologique que théorique ¹⁵.

¹⁵ Pour une application de l'analyse de réseau au cas des logiciels libres, on pourra par exemple se référer à MADEY G., FREEH V., TYNAN R., 2004. Les auteurs montrent la forte fragmentation des équipes de développement de logiciels libres, le plus grand graphe de personnes connectées les unes aux autres réunissant 35% des individus de leur échantillon, le second graphe par ordre de taille étant de 75 personnes. Mais il faut noter que le graphe réunissant le plus grand nombre de personnes contient tout de même 28.394 développeurs (*Op.cit.*, p.211). On voit ici à la fois l'importance de relations très déve-

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AURAY N.,
 2003a "Le sens du juste dans un noyau d'experts. *Debian* et le puritanisme civique", texte présenté au colloque *Conventions et Institutions* le 12 décembre 2003, Paris, Grande Arche de la Défense.
 2003b "La régulation de la connaissance : arbitrage sur la taille et gestion aux frontières dans la communauté *Debian*", *Revue d'Économie Politique*, 113, pp.161-182.
- BASSET T.,
 2003 Mémoire de DEA soutenu à l'Institut d'Études Politiques de Paris. (<http://thomasbasset.net/dea/videolan.pdf>)
 2004 "Coordination and Social Structures in an Open Source Project : VideoLAN", in KOCH S., Ed, *Free/Open Source Software Development*, Hershey, Idea Group Inc., pp.124-150.
- BENKLER Y.,
 2002 "Coase's Penguin, or, Linux and The Nature of the Firm", *Yale Law Journal*, 112, 3, pp.369-446.
<http://www.yale.edu/yalelj/112/BenklerWEB.pdf>
- BECKER H.S.,
 1985 *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- CONEIN B.,
 2003 "Communautés épistémiques et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée", *Revue d'Économie Politique*, 113, pp.141-160.
http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176.
- KOCH S., SCHNEIDER G.,
 2002 "Effort, Cooperation and Coordination in an Open Source Software Project : GNOME", *Information Systems Journal*, 12, 1, pp.27-42.
- LAKHANI K., VON HIPPEL E.,
 2002 *How Open-Source Works : Free User to User Assistance*, MIT Sloan School of Management, Working paper #4117.
<http://opensource.mit.edu/papers/lakhanivonhippelusersupport.pdf>
- LAZEGA E.,
 1999 "Le phénomène collégial : une théorie structurale de l'action collective entre pairs", *Revue française de sociologie*, 40, 4, pp.639-670.
 2001 *The Collegial Phenomenon*, Oxford, Oxford University Press.
 2003 "Rationalité, discipline sociale et structure", *Revue française de sociologie*, 44, 2, pp.305-329.
- LAZEGA E., LEBEAUX M.-O.,
 1995 "Capital social et contrainte latérale", *Revue française de sociologie*, 36, 4, pp.759-777.
- MADEY G., FREEH V. & TYNAN R.,
 2004 "Modeling the Free/Open Source Software Community : a Quantitative Investigation", in KOCH S., Ed, *Free/Open Source Software Development*, Hershey, Idea Group Inc., pp.203-220.
- MAUSS M.,
 1923 "Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques", *L'année sociologique*, 2, 1, pp.30-186.

loppées et étendues (au sens spatial) entre contributeurs aux logiciels libres et la fragmentation de ces réseaux sociaux qui laisse supposer des marges en perpétuel mouvement.

MOCKUS A., FIELDING R.T., HERBSLEB J.,

2002 "Two Case Studies of Open Source Software Development : Apache and Mozilla", *ACM Transactions on Software Engineering and Methodology (TOSEM)*, 11, 3, pp.309-346.

RAYMOND E.S.,

1998 *The Cathedral and the Bazaar : Musings on Linux and Open Source by an Accidental Revolutionary*, Sebastopol (Ca), O'Reilly and Associates.

WATERS M.,

1989 "Collegiality, Bureaucratization and Professionalization : A Weberian Analysis", *American Journal of Sociology*, 94, 5, pp.945-972.

Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive

L'exemple d'un projet "qualité" en coopérative viticole

par Yuna Chiffolleau *

Les organisations produisant des biens de qualité sont amenées à multiplier les innovations pour répondre aux nouvelles exigences des consommateurs et acteurs des filières. Ce texte présente les résultats d'une étude de cas où l'on cherche à préciser la nature et le rôle des relations sociales intervenant dans les dynamiques d'innovation et d'apprentissage des praticiens au sein de ce type d'organisation. L'identification de deux réseaux contrastés et complémentaires donne des pistes pour renouveler les approches dans le secteur agricole, tout en ouvrant la discussion sur la situation étudiée.

Innover ou disparaître : les organisations productives doivent aujourd'hui mettre en œuvre une large gamme de changements pour faire face aux nouvelles concurrences et aux évolutions dans les modes de consommation. Le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en France est l'un des premiers confronté à la nécessaire prise en compte de nouvelles exigences en matière de qualité des produits, dans le contexte d'une profonde remise en cause du modèle de production de masse qui a prévalu dans les années 1960-80 (Joly/Paradeise, 2003). À la demande de qualité physique s'ajoutent des préoccupations d'ordre écologique ou éthique qui supposent des innovations à la fois techniques et organisationnelles de la part des acteurs de la production et à l'échelle des organisations. Ces processus ne peuvent s'assimiler à un mécanisme d'adoption passive par des opérateurs exécutant de nouvelles prescriptions. Ils relèvent d'une problématique d'apprentissage individuel et collectif de nouvelles façons de faire et de s'organiser, en situation d'incertitude, quant aux moyens d'atteindre les objectifs de qualité fixés (Allaire, 2002). Les théories sociales de l'innovation et de l'apprentissage insistent parallèlement sur le rôle des

* Institut National de la Recherche Agronomique, Département Sciences pour l'Action et le Développement, UMR Innovation, 2 place Viala, F 34060 Montpellier Cedex 2 (chiffolle@ensam.inra.fr).

“réseaux” dans la mise en œuvre des changements et la maîtrise de l’action au sein d’organisations productives. Différents types de réseaux sont toutefois évoqués. L’objectif de cet article est alors de spécifier, par une étude de cas, la nature et le rôle des diverses relations sociales intervenant dans les processus cognitifs des acteurs d’une organisation du secteur agricole innovant pour la “qualité”. Entre concepteurs et exécutants, l’analyse considère le cas de producteurs gardant une marge de manœuvre en matière de décision et d’adaptation de leurs pratiques dans le cadre d’un projet collectif supposant de nouvelles façons de faire.

Après une brève revue des “réseaux” mis en avant dans les principaux modèles de l’innovation et de l’apprentissage pour l’action, nous décrivons la coopérative viticole et son projet de qualité agro-environnementale que nous avons étudiés à travers le suivi des pratiques et des relations de ses adhérents. Nous présenterons ensuite les deux types de réseaux que nous avons identifiés comme intervenant dans les dynamiques et nous discuterons ces résultats.

I. Les “réseaux” au cœur de l’innovation

Dans la lignée des théories du «mimétisme» développées à la fin du XIX^e siècle (Tardé, 1901), l’innovation au sein de collectifs professionnels reste encore largement comprise comme le produit de la diffusion d’une “nouveauité”. Différents mécanismes de contagion sociale sont évoqués, en particulier l’imitation ou l’influence entre individus à proximité ou dialoguant entre eux. Les interactions directes et indirectes sont ainsi considérées comme les principaux vecteurs d’information et/ou d’influence entre émetteurs et récepteurs (Rogers, 1962). Cette vision a fondé une conception concentrique du développement agricole, partant du principe d’une diffusion linéaire d’innovations produites par la “science” et relayées par des leaders, caractérisés en général par un statut socio-économique élevé et une proximité avec les services d’encadrement technique (Darré, 1996).

En rupture avec ces modèles linéaires, des travaux focalisés sur les “réseaux” ont permis une vision plus complexe de l’innovation au sein de communautés professionnelles. S’intéressant à la diffusion d’un nouveau médicament dans plusieurs villes des États-Unis, Burt, par exemple, montre que la date d’adoption du produit par un médecin est avant tout corrélée à son profil relationnel, défini par les relations qu’il entretient avec ses collègues et patients. Les liens directs jouent moins que ce profil, de même que les caractéristiques associées aux leaders dans le modèle linéaire (Burt, 1987). L’interprétation est que des individus «structurellement équivalents», c’est-à-dire ayant le même type de relations avec les autres au sein d’un système social, ont les mêmes ressources et contraintes, mais s’inscrivent aussi dans un jeu d’observations et de compétition, ce qui les amène à se comporter de la même façon, même s’ils ne sont pas directement liés entre eux. Le Centre de Sociologie de l’Innova-

tion présente aussi l'innovation comme une mécanique complexe basée sur un "réseau" : elle est le produit de stratégies déployées par des inventeurs pour intéresser, enrôler, attacher des acteurs et des objets autour d'une idée ou d'une technique nouvelle contribuant à la construction d'un réseau socio-technique (Callon, 1986).

Toutefois, ces modèles s'intéressent à des innovations simples, de type adoption d'un nouveau produit, et ils ne vont pas jusqu'à analyser la mise en œuvre de nouvelles techniques par les usagers. Or celle-ci ne peut relever seulement d'une mécanique d'influence entre individus, même si une diffusion épidémiologique peut être vérifiée *ex post*. Au delà d'être simplement informés, mimétiques ou enrôlés, les acteurs doivent posséder, voire acquérir, un niveau suffisant de connaissances pour adopter et maîtriser de nouvelles façons de faire. Ceci est d'autant plus marqué dans le cas d'innovations "radicales" en rupture avec les pratiques routinières (Dosi *et al.*, 1988). Or les travaux en ethnométhodologie invitent à considérer que les formes de connaissance pertinentes pour l'action sont le produit d'une activité de groupe, à travers le dialogue en particulier, et qu'elles varient selon les usages et les finalités que ces groupes leur attribuent collectivement (Garfinkel, 1967). Les relations de dialogue entre "pairs" développant les mêmes activités dans les mêmes conditions forment ainsi la base de la production des connaissances pour l'innovation. Dans cette perspective, Darré a montré le rôle des réseaux de dialogue professionnel entre agriculteurs dans les processus de changement technique en milieu rural (Darré, 1996) : ils ne sont plus seulement des vecteurs d'influence qui véhiculent les messages scientifiques, mais des espaces sociaux de production de connaissances pour l'action et d'innovations endogènes. Cette production est socialement distribuée dans des "grappes", unités sociales constituantes du groupe professionnel local que forment les agriculteurs d'une commune. Selon les liens entre grappes, pratiques et connaissances sont à même d'être échangées, négociées, contribuant alors à la généralisation de nouvelles façons de faire et de penser à l'échelle du groupe.

Concevoir l'innovation comme une activité fondée sur la production de connaissances au sein de relations spécifiques, voire de "communautés", amène à chercher un enrichissement auprès des théories sociales de l'apprentissage pour l'action qui insistent, parmi les différents mécanismes possibles, sur le rôle clé des interactions entre individus. Celles-ci sont particulièrement mises en avant dans le cas des organisations (Argyris/Schön, 1996). Toutefois, quelles relations interviennent et de quelle façon ? Dans le cas des groupements de producteurs locaux, Darré insiste sur les relations de dialogue professionnel entre pairs, formées en pratique par l'échange régulier de conversations, de matériel et le travail en commun. Son approche s'associe cependant à une conception relativement structuraliste et homogène des communes rurales, privilégiant les grappes plutôt que les individus, supposant celles-ci stables et principalement fon-

dées sur des relations de parenté ou de voisinage, entre producteurs de trajectoires et de statut socio-économique similaires.

Des travaux en sociologie de la connaissance, combinant une approche cognitive et relationnelle de l'action dans des organisations, offrent alors une nouvelle perspective. Wenger, notamment, dans son analyse d'une organisation d'assurance maladie, montre que les agents arrivent à gérer des situations nouvelles ou ambiguës grâce à l'exercice volontaire de relations avec certains collègues (Wenger, 1998). Ces relations fondent des "communautés de pratique" dans lesquelles se construisent une compréhension commune des situations, des normes partagées et des solutions pratiques. Lazega renforce cette idée en insistant, dans le cas d'une organisation collégiale d'avocats d'affaires, sur le rôle clé des échanges de conseils entre pairs qui permettent à ces derniers à la fois de maîtriser leur activité dans un contexte évolutif et de coordonner leurs actions (Lazega, 2001, 2002). Toutefois, comme avait pu le noter Blau en observant les agents d'une administration, les relations de conseil sont contraintes par la hiérarchie officielle de l'organisation, mais elles contribuent aussi à différencier des statuts informels (Blau, 1964). Lazega explique en effet que l'on ne demande pas conseil à quelqu'un «en dessous de soi» : consulter quelqu'un, c'est lui reconnaître une forme de statut. Les connaissances de certains agents font ainsi autorité de par le statut élevé dont ils sont dotés. Néanmoins, selon le type d'organisation et sachant que le statut peut se construire sur plusieurs types de ressources (forme de capital, position dans la hiérarchie, expérience...), la nature de ces agents peut varier, surtout en situation d'innovation où ceux qui font autorité ne sont pas forcément ceux qui ont officiellement le pouvoir (Krackhardt, 1990).

Ces travaux amènent donc à distinguer un autre type de réseau que le seul réseau de dialogue régulier identifié dans les communes rurales : le réseau de conseil, activé par des acteurs stratégiques et structurant les statuts et les connaissances faisant autorité au sein des organisations. Ces deux types de réseaux sont certes à même de se superposer, notamment parce que les agents cherchent à inclure d'autres contenus dans leurs échanges de conseils, l'amitié en particulier, de façon à atténuer la concurrence de statut avec leurs pairs (Lazega, 2001). Mais parce que ces deux types de réseaux diffèrent *a priori* dans leur origine, leur nature et leur finalité, nous avons cherché à préciser, par une étude de cas, leur contribution respective au développement d'une innovation technique complexe supposant de nouvelles connaissances de la part d'un groupe localisé de producteurs agricoles.

II. Une organisation innovante à l'épreuve d'une double approche des réseaux

Firmes et groupements localisés de producteurs agricoles forment aujourd'hui les principaux acteurs de l'innovation dans la prise en compte des nouveaux critères de qualité (Allaire, 2002). Nous avons choisi une

coopérative viticole en Languedoc (sud de la France), *a priori* représentative de nombreuses situations, pour développer une approche à la fois relationnelle et cognitive des changements associés au développement d'une production de vin combinant qualité physique du produit et respect de l'environnement. En 2000, cette organisation d'une centaine d'adhérents s'est lancée dans ce projet afin de se distinguer dans le contexte de la "révolution qualité" initiée en Languedoc depuis une vingtaine d'années (Touzard, 2000). Pour ses adhérents, producteurs de raisin, il s'agit surtout, pour traiter leurs vignes contre les maladies, de remplacer l'usage systématique de produits chimiques par l'utilisation "raisonnée" de produits plus écologiques, sur la base d'une évaluation du taux d'infestation des vignes par les parasites. Ceci suppose des compétences d'observation, de diagnostic, mais aussi de gestion d'un calendrier de travail renouvelé. Le cahier des charges associé au projet implique également une meilleure adaptation des cépages au terroir et une optimisation de la conduite des vignes, en matière de taille et de palissage en particulier. La souscription est basée sur le volontariat et un technicien a été recruté pour former les participants. Cette formation est gratuite, mais aucune rémunération supérieure n'a été, au départ, garantie aux volontaires, étant donné l'incertitude des marchés. Début 2002, les responsables de la coopérative ont limité le nombre des participants aux douze déjà engagés, le technicien ne pouvant en former davantage. Les "réseaux" devaient permettre, selon eux, de diffuser les nouvelles pratiques et connaissances enseignées lors des formations, délivrées en salle et dans les parcelles.

Ce cas paraissait donc intéressant pour suivre le développement d'innovations en cours et appréhender le rôle des relations sociales dans la dynamique de changement et de production de connaissances. Notre démarche a été la suivante :

- suivi rapproché, en 2002 et 2003, du groupe de volontaires : participation aux réunions et aux visites,
- analyse exhaustive des pratiques, points de vue liés au projet et réseaux de 25 adhérents¹.

Deux types de réseaux ont été inventoriés, conformément à nos hypothèses :

- 1) relations de dialogue professionnel, en mars 2002 et mars 2003, détaillées en quatre contenus : dialogue technique, dialogue général (météo, marchés...), échange de matériel, travail en commun ;
- 2) relations de demande de conseils développées entre mars 2002 et mars 2003 dans différents domaines d'action liés, selon les producteurs, à la mise en œuvre du projet : traitements des vignes, pratiques

¹ Ce groupe de 25, qui inclut les 12 volontaires, forme l'ensemble des adhérents contribuant à l'activité de la coopérative : les autres sont des retraités ou des propriétaires fonciers qui ont confié le travail de leurs vignes à l'un de ces 25 viticulteurs.

ultraqualitatives, pratiques de base (palissage/taille), plantation de cépages, organisation du travail.

Chaque interviewé était invité à préciser ses liens avec chacun des 24 autres adhérents identifiés («technique du générateur de noms»²), puis avec d'autres interlocuteurs, membres ou non de la coopérative. Pour faciliter la production de données, des dessins de réseaux personnels ont été réalisés avec chacun.

III. Deux réseaux contrastés et complémentaires

A. Dynamique et fonction des relations de dialogue et de conseil

Le développement du projet a contribué à augmenter les relations de dialogue professionnel entre les volontaires et à affaiblir certains liens que ceux-ci avaient auparavant avec d'autres adhérents. Ces différentes relations sont par ailleurs apparues comme fortement imbriquées, en particulier l'échange de matériel et le travail en commun qui forment, selon les interviewés, les liens «les plus intenses, fiables et durables» de leur réseau. Ces liens ont d'ailleurs résisté au développement du projet, même s'il associait au départ des volontaires et des non-volontaires. La plupart coïncide avec des liens de parenté, de voisinage, de «copains de promo», mais certains semblent davantage fondés sur le partage de points de vue sur la qualité, le métier... Toutefois, pour les producteurs, ce ne sont pas forcément les relations qui comptent quand ils font face à des problèmes bien précis. Ce ne sont pas non plus forcément les liens qui sont déterminants au regard d'un changement de pratique qu'ils décident d'entreprendre. Dans ces relations, les interviewés disent plutôt échanger des essais et erreurs qu'ils ont expérimentés dans leurs vignes, des observations sur le vignoble, en matière d'infestation de parasites notamment. Ces liens leur permettent de «se conforter», de «se rassurer» quant à des décisions déjà prises ou envisagées, de discuter et de mettre à l'épreuve des idées nouvelles ou un conseil reçu par ailleurs qu'ils ne savent pas bien interpréter ou veulent tester.

Les relations de demande de conseils sont d'une autre nature. Elles ont mobilisé 32 personnes en dehors des 25 adhérents entre 2002 et 2003. Contrairement aux relations du type précédent qui combinent plusieurs contenus, elles associent souvent des interlocuteurs différents selon le domaine de conseil, peuvent changer d'une année à l'autre et sont peu développées au sein de l'organisation. La plupart des sources de conseil citées en dehors du groupe ne sont pas des «pairs» : seulement trois autres coopérateurs ont été mentionnés. Le réseau formé par l'ensemble des relations de dialogue professionnel se superpose à 25% seulement au réseau formé par les liens de conseil et seulement un tiers des relations d'échange

² L'enquêteur propose une liste fermée d'interlocuteurs virtuels parmi lesquels l'interviewé précise ceux avec qui il a des liens réels. Cf. DEGENNE A., FORSÉ M., 1994.

de matériel et de travail sont mentionnées comme des liens permettant l'échange de "vrais conseils". Par ailleurs, la densité et l'ouverture des réseaux de conseil varient largement selon le domaine d'action considéré. Logiquement, dans le contexte du projet, les demandes de conseils sur les traitements sont les plus développées, émanant même de non-volontaires qui ne veulent pas «rester en marge et être traités de pollueurs». Mais ces conseils sont peu échangés entre adhérents, qui préfèrent recourir au technicien de la coopérative, à leur vendeur d'intrants ou à des producteurs indépendants qu'ils reconnaissent plus compétents qu'eux sur ce thème. À l'opposé, les conseils en palissage et taille sont largement échangés en interne et surtout sollicités auprès des administrateurs, qui sont à la fois producteurs et responsables de l'organisation : selon nos interviewés, cet échange leur permet d'apprendre et d'appliquer les recommandations minimales du cahier des charges, sans pour autant susciter une discussion approfondie autour des techniques les plus adaptées à une production de qualité. Par contre, c'est au sein de l'autre réseau, le réseau régulier de dialogue, que nos interviewés disent faire le point de «ce qu'on sait, qui on est et vers où on va».

B. Distinction de rôles à l'échelle du groupe

Les producteurs peuvent être distingués selon le nombre et le type de conseils qu'ils donnent et demandent dans différents domaines. Certains apparaissent "prestigieux", en ce sens que, au sein d'un ou de plusieurs réseaux, ils reçoivent beaucoup de demandes et en émettent peu, se révélant ainsi en tant qu'experts, spécialisés ou polyvalents. Cette remarque appelle à une approche renouvelée de l'expertise et du leadership au sein d'un groupe. Au delà des hiérarchies classiques basées sur le niveau de formation ou la fonction, il faut en effet distinguer plusieurs types de fondement aux statuts faisant autorité en matière de conseil, et ce en fonction de domaines. Un des producteurs, par exemple, a 38 ans et n'est pas d'origine agricole. Installé depuis quatre ans, il était auparavant employé des rails à la SNCF. Il apparaît pourtant prestigieux dans le réseau sur les traitements. La taille réduite de son exploitation et la flexibilité de son ancien travail lui ont en effet donné le temps d'apprendre à observer ses vignes, d'expérimenter des techniques observées dans des caves particulières ou lues dans des revues professionnelles. Sa souscription au projet lui a permis de dialoguer avec d'autres et de faire valoir un statut fondé sur une expérience que les autres n'avaient pas, alors qu'il n'avait pas été identifié jusque-là comme un «bon viticulteur». Par contre, ce sont surtout les administrateurs qui émergent comme experts polyvalents, de par leur position au cœur des différents canaux formels d'information. Leurs conseils ne sont pas forcément «les meilleurs», d'après nos interviewés, mais ils leur permettent de s'ajuster aux exigences de la coopérative et des marchés, et surtout il n'est pas très «coûteux» de les consulter puisque leur rôle d'administrateur consiste notamment à conseiller les autres. Un autre adhérent, par contre, est reconnu par tous comme

très compétent, mais n'est pas pour autant prestigieux. Anciennement producteur de vins indépendant, il pense qu'il n'a rien à apprendre des «producteurs de raisin», confirmant ainsi l'idée qu'on ne consulte pas en dessous de soi. Mais il ne cherche pas non plus à les conseiller, sûr de conserver un statut plus élevé que les autres de par son histoire.

L'analyse de réseaux permet aussi de distinguer des "ponts", avec l'extérieur ou au sein du groupe. Ainsi, certains qui, selon les dirigeants, «ne jouent pas le jeu», au sens où ils n'innovent pas, ont pourtant un rôle clé, non seulement parce qu'ils discutent avec des producteurs innovant dans différents domaines, mais aussi parce qu'ils savent que ces innovateurs se consultent peu entre eux. Leur position d'intermédiaire dans le réseau de conseil, associée à leur connaissance de la structure de ce réseau, leur donne finalement un certain pouvoir (Krackhardt, 1990), en l'occurrence celui de cadrer les changements et nouveaux savoirs qu'il est raisonnable d'intégrer dans les normes du groupe.

Enfin, les relations de conseil définissent plusieurs rôles par rapport au projet d'innovation. Elles fondent en effet des profils relationnels différents qui semblent associés à des axes de changement (ou de non-changement) spécifiques, conformément aux hypothèses de Burt, notamment la suppression totale des intrants chimiques pour les viticulteurs liés au mouvement écologique, l'embauche conjointe d'un salarié pour d'autres liés au mouvement coopératif (Chiffolleau, 2004).

IV. Réseaux, apprentissage et innovation

Notre analyse nous amène ainsi à confirmer l'hypothèse de deux types de réseaux, jouant des rôles à la fois contrastés et complémentaires dans la dynamique des connaissances et d'innovation à l'échelle des individus et du collectif. En distinguant des experts sur la base de leur position dans les réseaux de conseil et en identifiant les bases de leur autorité en matière de connaissance, elle permet d'illustrer et de préciser le principe d'une cognition distribuée à l'échelle des organisations mis en avant en sciences cognitives (Conein/Jacopin, 1994). Les statuts dont les connaissances font autorité se fondent en effet différemment selon le domaine de conseil considéré : construits sur l'expérience dans les domaines d'innovation radicale, tels que la lutte contre les parasites, ils semblent davantage liés à la position hiérarchique formelle dans les domaines où il s'agit plus de s'adapter que d'innover, par exemple dans le palissage ou la taille. Notre analyse confirme aussi le rôle des interactions avec les objets et artefacts, qui permettent la progression des connaissances et appuient l'action dans les situations ambiguës (*Ibid.*), rejoignant ainsi également le point de vue des sociologues de l'innovation sur la contribution des «objets intermédiaires» dans les dynamiques de changement (Vinck, 1999). Dans le cas étudié, les pièges à insectes, par exemple, cristallisent l'état actuel du savoir, facilitent le dialogue et l'échange de conseils, motivent l'innovation et guident l'action.

Ces résultats permettent ainsi de renouveler l'approche des milieux agricoles, encore souvent appréhendés comme des communautés stables, construites et reproduites sur les relations régulières de dialogue professionnel entre pairs homogènes, et dans lesquelles les objets techniques sont souvent évacués. Si les relations de dialogue fondent en effet des groupes aisément repérables au sein desquels innovations et connaissances se négocient et se perfectionnent, cette "communauté" ne suffit pas à fournir au praticien l'ensemble des ressources pratiques et identitaires dont il a besoin. Un autre réseau, plus "calculé", intervient dans ses choix et la progression de ses connaissances : il lui est souvent spécifique, se superpose peu à son réseau de dialogue et diffère selon les thèmes. Ce fait peut s'expliquer en référence à Blau, qui évoque deux types d'interlocuteurs pour les agents d'une organisation : des pairs de même statut qui constituent des partenaires de dialogue pour les opérations courantes, des conseillers prestigieux que l'on consulte en cas de réel problème et que l'on cherche à diversifier de façon à atténuer le coût social lié à la reconnaissance d'un statut plus élevé que le sien (Blau, 1964).

Ce résultat nous amène aussi à mieux préciser la situation étudiée. La coïncidence entre lieu de vie et lieu de travail qui caractérise le milieu rural implique en effet des relations professionnelles fortement liées aux réseaux familiaux ou aux réseaux de voisinage. Pour éviter de reconnaître un statut plus élevé à un parent ou à un voisin, avec lequel «on vit autant que l'on travaille», on peut alors préférer demander des conseils à des collègues moins proches, ce qui peut également expliquer que nos producteurs aient deux réseaux bien distincts et, à la différence du cas étudié par Lazega, ne cherchent pas à les combiner. Par ailleurs, l'innovation complexe que constitue le développement d'une production de qualité à plusieurs dimensions génère une incertitude radicale dans laquelle les routines et connaissances associées au réseau régulier de dialogue ne permettent pas de décider et d'agir. Intervient alors la spécificité de l'organisation coopérative, qui donne l'opportunité à ses praticiens de devenir des "concepteurs" activant des réseaux complémentaires, en particulier hors de leur collectif de pairs, au service de leurs intérêts et de ceux de leur organisation.

Conclusion

Entre inventeurs et exécutants, peu d'analyses encore s'intéressent à la façon dont les agents d'une organisation apprennent à traduire et adapter un projet pratique innovant (Brown/Duguid, 2000). À partir de l'exemple d'un projet de qualité agro-environnementale dans une coopérative viticole, nous avons cherché à préciser les relations sociales associées à la dynamique des connaissances dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques par les membres de l'organisation. Une analyse qualitative et quantitative des réseaux sociaux ancrée dans un suivi ethnographique des pratiques nous permet de distinguer deux réseaux de nature et de rôle diffé-

rents et complémentaires, que nos travaux dans d'autres coopératives nous amènent à confirmer. Nous cherchons néanmoins à évaluer le domaine de validité de ce modèle en développant le même type d'approche dans des collectifs professionnels agricoles de nature différente (syndicat de producteurs par exemple). Finalement, même si les résultats présentés ici sont contingents au type de situation étudié, il nous semble important d'insister sur l'intérêt de la démarche consistant à ouvrir la boîte noire "réseaux", pour mieux cerner la diversité et le rôle des relations impliquées dans les dynamiques organisationnelles. La prise en compte des relations de conseil, notamment, permet de comprendre sur quelles bases et dans quelles conditions des connaissances font autorité dans des situations innovantes. En milieu agricole, cette approche, en amenant à distinguer de nouveaux types de leaders, ouvre des pistes opérationnelles pour faciliter l'innovation et les apprentissages au sein des collectifs professionnels. Sur cette base, une démarche de recherche-action est engagée avec les animateurs du secteur coopératif languedocien pour renouveler la gestion de projets collectifs "qualité".

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAIRE G.,
2002 "L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes", *Géographie, économie et sociétés*, 4, pp.155-180.
- ARGYRIS C., SCHÖN D.A.,
1996 *Organizational Learning. Theory, Method and Practice*, Reading (Ma), Addison-Wesley.
- BLAU P.,
1964 *Exchange and Power in Social Life*, New York, John Wiley.
- BROWN J.S., DUGUID P.,
2000 "Organizational Learning and Communities of Practice. Toward a Unified View of Working, Learning and Innovation", in LESSER E.L., FONTAINE M.A., SLUSHER J.A., *Knowledge and Communities*, Boston, Butterworth Heinemann, pp.99-121.
- BURT R.,
1987 "Social contagion and innovation : Cohesion versus Structural Equivalence", *American Journal of Sociology*, 92, pp.1287-1335.
- CALLON M.,
1986 "Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", *L'Année Sociologique*, 36, pp.169-208.
- CHIFFOLEAU Y.,
2004 "Learning Through Networks : The Development of Environment-friendly Viticulture", *Technovation*, à par.
- CONEIN B., JACOPIN B.,
1994 "Action située et cognition : le savoir en place", *Sociologie du travail*, 4, pp.475-500.
- DARRÉ J.P.,
1996 *L'invention des pratiques*, Paris, Karthala.

- DEGENNE A., FORSÉ M.,
1994 *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin.
- DOSI G., FREEMAN C., NASON R., SILVERBERG G., SOETE L.,
1988 *Technical Changes and Economic Theory*, New York, Pinter Publishers.
- GARFINKEL H.,
1967 *Studies in Ethnomethodology*, Englewoods Cliffs, Prentice Hall.
- JOLY P.B., PARADEISE C.,
2003 "Agriculture et alimentation : nouveaux problèmes, nouvelles questions", *Sociologie du travail*, 45, pp.1-8.
- KRACKHARDT D.,
1990 "Assessing the Political Landscape : Structure, Cognition and Power in Organization", *Administrative Science Quarterly*, 35, pp.342-369.
- LAZEGA E.,
2001 *The Collegial Phenomenon*, Oxford, Oxford University Press.
2002 "Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale", in ALTER N., Dir., *Les logiques de l'innovation*, Paris, La Découverte, pp.183-210.
- ROGERS E.,
1962 *Diffusion of Innovations*, New York, Free Press.
- TARDÉ G.,
1901 *L'opinion et la foule*, Paris, Felix Alcan.
- TOUZARD J.M.,
2000 "Coordinations locales, innovations et régulations : l'exemple de la transition vin de masse-vins de qualité en Languedoc-Roussillon", *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, pp.589-604.
- VINCK D.,
1999 "Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales", *Revue Française de Sociologie*, XL, 2, pp.385-414.
- WENGER E.,
1998 *Communities of Practice. Learning, Meaning and Identity*, New York, Cambridge University Press.

Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne

par Claude Compagnone *

L'encadrement technique des viticulteurs de Bourgogne, assuré par les organismes professionnels et interprofessionnels, engage fortement les viticulteurs à s'orienter vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement en développant une agriculture dite "raisonnée", c'est-à-dire une agriculture soucieuse de limiter l'usage des produits phytosanitaires. Le travail de recherche dont nous rendons compte ici vise à saisir comment ces viticulteurs peuvent opérer des changements de pratique et comment la dynamique de ces changements, en étant portés par des changements d'ordre cognitif, peuvent être expliqués par la structure dessinée par l'ensemble des interactions dialogiques que ces personnes entretiennent sur leur activité avec d'autres viticulteurs et avec le milieu de l'encadrement technique.

Dans un contexte où les problèmes de mise en œuvre, par les viticulteurs, des techniques respectueuses de l'environnement promues par l'encadrement technique sont rabattus sur des questions de communication et de circulation d'information des techniciens vers les viticulteurs — considérés alors comme des individus connaissant isolés —, il nous semble important de faire apparaître, non la façon dont s'opère par l'intermédiaire de cet encadrement l'introduction dans le milieu viticole d'une nouveauté technique, mais plutôt le genre de dynamique de changement qui peut être à l'œuvre, au sein d'une structure sociale donnée, en fonction de la nature des relations sociales qui lui donnent forme et de l'élaboration et de l'échange de connaissances entre individus qu'elles permettent. Nous voulons donc nous rendre compte comment la connaissance nécessaire à la mise en œuvre de changements est assurée plus ou moins collectivement en fonction des relations dialogiques professionnelles qu'entretiennent les individus dans leur activité ; de la manière dont la position et le statut des individus au sein de leur structure sociale d'appartenance joue sur leur

* ENESAD/INRA, BP 87999, 26 Bd du Docteur Petitjean, F 21079 Dijon Cedex.
(c.compagnone@enesad.fr)

perception des pratiques et sur leur engagement dans des changements ; du caractère plus ou moins hétérogène de la dynamique de changement en fonction de la nature des thèmes techniques traités et du type d'acteur qui les porte (Conein/Jacopin, 1994 ; Darré, Dir., 1994 ; Lazega, 2001, 2002 ; Cicourel, 2002). Dans cet article, après avoir présenté la manière dont nous entendons nous y prendre pour réaliser ce travail, nous rendrons compte des résultats d'une enquête menée dans une commune de Saône-et-Loire.

I. L'émergence d'une triple position : pratique, argumentative et sociale

Chercher à comprendre comment les viticulteurs peuvent opérer des changements de pratique ne se réduit pas à faire purement et simplement un décompte de ce qui a changé ou pas, mais consiste à s'intéresser, à travers le discours de ces viticulteurs, à la façon dont ils conçoivent leur activité et son évolution et à la nature des échanges langagiers professionnels qu'ils mènent avec d'autres. L'attention particulière que nous portons à ces échanges est sous-tendue par l'hypothèse que les viticulteurs ne maîtrisent leur pratique et leur environnement, et ce d'autant plus qu'ils sont engagés dans des changements de pratique, que par le truchement d'une constante activité langagière qui vise tout autant à engager la reproduction ou la transformation des choses qu'à s'assurer de ce qu'elles sont (Berger/Luckman, 1996 [1966] ; Darré, 1995 ; Zarifian, 1996 ; Alter, 2000). C'est que le langage permet non seulement de transmettre les connaissances tirées de l'expérience accumulée des générations passées, mais aussi, d'une part, d'identifier et de qualifier les expériences actuelles et, d'autre part, d'actualiser, de modifier et de sédimer les connaissances antérieures en fonction des expériences actuelles (Putnam, 1984 ; Kleiber, 1990 ; Bruner, 1991 ; Schaff, 1994). Par l'activité dialogique et par le jeu incessant du déplacement des sens des mots dans les conversations ordinaires, les individus agissent constamment pour maintenir ou transformer le monde dans lequel ils habitent, théâtre de leurs actions (Bakhtine, 1977). Les connaissances sont donc produites à travers des chaînes de dialogues qui se développent dans l'espace social actuel en s'alimentant des dialogues des espaces sociaux antérieurs.

Cette orientation de travail nous amène à mettre en œuvre, pour l'objet qui est le nôtre, une analyse de réseau et à nous intéresser dans cette analyse à une triple position des viticulteurs (Degenne/Forsé, 1994 ; Darré, Dir., 1994 ; Lazega, 1999, 2001 ; Granovetter, 2000). Tout d'abord, à leur position pratique, c'est-à-dire à ce qu'ils disent concrètement faire ou ne pas faire, avoir changé ou envisager de changer (les éléments factuels ainsi recueillis étant corroborés par le relevé d'un certain nombre d'indicateurs techniques). Ensuite, à leur position argumentative, c'est-à-dire aux appréciations qu'ils portent directement sur les pratiques dont ils parlent, en leur attribuant des valeurs plus ou moins positives, ou indirectement,

en les décrivant à partir de traits eux-mêmes connotés plus ou moins positivement, ou encore en les attribuant à des acteurs appréciés eux aussi diversement. Cette position argumentative rend compte de leur schématisation (Grize, 1998), c'est-à-dire des traits à partir desquels ils identifient les choses et des jugements qu'ils formulent à leur sujet. Enfin, à leur position sociale et matérielle. Nous cherchons à faire apparaître pour cette dernière position, non seulement la place qu'occupent actuellement les viticulteurs au sein de la structure sociale que constitue le réseau complet des dialogues professionnels menés avec d'autres sur le thème des pratiques viticoles, mais aussi les caractéristiques portant, d'une part, sur les conditions matérielles d'exercice de leur activité — conditions qui donnent une idée de la façon dont ils sont "en friction" avec la réalité —, et, d'autre part, sur la trajectoire sociale qui est la leur — trajectoire qui rend compte, dans le passé, des places occupées dans d'autres groupes et des expériences qu'ils ont pu faire avec les choses. Pour présenter de manière synoptique cette triple position, pratique, argumentative et sociale, propre à chacun des viticulteurs, nous avons utilisé des sociogrammes.

II. Réseau de dialogue professionnel et caractéristiques des viticulteurs

Notre enquête s'est centrée sur les treize viticulteurs d'une commune de la côte chalonnaise en Saône-et-Loire, la commune de Buxy ¹. Cette commune a été choisie à partir des données du Recensement agricole 2000, car ses caractéristiques correspondent à la moyenne de celles des autres communes viticoles de la côte chalonnaise ². Deux viticulteurs de la commune de Jully-lès-Buxy, limitrophe de celle de Buxy, entretenant de nombreux liens avec divers viticulteurs de Buxy ont été intégrés au réseau étudié ³.

Nous avons distingué les liens dialogiques en fonction de leur force (liens forts, liens faibles et absence de lien) et de leur orientation (liens orientés ou non orientés ⁴). Le réseau considéré est constitué d'une seule grappe en étoile au sein de laquelle les viticulteurs se distribuent schématiquement en trois couches concentriques (voir Graphe 1 p.107). On parlera du noyau du réseau en se référant aux viticulteurs 13, 19, 20, J1 et J2 qui y sont le plus fortement intégrés, de la zone intermédiaire à propos de

¹ Ces données sont issues d'un travail d'enquête réalisé, sous notre direction, par un ingénieur ITA, M.J. Pull, dans le cadre de son mémoire de fin d'études effectué au laboratoire LISTO de l'INRA/SAD, données que nous avons précisées par des enquêtes complémentaires conduites par nos soins.

² Les critères pris en compte sont : le pourcentage de viticulteurs par rapport au nombre total d'exploitants agricoles, la surface de la commune, le nombre total de viticulteurs, la place de la viticulture dans la production agricole, la proportion de viticulteurs en cave particulière par rapport aux viticulteurs en cave coopérative.

³ Les viticulteurs de Buxy sont identifiés par les chiffres de 10 à 22 ; ceux de Jully-Lès-Buxy, par les sigles J1 et J2.

⁴ Les liens sont orientés de A vers B, lorsque A cite B comme interlocuteur, alors que la réciproque n'est pas vraie. Dans ce cas-là, on constate que A demande des conseils à B.

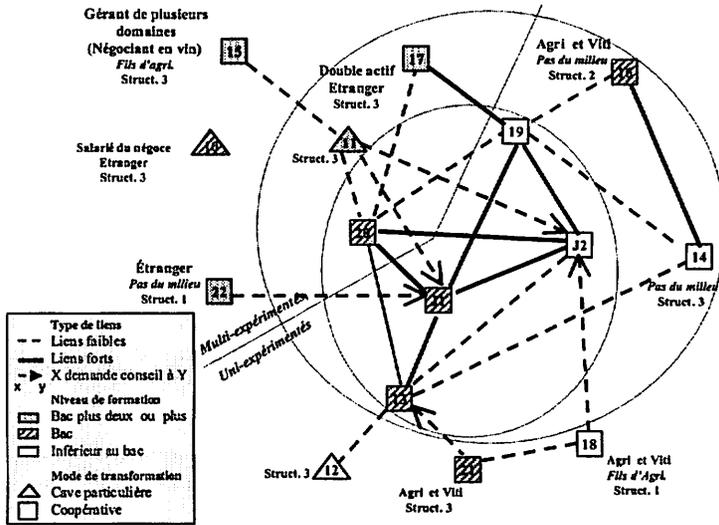
11, 14, 16 et 17, et, enfin, des viticulteurs de la périphérie lorsqu'il s'agira des viticulteurs les plus isolés, 10, 12, 15, 18, 21 et 22⁵. Les caractéristiques qui rendent compte des trajectoires des viticulteurs et des conditions matérielles d'exercice de leur profession peuvent être reportées sur le graphe des relations dialogiques professionnelles. Ne sont indiquées dans celui que nous présentons ci-dessous que les modalités recueillies au cours de l'enquête qui, dans leur distribution, se trouvent discriminantes. Les viticulteurs pour lesquels aucune caractéristique n'est indiquée sont : originaires du milieu viticole ; natifs de la commune ou d'une commune limitrophe ; uniquement viticulteurs ; installés sur des structures "moyennes"⁶ ; adhérents de la cave coopérative.

Nous avons par ailleurs distingué les viticulteurs sur la base de leur expérience passée. Nous parlons des "multi-expérimentés" et des "uni-expérimentés". Les multi-expérimentés, au nombre de six, sont ceux qui ont exercé, antérieurement à leur installation en viticulture, et principalement dans le domaine de l'industrie ou de la mécanique, une autre activité que celle de viticulteur ou d'agriculteur, et ce, en dehors de la région (10, 11, 15, 17, 20, 22). Ils ont plutôt un niveau de formation élevé (au minimum le bac et un bac "plus cinq" pour la moitié d'entre eux) et font partie des viticulteurs les plus âgés (excepté l'un d'eux, ils ont tous plus de 40 ans). Les viticulteurs uni-expérimentés, au nombre de neuf, ont, quant à eux, commencé leur vie professionnelle comme viticulteurs ou agriculteurs (12, 13, 14, 16, 18, 19, 21, J1, J2). Ils possèdent par rapport aux multi-expérimentés un niveau de formation plus faible (bac, pour quatre d'entre eux, et BEP pour les autres). Sur les graphes les viticulteurs multi-expérimentés se trouvent placés en haut et à gauche alors que les uni-expérimentés sont en bas et à droite. Une ligne en pointillés matérialise cette distinction.

⁵ Cette typologie est donc construite à partir de la notion d'équivalence structurale de position. Voir DEGENNE A., FORSÉ M., 1994.

⁶ D'un point de vue matériel, trois types de structure d'exploitation sont distingués en fonction de la proportion de vignes en AOC communale et de la surface concernée : 1. Pas ou peu d'AOC communale et surface inférieure à 5 ha (17, 18, 22) ; 2. Appellation communale inférieure à 40% et surface comprise entre 5 et 7 ha (13, 16, 19, 20, J1, J2,) ; 3. Plus de 50% d'AOC communale, dont au moins 30% de premier cru, et une surface de plus de 7 ha (10, 11, 12, 14, 15, 21).

Graph 1. Réseau de dialogue sur les pratiques viticoles des viticulteurs de Buxy



On constate que les viticulteurs de la zone intermédiaire ou de la périphérie sont ceux qui, par une ou plusieurs de leurs caractéristiques, se distinguent de l'ensemble des autres viticulteurs, alors que, à l'inverse, les viticulteurs du noyau sont ceux qui ne sont marqués par aucune caractéristique "atypique". Ils sont "normaux", contrairement aux autres, dans le sens où ils cumulent tous les traits qui, pris un à un, caractérisent ce que sont les viticulteurs dans leur très grande majorité. L'étranger, celui qui n'est pas du milieu viticole ou celui qui a une autre activité que celle de viticulteur, celui qui est en cave particulière ou qui travaille sur une structure qui sort de la moyenne, semble rejeté à la périphérie du groupe. Ce sont des traits centrifuges. Précisons, de plus, pour expliquer ces liens, que d'anciens salariés qui se sont installés sont toujours en lien avec leurs anciens employeurs (le 19 était salarié de 16 et J2 était salarié de 11).

En s'intéressant aux relations établies avec des viticulteurs hors du réseau considéré, on constate que, mis à part le 19, les viticulteurs du noyau sont ceux qui possèdent le plus grand nombre de relations (de quatre à cinq), en dehors du réseau considéré, avec d'autres viticulteurs, principalement de communes de la côte chalonnaise. À l'opposé, les viticulteurs de la périphérie sont ceux qui en possèdent le moins. Les liens ainsi relevés sont soit propres à un seul individu, soit tout au plus communs à deux d'entre eux. Dans ce dernier cas, ces liens viennent redoubler, de manière indirecte, des liens directs existant entre les viticulteurs du réseau. Il faut

toutefois distinguer, dans les viticulteurs de la périphérie, ceux qui sont isolés de manière générale — c'est le cas de 12, 18, 21, 22 qui, faiblement reliés au réseau, le sont tout aussi peu en dehors (une relation identifiée par personne) —, de ceux qui ne le sont que localement — c'est le cas de 10 et 15 qui ont de nombreuses relations avec des viticulteurs de communes éloignées de celle de Buxy, voire d'autres régions, et ressemblent, par l'importance de leurs relations, aux viticulteurs du noyau. Une autre particularité importante, qui n'apparaît pas sur le graphe, est que trois des membres du noyau (13, J1, J2) sont ou ont été ces dernières années administrateurs de la cave coopérative de Buxy. Le 13, en particulier, est président du syndicat d'appellation locale (AOC Montagny). Ils font part, à ce titre, de leur engagement à inciter les viticulteurs coopérateurs à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement. Enfin, le 20 est maire du village de Buxy et, à ce titre, sensible aux préoccupations sur la préservation du milieu naturel. Par la moindre grande densité de ces liens à l'extérieur de la commune et sa non-participation actuelle ou passée à des instances, civiques ou professionnelles, de conduite de collectifs, le 19 apparaît comme atypique au sein du noyau.

Bien sûr, les pairs ne sont pas les seules personnes à intervenir dans les débats techniques locaux. Différents techniciens travaillant pour les fournisseurs (coopératives d'approvisionnement ou entreprises privées), pour la Chambre d'agriculture ou pour la cave coopérative apportent aux viticulteurs des informations, des conseils techniques et une aide à la décision. Tous les viticulteurs citent l'appui d'au moins deux types de conseiller. Les apports des techniciens des firmes et coopératives d'approvisionnement, c'est-à-dire des technico-commerciaux, et ceux des conseillers de la Chambre d'agriculture sont qualifiés d'importants par deux viticulteurs sur trois⁷, alors que ceux de la coopérative viticole ne le sont que pour un viticulteur sur cinq⁸. Tous reçoivent un appui de la Chambre ou de la cave et, mis à part pour trois d'entre eux (12, 15, 19), cet appui de l'un ou l'autre type de technicien est jugé important. Il faut être attentif à cet aspect car ce sont précisément la Chambre d'agriculture et la cave coopérative qui incitent fortement les viticulteurs à la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement, alternatives à l'usage des produits phytosanitaires. Les technico-commerciaux, qui vendent ces produits, ont, quant à eux, des discours qui portent plutôt sur la substitution des produits considérés comme nocifs par des produits qui le sont moins.

Voyons maintenant ce qu'il en est des positions pratiques et des positions argumentatives des viticulteurs.

⁷ L'apport des technico-commerciaux est noté comme important par 10, 14, 15, 16, 18, 19, 21 et 22 ; celui des conseillers de la Chambre par 10, 11, 13, 14, 17, 20, 21, 22, J1.

⁸ Il s'agit de 16, 18 et 22.

III. Des positions pratiques et argumentatives distribuées en fonction des positions sociales

Les principaux thèmes techniques qui font l'objet de préconisations spécifiques de la part de l'encadrement technique et sur lesquels les entretiens ont plus particulièrement porté sont la couverture phytosanitaire des vignes, les travaux d'entretien du sol et la fertilisation. La particularité du développement, sur l'ensemble du réseau, des nouvelles pratiques que l'on peut trouver sous ces thèmes techniques est de ne pas en être au même stade dans le processus d'innovation⁹. Si certaines sont stabilisées ou en voie de stabilisation¹⁰, et si donc de nouvelles normes locales ont émergé, d'autres sont encore largement discutées dans les entretiens. On peut penser que cette situation manifeste l'existence de débats locaux et rend compte de la construction en cours, au sein du réseau, de nouvelles normes¹¹. Ces discussions peuvent alors ne concerner qu'une partie seulement de l'espace du réseau ou sa totalité. Nous verrons alors que, si la dynamique du changement s'opère principalement du noyau vers la périphérie, pour certaines pratiques le mouvement est inverse ou alors plus dispersé. Nous organiserons notre présentation à partir de ces trois dimensions. Nous ne présentons ici que les principales pratiques discutées par les viticulteurs. Nous ne pouvons, pour des raisons d'espace, toutes les détailler¹².

A. Les pratiques stabilisées ou en voie de stabilisation

Deux pratiques nouvelles sont en voie de stabilisation au sein du réseau : la confusion sexuelle pour lutter contre les vers de la grappe et l'abandon des traitements pour lutter contre les acariens. La seconde paraît stabilisée après s'être développée à partir du noyau. En effet, la plupart des viticulteurs ne traitent plus contre les acariens (seuls 15 et 18 continuent de le faire au cas par cas) et les arguments positifs sont principalement portés par des viticulteurs de la zone intermédiaire ou de la périphérie (10, 11, 14, 19 et 21), donnant ainsi à penser que le caractère "non évident" de la mise en œuvre de cette pratique ne se situe plus que là. La première est dans une situation plus instable. Détaillons ce qu'il en est pour elle à partir de la lecture du graphe 2 ci-dessous.

.

⁹ L'innovation devant être entendue comme le processus d'adaptation et de transformation d'une nouveauté technique dont se saisit un groupe social donné (CERTEAU M., 1990 ; BOULLIER D., 1989 ; FLICHY P., 1995 ; ALTER N., 2000).

¹⁰ Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'elles ne puissent pas être remises en cause.

¹¹ Cf. DARRÉ J.P., 1995 ; BOUDON R. *et al*, 2001 ; PILLON V., 2003.

¹² Pour plus de détails, voir COMPAGNONE C., 2004.

plique plus particulièrement les viticulteurs du noyau et de la zone intermédiaire.

Deux individus membres du noyau se définissent comme étant à l'origine du développement de cette technique dans la commune (11, 13). L'un est en cave particulière (11), l'autre est administrateur à la cave coopérative (13). S'ils se sont mis à promouvoir cette technique, c'est sous l'impulsion du technicien de la Chambre d'agriculture et de la cave coopérative (13 dit explicitement que c'est cette structure qui l'a sollicité). Ces deux individus ne sont pas directement connectés entre eux, mais le sont indirectement principalement par le 20 qui occupe une position plus centrale dans le réseau. Ces deux viticulteurs étant connectés aux viticulteurs les plus périphériques, ils se trouvent en position d'intermédiation non négligeable. Ils jouent le rôle de relais.

Il faut souligner par ailleurs la position particulière de J1. Si les autres viticulteurs ne se sont mis à cette technique que depuis quelques années, lui a commencé à la mettre en œuvre depuis 15 ans. Mais aujourd'hui, même si pour lui la confusion sexuelle est une bonne technique, il envisage prochainement de l'arrêter, au moment même où les autres viticulteurs la mettent en œuvre. Collectivement, elle ne lui semble pas correctement pratiquée. Autrement dit, ayant eu localement, pendant des années, une pratique hors norme, au moment où la norme se transforme, mais, d'après lui, pas «correctement», il rebascule dans le hors norme. J1 est par excellence le viticulteur pionnier qui a essayé chez lui toute une série de techniques, en partie avec les techniciens de la Chambre d'agriculture, qui sont, pour certaines d'entre elles, aujourd'hui proposées aux viticulteurs par l'encadrement technique (la confusion sexuelle, l'enherbement des vignes, la limitation de la fertilisation). Et si les autres viticulteurs se réfèrent à lui, c'est pour parler de ses manières de faire "intéressantes" au regard des nouvelles exigences en matière de viticulture raisonnée. Les relations qu'il entretient depuis vingt ans, hors de l'espace communal considéré, avec des viticulteurs intéressés par l'agriculture biologique qui ont mis en place des techniques similaires aux siennes, et son appartenance à un groupe d'achat de produits phytosanitaires qui lui permet de traiter directement avec les centrales de vente en faisant l'économie du jeu relationnel avec les technico-commerciaux d'organisations économiques, soulignent autant son caractère atypique par rapport aux viticulteurs locaux que son ancrage dans des groupes autres dont les membres sont répartis sur plusieurs communes alentour.

On voit ici que, par rapport aux positions des pionniers qui introduisent la nouveauté et des innovateurs qui la légitiment, positions décrites classiquement par la sociologie de l'innovation (Degenne/Forsé, 1994 ; Flichy, 1995 ; Alter, 2000), les choses paraissent inversées. J1, le viticulteur apparemment à l'origine de l'introduction de cette technique, est plus fortement intégré au réseau que les deux viticulteurs qui en ont, apparemment, assuré la diffusion. Deux choses doivent être prises en compte alors dans l'analyse. Tout d'abord, que le réseau de relations dialogiques que l'on

dessine aujourd'hui n'était pas celui d'il y a cinq ans. Visiblement, il y a eu des changements dans les positions. J1, qui était alors principalement en relation avec J2 et 19 et avec des viticulteurs extérieurs à la commune, s'est lié ces dernières années avec 13 en achetant avec lui et un troisième viticulteur une machine à vendanger, et avec 20 en participant à l'organisation de la fête vineuse de la Saint-Vincent "tournante"¹³ sur Buxy. On peut supposer que la prise en compte par les viticulteurs des nouvelles exigences agri-environnementales a été pour beaucoup dans son repositionnement au sein du réseau : il possède une expertise particulière à laquelle les autres viticulteurs ont pu ainsi accéder.

B. Les pratiques en débat

Les pratiques en débat portées par les viticulteurs du noyau concernent la limitation de l'usage de la fertilisation minérale et l'abandon des désherbants dits "de prélevée"¹⁴. Par rapport au thème technique de la mise en œuvre de la confusion sexuelle, ces deux autres thèmes "portés" par le noyau donnent lieu, lorsque l'on met en relation les positions sociales des viticulteurs avec leurs positions pratiques et argumentatives, à une distribution des viticulteurs sensiblement différente. Si, précédemment, une distinction apparaissait entre les viticulteurs du noyau et de la zone intermédiaire d'un côté, et ceux de la périphérie de l'autre, la limite, ici, se déplace.

Trois viticulteurs (14, 16, 19), bien qu'appartenant au noyau ou à la zone intermédiaire, ont, pour ces thèmes techniques, des positions pratiques et argumentatives différentes de celles de leurs collègues en position équivalente. On remarque alors que ces trois viticulteurs n'occupent pas une position quelconque dans le réseau : ils forment une triade, constituée de liens forts et faibles, au sein de laquelle l'un d'entre eux, le 19, a une position bien particulière : membre du noyau, il fait le lien entre ce noyau et les deux viticulteurs de la zone intermédiaire considérés. La particularité de ces trois viticulteurs est d'avoir, antérieurement, constitué le même collectif de travail : 14 et 16 sont frères et travaillent fréquemment ensemble, et 19 a été salarié de 14 avant de s'installer à son compte. De plus, jusqu'à il y a quatre ans, ils avaient encore du matériel en commun. Aujourd'hui, les relations professionnelles se sont distendues. Ce dont rend compte la représentation graphique du réseau, c'est de cette relation actuelle et non pas de la relation passée, bien que ce soit cette dernière qui

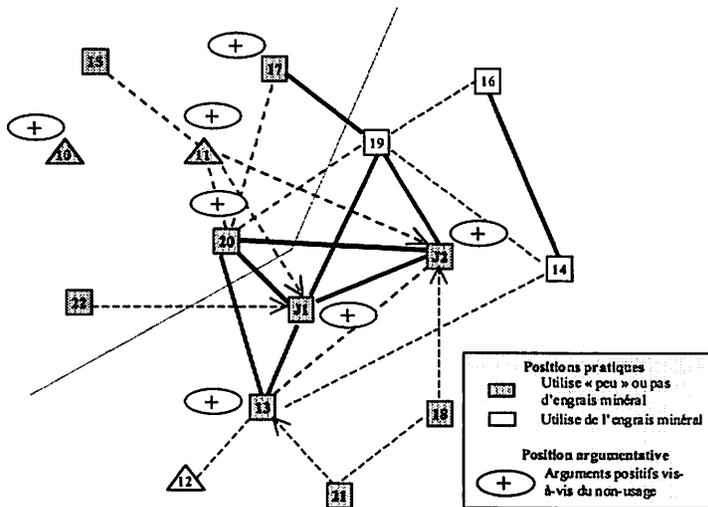
¹³ La Saint-Vincent est dite tournante parce qu'organisée chaque année, pour l'ensemble du vignoble bourguignon, par un village différent.

¹⁴ Le désherbage des vignes peut se faire à l'aide de produits dits "de prélevée", c'est-à-dire à l'aide de produits qui agissent sur les graines des mauvaises herbes pour empêcher leur germination, ou avec des produits de "post-levée" qui agissent une fois que l'herbe est sortie de terre. Les produits de prélevée sont, au moment de l'enquête en 2001, en passe d'être interdits par l'administration, au même titre que d'autres qui viennent déjà de l'être car trop nocifs pour l'environnement.

permette de comprendre les positions pratiques et argumentatives de ces individus.

À côté de cette situation particulière, une seconde, que nous retrouvons sur l'ensemble des pratiques présentées, doit être soulignée : elle concerne un viticulteur isolé, le 10, qui, bien que non connecté au noyau, a, lui, une position argumentative et pratique proche de celle des membres du noyau. L' "ailleurs" de ce viticulteur isolé ressemble au "ici" des viticulteurs du noyau et fait apparaître une proximité dans les façons de faire et les façons de penser sans qu'il n'y ait interaction directe ou indirecte (au moins de rang 2) entre ces viticulteurs. Ce qui laisse entrevoir que les changements analysés sur ce réseau communal se retrouvent dans d'autres communes non limitrophes. Voyons dans le détail ce qu'il en est pour l'usage de fertilisants minéraux à partir des données du graphe 3.

Graphe 3. Le non-usage de la fertilisation minérale



Deux situations opposées peuvent être distinguées. Dans la première, les viticulteurs argumentent sur le bon usage des engrais. S'ils n'utilisent pas d'engrais minéral, ils font valoir la nécessité de ne pas en mettre et d'utiliser à la place des engrais organiques ; s'ils en utilisent un peu, ils expriment alors la nécessité d'en mettre le moins possible (10, 11, 13, 17, 20, J1, J2). On retrouve dans ce groupe principalement les viticulteurs du noyau. Dans la seconde, les viticulteurs utilisent ce type d'engrais minéral en disant simplement ce qu'ils font, sans se justifier en aucune façon (12, 14, 16, 19). Les choses semblent aller de soi et ne pas prêter à discussion. Cette fois, ces viticulteurs sont principalement ceux de la triade dont la particularité a été identifiée précédemment. Dans une situation intermé-

diaire, on trouve des viticulteurs de la périphérie qui n'utilisent pas ce type d'engrais sans pour autant parler du bien-fondé de leur façon de faire (15, 21, 22).

La mise en relation de ces positions argumentatives avec les positions sociales nous montre donc que la première situation, où les viticulteurs argumentent sur le bon usage des engrais, est identifiée chez les viticulteurs de la partie du réseau du noyau et de la périphérie à laquelle a été retranchée la triade 14, 16, 19, chez qui, au contraire, est identifié l'usage sans justification de ce type de fertilisation. Tout se passe comme si, en matière de fertilisation, deux conceptions existaient côte à côte, de manière indépendante, et étaient portées par des groupes autonomes, et, de fait, comme si le sommet 19 du noyau, auquel est connectée la dyade 14-16, était déconnecté du reste des viticulteurs du noyau sur cette question. Les dialogues professionnels sur les pratiques viticoles sont donc socialement orientés et ne recouvrent pas tous les thèmes. L'influence du noyau sur l'ensemble du réseau, et en particulier la triade, semble, sur cet aspect, faible, sans doute de par la relative nouveauté de la conception. Les viticulteurs de la périphérie, socialement encore plus éloignés du noyau, ne sont pas plus concernés par ce débat : s'ils ne mettent pas, eux non plus, comme la plupart des viticulteurs du noyau, d'engrais minéral, ils n'affirment pas pour autant «qu'il ne faut pas en mettre». Ils ne font même pas apparaître leurs pratiques comme cohérentes avec ces nouvelles conceptions locales.

On retrouve cette particularité du viticulteur 19 pour l'abandon de l'usage des produits de désherbage dits de "prélevée"¹⁵. En effet, quatre viticulteurs, tous membres du noyau, ont abandonné l'usage de ces produits (13, 19, 20, J2). C'est parmi ces viticulteurs que l'on trouve ceux qui attribuent une valeur positive à cet abandon (13, 20, J2). Les autres viticulteurs qui avancent des arguments le font en termes négatifs (14, 16, 18, 19, 22, J1) ou neutres (11, 21). Le viticulteur 19 a donc la particularité d'avoir, d'un côté, une pratique qui correspond à celle de la plupart des membres du noyau (il a abandonné l'emploi des prélevées comme 13, 20 et J2) et, de l'autre, contrairement à ces derniers, une évaluation négative de cet abandon. Or, les autres membres de la triade 14-16-19 dont il fait aussi partie, ainsi que le viticulteur J1, pionnier dans la mise en œuvre de certaines pratiques respectueuses de l'environnement, avec qui il est fortement connecté au sein du noyau, ne mettent pas en œuvre cette technique et en ont une appréciation négative. Deux interprétations sont possibles. Dans la première, on peut comprendre que, pris entre deux groupes de viticulteurs, noyau et triade parce qu'appartenant aux deux, il adhère dans les faits aux normes du noyau et en idées aux normes de la triade. S'il y a alors divergence entre position pratique et position argumentative, elle doit être interprétée beaucoup plus en termes de multi-appartenance

¹⁵ Cf. note 14.

qu'en termes de dissonance cognitive — comme on a trop rapidement tendance à le faire. Dans la deuxième, on peut penser qu'inséré dans des relations fortes avec deux individus du noyau qui s'avèrent être les experts locaux en matière de maîtrise des traitements, qui ont tous deux une opinion différente sur le bienfait de cette pratique dont ils font état dans les entretiens, il abandonne l'usage des produits de prélevée, comme J2, tout en faisant écho dans son discours aux arguments négatifs de J1.

C. Les pratiques anciennes en voie de requalification débattues sur l'ensemble du réseau

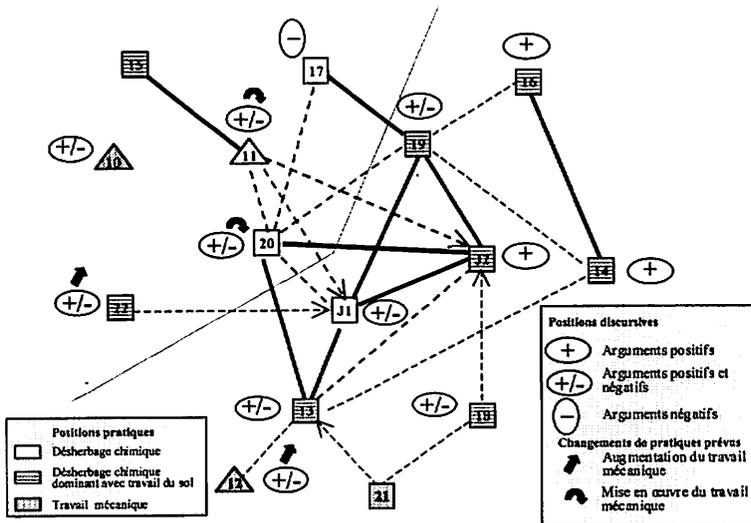
Dans un contexte où la réglementation sur l'emploi des produits phytosanitaires est de plus en plus sévère et où l'usage de certains produits de désherbage comme ceux de prélevée va être interdit, les débats sur la portée de la pratique du travail mécanique du sol et de l'Enherbement Naturel Maîtrisé traversent l'ensemble du réseau (voir les graphes n°4 et 5). Si ces pratiques peuvent être utilisées pour limiter l'emploi de produits phytosanitaires dans les vignes, on constate que cette finalité, bien que présente, n'est pas celle qu'avaient avancée en premier lieu les viticulteurs. La limitation de l'usage des produits de désherbage apparaît comme un effet positif de ces pratiques pas forcément recherché en tant que tel. Le travail mécanique du sol, appelé "labour" ou "griffage", parce qu'opéré à l'aide d'outils à dents, est ainsi surtout décrit comme permettant de favoriser la vie racinaire des vignes — par son action sur la structure du sol et sur les racines superficielles —, de limiter les problèmes d'érosion ou de niveler la surface du sol défoncée après le passage des différents engins. Il est plus rarement cité comme permettant de désherber (12, 14, 16, 22). Il en est de même pour l'enherbement naturel des rangs. La principale finalité que lui attribuent les viticulteurs est celle de lutter contre l'érosion. Les seuls qui se réfèrent à la maîtrise des mauvaises herbes à laquelle sa mise en œuvre peut être associée le font en sériant les difficultés qu'elle pose et qui étayaient leur refus de l'adopter.

La particularité de ces deux changements est de porter, non pas sur l'introduction d'une nouveauté radicale, mais bien plutôt sur un changement de statut de pratiques autrefois mises en œuvre et ensuite dévalorisées par la culture technique technicienne. Il y a peu de temps considérées comme des indicateurs de manque de technicité des viticulteurs et plus ou moins abandonnées, elles sont aujourd'hui "réhabilitées" et remises au goût du jour par cette même culture. De fait, la moitié des viticulteurs d'origine viticole se réfèrent à ce que leurs pères faisaient en matière de travail mécanique du sol, soit pour dire qu'ils l'ont toujours fait — et, implicitement, que ce qu'ils jugeaient être bon dans les pratiques de leur père s'avère l'être effectivement (12) — ou, au contraire, pour dire qu'ils en ont perdu la maîtrise avec la disparition de leur père (13, 20).

1. Le travail mécanique du sol

Trois types de viticulteurs sont distingués en fonction de l'importance de la part du mécanique par rapport au chimique dans le désherbage des vignes : ceux qui travaillent mécaniquement l'ensemble des parcelles tout en pratiquant sur certaines d'entre elles le désherbage chimique ; ceux qui mettent en œuvre ce travail mécanique de manière secondaire par rapport au désherbage chimique ; ceux qui n'opèrent que chimiquement. La superposition des positions pratiques et des positions sociales (voir graphe 4, ci-dessous) fait apparaître, par rapport aux thèmes précédents, un clivage inverse entre les membres de la périphérie et ceux du noyau. En effet, qui sont les viticulteurs qui mettent en œuvre de manière importante le travail mécanique ? Trois viticulteurs de la périphérie du réseau. Qui sont ceux qui ne le mettent pas en œuvre ? Quatre viticulteurs, deux du noyau (J1, 20) et deux de la zone intermédiaire (11, 17), qui ont la particularité, pour trois d'entre eux, d'être interconnectés. Le mouvement de changement relevé, qui va dans le sens d'une mise en œuvre plus importante de la pratique, renforce l'idée d'une pratique qui diffuserait de la périphérie vers le noyau. Deux viticulteurs de la périphérie qui le pratiquent déjà disent vouloir augmenter la surface concernée (12, 22) et deux autres qui ne le mettent pas en œuvre déclarent vouloir le déployer l'année suivante (11, 20).

Graphe 4. Mise en œuvre du travail mécanique du sol



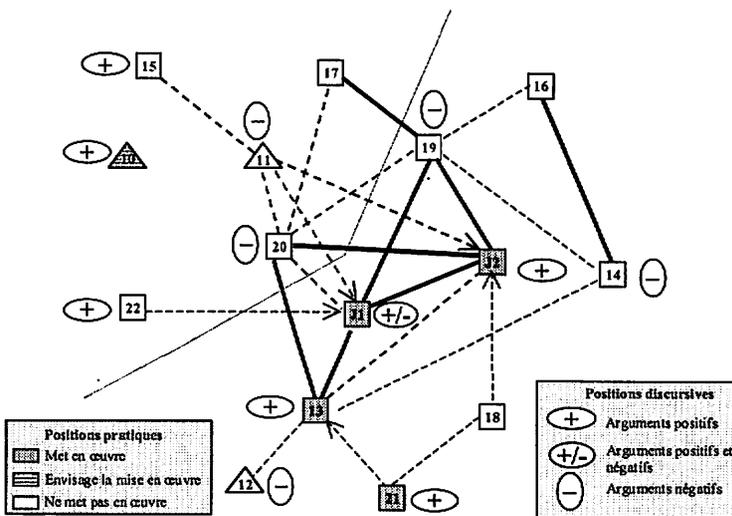
Mais au-delà de cette simple description des pratiques, ce qu'il est intéressant de voir, c'est la multiplicité des prises de position argumentative et la façon dont les types d'arguments se trouvent socialement distribués. En effet, en analysant les différents discours, on se rend compte que les in-

terlocuteurs qui parlent du travail mécanique peuvent le décrire, soit en n'évoquant que les bénéfices de la pratique (14,16, J2), soit en pesant le pour et le contre et en avançant des arguments négatifs et positifs (9 viticulteurs). Le nombre conséquent des viticulteurs qui ont cette dernière position, montre l'importance des questionnements sur cette pratique. Le viticulteur 19 est encore ici en position "de limite" entre des positions argumentatives différentes.

2. L'enherbement naturel maîtrisé

La question de la mise en œuvre de l'enherbement naturel maîtrisé est une question qui traverse l'ensemble du réseau (voir graphe 5 ci-dessous). Par rapport au travail mécanique du sol, le faible nombre de personnes impliquées dans sa mise en œuvre, ainsi que les arguments contrastés avancés à son sujet, rendent compte d'une introduction plus récente et d'une pratique moins expérimentée. Si quatre la mettent en œuvre (13, 21, J1, J2) et un dit sérieusement l'envisager (10), par contre la grande majorité avance des arguments à son sujet : six en parlent en termes positifs alors que cinq le font en termes négatifs. Le seul à le faire en termes à la fois positifs et négatifs est J1. Globalement, si les viticulteurs de la périphérie ont des positions pratiques et argumentatives plutôt favorables à cette technique (un la met en œuvre, le 21 ; trois envisagent de le faire, le 10, le 15, le 22 et un seul argumente négativement), ceux de la zone intermédiaire soit n'en disent rien (16, 17), soit en ont une perception négative (11, 14).

Graphe 5. L'enherbement naturel maîtrisé



Au sein même du noyau, les deux points de vue semblent s’opposer. On a d’un côté les viticulteurs qui le mettent en œuvre et avancent, mis à part J1, des arguments positifs et, de l’autre, les viticulteurs qui ne le mettent pas en œuvre et avancent des arguments négatifs. J1 a été le premier à déployer cette pratique plusieurs années avant qu’elle ne soit promue par l’encadrement technique. Les membres de la zone intermédiaire étant connectés principalement à la partie du noyau qui a une perception négative de la pratique en ont, eux aussi, une perception négative, et, mis à part 10 et 15 qui se trouvent avoir leurs relations à l’extérieur du réseau, les membres de la périphérie qui en ont une perception positive sont connectés avec la partie du noyau qui la met en œuvre. À ce stade, localement, la norme admet les deux pratiques.

Conclusion

L’étude de la façon dont les viticulteurs parlent de la mise en œuvre des pratiques respectueuses de l’environnement montre tout d’abord la densité des débats qui se déroulent autour de ces thèmes techniques et la quantité importante des changements en cours de réalisation. Sans se référer explicitement aux arguments avancés par d’autres viticulteurs pour justifier ce qu’ils font ou ce qu’ils veulent faire, les personnes enquêtées, dans leur description des choses, prennent position par rapport à des façons de faire, faisant ainsi écho à des dialogues et des échanges de points de vue propres au milieu local. Ces prises de position sont d’autant plus marquées que les pratiques en question sont en cours de modification.

Lorsqu’on s’intéresse à l’articulation des différentes positions, on voit que, localement, les nombreux changements relevés, et qui vont dans le sens de la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l’environnement, sont principalement “portés” par les viticulteurs du noyau. C’est là que l’on trouve les individus qui les mettent les premiers en œuvre ou ceux qui argumentent positivement pour leur développement. Le statut et les positions centrales dans le réseau de ces individus leur permettent de réguler et d’orienter les pratiques (Lazega, 2001). L’accès aux “nouvelles” techniques nécessite pour les viticulteurs de s’informer sur ce qui se fait ou, dans un contexte de forte injonction technique, sur ce qui doit se faire, et de développer une nouvelle maîtrise des choses (Darré, 1995). Cette démarche est collectivement soutenue par la densité des interactions langagières qu’ils entretiennent entre eux, au sein du noyau, et avec d’autres à l’extérieur du réseau. Toutefois, comme on peut le voir, selon les thèmes, les membres concernés dans ce noyau ne sont pas toujours les mêmes : on trouve des “spécialistes” par thème technique (usage des produits phytosanitaires, travail du sol, enherbement naturel maîtrisé). Nous n’avons donc affaire ni à une situation où la connaissance est globalement détenue par un seul individu, ni à une situation où elle est partagée, mais bien à une situation où elle est distribuée entre les différents membres (Cicourel, 2002). Ce qui rend bien compte des positions argumentatives et

des pratiques différentes pour les uns et les autres selon les thèmes. De la même façon, on peut constater, selon les thèmes techniques, des glissements de position pratique ou/et argumentative d'un sous-groupe à un autre chez certains individus se trouvant à leur intersection, et l'émergence de débats très locaux. C'est ce que l'on observe en suivant la position de 19 par rapport à celle des autres membres du noyau, et celle de la triade constituée de 14, 16 et 19 par rapport au reste du réseau. Si les liens dialogiques ne sont pas, au moment de l'enquête, forcément très forts entre ces individus, il n'en a pas toujours été de même.

Par ailleurs, l'enquête nous a permis de voir aussi que quelques pratiques n'étaient pas spécifiquement portées par le noyau, mais que, sur l'ensemble du réseau, elles se retrouvaient, au contraire, objets de prises de position argumentative contrastées et étaient mises en pratique de manière plus éclatée (en référence à la distinction entre le noyau et le reste du réseau). Le changement des normes pratiques semble alors se jouer de la périphérie vers le noyau (comme c'est le cas pour le travail du sol) ou d'une partie du noyau vers une partie de la périphérie (comme c'est le cas pour l'enherbement naturel maîtrisé). Il s'avère, en fait, que ces techniques sont polysémiques à plusieurs titres ou possèdent une épaisseur de sens plus importante que les précédentes. Soit elles permettent d'atteindre plusieurs objectifs de par leur polyvalence : le moteur du changement ne correspond pas alors à celui qui a trait au respect de l'environnement ; soit leur mise en œuvre remet en cause plusieurs niveaux de sens. Par exemple, l'usage du chimique, dont la maîtrise était signe de technicité pour le désherbage, est actuellement contesté comme critère de distinction des "bons" et des "mauvais" viticulteurs. Ainsi, des pratiques valorisées par le passé, puis majoritairement abandonnées, sont aujourd'hui remises au goût du jour par les nouvelles préconisations en matière de production viticole. Cela conduit à une requalification, qui ne va pas de soi, des façons de faire des viticulteurs et des viticulteurs eux-mêmes.

Les jeux et enjeux qui se développent autour des changements de pratiques ne sont donc pas seulement d'ordre technique mais sont aussi indissociablement de nature sociale. Et s'il se dégage, dans la structure étudiée, une certaine capacité collective à innover (Lazega, 2002), il apparaît aussi que la dynamique des normes, propre à tout changement, entraîne "du jeu" dans la structure qui peut permettre, par l'usage de ressources qui leur sont propres, un repositionnement des membres se trouvant en situation plus défavorable. C'est ce type de mécanisme que l'on observe chez J1. Pour autant, il n'est pas évident que les membres de la périphérie, qui portent aujourd'hui d'une certaine façon les changements que sont le travail mécanique du sol et l'enherbement naturel maîtrisé, possèdent, eux, face aux viticulteurs du noyau, les ressources suffisantes pour se repositionner socialement.

Enfin, pour terminer, nous devons relever que les données relatives aux trajectoires professionnelles des individus, à travers la distinction entre multi- et uni-expérimentés, sont apparues faiblement explicatives, contrairement à celles qui se basent sur la forme du réseau des interactions dialogiques entre pairs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTER N.,
2000 *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.
- BAKHTINE M.,
1977 *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, A. Colin (1929).
- BERGER P., LUCKMAN T.,
1996 *La construction sociale de la réalité*, Paris, A. Colin (1966).
- BOUDON R.,
1986 *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard.
- BOUDON R., DEMEULENAERE P., VIALE R., Dir.,
2001 *L'explication des normes sociales*, Paris, PUF.
- BOULLIER D.,
1989 "Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste : discussion-prétexte des concepts de E. M. Rogers", *Réseaux*, 36, pp.31-51.
- BRUNER J.,
1991 *...car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, Paris, EsHel.
- CALLON M.,
1986 "Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", *L'année sociologique*, 36, pp.169-208.
- CERTEAU M. (DE),
1990 *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard (1980).
- CICOUREL A.V.,
2002 *Le raisonnement médical. Une approche socio-cognitive*, Paris, Seuil.
- COMPAGNONE C.,
2004 *Interprétation sociologique de la dynamique de changements pour la mise en œuvre d'une viticulture raisonnée sur une commune de Saône et Loire*, Dijon, INRA-SAD.
- CONEIN B., JACOPIN P.,
1994 "Action située et cognition : le savoir en place", *Sociologie du travail*, 4, pp.475-500.
- DARRÉ J.P.,
1995 *L'invention des pratiques*, Paris, Karthala.
- DARRÉ J.P., Dir.,
1994 "Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action", *Technologies, idéologies, pratiques*, 12, n°1.
- DEGENNE A., FORSÉ M.,
1994 *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, A. Colin.
- DEMOSSIER M.,
1999 *Hommes et vins. Une anthropologie du vignoble bourguignon*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon.

- FLICHY P.,
1995 *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte.
- GRANOVETTER M.,
2000 *Le marché autrement*, Paris, Desclée De Brouwer.
- GRIZE J.B.,
1998 "Argumenter, c'est davantage montrer que démontrer", in BORZEIX A., BOUVIER A., PHARO P., *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS Editions.
- KLEIBER G.,
1990 *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- LAZEGA E.,
1999 "Le Phénomène collégial : une théorie structurale de l'action collective entre pairs", *Revue française de sociologie*, 40, pp.639-670.
2001 *The Collegial Phenomenon*, Oxford, Oxford University Press.
2002 "Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale", in ALTER N., *Les logiques de l'innovation*, Paris, La Découverte, pp.183-210.
- LEMERY B.,
2003 "Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture", *Sociologie du travail*, 46, n°1, pp.9-25.
- PILLON V.,
2003 *Normes et déviations*, Paris, Bréal.
- PUTNAM H.,
1984 *Raison, vérité et histoire*, Paris, Minuit (1981).
- PRIETO L. J.,
1975 *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*, Paris, Minuit.
- SCHAFF A.,
1994 *Langage et connaissance*, Paris, Seuil (1964).
- SCHUTZ A.,
1994 *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksieck (1971).
- ZARIFIAN P.,
1996 *Travail et communication*, Paris, PUF.

Connaissances et relations sociales des jeunes chercheurs

par Marie-Pierre Bès *

L'article s'appuie sur l'étude de thèses récentes de doctorat en "Sciences Pour l'Ingénieur" conduites en France sur la base de partenariats laboratoire-entreprise. L'auteur montre qu'au cours de leur thèse, les doctorants participent au renouvellement et à l'élargissement des collectifs de recherche de leurs deux partenaires. Par une approche diachronique de leur thèse, il explique comment ils évaluent le problème à résoudre, conçoivent et montent leurs expériences, puis interprètent les résultats. Ces phases ne sont pas entièrement déterminées par l'histoire antérieure du partenariat : le doctorant et son encadrement peuvent sortir de la "routine" de leurs connaissances pour mettre au point de nouveaux dispositifs expérimentaux, de nouvelles méthodologies scientifiques. Au terme de l'étude, il apparaît que les jeunes chercheurs ne sont pas seulement des disciples de leurs encadrants, ils peuvent être aussi des artisans ou des entrepreneurs de la recherche en s'appuyant sur des ressources relationnelles ou matérielles hors des collectifs de recherche déjà existants. Le passage d'un doctorant dans un laboratoire ou une entreprise laisse donc de nouvelles traces cognitives, mobilisables après son départ.

Du doctorant, on a souvent l'image d'un jeune chercheur encore étudiant, très présent dans son laboratoire, vêtu d'une blouse blanche, naviguant continuellement entre un bureau et une paillasse, fortement encadré par un patron de thèse et concentré sur des questions scientifiques très pointues. Dans cette vision, il sort rarement de son espace "naturel" de travail et il prend très peu d'initiatives ou de décisions. Il «est un chercheur en blouse blanche travaillant d'arrache-pied sans lever le nez de son expérience» (Latour, 1989 :379) et qui ne choisit pas son sujet de thèse (Hagstrom, 1965).

* Cers-CIRUS, Unité Mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Toulouse le Mirail, Maison de la Recherche, Allée A. Machado, F 31058 Toulouse (bes@univ-tlse2.fr).

Dans les premières études consacrées à la division du travail scientifique (Hagstrom, 1965 ; Shinn, 1988 ; Latour, 1989), le doctorant est présenté comme le double complémentaire du "patron" de laboratoire : il est d'autant plus occupé par le travail à l'intérieur du laboratoire que son supérieur est attelé aux tâches d'«intéressement» (Latour, 1989) auprès d'investisseurs extérieurs. S'agissant des résultats scientifiques eux-mêmes, on retrouve aussi une telle division verticale du travail (Shinn, 1988) : les doctorants obtiennent des résultats locaux que leurs encadrants tentent d'intégrer dans des modèles plus généraux. Dans ces laboratoires fictifs, les doctorants ont une fonction cognitive et sociale restreinte entièrement vouée à alimenter les ambitions de leurs directeurs de thèse.

Mais, des études plus récentes (Knorr-Cetina, 1998 ; Callon, 2003) ont avancé la notion de «collectif de recherche distribué» pour désigner l'ensemble des acteurs humains et non humains qui contribuent à la production et à la mobilisation des connaissances et des savoir-faire. Elle permet à la fois d'élargir l'espace restreint du laboratoire à ses relations extérieures (fournisseurs d'équipements, industriels, pouvoirs publics, sphère de l'enseignement, par exemple) et en même temps de reconnaître l'importance des lieux de recherche confinés que sont les ateliers, salles de tests et d'expériences, semés de matériels, d'instruments et de machines essentiels pour la production de connaissances scientifiques.

Notre objectif est d'observer le rôle joué par les jeunes chercheurs en formation dans ces collectifs de recherche existant autour de leur laboratoire d'appartenance¹. Quelles sont les connaissances et les relations sociales tissées au cours de la thèse ? Quels sont les lieux de réception de ces nouvelles ressources ? Sont-elles entièrement appropriées par le doctorant ou bien sont-elles en partie redistribuées dans le collectif initial composé du laboratoire et de l'entreprise partenaire de la thèse ? Comment chaque thèse alimente-t-elle le cycle de crédibilité scientifique du laboratoire (Latour/Woolgar, 1988) ?

L'analyse proposée ici s'appuie sur l'étude de 35 thèses de doctorat en Sciences Pour l'Ingénieur conduites en relation directe avec un partenaire industriel². En 2001, l'analyse de la genèse et du déroulement de 130 collaborations entre des laboratoires du CNRS et des partenaires industriels³

¹ Cette question a émergé lors d'un travail effectué en étroite collaboration avec Michel Grossetti sur les relations science-industrie, à l'occasion des programmes de recherche du CNRS sur les enjeux économiques de l'innovation entre 1998 et 2002. Ce fut l'occasion de constituer une base de données sur 130 relations entre des laboratoires du département Sciences Pour l'ingénieur du CNRS et des entreprises.

² Les thèses "industrielles" peuvent être financées exclusivement par l'État français (allocations de recherche, bourses de docteur ingénieur), ou par l'État et l'industrie (bourses CIFRE, bourses de docteur ingénieur co-financées) ou encore par les contrats du laboratoire (contrats européens, associations de financement, etc.). Souvent la thèse est complétée par un contrat d'accompagnement qui évalue le montant des ressources du laboratoire nécessaires à l'encadrement du doctorant.

³ Nous avons commencé à contacter des doctorants concernés par les collaborations dont nous connaissons le contexte (voir note 1), les protagonistes et le sujet. Puis, nous avons sélectionné d'autres doctorants industriels par recommandation des premiers ou des directeurs de thèses, avec le souci de faire varier l'ancienneté des collaborations.

nous avait permis de montrer l'existence d'acteurs sociaux intermédiaires essentiels dans ces relations (stagiaires, chercheurs et ingénieurs détachés ou doctorants co-financés) dont le rôle social restait peu connu (Grossetti/Bès, 2001). L'idée initiale fut de conduire une étude minutieuse de thèses "en train de se faire" — et pas seulement des thèses achevées (Mangematin, 2003) — afin de repérer toutes les étapes de progression du doctorant, le motif de ses différents déplacements entre le laboratoire public et les autres lieux de travail ou d'expérimentation et la variété des objets et matériaux mobilisés au cours de la thèse.

Des entretiens semi-directifs approfondis ont été effectués, entre 2002 et 2004, auprès de 35 doctorants et de 12 directeurs de thèse en Sciences Pour l'Ingénieur dans des laboratoires publics implantés dans l'agglomération toulousaine. Notre effectif comporte majoritairement des thèses récentes soutenues après 1990 : 6 soutenues avant 1990, 12 entre 1990 et 2000, 13 entre 2000 et 2003 et 6 thèses inachevées au moment de l'entretien. Nous avons collecté des informations qualitatives sur le déroulement de chaque thèse et, en particulier, un récit chronologique des travaux du doctorant comportant le descriptif des matériaux employés, des lieux fréquentés, des outils et instruments utilisés et des relations professionnelles mobilisées. L'optique globale de l'entretien ⁴ était de repérer, pour chacune des opérations de recherche, l'origine et la diffusion des connaissances mobilisées et produites : l'enrichissement du savoir-faire individuel du doctorant, la progression des compétences du laboratoire, la participation du partenaire industriel ou la mobilisation d'idées ou de ressources provenant d'autres collectifs de recherche.

L'analyse des activités des doctorants est faite d'un point de vue diachronique, par le découpage de la thèse (3 ans) en trois périodes consacrées successivement à l'évaluation du problème à résoudre, au montage de l'expérience et à la valorisation des résultats du doctorant. Pour chacune d'entre elles, il s'agira de décrire les connaissances produites et élaborées selon deux critères : connaissances individuelles ou partagées ⁵,

⁴ Les doctorants ont décrit leur "travail" au cours d'un entretien de deux heures réalisé au laboratoire, mais en circulant de la pièce où est installé leur bureau vers les autres salles utilisées pendant la thèse. La narration de la thèse suivait l'ordre chronologique, partant de la narration de la formation initiale de l'étudiant jusqu'à sa situation actuelle ou sa projection dans un avenir professionnel proche. Les principales rubriques du guide d'entretien ont été : les apprentissages réalisés pendant la formation initiale, le contenu du DEA (sujet, lieu et encadrants), la recherche de la thèse (aspects scientifiques et contractuels), le démarrage de la thèse (point de départ, sujet, lieux de travail, premières tâches, erreurs éventuelles, ressources utilisées), le contenu précis de la thèse (activités concrètes, déplacements, lieux, montage de la manipulation, relations avec les personnes), la fin de la thèse (résultats, obstacles à franchir, traces matérielles, démonstration, etc.). Pour chaque thèse, le discours du doctorant a été confronté à d'autres sources telles que des entretiens avec d'autres chercheurs impliqués dans la thèse, l'examen de sites Internet, le parcours de publications, la lecture des rapports d'activité des laboratoires, l'utilisation des curriculum vitae. Pour quelques thèses (3), nous avons pu rencontrer plusieurs fois les doctorants.

⁵ Cette distinction recoupe celle qui distingue, à la suite de l'ouvrage de M. Polanyi, les connaissances tacites, incorporées dans les savoir-faire des personnes, des connaissances explicites qui peuvent faire l'objet d'une codification (POLANYI M., 1958).

routinières ou nouvelles. Les aspects matériel et relationnel seront toujours traités de pair, dans l'optique du courant de la cognition située (Coinein/Dodier/Thévenot, 1993). Les Sciences Pour l'Ingénieur présentent l'intérêt analytique de modéliser des phénomènes empreints de savoir-faire tacites, articulés à des secteurs d'activité, des procédés et des processus spécifiques.

I. Le démarrage d'une thèse industrielle

Il est difficile de repérer la genèse d'une thèse industrielle tant le sujet s'intègre à la fois dans la chronologie des partenariats tissés par les laboratoires publics avec des entreprises (Bès, 2004 ; Gemme/Gingras/Milot, 2003) et dans le portefeuille des thèses concomitantes. Les problématiques énoncées dans les sujets de thèse sont liées à l'histoire des organisations impliquées et à leurs divers partenariats de recherche. En effet, les laboratoires de recherche et les entreprises tentent de conduire une gestion stratégique des sujets de recherche contractuelle qui combine des activités stabilisées et routinières et d'autres plus exploratoires, en rupture avec les précédentes (Callon, 2003). L'enchaînement des thèses industrielles dans une même collaboration est fréquemment incarné par deux personnes : le directeur de thèse et le responsable de la recherche-développement dans l'entreprise. Moins souvent, les premiers responsables d'une collaboration "repassent" leurs carnets d'adresses à d'autres chercheurs ou ingénieurs.

Quelle que soit l'origine des premiers contacts entre un laboratoire et une équipe (voir Grossetti/Bès, 2001), l'engagement à encadrer une thèse est un choix individuel qui incombe à un directeur de thèse. Le montage financier d'une thèse est relativement long (entre 6 mois et 2 ans) et les modalités contractuelles sont négociées pas à pas par les responsables administratifs et scientifiques du contrat dans l'entreprise et dans le laboratoire. Cette phase de négociation et de montage contractuel est dominée par les relations individuelles bilatérales entre le directeur de thèse et le responsable du contrat dans l'entreprise. Le doctorant peut participer à la rédaction du dossier de demande de financement ou n'intégrer le projet de recherche qu'au dernier moment, alors que le montage de la thèse est achevé.

A. Des sujets de thèse balisés par les encadrants

Il est possible d'isoler quatre⁶ contextes de démarrage d'une thèse industrielle en fonction des relations sociales antérieures tissées entre les partenaires et des connaissances scientifiques disponibles dans l'équipe :

⁶ Nous ne suivons donc pas M. Callon qui associe, d'une part, l'activité de recherche routinière à des partenaires déjà intéressés et, d'autre part, l'activité de recherche exploratoire à des réseaux d'intéressement à constituer (CALLON M., 2003). Nous complétons ces deux cas par deux autres : les partenaires se connaissent, mais lancent de nouvelles recherches exploratoires ou bien ils ne se connaissent pas, mais choisissent un sujet de recherche routinier par rapport aux travaux antérieurs du laboratoire.

- (a) les deux partenaires se connaissent préalablement au démarrage de la thèse⁷ et les sujets de thèse s'enchaînent par approfondissement d'une même thématique ;
- (b) les partenaires se connaissent déjà mais chaque nouvelle thèse sert à lancer de nouvelles recherches ;
- (c) bien qu'il n'existe pas de contrat antérieur entre l'équipe et l'industriel, le sujet de la thèse consiste à appliquer les compétences du laboratoire au domaine industriel ;
- (d) la première thèse de l'équipe est financée par un nouveau partenaire industriel qui accepte de financer des recherches exploratoires.

En règle générale, quelle que soit la configuration initiale, les doctorants commencent leurs thèses par un "état de l'art" de leur sujet. Ils repèrent ainsi les publications essentielles des autres équipes et positionnent de la sorte leur sujet dans l'espace des connaissances codifiées et publiées.

Au niveau des ressources scientifiques "articulées" à la collaboration disponibles pour les doctorants au démarrage de leur thèse, les contextes (a) et (c) sont assez semblables : l'équipe de recherche a acquis la maîtrise collective d'un outil particulier (un logiciel par exemple, un type de modélisation, une méthode expérimentale ou analytique, etc.) qui intéresse une entreprise. Elle attend du doctorant qu'il perfectionne l'outil ou la méthode et alimente de la sorte le savoir-faire de l'équipe en participant à la validation et à l'amélioration de ses travaux. Soit il a partiellement acquis ce savoir-faire au cours de sa formation de DEA, encadré par la même équipe, soit il s'en imprègne au début de la thèse par des échanges intenses et quotidiens avec les membres de l'équipe.

Pendant, les situations (a) et (c) diffèrent par l'état des relations sociales existant entre les participants au projet de recherche : dans la situation (a), la confiance entre les partenaires existe préalablement à la thèse et le cycle de crédibilité a déjà été initié. Dans la situation (c), le réseau relationnel va se constituer au fur et à mesure de l'avancement des travaux du doctorant.

A priori, la situation de départ du doctorant est assez rassurante : il sait quelle méthode utiliser, le laboratoire lui offre les moyens de l'appliquer et il dispose du réseau relationnel approprié à l'intérieur du laboratoire et auprès du partenaire. Ses déplacements entre les deux lieux de travail sont rares et courts : ils visent à rencontrer les ingénieurs de l'entreprise afin d'évaluer la faisabilité d'application des méthodes du laboratoire aux problématiques industrielles.

Les situations (b) et (d) ont en commun de concerner des sujets de thèse nouveaux pour l'équipe, en raison du secteur d'application, de l'entrepri-

⁷ Il y a eu déjà plusieurs contrats de recherche ou/et des relations personnelles existent entre les deux leaders.

se, de la thématique ou de la méthode utilisée. Les sujets de thèse sont précis, mais les moyens de résoudre les problèmes ne sont pas donnés au départ : le doctorant paraît à la fois plus "libre", mais aussi plus démuné. La quatrième situation est la plus "ouverte" du point de vue des relations sociales à tisser. Dans les deux cas, la thèse industrielle va débiter par des efforts de «traduction» au sens utilisé par M. Callon (Callon, 1986) et par des efforts de diagnostic. Dans les deux cas, il faut effectuer de nombreux déplacements : soit des allers et retours entre l'entreprise et le laboratoire s'il s'agit de comprendre progressivement la nature du besoin industriel, soit vers d'autres partenaires (souvent d'autres laboratoires) s'il s'agit d'étudier de nouvelles opportunités scientifiques.

À l'issue de la première phase de la thèse, le doctorant a pris connaissance de l'état des savoirs dans son domaine, des résultats des thèses récentes soutenues dans son équipe sur des sujets proches, des méthodes de recherche de son équipe et surtout de ses encadrants proches, des attentes du partenaire industriel et des normes et formats standard des thèses dans sa discipline⁸. Ses échanges ont été soit concentrés dans l'espace de la collaboration — situations (a) et (c) —, soit élargis à d'autres cercles scientifiques — situations (b) et (d).

Dans les situations (a) et (c), on attend du doctorant qu'il développe les activités de l'équipe alors que dans les deux autres situations (b) et (d), le doctorant doit explorer de nouvelles pistes de recherche.

B. L'imprévisible activité de conception

Le doctorant doit rapidement envisager de concevoir une expérience ("une manip") propre à sa thèse en fonction des enseignements qu'il tire de son premier tour d'horizon. À l'issue de la première phase (la durée varie, selon les thèses, entre 2 mois et un an), le doctorant et son encadrement (surtout le directeur de thèse) sont en mesure de choisir le type d'expérience à monter (simulations ou tests sur des matériaux réels). Les activités de préparation à l'application, de traduction et de diagnostic débouchent sur des choix de conception de la partie expérimentale, de la "manip". L'activité de conception engage de nombreux objets intermédiaires, médiateurs entre les choix passés et les actions à venir (Jeantet, 1998).

Dans notre effectif, trois types de conception se dégagent : la manipulation est d'une conception déjà existante (des manipulations similaires existent dans le laboratoire), le doctorant adapte la conception expérimentale au contrat industriel (les principes de base sont issus de ceux de l'équipe mais de nombreux ajouts, modifications sont apportés) ou bien la

⁸ Les thèses en Sciences Pour l'Ingénieur comportent nécessairement une partie expérimentale propre au doctorant, dont il doit commenter les différentes étapes, les choix effectués, l'intérêt, les limites, les résultats et les améliorations possibles.

⁹ Mot couramment utilisé par les chercheurs eux-mêmes.

manipulation est entièrement nouvelle (au niveau de la conception, des instruments utilisés).

Sur la base des données qualitatives et en croisant les quatre contextes de démarrage des thèses industrielles précédemment mis en évidence et les trois cas de manipulations, les logiques suivantes se dessinent :

Contenu sujet de thèse négocié par partenaires	Type de conception de la manipulation
(a) : développement	Conception figée
(b) : exploration des pistes de recherches	Autre activité expérimentale
(c) : développement	Conception figée ou adaptation
(d) : exploration des pistes de recherches	Conception figée, adaptation ou nouveau dispositif

Les deux premières situations sont déterminées par le contexte social antérieur à la thèse : dans la situation (a), les partenaires se connaissent, le sujet est balisé par les thèses antérieures et la manipulation est conçue comme les expériences précédentes : le travail expérimental du doctorant est prévisible. Dans la situation (b), le lancement de nouvelles recherches avec un partenaire connu nécessite de concevoir une partie expérimentale différente (nouveau langage, logiciel, méthode, simulation, etc.) de celle présente dans l'équipe. Le doctorant peut s'appuyer sur des relations sociales nouvelles qu'on lui suggère (s'il existe un consortium de recherches ou un groupe de travail autour de la thématique), s'appuyer sur les échanges avec d'autres doctorants d'autres équipes de recherche partenaires ou sur des relations sociales qu'il s'est construites au cours de la première phase.

Les deux derniers types de relations sont indépendants du contexte relationnel antérieur de la thèse : dans la situation (c), le doctorant peut reprendre un dispositif expérimental routinier pour l'équipe ou bien le modifier pour l'adapter au contrat industriel ; son choix dépendra des conclusions tirées de la première phase avec ses encadrants et des moyens financiers dont il dispose pour la phase expérimentale. Dans la situation (d), les trois cas de configuration conceptuelle cohabitent : la conception suit celle des travaux antérieurs de l'équipe, la conception est légèrement différente ou bien le doctorant doit concevoir un nouveau dispositif.

En fait, ces imprévisibilités, repérées à un moment très précis d'une étape de recherche, sont en concordance avec la nature incertaine de la recherche scientifique par rapport à d'autres activités d'ingénierie : les aléas, l'indétermination des résultats, les obstacles et les difficultés jalonnent l'activité de recherche. Les jeunes chercheurs apprennent là à s'en accommoder.

II. Le montage des “manips” : bricolage et récupération

S'intéressant à la recherche instrumentale et aux équipements scientifiques, D. Vinck (Vinck, 1999a) et T. Shinn (Shinn, 2000) mentionnent l'opportunité pour les entreprises partenaires des laboratoires publics d'accéder à des connaissances scientifiques pratiques telles que les dispositifs expérimentaux, les outils de mesure, les savoir-faire expérimentaux, les logiciels d'analyse scientifique.

Dans nos entretiens avec les doctorants, il est apparu que les partenaires industriels sont effectivement très intéressés par les aspects expérimentaux et qu'ils visitent très souvent les installations où se déroulent les manipulations des chercheurs. Ils cherchent donc aussi l'accès à des connaissances tacites, manuelles et matérielles et non pas seulement l'accès à des connaissances codifiées brevetables ou publiables.

L'anthropologie des sciences des années quatre-vingt a souligné que des pratiques expérimentales multiples et hétérogènes se réalisent dans l'enceinte fermée des laboratoires (Callon, 2003). Elles comportent aussi bien la mise au point des “manips”, l'interprétation des inscriptions, l'enregistrement dans des cahiers de laboratoires, que des négociations techniques avec des fournisseurs d'équipements, des discussions informelles ou des présentations dans des séminaires internes. Cette phase est dominée par une division verticale du travail scientifique (Shinn, 1988), dans laquelle interviennent fortement les ingénieurs et techniciens des laboratoires. Ils prennent auprès du doctorant le relais du directeur de thèse.

Au moment de la conception du dispositif expérimental, le technicien est sollicité par le doctorant pour juger de sa faisabilité technique (dimensionnement, résistance des matériaux, nature des procédés utilisés, etc.) et économique (coûts des achats, possibilité de réutiliser des matériaux disponibles, etc.). Le technicien, lui, raisonne en termes de commandes futures auprès des fournisseurs : est-il possible de commander cette pièce ? Quel en sera le prix ? Le délai ? La pièce s'adaptera-t-elle à l'ensemble du dispositif ? Quel est le fournisseur capable de fabriquer cette pièce ? Il cherche à rattacher la nouvelle manipulation à des situations antérieures déjà connues et à négocier des aménagements auprès des fournisseurs qu'il connaît. Il intervient peu sur le montage manuel proprement dit.

En Sciences Pour l'Ingénieur, en effet, les directeurs de thèse considèrent que le doctorant doit lui-même “monter et démonter sa manip”, le bricolage manuel faisant partie intégrante d'une thèse¹⁰. Il est aussi jugé sur cet aspect pratique. De la sorte, seul le doctorant est parfaitement capable de décrire les caractéristiques de son dispositif expérimental. La fiabilité de son montage va déterminer la qualité des mesures et des tests effectués.

¹⁰ Dans les écoles d'ingénieurs et les Instituts technologiques Universitaires, les élèves reçoivent une formation de base sur ces aspects manuels et pratiques.

Mais la nature des activités expérimentales des doctorants varie selon les trois cas suivants.

1^{er} cas : la manipulation est ancienne

Elle incarne l'activité routinière et collective de l'équipe et la thèse n'est qu'une thèse supplémentaire dans le portefeuille des thèses de l'équipe. L'industriel est intéressé par ce savoir-faire déjà certifié par des publications, des contrats, c'est-à-dire par la réputation de l'équipe. Le doctorant trouve les ressources matérielles et relationnelles sur place : il occupe les ateliers du laboratoire et a de nombreux contacts avec les membres de son équipe (autres doctorants, chercheurs confirmés, techniciens). Par contre, ses déplacements chez l'industriel sont rares et portent sur des échanges de données (informations transportables) : soit des résultats du service de recherche-développement, soit des données industrielles portant sur les caractéristiques des matériaux ou procédés de l'entreprise. Le doctorant renforce ses relations sociales au sein de l'équipe par son travail assidu sur les "manips" de l'équipe.

2^e cas : la manipulation est adaptée aux besoins de l'industriel

Basé sur un important travail de traduction et de confrontation, ce choix expérimental nécessite des déplacements géographiques très nombreux, des va-et-vient incessants entre la salle d'expérience du laboratoire et les installations industrielles. La proximité géographique des deux lieux peut alors faciliter l'organisation du doctorant. Il effectue des tâches complexes et précises pour mettre au point la manipulation (conception, montage, réglage) en collaboration avec les chercheurs, ingénieurs et techniciens des deux organisations : les membres de l'équipe l'aident à concevoir l'expérience eu égard aux phénomènes qu'il souhaite analyser, tandis qu'il a besoin d'accéder à certaines données industrielles particulières. Il se peut qu'une partie des mesures et des tests s'effectue directement dans l'entreprise si les matériaux et procédés ne peuvent être déplacés (encombrement, volume, étude du fonctionnement). Le doctorant est vraiment à l'interface des deux partenaires. Son réseau social est double.

3^e cas : l'expérience est entièrement nouvelle

Ces thèses peuvent nécessiter l'achat d'instruments, de machines ou d'outils nouveaux et onéreux capables de visualiser et de mesurer des phénomènes jusque-là peu connus. Les doctorants participent alors à la recherche technico-instrumentale dont l'activité de conception, de construction et de bricolage est destinée à justifier les principes de base des instruments (Shinn, 2000). Ils consacrent une partie importante de leur temps à monter leur manipulation dans le laboratoire, toujours en relation constante avec d'autres utilisateurs de ces nouveaux instruments et notamment avec d'autres doctorants, créant ainsi un deuxième cercle de coopération, qui redouble celui qui a été créé entre les chercheurs de premier rang. Souvent, la mise au point d'une nouvelle expérience et l'usage de nouveaux équipements suscite l'intérêt d'autres scientifiques, qui viennent observer le montage expérimental. Ces jeunes chercheurs ont des relations

importantes avec des fournisseurs de machines, d'équipements qui eux aussi visitent les installations de l'équipe. En revanche, les déplacements de ces doctorants sont peu fréquents, mais ont lieu sur de longues périodes (d'une semaine à quelques mois) et vers des sites scientifiques particuliers (souvent vers d'autres laboratoires). Le réseau social des doctorants "innovateurs" est surtout constitué de personnes membres de la communauté technico-instrumentale aux pratiques expérimentales et matérielles identiques. À l'intérieur de ce réseau, chacun tente d'être le premier dans la course à l'expérimentation.

III. Fin de la thèse et traces laissées par les doctorants

Les activités expérimentales et interprétatives s'entremêlent pendant la dernière partie de la thèse, de sorte qu'il n'est plus possible de leur appliquer une analyse diachronique stricte : le doctorant commence ses premières mesures, il les analyse, puis il repart à la collecte de nouvelles données en faisant varier des paramètres ou des conditions de mesure et, de nouveau, il tente de nouvelles interprétations et modélisations jusqu'à obtenir progressivement un rapprochement intéressant entre ses données et leur explication scientifique. Mais il n'effectue pas ces nouvelles tâches (point A) isolé de son réseau relationnel. Et, au final, les doctorants, chercheurs intermédiaires dans les collaborations science-industrie ne se comportent pas tous de la même manière (point B).

A. L'interprétation des résultats

La fin de la thèse est une phase périlleuse pour le doctorant : il va mettre à l'épreuve à la fois ses choix expérimentaux et sa capacité d'analyse scientifique lors de l'interprétation des résultats. La phase de rédaction de la thèse proprement dite ne sera qu'une formalité, remplie lors des deux derniers mois.

De surcroît, la nature de l'activité expérimentale (routinière, adaptative ou innovante) n'induit pas un type particulier d'interprétation scientifique des résultats : les données obtenues valident ou non des modèles scientifiques connus du plus grand nombre. Les doctorants doivent cependant garder à l'esprit les caractéristiques de la méthodologie de recherche afin de ne pas surestimer leurs données. Mais la juste interprétation des résultats et leur modélisation sont des savoir-faire hautement qualifiés, qui sont partagés par tous les "mentor" d'une même discipline. En général, ces derniers épaulent fortement leurs doctorants dans cette étape, car cela leur permet d'avancer dans leurs propres démarches de généralisation scientifique. De même, les chercheurs de second rang membres de l'équipe aident les doctorants dans l'interprétation des données afin d'intégrer, à leur tour, cette démarche dans leur propre trajectoire de recherche.

C'est une phase de retour du doctorant au laboratoire et de ré-enfermement de la thèse dans l'espace semi-privé ou collectif de la collaboration (Cassier, 2002), telle qu'on la trouvait à son démarrage : la réputation de

l'équipe est fortement engagée. Les articles, les rapports d'activité pour le partenaire et les brevets sont rédigés lors de la dernière phase de la thèse lorsque ce travail d'interprétation et de modélisation est achevé.

B. Les rôles sociaux du doctorant

En ce qui concerne les doctorants industriels, on pouvait s'attendre à un contrôle important des partenaires sur le déroulement de leurs thèses et à une réduction des prises de risques due à la tendance à la privatisation des connaissances (Cassier, 2002). Dans notre effectif, seulement 50% des doctorants agissent comme de simples exécutants, des disciples qui développent les travaux de leurs maîtres conduisant ce que l'on appelle communément des thèses "labo". Ils agissent auprès des entreprises comme la catégorie des "voyageurs, représentants de commerce". Parmi eux, 40% agissent comme des artisans s'adaptant à la demande. Ils travaillent sur mesure à partir du savoir-faire de leur équipe. Seulement 10% des doctorants interrogés se sont comportés comme de nouveaux entrepreneurs, créant leurs propres réseaux relationnels pour accéder à de nouvelles connaissances.

La mobilité géographique des doctorants pendant leur thèse et leur investissement dans un seul sujet d'investigation pendant une période de 3 ans sont des qualités professionnelles indéniables, recherchées par les encadrants. Par leurs déplacements vers d'autres lieux de production ou de recherche-développement, ils abordent les questions d'échelle entre les processus de production grandeur réelle et les installations du laboratoire. Ils tissent aussi des relations personnelles dans l'entreprise.

Conclusion

Cette analyse a montré que le doctorant ne se contente pas de s'appuyer sur les connaissances et les relations sociales acquises par d'autres personnes, il participe aussi à leur élargissement et à leur renouvellement. Lors des phases expérimentale et interprétative, des instruments, des machines et des savoir-faire sont mobilisés, qui élargissent les relations sociales précédentes. Chaque thèse laisse des "traces" cognitives dans les deux organisations partenaires, c'est-à-dire matérielles, instrumentales et relationnelles. L'empreinte de ces traces dépendra cependant de nombreux facteurs tels que le devenir du doctorant, la réutilisation de l'expérience, l'intégration de ses résultats dans les travaux des autres chercheurs, l'intérêt des industriels pour le type d'approche proposé, etc.

Du point de vue de la méthode d'analyse, l'article montre qu'une analyse diachronique fine d'activités humaines conduites sur une courte période (3 ans dans le cas d'une thèse en Sciences Pour l'Ingénieur), parce qu'elle rend visible l'existence d'événements apparemment mineurs (Grossetti, 2004), est pertinente pour expliquer l'apparition de certaines irréversibilités techniques et sociales. En intégrant le travail des jeunes chercheurs,

il est alors possible de mieux comprendre la dynamique des frontières des collectifs de recherche telle que l'a analysée N. Mullins (Mullins, 1972).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIOT M.,
 1996 "Le laboratoire entre équipes et réseaux. Poids des techniques et conflits de légitimités", *Archives européennes de sociologie*, 37, 2, pp.271-319.
- BORZEIX A., BOUVIER A., PHARO P., Dir.,
 1998 *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS éditions.
- BÈS M.-P.,
 2004 "L'articulation des thèses industrielles dans les agendas de recherche des partenaires", Communication au congrès AISLF, Tours, 5-9 juillet.
- CALLON M.,
 1986 "Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", *L'Année sociologique*, 36, pp.169-208.
 2003 "Laboratoires, réseaux et collectifs de recherche", in MUSTAR P., PENAN H., *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, Économica, pp.693-722.
- CALLON M., Dir.,
 1989 *La science et ses réseaux : genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- CASSIER M.,
 2002 "Bien privé, bien collectif et bien public à l'âge de la génomique", *Revue internationale des sciences sociales*, 171, pp.95-110.
- CONEIN B., DODIER N., THÉVENOT L. (Coord.),
 1993 *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS, Coll. raisons pratiques, n°4.
- CONEIN B., JACOPIN É.,
 1994 "Action située et cognition : le savoir en place", *Sociologie du travail*, XXXVI, 4, pp.475-500.
- GEMME B., GINGRAS Y., MILOT P.,
 2003 *Formation à la recherche et milieu de pratique : un portrait des étudiants et diplômés du programme "Bourses en milieu pratique"*, Rapport de recherche, Montréal, CIRST.
- GROSSETTI M.,
 2004 *Sociologie de l'imprévisible : dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF, à par.
- GROSSETTI M., BÈS M.-P.,
 2001 "Encastrement et découplages dans les relations science-industrie", *Revue française de sociologie*, 42, 2, pp.327-355.
- HAGSTROM N.,
 1965 *The Scientific Community*, Southern Illinois University Press.
- JEANTET A.,
 1998 "Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception", *Sociologie du travail*, 3, pp.291-316.
- JOLY P.B., LEMARIÉ S., MANGEMATIN V.,
 1998 "Coordination et incitations dans les contrats de recherche : le cas des accords public/privé", *Revue économique*, 49, 4, pp.1129-1149.
- KNORR-CETINA K.,
 1998 "Les épistémès de la société : l'enclavement du savoir dans les structures sociales", *Sociologie et sociétés*, XXX, 1, pp.1-16.

- LATOUR B.,
1989 *La science en action*, Paris, La Découverte.
- LATOUR B., WOOLGAR S.,
1988 *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte (1978).
- LAZEGA E.,
1994 "Analyse de réseaux et sociologie des organisations", *Revue française de sociologie*, 35, pp.293-320.
- MANGEMATIN V.,
2003 "Les docteurs, producteurs et diffuseurs de connaissances", in MUSTAR P., PENAN H., *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, Economica, pp.539-554.
- MULLINS N.,
1972 "The Developpement of a Scientific Speciality : the Phage Group and the Origins of Molecular Biology", *Minerva*, 19, pp.52-82.
- POLANYI M.,
1958 *Personal Knowledge : Towards a Post-critical Philosophy*, Chicago, The University Press of Chicago.
- SHINN T.,
1988 "Hiérarchies des chercheurs et formes des recherches", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 74, pp.2-22.
2000 *Division du travail et convergence cognitive. La recherche technico-instrumentale contre la nouvelle orthodoxie en sociologie des sciences*, Séminaire du Centre de recherche en Histoire des sciences et des techniques, 20 février, 22p.
- VINCK D.,
1999a "Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique", *Revue française de sociologie*, 50, 2, pp.385-414.
1999b *Ethnographie de l'activité de conception*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Travail social , intervention sociale et pacification sociale

D'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ?

par Manuel Boucher *

En France, l'éclatement du travail social, sa diversification et son instrumentalisation accrue depuis plusieurs décennies soulignent l'importance de son rôle de pacification au détriment de son action d'intégration. Dans la "société du risque", l'intervention sociale est en effet constituée d'une multiplicité d'acteurs professionnels et bénévoles ayant des difficultés à affirmer des références déontologiques communes pourtant essentielles pour asseoir leur autonomie et leur attachement à une action de régulation plutôt que de contrôle social. En fait, nous assistons à une dynamique de déprofessionnalisation et d'hyper-technicisation de l'action sociale considérée avant tout comme un instrument de la paix sociale. Néanmoins, la réorganisation d'une intervention sociale protéiforme mais unifiée d'un point de vue éthique et déontologique paraît toujours possible à condition que les acteurs sociaux s'engagent dans un processus de reconflictualisation de leur secteur et affirment la nécessité de recomposer un "référentiel partagé" leur permettant d'affronter plus sereinement, notamment pour les populations les plus fragiles, l'entrée brutale dans l'ère de la mondialisation libérale.

Introduction

Le schéma national des formations sociales (2001-2005) rédigé sous l'égide du ministère des Affaires sociales français a récemment souligné l'importance du travail social¹ pour combattre les inégalités dans ce pays. Dans ce document officiel, on note en effet que «l'article 151 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions confirme le rôle central des travailleurs sociaux dans la lutte contre les exclusions, la prévention et la réparation des handicaps ou inadaptations et la promotion du développement social. Il conforte par ailleurs la reconnaissance des établissements publics ou

* LERS, Institut du développement social de Haute-Normandie, Route de Duclair, F 76380 Canteleu, et Cadis, EHESS, 54 Boulevard Raspail, F 75006 Paris (manuel.boucher@ids.fr).

¹ Le travail social est un ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques, conseillers en économie sociale et familiale...) combinant des compétences professionnelles et techniques (connaissance, rigueur, efficacité, responsabilité, créativité...) avec des valeurs humaines (respect de l'individu considéré comme un acteur capable de transformation), démocratiques et républicaines (croyance en des actions de solidarité et de justice sociale facteurs de changement social). En outre, les travailleurs sociaux agissent dans le cadre d'une mission autorisée et/ou prévue par la loi, au sein de structures publiques ou associatives, en direction de personnes ou de groupes en difficultés, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes.

privés dispensant des formations sociales qui participent au service public de la formation et qui contribuent à la qualification et la promotion des intervenants sociaux».

Cependant, cette volonté politique affichée par l'État français de reconnaître le travail social en le qualifiant est finalement assez récente et fragile puisque la nouvelle vague de décentralisation n'affiche aucune garantie en matière de pérennisation d'une offre de qualification des travailleurs sociaux qui soit valable et cohérente d'un point de vue déontologique ².

En effet, depuis la naissance de la société moderne et l'extension de la division du travail qui l'accompagne, de nombreux professionnels ou bénévoles ont incarné des générations de travailleurs sociaux œuvrant dans de multiples domaines : l'assistance des indigents, l'aide des handicapés et des vieillards, la rééducation des inadaptés sociaux... En mobilisant leurs compétences et convictions, ces acteurs ont par ailleurs tenté de répondre aux conséquences néfastes des processus d'industrialisation. Or, à cette époque, l'ensemble de ces acteurs sociaux ne bénéficiait pas encore d'un statut reconnu et d'une qualification adaptée à leur emploi.

Au sein de l'ère industrielle, le travail social a, en fait, peu à peu été considéré comme une activité nécessaire pour maintenir la cohésion sociale, mais il a été cantonné de nombreuses années à la marge. Dans l'échelle des représentations des "emplois acceptables" et souhaités, le travail social est donc resté longtemps peu valorisé, voire a été considéré comme une voie professionnelle par défaut. Ainsi, les profanes qui se dirigeaient vers les "emplois sociaux" le faisaient le plus souvent non pas par choix mais par le hasard de la vie, parce que leur volonté d'accéder à un emploi plus valorisé n'avait pu aboutir ; d'autres, le faisaient plus simplement par tradition familiale (Vilbrod, 1995).

Depuis, cette situation a changé et le travail social n'est plus positionné aux frontières de l'organisation sociale mais bien au cœur de la société de services ³. Ainsi, alors que le travail social est maintenant associé à des professions sanctionnées par des diplômes nationaux, certaines personnes choisissent le secteur social non pas par dépit mais bien pour y faire carrière ⁴.

Quoi qu'il en soit, même si le travail social professionnel est aujourd'hui reconnu, il est néanmoins passé par plusieurs étapes douloureuses et vit toujours de grands bouleversements qui fragilisent l'identité professionnelle des travailleurs sociaux :

² Les centres de formation réunis au sein du Groupement National des Instituts du travail social (GNI) et de l'Association Française des Organismes de Formation et de Recherche en Travail Social (AFORTS) assument une mission de service public de formation réaffirmée dans l'article 151 de la loi contre les exclusions (1998). Or, la loi relative à l'organisation décentralisée de la République du 28 mars 2003 aboutit à un premier projet de régionalisation de la formation des travailleurs sociaux soumettant désormais plus concrètement l'appareil de formation aux lois du marché économique et politique local.

³ Le croisement des différentes sources statistiques (DREES, INSEE, CNAF, DARES, MSA...) effectué régulièrement par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité estimait le nombre des travailleurs sociaux (assistantes maternelles, aides à domicile, éducateurs spécialisés, assistants sociales, animateurs socio-culturels, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques, moniteurs d'ateliers, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs techniques spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, etc.) à environ 600.000 en 1992 et à 800.000 en 2001. On peut néanmoins noter que, sur 800.000 emplois sociaux, environ la moitié sont des assistantes maternelles et que les aides à domicile qui se sont fortement développées depuis quelques années représentent à peu près 1/5 de ces emplois. Les principaux secteurs d'activité et employeurs des travailleurs sociaux en 1998 sont les établissements spécialisés pour les personnes handicapées ou en difficulté, les personnes âgées, les crèches, les particuliers, les Conseils généraux, les communes, les ministères et les organismes de protection sociale.

⁴ Les missions du travail social sont contenues dans les politiques de l'action sociale qui concernent plusieurs domaines d'action : la politique à l'égard des handicapés, la protection de l'enfance, la prise en charge des personnes âgées, la santé, l'insertion, la médiation, l'intégration, le logement et la prévention de la délinquance.

- leur univers est atomisé entre plusieurs professions et métiers ;
- ils évoluent dans un monde "polycentré" entre une multiplicité d'employeurs intervenant sur de multiples problèmes et publics ciblés.

Dans ce contexte d'éclatement de l'intervention sociale et de dilatation des modes d'action et des catégories de population à risque, les travailleurs sociaux contemporains ont alors des difficultés à visibiliser leur capacité d'action et doutent de leur légitimité en tant que "régulateurs sociaux".

Étant au front des inégalités sociales, beaucoup de travailleurs sociaux ont en outre le sentiment désagréable d'être instrumentalisés et de devoir répondre à "l'urgence sociale" sans possibilité réelle de construire un véritable projet d'insertion pour les personnes qu'ils accompagnent. Or cette situation les ramène finalement à leur ancienne fonction de pacificateurs sociaux que, pourtant, la plupart des travailleurs sociaux réprouvent. En effet, alors qu'une partie d'entre eux sont confrontés à la gestion massive de "nouvelles" populations pauvres, le vieux débat sur le rôle de "pacification des esprits" du travail social ressurgit et interroge la réalité actuelle et le sens du travail social. En effet, que recouvre le travail social aujourd'hui ? Comment a-t-il évolué ? Comment est-il constitué ? A-t-il éclaté, s'est-il sclérosé ou tout simplement complexifié ? Quel est son rôle réel dans la modernité ? Par ailleurs, au-delà de ses transformations, celui-ci est-il toujours présent, surtout pour maintenir la paix sociale en neutralisant les turbulences (Boucher, 2003a) dans un monde de plus en plus inégalitaire, ou, au contraire, est-il devenu indispensable à la promotion sociale et à l'émancipation individuelle des personnes en difficulté d'intégration aspirant à devenir des sujets (Dubet/Wieviorka, 1995) au sein de la société d'information ? Et si c'est le cas, à quelles conditions peut-il le faire ?

C'est pour essayer de répondre à l'ensemble de ces questions que cet article a pour objet, d'une part, de faire le point sur les métamorphoses du travail social afin de mieux comprendre ses enjeux fondamentaux et, d'autre part, de réfléchir aux conditions indispensables pour que l'intervention sociale ne soit pas purement et simplement un instrument au service de la pacification sociale, mais plutôt un levier d'indivuation, d'émancipation et d'intégration sociale (Wieviorka, 2001).

I. Le développement du travail social

D'un point de vue historique, c'est devenu un lieu commun de rappeler que le travail social a d'abord été plébiscité par des religieux et des "croyants" désirant faire œuvre de charité, puis par des militants laïques souhaitant socialiser et rééduquer des "inadaptés sociaux" ou des "enfants délinquants". Comme le souligne François Dubet, «la foi religieuse devient une sorte de foi sociale» (Dubet, 2003 :233). Ainsi, l'engagement dans l'action sociale et éducative s'est d'abord fait pour des raisons de convictions confessionnelles ou pour des motivations liées à la nécessité de faire respecter l'ordre social.

Or, au fil du temps, au sein du processus de modernisation, surtout depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, cette vision ternaire — altruiste, sécuritaire ou opportuniste du travail social — s'est transformée. Avec la naissance du concept scientifique (Durkheim, 1998 [1893]) et politique de "solidarité" pour faire face aux effets destructurants de la question sociale et éviter un soulèvement révolutionnaire des classes sociales laborieuses (Donzelot, 1984), au cœur de la modernité, le travail social s'impose comme un secteur indispensable.

Alors que l'«État providence» (Ewald, 1986) tente de redistribuer les richesses et d'organiser la protection sociale (Hatzfeld, 1989) pour pallier les inégalités sociales générées par la société de production capitaliste (Touraine, 1969, 1973 ; Bell, 1979), le travail social devient effectivement central. Il est maintenant reconnu comme incon-

tournable si l'on veut favoriser la régulation sociale au sein des sociétés individualistes et compétitives.

A. Professionnalisation, complexification et technicisation du travail social

À partir de cette époque, nous assistons à la rationalisation et à la "professionnalisation" du secteur social. Les modèles d'action sociale mutualistes, philanthropiques, catholiques et solidaristes cèdent peu à peu la place à une autre figure de socialisation en voie de professionnalisation : le travailleur social. Celui-ci veut rompre avec les cadres anciens des "dames patronnesses" et des "maisons de correction" en promouvant une relation éducative. Il agit principalement dans trois domaines d'intervention — l'aide, l'assistance et l'action éducative — et envisage son action au-delà des «institutions totales» (Goffman, 1968) et des modes de contrôle panoptiques (Foucault, 1975).

D'une part, du côté de l'aide et de l'assistance, aux alentours de la Première Guerre mondiale, le rôle des premiers travailleurs sociaux bénéficiant d'un diplôme d'État, celui d'assistant(e) social(e)⁵, est d'assurer l'installation d'un service social⁶ tandis que, du côté de l'action éducative, la mission des éducateurs spécialisés⁷, au sein du secteur de "l'enfance inadaptée" dont les bases ont été posées sous le gouvernement de Vichy (Chauvière, 1980), est de s'occuper du traitement de la jeunesse délinquante ou potentiellement à risque⁸. Dans les années 1950, les mouvements pédagogiques et ouvriers viennent néanmoins compléter l'influence de la religion et des réactionnaires laïques dans l'histoire du travail social militant, notamment dans les milieux de l'animation et de l'éducation spécialisée.

Durant les "trente glorieuses", le travail social ne cesse de se diversifier et n'est donc plus seulement associé au bénévolat, à la charité, à l'assistance ou au contrôle social mais aussi à l'éducation populaire, à la prévention, à la protection de l'enfance, à l'animation socioculturelle, à la promotion sociale et à l'émancipation individuelle et collective. C'est là un fort moment de structuration où, par ailleurs, sous l'influence de sociologues vindicatifs prompts à dénoncer le travail social accusé de «flicage» (Donzelot, 1977 ; Verdès-Leroux, 1978 ; Meyer, 1977 ; *Esprit*, avril-mai 1972⁹) et sous l'emprise d'importants intellectuels organiques (Foucault, Bourdieu, Althusser, Marcuse...), les travailleurs sociaux développent un discours hypercritique sur le sens de leur action (Lascoumes, 1977). Durant cette période de "politisation", François Dubet souligne que les travailleurs sociaux sont «colonisés» par des modèles théoriques dont ils n'ont pas la maîtrise, ils «cherchent la signification "laïque" de leur action dans des travaux théoriques» de sociologie critique et de psychanalyse (Dubet, 2003 :240). La signification des pratiques professionnelles est interprétée par le prisme de théories sociologiques, psychologiques et philosophiques.

Ces années de la "grande critique", entre mai 1968 et mai 1981, sont en outre aussi «celles de l'âge d'or du travail social installé en profession» (*Op.cit.* :241). La colonne vertébrale de cette profession est alors constituée par trois dimensions : la vocation, le contrôle et l'émancipation.

⁵ Le diplôme d'État d'assistant(e) social(e) fut créé en 1932.

⁶ Voir LE BOUFFANT C./GUÉLAMINE F., 2002.

⁷ Création du premier diplôme d'État en février 1967.

⁸ Voir DRÉANO G., 2002.

⁹ Ce numéro condense l'ensemble des critiques faites au travail social considéré, à l'époque, essentiellement comme une institution de contrôle.

B. La rationalisation du travail social

Cependant, la professionnalisation et la complexification du travail social (Chopart, 2000) n'entraîne pas pour autant une démocratisation de ce secteur. Au contraire, la forte période de professionnalisation et de diversification du secteur social coïncide avec l'institutionnalisation, la spécialisation, l'homogénéisation (même si le travail social n'a jamais complètement constitué un tout homogène) et la canonisation du travail social. Désormais, celui-ci est organisé en grands domaines d'intervention plus ou moins prestigieux, segmentés et presque étanches entre eux ¹⁰.

Néanmoins, durant cette phase de professionnalisation, malgré des mouvements d'insatisfaction liés au sentiment qu'ils ont de ne pas être suffisamment reconnus, les travailleurs sociaux entrent dans un stade d' "euphorie techniciste". Ils s'éloignent d'une posture militante que dorénavant la majorité des travailleurs sociaux rejettent et affirment leur "professionnalité" : celle de la maîtrise d'une relation individuelle avec les usagers. En revendiquant le «secret professionnel» si important pour les assistantes sociales, les travailleurs sociaux veulent que la relation avec les usagers soit bien spécifiée comme un acte professionnel particulier ; il faut que cette relation échappe à la banalité des rencontres, «à l'engluement dans leur vécu» (Dubet, 2003 :239-240). Les travailleurs sociaux ont la sensation d'être des acteurs utiles, les représentants à part entière du "modèle universaliste conflictuel" chargés de faire respecter l'ordre laïque et républicain nécessaire au rétablissement de l'égalité des chances. Les travailleurs sociaux se sentent comptables d'un double projet :

- un projet d'intégration ;
- un projet d'émancipation individuelle et collective.

II. Un éclatement du secteur social

Or la sortie de la société industrielle entraîne une transformation profonde du secteur social en voie d'institutionnalisation et génère aussi la décomposition des croyances universalistes des "fantassins de la République". En effet, le travail social est au cœur des bouleversements sociopolitiques et se transforme perpétuellement en fonction des nouveaux enjeux qui accompagnent les transformations sociétales.

Alors que le travail social professionnel, dans une société postindustrielle, a correspondu à l'institutionnalisation du "traitement social de la question sociale", le champ du travail social voit entrer une nébuleuse de nouveaux emplois destinés à "encadrer" les laissés pour compte des «métamorphoses de la question sociale» (Castel, 1995). Certains parlent alors de "déprofessionnalisation" du travail social (De Ridder, Dir., 1997).

Depuis le début des années quatre-vingt, les changements sociaux, politiques et culturels, comme la montée du chômage de masse et des jeunes surtout, la paupérisation de nombreuses familles, l'immigration de peuplement, la décentralisation politico-administrative, la mondialisation conduisent les différentes institutions et services publics à répondre de façon protéiforme à l'urgence sociale. On entre dans l'âge des dispositifs (projets urbains, RMI, etc.), des "ayants droit" et de l'ingénierie sociale. L'État lui-même n'est plus le seul interlocuteur, le seul commanditaire des travailleurs sociaux. La professionnalisation du travail social qui s'était constituée en référence à un "modèle clinique" de réparation de populations bien spécifiques durant les grandes an-

¹⁰ À titre indicatif, le Contrat d'études prospectives (décembre 2002) de la branche sociale et médico-sociale à but non lucratif revendique sept secteurs (secteur enfance et adolescence handicapées, secteur adultes handicapés, secteur personnes âgées, secteur de l'enfance et de l'adolescence en difficulté, secteur des adultes et des familles en difficulté, secteur petite enfance, secteur formation) et soixante-quatre types d'établissements différents.

nées de croissance se trouve face à ses limites. À partir de la fin des années soixante-dix et du début des années quatre-vingt, les travailleurs sociaux sont confrontés à de nouvelles populations (nouveaux pauvres en milieu urbain et rural, immigrés, demandeurs d'asile...) pour lesquelles les anciens modèles d'intervention sociale sont inopérants ou alors accompagnent des catégories de "cas sociaux" qu'ils connaissent déjà, mais cette fois de manière massive. Robert Castel parle non plus de populations invalides, mais bien de «surnuméraires», autrement dit de «valides invalidés» par la conjoncture sociale et économique (Castel, 1995). Pour les travailleurs sociaux, il ne s'agit plus de réparer mais de gérer les effets d'une "désaffiliation durable". Face à cette situation, le modèle classique d'assistance redevient alors central tandis que de nouvelles sphères d'action se développent de façon exponentielle, notamment la médiation et l'insertion (Autès, 1999).

A. L'entrée dans le monde des intérêts

Cependant, ces modes d'intervention émergents coïncident avec l'entrée du travail social dans le secteur marchand. En passant des règles du travail aux règles du marché, les travailleurs sociaux doivent maintenant négocier des contrats et médiatiser des projets pour remporter des parts de marché et plaire aux responsables politiques qui les soutiennent à condition qu'ils reconnaissent et ne contestent surtout pas publiquement leur autorité nouvelle.

En effet, depuis la première vague de décentralisation, en 1982, c'est-à-dire depuis le transfert des compétences de l'État vers les collectivités locales (commune, département, région), le secteur du travail social doit répondre aux injonctions des responsables politiques locaux qui cherchent à rentabiliser médiatiquement les actions de régulation sociale qu'ils financent. En fait, la décentralisation est une véritable révolution pour le champ de l'action sociale (aide sociale à l'enfance, insertion des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, aide aux handicapés et aux personnes âgées...) dorénavant placé sous la responsabilité des présidents des départements. Or, au-delà des discours convenus sur les bienfaits de la "démocratie locale" et de la diversification de l'action publique, la décentralisation, dans les faits, limite l'autonomie professionnelle des travailleurs sociaux. Le développement des logiques politico-institutionnelles se fait pratiquement au détriment des logiques professionnelles encore mal comprises par les élus de proximité. Effectivement, comme le souligne François Aballéa, la mise en avant par les travailleurs sociaux de principes déontologiques est, au moins pendant un temps, non seulement perçue par les nouveaux "patrons" de l'action sociale (départements et communes) «comme des réticences à collaborer mais comme des manquements à la discipline et un refus de l'autorité» (Aballéa, 2002 :23). Dans ces conditions, les employeurs contestent la logique professionnelle vécue comme une défense corporatiste et plébiscitent des intervenants sociaux plutôt que des travailleurs sociaux.

Dans cette atmosphère de dissolution de l'État-providence, l'image de l'État change aux yeux des travailleurs sociaux. Alors qu'ils le considéraient autrefois comme le principal responsable de leur domination ainsi que de celle de leurs usagers, se sentant désormais désarmés et menacés par les fortes tensions des marchés politique (décentralisation) et économique (libéralisme) locaux au sein desquels ils évoluent, les travailleurs sociaux en appellent à la restauration d'un État social. En effet, au regard de l'éclatement de l'intervention sociale, la domination dont était porteur "l'État jacobin" apparaît maintenant plus protectrice qu'autoritaire pour ceux-là mêmes qui craignent un désengagement de l'État toujours plus important à mesure que nous entrons dans une société postindustrielle globalisée.

B. Un modèle professionnel menacé

En fait, le champ du travail social est soumis à plusieurs types de tensions concrétisées notamment par le passage d'un modèle à un autre.

Le premier modèle, celui des professionnels certifiés, qualifiés et agréés par l'État (éducateurs spécialisés, assistants sociaux...) était le cadre dominant au sein de la société industrielle. Auparavant, malgré la diversité des milieux d'intervention de ces emplois (dans les secteurs médico-social, sanitaire, de l'aide sociale à l'enfance, de la prévention de la délinquance...), ceux-ci étaient liés à une logique de qualification exercée sous le contrôle de l'État. Comme les travaux de Michel Chauvière l'indiquent, le travail social professionnel canonique a profité, entre le milieu des années soixante et le milieu des années soixante-dix, d'une conjoncture historique très favorable à son développement et à sa reconnaissance (Chauvière, 1998) : intégration des diplômés des formations initiales, reconnaissance et complexification des systèmes de formation, amplification du secteur social soutenue par un système politique et administratif.

Or l'entrée dans la société postindustrielle de communication caractérisée par «des liens très forts entre les techniques, les formes de vie économique et de nouveaux modes de représentation de soi, de la société, des autres» (Touraine/Khosrokhavar, 2000 :115) coïncide avec le développement d'un deuxième modèle (De Ridder, 1999) qui n'est plus lié à une "logique de qualification" (identité collective), mais relié à une "logique de compétence" (individualisation, atomisation). L'accès à de nouveaux emplois de l'intervention sociale n'est pas nécessairement dépendant du diplôme, mais est avant tout lié aux compétences individuelles d'acteurs répondant, grâce à leur expérience et leur pratique, à un besoin social très précis dans un secteur ou sur un territoire. En fait, avec la sortie de la société industrielle et le développement d'une "marginalité" de masse, les travailleurs sociaux professionnels traditionnels n'ont pas su, ou n'ont pas pu, devenir les experts incontestés de la "nouvelle question sociale".

Le travail social devient ainsi un espace polymorphe hiérarchisé où, au centre, on trouve des "métiers canoniques" exercés par des diplômés reconnus depuis plusieurs années, agissant dans des secteurs traditionnels et à la périphérie des "métiers émergents", en forte expansion, que pratiquent une myriade d'acteurs sociaux possédant le plus souvent de petits niveaux d'études.

Bien entendu, le modèle de la compétence n'a pas complètement remplacé le modèle de la qualification. On constate que, malgré des évolutions quelquefois importantes dans les secteurs de l'inadaptation, du handicap, de la protection de l'enfance et de l'action sociale de secteur (depuis la loi de décentralisation de 1982, l'action sociale est de la compétence des départements) notamment, le modèle de la qualification reste prépondérant. En outre, des travailleurs sociaux canoniques en arrivent même à assurer des fonctions de coordination dans les "nouveaux métiers" de l'intervention sociale (chefs de projet de contrats de ville, responsables d'entreprises d'insertion, coordonnateurs de politiques municipales culturelles ou sociales...).

Néanmoins, ce modèle de qualification n'est plus hégémonique. Pour certains penseurs du social comme Philippe Estèbe (Estèbe, 1998), la décentralisation et la politique de la ville qui ne cesse de prendre de l'ampleur à partir des années quatre-vingt (Donzelot/Estèbe, 1994 ; Bachmann/Leguennec, 1996 ; Anderson, 1998 ; Anderson/Vieillard-Baron, 2000) symbolisent ainsi la décomposition du travail social. À la culture conflictuelle du travail social des années soixante-dix se substitue l'utilitarisme "optimiste" de la politique de la ville. Au travail social classique, l'élu local préfère en effet instrumentaliser des intervenants ayant une culture professionnelle incertaine, comme les chefs de projet, ou des statuts précaires comme les médiateurs, souvent des jeunes d'origine populaire qui troquent une violence réelle ou supposée contre une vague promesse de promotion sociale par l'intermédiaire des métiers de l'animation.

Le travail social comme profession unifiée est donc concurrencé par des métiers aux contours mal définis. Le cadre rationnel et déontologique du travail social régresse au profit d'une "légitimité émotionnelle", voire humanitaire, en lien avec une conception pratique et territoriale de l'action sociale¹¹.

Pour les pouvoirs publics — l'État et les collectivités territoriales —, il s'agit de satisfaire à une multitude de besoins et demandes non plus nécessairement rattachés à des métiers du social déjà connus. Pour tous ces représentants de l'autorité publique, il faut avant tout répondre efficacement à la précarité, à l'exclusion, à la violence de proximité. Ainsi, devant la "désocialisation" apparente, il s'agit de resocialiser en conjuguant un ensemble de mécanismes et d'initiatives hétéroclites. Il s'agit d'innover des manières de faire (Ravon, 2001 ; Madelin, 2001) avec de nouveaux acteurs (coordinateurs, chargés de mission, agents d'ambiance, femmes-relais, médiateurs sociaux...). À mesure qu'il faut gérer une société d'exclusion, à côté des métiers canoniques, de nouveaux cadres, comme les responsables de projets de développement urbain, de nombreux petits métiers de l'intervention sociale apparaissent dans les domaines de l'aide à domicile, de la sécurité, de l'insertion et de la médiation. Jean-Noël Chopart parle d'une "hiérarchisation" de l'intervention sociale. Le recrutement pour ces nouveaux emplois se fait selon deux critères principaux :

- une logique de recrutement sociologiquement ciblée sur des critères généraux, ethniques ou de territoire ;
- une logique de spécialisation sectorielle et technique.

III. La dissolution d'une culture professionnelle

Dans cette nouvelle physionomie, on constate par ailleurs que contrairement au travail social qui était — même imparfaitement — unifié¹², l'espace de l'intervention sociale ne bénéficie plus d'un "référentiel partagé" donnant un cadre d'action commun aux structures et aux acteurs qui agissent dans ce champ. Beaucoup d'intervenants sociaux ne possèdent pas de diplômes appartenant aux professions classiques du travail social et n'ont donc plus sa culture. De plus, l'appareil de formation de la branche du travail social par lequel théoriquement se construisent et se transmettent une culture professionnelle, ses modes d'action et ses valeurs, est aujourd'hui en proie au marché de la concurrence. De plus en plus d'universités confrontées à l'enseignement de masse et à des logiques économiques cherchent en effet des débouchés pour leurs étudiants ou des marchés à conquérir. Dans ce cadre, l'intervention sociale est devenue un cœur de cible privilégié pour de nombreuses facultés qui proposent des DUT, des DESS, des diplômes universitaires ou mêmes des licences professionnelles directement liés à ce secteur. Paradoxalement, la diversification et la multiplication des lieux de

¹¹ Dans la pratique, c'est surtout dans le champ de l'intervention sociale urbaine directement lié aux bouleversements de la décentralisation que l'expansion du modèle de compétence est certainement le plus visible. Les collectivités territoriales (communes, regroupements de communes, conseils généraux, conseils régionaux...) doivent s'occuper d'une multiplicité de problèmes concrets qu'auparavant ils n'avaient pas à régler directement. Depuis la décentralisation, tous ces systèmes politico-institutionnels territorialisés doivent faire face à des difficultés locales multiples (insertion de populations précarisées, échec scolaire, intégration des populations issues de l'immigration, violences urbaines, hébergement des sans domicile fixe...).

¹² Dans les années soixante-dix, l'État (sous l'impulsion de hauts fonctionnaires du ministère de Affaires sociales, notamment René Lenoir, Bernard Lory...) favorise la politique du travail social global et tente même d'unifier la culture commune des travailleurs sociaux avec, notamment, comme instrument d'action la création des Instituts Régionaux de Formation du Travail Social (IRFTS-IRTS). L'épopée des IRFTS-IRTS entre les années 1978 et 1986 (Arrêté d'août 1986) est en effet directement associée à la volonté de ses représentants de construire une culture professionnelle, une éthique et une déontologie transversale à l'ensemble des travailleurs sociaux qualifiés.

formation — qui devraient d'ailleurs s'intensifier avec la régionalisation de la formation professionnelle — concourent *in fine* à l'éclatement du travail social en tant que champ professionnel ordonné d'un point de vue pédagogique et déontologique (Boucher/Batime, 1992).

A. Les épreuves des travailleurs sociaux

L'ensemble des profondes transformations précédemment décrites a évidemment des conséquences sur les représentations mais aussi sur les logiques d'action des travailleurs sociaux. Ainsi, les acteurs sociaux éprouvent des difficultés considérables à penser le social (Wieviorka, 1992, 1997) et considèrent également le travail social comme désarticulé. D'ailleurs, François Dubet le définit comme l'articulation plus ou moins difficile de plusieurs logiques en tension. En effet, le travail social se caractériserait par la combinaison d'une activité de «contrôle», de «service» et par l'expression d'une «relation singulière».

Concrètement, pour François Dubet, l'activité de «contrôle social et moral» se réalise lorsque les travailleurs sociaux identifient des catégories de «cas sociaux» — immoraux, maltraitants, violents, agressifs, anoniques, etc. — qu'il s'agit de canaliser puis de rééduquer. Néanmoins, les travailleurs sociaux critiquent souvent cette logique car la plupart d'entre eux ont pleinement conscience des effets quelquefois dévastateurs des processus de stigmatisation générés par des actions de contrôle qui constituent pourtant une bonne partie de leur activité. Ils savent qu'«on transforme aisément des jeunes turbulents en jeunes violents, des pauvres en cas sociaux, des enfants en difficulté scolaire en «cas» psychologiques» (Dubet, 2003 :260). Pour autant, cette dimension de contrôle est jugée indispensable dans de nombreuses situations, notamment lorsque des enfants sont en danger. Dans tous les cas, l'activité de contrôle se conjugue avec d'autres logiques, notamment celles du service et de la relation. François Dubet relève en effet que les travailleurs sociaux considèrent que les usagers, qu'ils soient coupables ou victimes, ont le droit d'être protégés et aidés en bénéficiant de services de qualité favorisant le rétablissement d'une forme de justice sociale.

Dès lors, chez les travailleurs sociaux la logique de «service» se concrétise par la mise en œuvre de politiques et de mesures destinées à favoriser des publics en difficulté (pauvres et exclus). Dans cette logique, «l'accomplissement de soi» du travailleur social se traduit alors non pas par l'identification à un «rôle social», mais plutôt par l'obtention de résultats concrets pour les usagers, quitte à ce que ces «travailleurs sur autrui» entrent en conflit avec les institutions. Dans ce cadre, il est donc de la responsabilité du travailleur social de parfaitement maîtriser la complexité des règlements et des dispositifs pour servir au mieux les personnes qu'il accompagne.

De leur côté, pour devenir des «citoyens responsables», les usagers doivent respecter les règles des projets et des contrats que les travailleurs sociaux passent avec eux et les institutions représentant les politiques sociales. Pourtant, les travailleurs sociaux ont conscience que le contrat est une «fiction» car les «cas sociaux» manquent généralement de ressources autonomes pour le respecter ; il reste néanmoins indispensable puisque'il demeure la seule alternative à une relation d'assistance humiliante.

La référence à la «relation» désigne quant à elle la spécificité du travail social professionnel, c'est «l'idéal du métier». Elle confère au travailleur social une «autorité charismatique» venant dépasser les logiques de contrôle et de service. L'établissement d'une relation particulière et authentique permet en effet au travailleur social de construire un rapport singulier avec des usagers (Ion, 1998). Ceux-ci sont considérés comme des sujets et des individus complexes qu'il faut avant tout comprendre pour mieux les «aider», au lieu de les juger. Cependant cette relation peut se transformer en une «forme extrême de domination» et épuiser le travailleur social se sentant directement responsable de ce que vivent les personnes qu'il accompagne. Par conséquent, seule l'articulation de plusieurs logiques au sein d'un cadre professionnel clairement iden-

tifié, favorisant notamment le partage des pratiques avec une équipe sécurisante, questionnante et innovante, peut permettre aux travailleurs sociaux de se “blinder”, et leur éviter d’entrer dans un processus d’identification à autrui mortifère ou de développer une «conscience malheureuse» (Dubet, 2000).

L’expérience critique des travailleurs sociaux est donc le résultat d’épreuves caractérisées «par la rencontre entre des normes morales plus ou moins diffuses, des règles bureaucratiques et des individus singuliers» (Dubet, 2003 :265). L’expérience des travailleurs sociaux est en effet éclatée et dans ces conditions, il peut donc exister une certaine “homologie” entre ces acteurs et leur public ayant également des difficultés à relier des dimensions incompatibles entre elles.

B. Agir dans une société du risque

En définitive, l’expérience sociale erratique des travailleurs sociaux contemporains montre que le travail social s’insère dans un nouveau type de société. En effet, le nouvel espace de l’intervention sociale s’inscrit dans une «société du risque»¹³.

Au sein d’un processus de modernisation radicalisé (individualisation, rationalisation et différenciation sociale), ce type de société (Asher, 2001) se définit notamment par le refus de ne pas avoir de prise sur les choses et donc par la volonté de rationaliser et de contrôler l’avenir que cette société produit elle-même (Le Breton, 1995 ; Peretti-Watel, 2000). En «institutionnalisant le doute», il s’agit de maîtriser et de domestiquer les événements non désirés, les menaces et les dangers (Beck, 2001, 2003). Nous sommes dans une «société réflexive» (Giddens, 1994) où, pour faire face aux incertitudes devenues de plus en plus insupportables (désenchantement du monde) depuis la sortie de l’ère de la fatalité (Weber, 1967) et l’entrée dans la modernité (Touraine, 1992), la mise en œuvre d’une politique de «gestion des risques» et l’application du principe de précaution¹⁴ sont plébiscitées. En fait, la «société du risque» (Peretti-Watel, 2001) craint les mouvements de dérégulation sociale rapprochant ainsi le concept de risque¹⁵ de celui d’ordre social. Dans de nombreux cas, la gestion des risques se confond alors avec la tentative de socialisation des désordres de “populations cibles” classifiées (Mansanti, 2001).

Cependant, nous soutenons la thèse (Boucher, 2003b) que la société du risque ne se caractérise pas par la décomposition du contrôle social (Cusson, 1983), mais par sa

¹³ Dans la société du risque, les sociologues qui étudient les acteurs participant à la régulation sociale rechignent de plus en plus à parler de travailleurs sociaux qui restent attachés à l’image d’une action sociale professionnelle basée sur la relation et développée dans la société industrielle. Dorénavant, les chercheurs préfèrent utiliser le terme “d’intervenants sociaux” incluant l’ensemble des acteurs de la “socialisation du risque” mettant en œuvre une série de politiques et de dispositifs.

¹⁴ Il s’agit du principe selon lequel l’absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas empêcher l’adoption de mesures effectives et adaptées visant à prévenir un risque de dommages graves. Par ailleurs, le principe de précaution renvoie fortement à la notion de responsabilisation. En effet, contrairement au principe solidariste de la société assurancielles qui préconisait surtout une indemnisation des dommages, le principe de précaution ne remet pas en question l’indemnisation, mais cherche le responsable d’un dommage pour le punir pénalement. L’incertitude des connaissances, non seulement n’excuse rien, mais doit en plus inciter à plus de prudence. Cf. EWALD F., 1996 ; KOURILSKY P., VINEY G., 2000 ; EWALD F., GOLLIER C., SADELEER N., 2001 ; HUNYADI M., 2003.

¹⁵ Du bas latin *risicus* ou *risicus*, du latin *resecare* (couper), l’étymologie du mot est discutée entre ceux qui pensent qu’il provient de l’espagnol *riesgo* ou de l’italien *risco* et qu’il désigna d’abord l’écueil menaçant les navires et, par extension, tout ce qui représente un danger et ceux qui privilégient une provenance associée au roman *rixicare* qui signifie se quereller, évoquant ainsi l’idée de combat et par conséquent la notion de danger. Quoi qu’il en soit, malgré les incertitudes sur la naissance du mot “risque”, aujourd’hui le risque représente le plus souvent un hasard, un péril, un danger éventuel, un inconvénient plus ou moins prévisible que l’on cherche à éviter.

diversification et sa recomposition¹⁶. Nous assistons, de la part de la société majoritaire et intégrée, à la tentative de contenir les désordres par le développement de logiques disparates en interaction (intégration, assistance, répression, insertion, médiation, stratégie, subjectivation) associant des motivations du côté du système et de l'acteur. Ainsi, le contrôle social ravivé repose sur le développement de logiques traditionnellement mises en mouvement par des institutions spécialisées (police, école, religion, aide sociale, associations...) ou classiques (famille, communautés culturelles et ethniques, groupes sociaux) instituées ou émergentes mais également associées à des logiques propres conduites par des acteurs sociaux évoluant au sein de ces institutions ou ayant un "intérêt" à coopérer avec elles. Le contrôle ou la régulation sociale s'effectuent donc à travers la combinaison et l'alliance paradoxale de logiques garantissant la reproduction ou le maintien de l'ordre social avec celles qui assurent la construction de la liberté des acteurs.

Dans cette dynamique de recomposition du contrôle social, les intervenants sociaux sont des acteurs centraux. En effet, la plupart des intervenants sociaux anciens ou nouveaux (éducateurs, assistants sociales, animateurs, médiateurs, formateurs...), qu'ils agissent au nom de l'État, des systèmes politico-institutionnels (collectivités territoriales) ou des organisations sociales (le monde associatif), orientent la plupart de leurs actions vers des populations "à risque" qu'il s'agit d'aider, d'accompagner, d'éduquer, d'occuper, de "re-qualifier", voire de contenir, de maîtriser ou de contrôler. L'espace renouvelé de l'intervention sociale est ainsi constitué d'une multiplicité d'acteurs sociaux qui développent une diversité de logiques d'action en tension qui, d'un point de vue idéal typique, concourent à la construction de la régulation sociale, lorsque les logiques privilégiées respectent la liberté des individus et du sujet, ou favorisent le contrôle et la pacification sociale, lorsque les logiques plébiscitées servent avant tout le respect des règles et de l'ordre.

Conclusion

Nous avons vu que le travail social et l'intervention sociale sont liés par un processus commun : la disqualification d'une action sociale professionnelle transversale au profit d'une intervention sociale protéiforme et instrumentalisée. En effet, alors que le secteur du travail social s'est complexifié et que, depuis la sortie de la société industrielle, son utilité pour l'ordre et la cohésion sociale n'est plus remise en cause, une question demeure néanmoins centrale : comment redonner du sens à l'ensemble du secteur de l'intervention sociale pour que celui-ci ne se limite pas à des actions d'assistance, de "gestion des risques" et de neutralisation des désordres sociaux ?

Pour maintenir son action d'émancipation, d'individuation et d'intégration, l'intervention sociale ne peut en effet se réduire à un marché opaque composé d'une multiplicité d'agents sociaux, d'experts ou de techniciens au service d'une politique de pacification sociale. Pourtant, l'intrusion des lois du marché, des politiques libérales et sécuritaires percuté quotidiennement l'éthique et la déontologie du travail social, ce qui, au-delà de la souffrance que cela génère chez les travailleurs sociaux, remet en

¹⁶ Voir la remarquable analyse de Robert Castel décrivant les transformations du champ médico-psychologique ; il montre en effet que la sortie du "ghetto asilaire" a développé, dans les années soixante et soixante-dix, la psychiatrie sociale et la psychanalyse centrée sur le sujet. À la fin de ces années et au début des années quatre-vingt, nous passons à un ordre postdisciplinaire où la gestion du social est désormais organisée à travers une multiplication des acteurs de la régulation sociale et une diversification des modes d'intervention (travail social, expertise, action sanitaire, gestion des populations à risque et même "thérapie pour les normaux"). Cf. CASTEL R., 1981.

cause l'existence même du travail social compris comme un maillon essentiel de la démocratie.

Il ne s'agit pas néanmoins de refuser les transformations, la diversification et la démocratisation indispensables dans le secteur social. Cependant, ce processus de changement ne devrait pas pour autant se réaliser "par le bas", autrement dit par une déqualification et une déprofessionnalisation du champ de l'intervention sociale. Au-delà des corporatismes, pour être un travailleur social ou un intervenant social "authentique", c'est-à-dire un acteur au service de l'intégration plutôt que de l'ordre, n'est-il pas en effet souhaitable, certes d'articuler plusieurs logiques d'action (service, intégration, relation), mais également d'affirmer des principes ? Notamment :

- une éthique personnelle (valeurs et convictions philosophiques, religieuses et politiques) nécessairement humaniste et respectueuse de la complexité des individus ;
- une éthique professionnelle ;
- une déontologie propre.

En effet, le travail social ou l'intervention sociale ne peuvent se définir que par leur référence à une éthique et à une déontologie professionnelle ¹⁷.

Ainsi, refuser les logiques de marchandisation, d'instrumentalisation et de segmentation actuellement en œuvre dans l'espace de l'intervention sociale ne serait pas impossible mais nécessiterait au moins l'articulation de deux types d'action :

1) Une logique de "reconflictualisation" du secteur par les acteurs sociaux eux-mêmes. C'est en effet aux intervenants sociaux de changer le système (*bottom up*) et non le contraire (*top down*) en redessinant des espaces de conflictualisation. Très concrètement, développer une logique de conflictualisation consisterait pour les intervenants sociaux à faire émerger des espaces de négociation et de médiation, plutôt que de pacification, dans lesquels les réflexions et les propositions de tous les acteurs (travailleurs sociaux, collectivités locales, structures intercommunales, bailleurs sociaux, entreprises, associations...), directement ou indirectement concernés par les questions sociales, pourraient s'exprimer et se confronter en vue de trouver des solutions humaines aux problèmes posés. Comme le souligne Michel Wieviorka « [...] le conflit opposé non pas des ennemis [...] mais des adversaires susceptibles de stabiliser leur relation en l'institutionnalisant, en instaurant des règles de négociation, des modalités permettant de conjuguer le maintien d'un lien entre acteurs en opposition » (Wieviorka, 2002).

2) L'affirmation d'une dynamique de "reprofessionnalisation". Il s'agirait alors pour les professionnels sociaux de revendiquer la recomposition d'un "référentiel partagé" dispensé par les instituts de formation et la branche professionnelle, le maintien de la professionnalisation et le développement de la qualification tout en favorisant des passerelles (lutter contre les discriminations) pour que les intervenants sociaux associés au modèle de la compétence accèdent à de véritables formations diplômantes. La

¹⁷ François Aballéa souligne que l'éthique professionnelle se définit par les valeurs collectives qui fondent l'action individuelle des travailleurs sociaux : « autonomie par opposition à dépendance, visée éducative par opposition à assistance, réponse structurelle par opposition aux solutions de court terme, recherche de l'effet durable par opposition à une problématique de l'urgence, accès aux droits plutôt qu'aide substitutive, insertion sociale plutôt que solution institutionnelle *ad hoc* ou enfermement, participation usagère ou citoyenne et non consommation passive de prestations ou de services, responsabilisation plutôt que protection tutélaire, participation volontaire plutôt qu'administration [...] » (ABALLÉA F., 2002, pp.19-20). La déontologie formalisée dans des codes nationaux et internationaux se rapporte quant à elle plus spécifiquement aux principes et valeurs qui guident la mise en œuvre de l'action (égalité de traitement, refus de discrimination, neutralité, secret professionnel, obligation de moyens, respect de la volonté de la personne, autonomie vis-à-vis de l'employeur...).

qualification semble en effet toujours primordiale pour produire des acteurs sociaux capables de combiner des compétences fondamentales, mais associées à des références déontologiques qui, pour le moment, apparaissent être les seules réelles garanties du respect de la complexité des personnes ayant besoin d'un accompagnement. Les références déontologiques seraient aussi le gage de la préservation de l'autonomie des professionnels face aux nombreuses tentations d'instrumentalisation des représentants de l'ordre établi chargés de maintenir la paix sociale. N'est-ce pas à ces seules conditions que le travail social, et au-delà l'intervention sociale requalifiée et reprofessionnalisée, pourrait ne pas être confondu avec des logiques de pacification et de contrôle social mais avec une logique de démocratisation de la régulation sociale ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABALLÉA F.,
2002 "Travail social et travailleurs sociaux : le divorce ?", *Recherche Sociale*, 163, pp.16-31.
- ANDERSON A.,
1998 *Politiques de la ville : de la zone au territoire*, Paris, Syros.
- ANDERSON A., VIEILLARD-BARON H.,
2000 *La politique de la ville. Histoire et organisation*, Paris, ASH.
- ASCHER F.,
2001 *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, La Tour d'Aigues, Aube.
- AUTÈS M.,
1999 *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
- BACHMANN C., LEGUENNEC N.,
1996 *Violences urbaines. Ascension des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel.
- BECK U.,
2001 *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Alto/Aubier (1986).
2003 "La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, CXIV, pp.27-34.
- BELL D.,
1979 *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, PUF.
- BELQASMI M., BOUCHER M.,
2003 *Approche qualitative et quantitative de la non-réponse en matière d'hébergement d'urgence en Seine-Maritime*, IDS-LEERS/DRASS de Haute-Normandie.
- BOUCHER M.,
2003a *Turbulences, contrôle et régulation sociale. Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires*, Paris, L'Harmattan.
2003b "Turbulences, contrôle et régulation sociale. Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires", *Déviance et sociétés*, Vol. 27, 2, pp.161-182.
- BOUCHER R., BATIME C.,
1992 *Le travail social, les travailleurs sociaux ou les professions sociales : une déclinaison nécessaire. Contribution aux travaux de la mission déontologie*, Canteleu/Rouen, IRTS de Haute-Normandie.
- BOUCHER M., DE RIDDER G.,
2002a "L'accueil des demandeurs d'asile en Haute-Normandie. Entre adaptation, rationalisation et saturation", *Migrations-Santé*, 113, pp.15-44.

- 2002b "L'accueil des demandeurs d'asile, un système en péril. L'exemple de la Haute-Normandie.", *Ville, École, Intégration Enjeux*, pp.203-221.
- BOUQUET B.,
2003 *Éthique et travail social*, Paris, Dunod.
- CASTEL R.,
1981 *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Minuit.
1995 *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CHAUVIÈRE M.,
1980 *L'enfance inadaptée. L'héritage de Vichy*, Paris, éd. Ouvrières.
1998 "Les pratiques socio-éducatives sont-elles encore adaptées aux changements de la société ?", *Sauvegarde de l'enfance*, 1, pp.45-52.
- CHOPART J-N., Dir.,
2000 *Les mutations du travail social*, Paris, Dunod.
- CUSSON M.,
1983 *Le contrôle social du crime*, Paris, PUF.
- DE RIDDER G.,
1999 "Les professions sociales : du modèle de la qualification au modèle de la compétence", *Revue française des affaires sociales*, 2, pp.95-104.
- DE RIDDER G., Dir.,
1997 *Les nouvelles frontières de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan.
- DONZELOT J.,
1977 *La police des familles*, Paris, Minuit.
1984 *L'invention du social*, Paris, Seuil.
- DONZELOT J., ESTÈBE P.,
1994 *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville*, Paris, Esprit.
- DRÉANO G.,
2002 *Guide de l'éducation spécialisée*, Paris, Dunod.
- DUBET F.,
2000 *Les inégalités multipliées*, La Tour d'Aigues, Aube.
2003 *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil.
- DUBET F., MARTUCCELLI D.,
1998 *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil.
- DUBET F., WIEVIORKA M., Dir.,
1995 *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*, Paris, Fayard.
- DURKHEIM É.,
1998 *De la division du travail social*, Paris, PUF /Quadrige (1893).
Esprit, avril-mai 1972.
Esprit, mars-avril 1998.
- ESTÈBE P.,
1998 "Les métiers de la ville", *Esprit*, 3-4.
- EWALD F.,
1986 *Histoire de l'État providence, Les origines de la solidarité*, Paris, Grasset.
1996 "Philosophie de la précaution", *L'Année sociologique*, 46, 2, pp.383-412.
- EWALD F., GOLLIER C., SADELEER N.,
2001 *Le principe de précaution*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?.
- FOUCAULT M.,
1975 *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- GIDDENS A.,
1994 *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- GOFFMAN E.,
1968 *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit.

- HATZFELD H.,
1989 *Du paupérisme à la sécurité sociale*, Nancy, Pun (1850-1940).
- HUNYADI M.,
2003 "Pourquoi avons-nous besoin du raisonnement de précaution ?", *Esprit*, 8-9, pp.139-162.
- ION J.,
1998 *Le travail social au singulier*, Paris, Dunod.
- KOURILSKY P., VINEY G.,
2000 *Le principe de précaution*, Paris, Odile Jacob.
- LASCOUMES P.,
1977 *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social*, Paris, Masson.
- LE BOUFFANT C., GUÉLAMINE F.,
2002 *Guide de l'assistante sociale*, Paris, Dunod.
- LE BRETON D.,
1995 *La sociologie du risque*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?.
- MADELIN B.,
2001 "Les 'femmes-relais', les 'sans-papiers' du travail social ?", *Ville-École-Intégration*, 124, pp.81-91.
- MANSANTI D.,
2001 "Pauvreté et risque : les déclinaisons de l'urgence sociale", *Revue française des affaires sociales*, 1, pp.111-132.
- MEYER P.,
1977 *L'enfant et la raison d'État*, Paris, Seuil.
- PERETTI-WATEL P.,
2000 *Sociologie du risque*, Paris, A. Colin.
2001 *La société du risque*, Paris, La Découverte.
- RAVON B.,
2001 "Nouveaux emplois de l'intervention sociale urbaine", *Ville-École-Intégration*, 124, pp.68-80.
- SCHEMA NATIONAL DES FORMATIONS SOCIALES 2001-2005,
2001 Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- TOURAINÉ A.,
1969 *La société postindustrielle*, Paris, Denoël.
1973 *Production de la société*, Paris, Seuil.
1992 *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- TOURAINÉ A., KHOSROKHAVAR F.,
2000 *La recherche de soi. Dialogue sur le sujet*, Paris, Fayard.
- VERDÈS-LEROUX J.,
1978 *Le travail social*, Minuit.
- VILBROD A.,
1995 *Devenir éducateur, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- WEBER M.,
1967 *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon (1920).
- WIEVIORKA M.,
1992 *La France raciste*, Paris, Seuil.
1997 "Un triple défi pour le travail social" in DE RIDDER G., *Les nouvelles frontières de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, pp.37-46.
2001 "Faut-il en finir avec la notion d'intégration ?", *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 45, pp.9-20.
2002 "Le conflit contre la violence", *Cosmopolitiques*, 2, pp.14-24.

Lectures critiques

Hommage à Giovanni Busino

Mohamed CHERKAoui, Dir.,

Histoire et théories des sciences sociales. Mélanges en l'honneur de Giovanni Busino, Genève/Paris, Librairie Droz, 2003, 387p.

L'œuvre de Giovanni Busino est non seulement riche et érudite, mais elle possède une extension considérable, puisqu'il a investigué les champs de l'économie, du droit, de l'histoire des sciences, de l'épistémologie et de la sociologie avec ses nombreuses ramifications (de la sociologie des élites à celle des sciences¹), en cherchant toujours à rappeler les fondements de ces disciplines, pour mieux en critiquer les erreurs contemporaines². Il s'est, de plus, efforcé de faire connaître des auteurs difficilement passés à la postérité : c'est le cas emblématique de l'ingénieur Vilfredo Pareto, devenu économiste et sociologue, dont il a republié les travaux, tout en décryptant ses failles et ses insuffisances. Une autre ligne de force sous-tend encore ses efforts : celle de porter à la connaissance d'un lectorat francophone les recherches menées en Italie, sans doute pour apporter un contrepoint discret au parisianisme ambiant et à l'omniprésence des références anglo-saxonnes.

Dans la *Revue européenne des sciences sociales* qu'il a fondée et qu'il dirige depuis trois décennies, toutes ces dimensions sont présentes, en se centrant, depuis les années 1990, sur deux axes majeurs : la mondialisation, entendue comme un ensemble de dynamiques à l'œuvre dans le monde contemporain³ et l'épistémologie critique des sciences sociales actuelles, cette critique portant, notamment, sur les modalités de production des concepts les plus en vogue⁴.

Parmi les leçons de méthode que le "jubilaire"⁵ administre à ses pairs, celle que résume la citation suivante nous paraît particulièrement révélatrice pour introduire à cette *Histoire et théorie des sciences sociales* : «les sociologues d'aujourd'hui, ayant perdu le sens de la perplexité, la faculté de l'ironie et la vertu de la patience dans l'écoute des autres, ne se passionnent, il est vrai, que pour les produits de leur propre chapelle» (Busino, 1993, p.11). Contre ce sectarisme lancinant, vingt et un auteurs français, italiens et suisses nous livrent une palette d'essais originaux inspirés par les travaux de G. Busino.

Le recueil comporte trois grandes parties : "L'histoire et ses interprétations", "Lectures actuelles de Pareto", "Économie et sociologie". Mais on peut proposer, parmi de nombreuses lectures transverses, celle qui consiste à considérer ce livre comme un ensemble d'éclairages multidisciplinaires, plus ou moins indirects (puisqu'il certains

¹ BUSINO G., 1992 et 1998.

² BUSINO G., 1993.

³ Sur l'analyse de la mondialisation voir également BUSINO G., 2001. L'A. souligne, notamment, que si ce terme désigne une réalité indiscutable, «tous les phénomènes contemporains ne peuvent pas être expliqués par la mondialisation».

⁴ Voir BUSINO G., 1993. Ce recueil peut être considéré à la fois comme un condensé des dérives que l'A. pointe au sein des différentes sociologies, ainsi qu'un guide des bons auteurs.

⁵ L'expression est de R. Lapointe en introduction de "Perspectives cavalières sur les populations".

chapitres concernent les siècles passés), sur la «totalité en marche» qu'est le processus de mondialisation. On peut y déceler également une tentative pour promouvoir un espace savant international à la recherche de concepts pertinents pour rendre compte d'une réalité déroutante.

À ce propos, plusieurs articles soulignent combien les différentes sociologies nationales n'ont produit des connaissances que dans l'interaction, l'échange avec leurs homologues étrangers. Ainsi, un article de Massimo Borlandi sur la sociologie du suicide montre combien Durkheim n'a pu apporter une innovation proprement sociologique (le suicide est un phénomène social) qu'en se confrontant aux travaux d'un aliéniste italien, Morselli. De son côté, G. Galasso montre que B. Croce a d'emblée pensé l'histoire des élites d'Italie et d'Europe comme indissociablement interdépendantes, comme si les identités nationales se construisaient à l'horizon d'une identité européenne transnationale.

Ce qui nous conduit aux regards portés sur ce qu'il est convenu d'appeler la mondialisation. Ils prennent, dans ces *Mélanges en l'honneur de G. Busino*, des formes très variées. B. Baczkó, en s'intéressant au rôle qu'a joué la vengeance dans la liquidation de la Terreur, nous fournit un prisme pour décomposer les enjeux de ces dernières années. Ainsi, «la chasse aux responsables de la Terreur forme un puissant facteur de la dynamique politique thermidorienne. [...] Les vainqueurs se livrèrent aux règlements de comptes, à une surenchère de la haine et du ressentiment» (p.26). Comment ne pas penser aux agissements actuels de la puissance hégémonique supposée apporter la démocratie et puisant une légitimité dans un "discours antiterroriste extrême" ? Mais symétriquement, n'est-ce pas le caractère démesuré de la violence (terreur et riposte) dans l'après-guerre froide qui ravive l'intérêt des chercheurs pour cet objet, révélateur de l'irréductible face sombre du projet des Lumières et, plus généralement, de l'importance du non-rationnel dans l'élaboration du social¹ ?

Car le long chemin de la rationalisation des sociétés européennes a aussi emprunté la voie, comme le montre Michel Poiret, d'un projet normatif de contrôle social et d'une idéologie sécuritaire qui a pris, notamment, la forme de l'expertise judiciaire, permettant d'établir scientifiquement les éléments du crime. Et c'est de ce même projet normatif qu'ont hérité les sciences sociales qui «doivent beaucoup au modèle de l'expertise pour établir les faits [...] ou encore donner une définition "objective" du suicide» (p.98).

Pour prendre ses distances vis-à-vis d'un outillage conceptuel aux visées normatives, le sociologue peut-il alors puiser dans l'œuvre de V. Pareto ? Certes, nous montre Alain Bouvier, Pareto a accumulé les erreurs stratégiques de communication pour atteindre un large auditoire et être suffisamment discuté par la communauté scientifique : il ne met pas en évidence les problématiques qu'il traite, il procède par catégorisation mais de façon incomplète, emploie des termes du langage scientifique (induction/déduction) dans un sens inhabituel et ainsi soumet son lectorat à des difficultés cognitives importantes.

N'empêche, nous dit Maria Luisa Maniscalco, face à un monde caractérisé par la résurgence du non-rationnel, du non-raisonnable, la sociologie se montre bien impuissante à «conceptualiser à fond la complexité réelle des phénomènes sociaux» (p.216). Aussi peut-on trouver une source d'inspiration stimulante chez Pareto, lui qui a entrepris «une exploration critique du côté obscur de la socialité, des ambiguïtés, des contradictions, de la duplicité et de la dissimulation présentes dans les sociétés modernes». Non seulement la modernité n'a pas apporté le règne de la raison, mais le processus même de rationalisation s'est réalisé au moyen de mythes, de théologies enracinées dans les pratiques antérieures.

¹ Comme en témoignent également WIEVIORKA M., 2004.

M. L. Maniscalco nous invite, plus précisément, à lire «l'examen critique des aspects multiples de la démocratie» auquel a procédé Pareto. Cette lecture, en effet, peut être pertinente pour rendre compte de nombreuses situations contemporaines, caractérisées par des «processus de recomposition des liens sociaux dans des contextes de déstructuration du pouvoir central». Il apparaît alors clairement que Pareto peut être convoqué pour décrypter sous un angle très général des phénomènes récents que l'on a trop tendance à mettre sur le seul compte d'interactions contingentes, comme, par exemple, l'émergence «d'acteurs porteurs d'instances particularistes parfois enclins à la violence» (p.218).

Ou bien encore comme le rôle des élites dites décadentes concernant le basculement de la démocratie dans la démagogie : Pareto a diagnostiqué ce risque comme résultant de la manipulation idéologique des masses et de la corruption des groupes les plus forts. Bref, «la réflexion de Pareto sur la démocratie [...] nous indique que la démocratie est constamment défiée par les reconstitutions émotionnelles et particularistes des identités [...] [lesquelles] mènent les individus à chercher refuge dans les associations particularistes [...] contraires à l'harmonie sociale» (p.227).

Ces menaces liées à la montée des intégrismes et des communautarismes ne sont pas toujours bien perçues, comme le dénonce sobrement Raymond Boudon. Dans le prolongement de Pareto qui a mis en exergue l'existence de faux syllogismes, R. Boudon rappelle qu'il n'y a que les sociologues et les anthropologues culturalistes qui peuvent penser que notre réprobation de l'excision (par exemple) provient d'une fausse conscience liée à notre culture. Et si des chercheurs en arrivent là, c'est qu'ils mettent en œuvre des raisonnements apparemment acceptables, mais reposant sur une application abusive du principe du tiers exclu : puisque A est faux (on ne peut montrer que les principes moraux sont fondés rationnellement), c'est que son contraire est vrai (il ne peut y avoir de principes moraux universels, toute coutume est localement acceptable). Or, c'est là confondre les contraires et les contradictoires, nous dit R. Boudon. L'indignation vis-à-vis de l'excision n'est pas une indignation occidentale dès lors que l'on veut bien reconnaître qu'il y a des moyens non cruels de construire l'identité personnelle et l'intégration sociale.

De son côté, Francesco Aqueci nous offre un regard résolument philosophique sur l'objet mondialisation. Il propose en effet d'enrichir le projet de M. Hardt et T. Negri¹ par les travaux de Piaget et ceux de Jakobson et Trubekoy. Plus précisément, Hardt et Negri analysent la totalité sociale contemporaine avec la catégorie d'empire, construite à partir du structuralisme de Foucault, Deleuze et Guattari. Selon cette perspective, il existerait une structure systémique, dynamique et flexible, s'étendant à la société monde, capable de neutraliser toute contradiction. Cette totalité impériale veut dissoudre les référents, les identités, l'histoire, grâce, notamment, à l'actualité infinie. Face à la destruction des valeurs du droit public international, Hardt et Negri en appellent à un nouveau sujet historique : la totalité de la multitude, sorte de contre-totalité, d'espaces publics se situant d'emblée au niveau planétaire, de nouvelles formes de communautés mues par le désir.

F. Aqueci confronte cette approche à celle du structuralisme des mondes ouverts de Piaget et du structuralisme des mondes à part (Jakobson et Trubekoy). Ainsi, la totalité des mondes à part envisage la société globale comme une mosaïque d'entités autarciques, homogènes et fermées, chacune évoluant à son rythme propre, comprenant une élite et une masse communiquant sans conflit. Analyser la mondialisation consistera à rechercher des correspondances entre les évolutions des mondes à part. Par ailleurs, la totalité des mondes ouverts désigne un système de transformations qui se modifie grâce au jeu de ces transformations. C'est une forme abstraite et univer-

¹ HARDT M. , NEGRI T., 2000.

selle, reposant sur l'existence de lois probabilistes du changement. Dans cette perspective, analyser la mondialisation revient à rechercher le moteur structural du monde où naissent les équilibres systémiques (quels principes expliquent, par construction, la dynamique systémique ?).

Combinant ces trois modalités d'analyse, F. Acqueci reformule alors la thèse de Hardt et Negri : «avec son dynamisme, la totalité de l'empire aliène la (fausse) authenticité des mondes à part et exploite l'universalité vide des mondes ouverts» (p.12). Ce qui lui permet d'avancer une autre alternative à l'actuelle mondialisation (la rationalité impériale) : plutôt que de miser sur une impossible convergence de luttes fondées sur le désir (celui-ci n'est-il pas au contraire générateur de tensions et de chaos ?), il mobilise la notion piagétienne de respect, ce médiateur de contrôle et de devoir grâce auquel peut se construire une totalité ordonnée et signifiante des tensions.

On peut rapprocher cette conception de l'alternative de celle que propose J. Habermas autour de la notion de solidarité cosmopolitique (Habermas, 2000). Celle-ci consiste à imaginer que les États, regroupés en fédérations régionales (l'Union européenne, par exemple), vont accepter de coordonner leurs politiques redistributives, et plus généralement de transférer au niveau supranational les parts de souveraineté pouvant avoir des effets sur les affaires intérieures d'autres États membres. Cette conception repose sur la rencontre et le dialogue entre les porteurs des différentes cultures, dans une visée d'universalisation des cultures.

Ces quelques éléments montrent quelques-unes des portes qu'ouvrent les différents articles de ces *Mélanges*, en écho à l'étendue de l'œuvre de G. Busino et aux recherches qu'il a su inspirer.

Jean-Luc Metzger
CNRS/L.I.S.E (L.S.C.I.-G.R.I.O.T.)

Ouvrages cités

BUSINO G.,

1992, *Élites et élitisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?

1993, *Critiques du savoir sociologique*, Paris, PUF.

1998, *Sociologie des sciences et des techniques*, Paris, PUF, Que sais-je ?

2001, "Quelles significations attribuer aux processus de rationalisation de la mondialisation ?", *Une société monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, De Boeck Université et Presses Universitaires de Laval.

HABERMAS J., 2000, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard.

HARDT M., NEGRI T., 2000, *Empire*, Exile éditeurs.

WIEVIORKA M., 2004, *La violence*, Paris, Balland.

Lorsque la troisième côte encore la tierce

Nathalie HEINICH,

Les ambivalences de l'émancipation féminine,
Paris, Albin Michel, 2003.

Faisant suite à *États de femme* paru en 1996, le présent ouvrage de Nathalie Heinich, qui pourrait s'intituler "les ambivalences des femmes face à leur propre émancipation", rassemble essentiellement des articles parus entre 1987 et 2003. Soucieuse de légitimer ce travail de sociologie de la littérature qui prend pour terrain le contenu des fictions dans la mesure où il correspond à un imaginaire collectif, l'A. met en évidence les paradoxes d'une identité qui se cherche. Comment ne pas se rallier à cette thèse selon laquelle l'état des femmes se dit dans les œuvres qui obtiennent un succès de librairie — mais surtout de lecture — et révèlent ainsi les figures auxquelles les femmes s'identifient ou sont identifiées ?

En réalité, c'est son introduction qui retient le plus l'attention du lecteur car elle va au-delà des textes qu'elle se propose de rassembler, avec ce que l'on pourrait qualifier de thèse de l'entre-deux ordres ou époques — que ne défendent pas toujours avec autant de finesse les textes suivants. Précisant et nuancant la position d'un article de 2001 intitulé "Les contradictions actuelles du féminisme", qu'elle reprend ici dans sa troisième partie, elle renonce au terme de contradiction (issu du regard masculin) pour décrire l'ambivalence de l'imaginaire féminin pris entre deux ordres : l'ordre traditionnel et l'ordre moderne. Le premier se décline à travers trois «états de femme» caractéristiques de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. L'A. ne s'explique guère ici du choix du terme "femme" comme singulier-générique, qui a le curieux mérite d'induire subrepticement une description de stades successifs ou hiérarchiques. Ce qui est d'ailleurs renforcé par la typologie choisie : la «première» est la femme mariée légitime qui se caractérise par le fait qu'elle jouit, pourrait-on dire, d'une dépendance économique à l'égard d'un seul homme auquel elle accorde une disponibilité sexuelle exclusive par mariage ; la «seconde» (et pas deuxième) est la maîtresse illégitime, dont la subsistance économique dépend de la disponibilité sexuelle non contractualisée envers un nombre d'hommes indéterminé ; la «tierce» est la femme dont l'indépendance économique se paie d'un renoncement à toute vie sexuelle. Exclue par définition, la tierce apparaît sous les traits de la gouvernante, celle que le langage courant retient comme "la vieille fille" qui, à terme, n'est autre que la "vieille jeune fille" et qui n'accédera jamais à l'état de femme puisque seul un homme pourrait le lui conférer.

Après la Première Guerre mondiale, *La Garçonne* de Victor Marguerite (1922) ouvre la période "moderne". Le tournant est ainsi définitivement imprimé vers un ordre moderne qui se caractérise par l'état de la «femme non liée», c'est-à-dire une situation totalement révolutionnaire puisque la femme peut désormais combiner une vie indépendante économiquement sans être exclue de la vie sociale, mais en ne renonçant pas davantage à sa vie sexuelle. Telle est la situation des femmes divorcées ou célibataires, veuves ou séparées qui ont un emploi. Ainsi la tierce devient-elle troisième (assimilant d'ailleurs peut-être la deuxième).

Nathalie Heinich décrit parfaitement la situation encore critique de cette évolution où se côtoient deux modèles hétérogènes, qui coexistent encore et se superposent, contenant pourtant en gésine un nouvel ordre. L'ambivalence tient précisément à ce qu'elles adhèrent à ces deux ordres difficilement compatibles. Un nouvel état cherche en effet à s'imposer (sereinement), ou, plus exactement, il engendre selon l'A. des «ambivalences intérieures aux femmes» (p.14). Or, cette incertitude semble davantage le fait d'une crise, c'est-à-dire le moment où un nouveau monde hésite à naître alors que l'ancien n'est plus viable, qu'une authentique contradiction ou impasse. L'A. décrit donc parfaitement la situation contemporaine intermédiaire, dans laquelle (hommes et) femmes se trouvent désormais. Le pari n'est effectivement pas gagné. Rien ne nous assure qu'une autre rive peut être atteinte, seul l'impératif de la traversée s'impose : «cette modification des rôles sexués est l'une des expériences les plus neuves, les plus complexes et les plus éprouvantes qu'a dû connaître l'humanité, et [...] il est normal qu'elle n'aille pas de soi : personne — pas même une femme — n'est condamné à réussir ! » (p.18).

Mais que serait en l'occurrence une réussite ? La stabilité d'un nouvel ordre ? Ou un mouvement imprimé aux vieux états d'hommes et de femmes pour l'accouchement d'un nouveau monde ? Effectivement, les femmes (comme les hommes, d'ailleurs) se trouvent prises dans des aspirations paradoxales et difficilement conciliables. Malheureusement, alors même que l'A. revendique une approche contextuelle, elle n'aborde pas la question de manière dialogique, en lien avec le positionnement actuel des hommes. Elle affirme d'emblée qu'elle n'entend pas aborder la question de l'émancipation féminine du point de vue du «combat» que les femmes ont dû mener «contre» les hommes ou contre la société, mais bien «contre elles-mêmes» (p.21). Or, il nous

semble précisément nécessaire de penser cette situation critique “avec eux”, et pas “contre eux”.

Au-delà de cette analyse très éclairante et convaincante, nous voudrions nous arrêter un instant à son argumentation en défaveur d’une lecture de genre. Mais voyons ses objections : d’une part, l’A. juge cette perspective difficilement compatible avec une approche sociologique en raison de son caractère normatif qui repose sur la dénonciation des inégalités. Et d’autre part, les études de genre adopteraient une perspective déconstructiviste reposant, selon elle, sur «un double sophisme» (p.21), à savoir que le social est construit, donc arbitraire et qu’un comportement ne doit pas être refusé en raison de son caractère social, mais dans la mesure où il est contraire aux valeurs prônées.

Mais qui pourrait prétendre que les études de genre avancent cette position ? Qui défendrait qu’une construction est nécessairement arbitraire ? Toute la difficulté semble justement tenir au fait que la construction sociale s’assortit de lois propres et d’une opacité réelle aux volontés individuelles. Si les études de genre s’attachent à comprendre quelle perspective est adoptée en sociologie, en droit ou en philosophie notamment, ce n’est certes pas parce qu’elles prennent le social à la légère, le tenant pour purement transparent et malléable, mais bien dans la mesure où il ne peut pas se construire en dehors de toute perspective. Une perspective qui mérite dès lors d’être examinée, qu’elle soit dialogique, monologique, universaliste ou différentialiste.

À y regarder de plus près, une lecture de genre met notamment en évidence le fait que la coupure entre description et norme, qui constitue un acquis essentiel de la modernité, ne peut être tenue jusqu’au bout, ce qui semble évident tant ce débat est d’emblée suffisamment investi pour requérir la plus grande prudence des chercheurs qui n’adopteraient spontanément une attitude militante. Quels que soient ses objectifs de neutralité, l’A. reconnaît elle-même qu’il est impossible d’approcher cette problématique de manière neutre et que des valeurs sont présupposées par quiconque s’inscrit dans le débat, en raison justement de sa perspective interprétative. C’est ainsi tout l’enjeu de sa postface, “Ce que la littérature fait à la sociologie (petite histoire des *États de femme*)”, dans laquelle elle fait l’hypothèse d’une charge affective si forte autour du manuscrit *États de femme* qu’elle en aurait commis des erreurs informatiques irréparables.

Pourtant, une perspective de genre ne recouvre pas strictement la défense de l’égalité sur le plan social et politique ; elle met avant tout en évidence le contexte déterminé de l’énonciation qui n’est jamais neutre, elle souligne que des points de vue s’affrontent ou s’articulent, s’imposent ou sont tenus au mutisme. Une lecture de genre peut donc se situer dans le champ épistémologique sans empiéter sur des questions strictement normatives, car elle a certes fait le deuil de l’idéal d’un savoir abstrait. Il faut alors voir d’où s’élève la voix qui interprète, et croiser les interprétations afin qu’elles puissent tendre vers l’universel.

Par ailleurs, l’A. retient aussi pour pertinente une deuxième coupure qui nous semble actuellement s’émousser et se déplacer grâce à la remise en question des identités particulières : celle du privé et du public. Nathalie Heinich revendique une position universaliste dans le cadre public puisqu’elle pense la citoyenneté abstraction faite de la différence sexuelle (et culturelle). Tandis que les identités particulières s’élaboreraient dans le domaine privé, lieu de l’identité insubstituable et des différences substantielles, elles devraient être mises entre parenthèses dans le domaine public. Dans la sphère publique et du droit, l’égalité et la neutralité seraient la règle — mais il convient d’insister sur une condition qui n’est pas toujours assurée : que cet universel abstrait ne soit pas la projection naïve et acritique d’un particularisme (masculin dans le débat qui nous occupe). Comment être certain alors que le droit est bien neutre sans se livrer à une lecture selon le genre ?

Partant, l'A. réaffirme son opposition à la féminisation des noms de profession. Un médecin, un chercheur, un ministre ou un notaire peut être homme ou femme. «Non, "Madame la ministre" ne me choque pas, bien au contraire : madame désigne la personne avec ses caractéristiques propres ; "le ministre" désigne la fonction exercée par elle aujourd'hui, et par d'autres avant et après elle — fonction qui, elle, doit rester, en droit (et non en fait) indépendante de celui ou celle qui, momentanément, l'exerce.» (p.116-117.) Pourquoi "bien au contraire" ? Sans doute parce que dans ce cas, il s'agit d'une promotion sociale. Toutefois, curieusement, nul n'affirme la nécessité de maintenir le féminin de professions socialement et culturellement occupées davantage par des femmes. Qui voudrait affirmer qu'une infirmière ou une secrétaire peut être homme ? Ainsi pourra-t-on vérifier au dictionnaire qu' "un" secrétaire ne recouvre pas la même acception qu' "une" secrétaire : on passe alors de "Celui" à "la personne". Voilà l'affaire réglée de manière neutre ! Mais qui voudrait revendiquer le ridicule d'une adresse comme "Monsieur la nurse" ?

Selon l'A., dans la mesure où les femmes devraient être choisies et engagées pour leurs compétences professionnelles qu'elles jaugent à celles des hommes, leur identité particulière devrait être gommée dans la sphère publique. N'est-ce pas encore au nom de compétences qui risquent d'être définies par un modèle masculin que l'A. refuse des quotas, qu'elle refuse que des femmes soient choisies en tant que femmes plutôt qu'en tant que personnes compétentes professionnellement ? Pourtant, cette coupure entre privé et public peut sembler artificielle et largement subvertie par la différence des sexes (conçédons cette expression à l'A. qui préfère ne pas parler des genres). En effet, en inversant l'interrogation devenue traditionnelle, il apparaît que la question n'est pas seulement de savoir comment être une femme-citoyen, c'est-à-dire comment assumer sa féminité au sein d'un espace public composé d'individus égaux, mais plutôt de voir comment la sphère privée est investie par une nouvelle identité relative entre hommes et femmes. Est-il tellement indifférent que "l'identité privée" (mais on peut douter de la pertinence de cette expression) soit celle d'une femme qui est essentiellement aussi (et pas par ailleurs et secondairement) chercheur au CNRS ? Quel sociologue pourrait affirmer qu'il est indifférent pour une petite fille d'avoir une mère employée dans une grande surface ou notaire ? Ou encore pour cette même notaire, d'avoir un mari ministre ou ébéniste ?

Ainsi, il n'est pas certain que l'A. ne se prive pas d'une heuristique particulièrement éclairante en refusant cette perspective de genre. Revenons ainsi un instant sur les termes de sa typologie. Ces états de femmes seraient décrits soit à partir d'un processus manifestement irréversible qui fait que le troisième statut annonce déjà la femme "déliée", mais elle ne sera "non liée" que lorsqu'elle sera troisième. En effet, la tierce est bien rapportée au binôme des partenaires sexuels, elle est le tiers exclu du couple. Elle joue en quelque sorte cavalier seul, mais plutôt que d'insister sur cette solitude ou sa liberté, le terme souligne l'absence de rapport à un mari ou à un amant. Étant déliée, elle est pourtant encore référée à son statut qui lui était conféré de l'extérieur. Non, décidément les descriptions ne sont pas souvent neutres !

Toutefois, on l'aura compris, l'A. semble elle-même accomplir le tournant qu'elle décrit à propos de la problématique de la femme non liée. La pensée de l'A. est elle-même en gésine sur de telles questions et, en rassemblant ces articles, elle a fait un pas décisif de plus, s'avancant au-delà du milieu du gué. Alors le terme d'émancipation peut sembler encore trop relatif à un ordre traditionnel, héritier d'un état monologique. L'A. n'a pas dit son dernier mot. Nous nous réjouissons donc de pouvoir observer l'évolution de la problématique sous sa plume toujours stimulante.

Éthique et santé publique...

Raymond MASSÉ (en collaboration avec Jocelyne Saint-Arnaud),
Éthique et santé publique. Enjeux, valeurs et normativité,
 Montréal, Presses de l'Université Laval, 2003, 413 p.

Avec toutes les précautions nécessaires à un ouvrage dont le titre inclut le mot "éthique", R. Massé se donne pour objectif d'outiller les intervenants et les décideurs afin qu'ils puissent assumer une responsabilité désormais incontournable : celle d'une justification structurée des finalités et des moyens sous-jacents aux interventions de santé publique (p.8). À cet effet, l'anthropologue propose une démarche en deux temps : il définit premièrement des outils méthodologiques et conceptuels pour fonder une éthique en santé publique, pour, dans un second temps, pointer et analyser une série d'enjeux éthiques préoccupants. Leur identification résulte d'entretiens avec de nombreux professionnels du secteur de la santé publique et de secteurs d'activités connexes.

Loin de prétendre à l'élaboration d'une "bible" de l'éthique en santé publique, R. Massé passe en revue une série de "principes-phares" et leur application dans le champ de la santé, en mettant en évidence les dilemmes et les paradoxes que ces principes soulèvent. D'autre part, il classe les enjeux éthiques exprimés par les professionnels interviewés en neuf grandes catégories, compte tenu du rapport au public ciblé par les interventions de santé publique, des limites de l'épidémiologie et de la position du professionnel de santé publique.

La lecture croisée de l'ouvrage de R. Massé et de nos pratiques et réflexions d'acteur dans le champ des consommations et autres "assuétudes" s'attarde particulièrement sur quatre domaines d'enjeux retenus par l'auteur : 1) la culpabilisation de la victime, la persuasion et la coercition accompagnant certaines interventions de promotion et de protection de la santé ; 2) l'action en situation d'incertitude épidémiologique ; 3) l'insensibilité des programmes à la réalité multiculturelle et aux différentes formes de rationalité ; 4) la normativité qui peut caractériser les interventions de prévention et de promotion de la santé. L'un des intérêts de l'ouvrage de R. Massé est de permettre un regard critique sur les pratiques et leur idéologie sous-jacente, même si les contextes sociopolitiques divergent¹.

Pour commencer, il convient de préciser que R. Massé reconnaît quatre fonctions principales à la santé publique : la protection, la prévention, la promotion et la surveillance de la santé. À ces fonctions, il adjoint des fonctions dites "de soutien" qui recourent tant des activités législatives, scientifiques, que de formation ou d'organisation. À chacune de ces fonctions correspondent des questions ou préoccupations éthiques spécifiques.

Si l'on part du concept de "prévention", la première question dont la réponse aura des retombées sur l'orientation éthique de l'intervention est la suivante : que prévient-on et de quoi prévient-on ? Dans le domaine de la consommation de psychotropes, par exemple, on peut effectivement se demander au nom de quoi on prévient ? La question reçoit aujourd'hui différentes réponses, sous-tendant chacune une position éthique spécifique.

¹ En Belgique, l'articulation entre promotion de la santé et santé publique se fait sans doute de manière moins évidente qu'au Canada. En Belgique, la "matière-santé" se distribue à différents niveaux institutionnels, politiques et organisationnels, ce qui ne simplifie en rien la complémentarité et la cohérence entre ces fonctions. Alors que la santé publique dans ses fonctions de protection et de surveillance relève essentiellement du niveau fédéral, la promotion de la santé revient davantage aux communautés. La promotion de la santé en Belgique a d'ailleurs tendance à être isolée (préoccupations, méthodologies, subsidiations spécifiques) et insuffisamment intégrée dans une logique cohérente de santé publique. Certains acteurs (belges) vont même jusqu'à opposer promotion de la santé et santé publique (sur le plan des enjeux et des stratégies, par exemple).

Certains se demandent ainsi s'il est réaliste de vouloir prévenir la consommation de psychotropes quand on sait combien ceux-ci sont millénaires, inscrits dans les comportements humains, remplissent certaines fonctions, etc. De fait, on peut encore se demander si toute intention de prévention ne suppose pas implicitement un projet de moralisation de la société. De la même manière, ne marginalise-t-on pas indistinctement les consommateurs et ne les pousse-t-on pas ainsi à adopter des comportements qui menaceraient encore davantage leur santé ? D'autres porteront plutôt l'accent sur la prévention des risques liés à l'usage de ces substances, position qui ne pointe pas directement les consommateurs, mais qui n'en reste pas moins porteuse de jugements et de moralisation. En effet, on aura vite fait le raccourci suivant : le consommateur = celui qui prend des risques = irresponsable = nuisance pour la société... Et cela, sans parler du principe de "mérite" qui, selon R. Massé, régit les politiques de santé publique au profit des plus méritants et en défaveur de ceux qui prennent, parfois sciemment, des risques pour leur santé. Or, s'il est évident que des risques devraient être évités, on sait qu'il en est d'autres qui sont nécessaires au développement des individus. Comme on le voit, la complexité du processus de consommation et de l'organisation de l'intervention (prévention, promotion de la santé, réduction des risques) pose de nombreux problèmes d'ordre éthique que cet ouvrage aide à mieux cerner.

Une autre question que soulèvent les interventions en matière de santé publique, et que l'auteur relève à juste titre, est la tension entre bien-être du plus grand nombre et bien-être de l'individu. En effet, existe-il un juste milieu entre raison d'État ou raison communautaire et raison individuelle ? Dans le cas d'une épidémie contagieuse, par exemple, l'État prend des mesures qui se justifient jusqu'à un certain point, mais qui deviennent contestables dès qu'elles assimilent l'individu à la maladie et le touchent dans ses caractéristiques psychologiques, relationnelles, morales, etc. Il en va également ainsi dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé face à l'usage de psychotropes, encore trop assimilé à un véritable fléau, à une épidémie qu'il faut juguler coûte que coûte afin d'en protéger la population. Les implications négatives de l'équation "drogue = fléau" sont nombreuses et entraînent notamment l'idée que les consommateurs sont des malades refusant de se soigner, ce qui justifie leur mise à l'écart, voire leur punition. C'est ici que l'on touche au concept de consentement éclairé qui, dans le champ judiciaire, se traduit par celui d'injonction thérapeutique : pour son bien, le consommateur est "sommé" de se soigner, ce qui, le plus souvent, signifie s'abstenir. Dans cette optique, il n'est aucunement tenu compte des facteurs économiques, sociaux, éducatifs ou politiques expliquant et motivant la consommation à risque (recherche de plaisir, soulagement de la souffrance, habitudes religieuses ou culturelles, etc.).

Un autre point qu'aborde R. Massé, et qui nous touche en tant que professionnel de la promotion à la santé, est sa critique d'une approche centrée exclusivement sur l'individu. Comme semble l'indiquer l'A., l'éducation pour la santé ou une certaine éducation pour la santé, est probablement le symptôme de l'émergence d'une société individualiste chargeant ses épaules d'un "je" tout-puissant. S'il ne fait aucun doute que l'individu a tout à y gagner sur le plan de l'autoréalisation, on peut néanmoins se poser la question de ce qu'implique une telle approche sur le plan de la solidarité. Prenons pour exemple le très actuel concept d'estime de soi, variante globalisante et subtile de la confiance en soi¹ considérée par les théoriciens de l'éducation pour la santé comme l'un des facteurs déterminant l'orientation des conduites individuelles, en ce compris les comportements liés à la santé. La psychologie et la pédagogie nous révèlent effectivement qu'une estime de soi positive rime avec des comportements

¹ La confiance en soi est en effet l'une des trois grandes composantes de l'estime de soi, aux côtés de l'amour de soi et de la connaissance de soi, avec lesquels elle doit être en équilibre. Cf. ANDRÉ C., LELOIRD F., *L'estime de soi, s'aimer pour mieux vivre avec les autres*, Paris, Odile Jacob, 1999.

plus responsables en matière de préservation de la santé. Or, en quoi ce concept peut-il nous aider à améliorer et préserver la santé d'une population ? Miser presque exclusivement sur les ressources et les compétences individuelles peut ainsi amener la santé publique à légitimer une société individualiste, au détriment des principes-phares de solidarité et de défense du bien commun. Et cela, non sans un certain risque pour la santé de l'individu lui-même, qui se voit désormais chargé de la responsabilité de sa santé, de son bien-être et de sa participation — comme une pièce isolée et néanmoins partie d'un tout additionnel — à la santé de la population à laquelle il appartient. Sans pour autant rejeter ce concept, il nous semble toutefois indispensable de mettre l'estime de soi en relation avec les aspects communautaires et environnementaux de la santé, afin de l'inscrire dans un modèle global et véritablement «écologique» de la santé, pour reprendre les termes de Beaudet et Renaud ¹.

Un autre apport, et non des moindres, du livre de R. Massé, est d'avoir montré l'intérêt d'une approche anthropologique dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé. Pour rester dans le même exemple, l'usage de substances psychotropes, celui-ci est intimement lié à l'homme en ce sens qu'il relève du rapport qu'il entretient à la vie, à la mort, au plaisir ou à la souffrance. Les usages de produits peuvent renvoyer à des codes sociaux, religieux, culturels... bref, ils lient l'individu au groupe, à un construit social et culturel. La démarche anthropologique, fondée sur l'immersion et l'implication du chercheur dans son objet d'étude et sur sa capacité à faire sienne la "vision du monde" des acteurs sociaux, nous semble être au cœur d'une intervention efficace, et particulièrement dans le domaine des assuétudes. Déjà, dans les années 1960, Howard S. Becker, dans un texte intitulé "Comment devient-on fumeur de cannabis", montrait l'importance du travail de terrain mené au plus près du public ciblé par les interventions afin de mieux saisir les processus de socialisation et de reproduction à l'œuvre dans l'adoption de conduites illégales. Le plaidoyer de R. Massé en faveur d'une approche ethnographique des pratiques à risque fait écho, selon la perspective que nous développons ici, à *The Outsiders*, ce livre devenu un classique de la sociologie nord-américaine ².

Mais si l'anthropologie peut effectivement aider à mieux orienter les interventions en matière de santé publique, elle peut aussi nous faire prendre conscience de certains biais culturels qui ont également leur importance dans notre appréciation des pratiques de l'Autre. En effet, aussi professionnels que nous soyons, nous sommes élevés et évoluons dans une culture donnée. Plus encore, nous avons notre vécu, nos croyances et nos représentations, y compris à propos de la santé, des consommations ou des produits. De même, la science, à laquelle nous faisons quelquefois appel, à coups de données épidémiologiques et de statistiques, contient ses présupposés culturels, moraux et éthiques dont les influences parviennent parfois difficilement à notre conscience.

Pour conclure, la lecture de l'ouvrage de R. Massé nous a certes incitée à réfléchir une nouvelle fois sur le sens de nos pratiques en matière de prévention et de promotion de la santé. Une nouvelle fois, écrivons-nous, car le doute et l'incertitude sont déjà présents à tous les stades de l'élaboration d'une démarche de promotion et à tous les niveaux de nos interventions, bien que, souvent, le temps imparti à la prise de distance et à la réflexivité par rapport à nos activités soit grignoté par d'autres obligations (la production de rapports et d'une littérature grise, par exemple).

Il y a quelques années déjà, l'OMS avait "optimistement 'prédict' la santé pour tous en l'an 2000". Nous avons certainement envie d'y croire, mais afin de poursuivre ou de rencontrer cet idéal, nous avons encore besoin de plus de cohérence dans les prati-

¹ Le modèle écologique de la santé de Nicole Beaudet et Lise Renaud s'inspire du texte de SALLIS J.F., OWEN N., "Ecological models", in GLANZ G. et al., Eds, *Health behaviour and health education. Theory, research and practices*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1997.

² BECKER H.S., *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

ques et valeurs qui coexistent à tous les étages de la santé publique. Ainsi, pourrions-nous commencer à parler de santé du public et peut-être aussi “pour” et “par” le public.

Emmanuelle Caspers
Formatrice à Prospective Jeunesse, Bruxelles

Internet : mesures physiques de l'objet et appropriation sociale de l'usage

Éric GUICHARD,
Mesures de l'Internet,
Paris, Les Canadiens en Europe, 2004, 310p.

La mesure, thème principal de cet ouvrage collectif, anime et fédère les auteurs autour d'un dialogue interdisciplinaire particulièrement fécond. Cette notion ne se réfère pas à l'audience des sites en ligne mais bien à la mesure de l'Internet en tant qu'objet d'étude. Ce livre fait suite au colloque “Mesures de l'Internet”, organisé par l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) en mai 2003 à Nice (France). Les contributions d'experts en sciences exactes et d'experts en sciences humaines permettent d'élargir le spectre des recherches dans le domaine de l'Internet. Deux approches complémentaires se dévoilent au fil des travaux : l'Internet comme objet technique et l'Internet comme production humaine.

Ce livre couvre donc un large éventail d'informations concernant le champ des mesures physiques et des mesures sociales de l'Internet. Les réflexions des auteurs permettent d'appréhender Internet comme un bien concret inscrit dans le social : les mesures physiques sont interprétées en termes de pratiques sociales. Les articles qui composent l'ouvrage abordent des questionnements sociologiques, anthropologiques, mathématiques, linguistiques, informatiques, politiques, économiques, philosophiques, physiques, géographiques, etc. Ce cheminement atypique permet de recentrer le débat sur “l'outillage mental” nécessaire pour penser la mesure.

Toute tentative de compte rendu de cet ouvrage serait partielle car il se compose d'une masse informationnelle abondante et hétérogène, tant au niveau des problématiques que des approches disciplinaires abordées. L'introduction annonce d'emblée le projet intellectuel à l'origine du colloque et de l'ouvrage : «construire un pont entre les métrologues de l'Internet et ses sociologues» (p.9). La notion “d'usager moyen” définitivement écartée, les auteurs s'attachent à rappeler quelques repères avant d'aborder la question des enjeux et des appropriations pour finir par une invitation au voyage sur les graphes et la cartographie de l'Internet.

L'ouvrage dirigé par Éric Guichard se compose de trois grandes parties, subdivisées en plusieurs articles et organisées autour des différents aspects de la mesure de l'Internet. Après une courte introduction, la première partie propose de recadrer le débat en situant l'Internet comme une technique intellectuelle, en explicitant la notion “d'importance” des pages du web, et en étudiant le web comme un corpus d'usages linguistiques, sans omettre, *in fine*, l'analyse statistique des phénomènes d'invariance d'échelle dans l'Internet. La seconde partie aborde des préoccupations plus larges : la fracture numérique (c'est-à-dire les inégalités d'accès et d'usage de l'Internet), la fouille de données web, les modes de “gouvernance” de l'Internet, les formes d'entraide et de partage qu'il permet, les formes de l'architecture du réseau et de ses mécanismes, ainsi qu'une étude de cas sur la constitution sereine et collaborative du réseau Ménestrel. Dans la dernière partie se font écho la topologie de l'Internet (interconnexions des réseaux et des pages web), les usages rêvés vs réels des bibliothèques numériques en ligne, la cybergéographie (diffusion spatiale et cartographie de l'Internet), et la métrologie (science de la mesure) du trafic Internet qui nourrit la problématique

des usages. Le texte s'achève sur une annexe consacrée à la présentation du groupe "Les Canadiens en Europe" qui a vivement soutenu le colloque "Mesures de l'Internet" et qui en publie l'ouvrage.

À travers ces 310 pages, les auteurs expriment la nécessité d'une interdisciplinarité pour penser un cadre conceptuel de l'Internet et de sa mesure. C'est avec une grande pédagogie qu'ils se sont engagés dans cet ouvrage et l'accessibilité certaine de leurs articles permet au lecteur de percevoir une étendue des approches et des problématiques bien plus vaste que ce qu'il pouvait imaginer.

Les auteurs orientent la première partie de l'ouvrage, intitulée "Repères", sur les apports théoriques et empiriques qui permettent d'appréhender l'Internet et ses mesures. Le premier article, de Éric Guichard, constitue un plaidoyer de l'écriture en tant que technique de l'intellect (p.19). L'étude de l'écriture souligne en effet une multiplicité d'interactions entre les signes, les supports et l'activité intellectuelle. Au-delà des résistances qui font face à toute évolution technique, le texte montre que les représentations mentales et sociales produites par l'écriture et générant des effets sur son utilisation même perdurent et induisent des formes de socialisation. Une sorte d'autonomie de l'écriture se dévoile alors, confortée par l'utilité cognitive des listes (index, dictionnaires etc.), qui invite à la réflexivité. Avec l'informatique, l'écriture est intrinsèquement liée au support qui permet sa manipulation. L'auteur précise que, comme cela a toujours été le cas au cours de l'histoire de l'écriture, les transformations induites vont s'inscrire dans le social. Ainsi, l'informatique et l'Internet appartiennent à cette technique de l'intellect et le fait que l'écriture soit de plus en plus électronique constitue simplement une étape supplémentaire de son histoire.

Vient alors un article consacré à la notion "d'importance" des pages web, qui a notamment fait le succès de Google : « [...] l'idée générale consiste à dire qu'une page web est d'autant plus importante qu'elle est pointée par de nombreuses pages qui le sont elles-mêmes » (pp. 50-51). Les auteurs de ce texte présentent, entre autres, l'algorithme OPIC qui a pour objet le calcul "d'importance" sur les graphes statiques (graphes sans mise à jour).

Russon Wooldridge propose ensuite une étude du web comme corpus d'usages linguistiques (p.75). Il décrit les différentes variantes (d'expression, géo-linguistiques, morphologiques) qui opposent la grammaire normative à la grammaire rationnelle de la communication quotidienne. L'auteur s'attache à énoncer deux types de productivité de mots : lexicale (stable) et syntagmatique (variable). Ces exemples visent à souligner l'intérêt sociolinguistique de l'exploration du web. L'Internet devient ainsi un "web-corpus", c'est-à-dire un champ d'observation des usages réels de la langue.

Pour clore la première partie, trois chercheurs et un ingénieur proposent un dernier texte sur la description statistique de l'Internet (p.96). Ils montrent que les modèles classiques (Gauss, Poisson, etc.) sont inadaptés dans le cas de données Internet car le tout et la partie deviennent indiscernables. L'idée d'échelle de temps ou d'espace fait place à de nouveaux modèles statistiques tels que le processus autosimilaire ou le processus multifractal. Les auteurs proposent d'explicitier les nouveaux outils d'analyse (ondelettes, multirésolution) et la loi de puissance qui quantifie l'invariance d'échelle, caractéristique universelle du trafic sur le réseau. En conclusion, ils posent la question stimulante de savoir quels sont les mécanismes qui font que ces invariances d'échelles apparaissent dans des champs d'application de nature très diverse (mécanismes des fluides, hydrologie, marchés financiers, etc.).

La deuxième partie de l'ouvrage — "Enjeux et appropriations" — se compose de sept articles à travers lesquels les auteurs abordent différentes problématiques de l'Internet. Le premier article traite de la double fracture numérique (inégalités d'accès à Internet et inégalités d'usage) à partir de recherches en économie appliquées au commerce électronique (p.115). Les auteurs étudient les déterminants des pratiques d'achat

en ligne : l'âge et le genre, par exemple, ne sont pas significativement liés à l'achat alors que la catégorie socioprofessionnelle, l'entourage social et la fréquence d'usage de l'Internet peuvent augmenter la probabilité d'achat en ligne. Ces inégalités cognitives (capacités à utiliser l'Internet) dénoncées par les auteurs sont révélatrices du déplacement de la problématique de l'accès à celle des usages, déplacement lourd de conséquences en termes de ségrégation sociale.

Trois chercheurs de l'INRIA proposent ensuite un état de l'art sur le *Web Usage Mining* (p.126) : modélisation, prétraitement (classique et avancé), fouille de données web et analyse. Ils détaillent des travaux relatifs aux trois principales techniques de fouille de données (règles d'association, motifs séquentiels, classification) avant d'ouvrir le débat sur le manque de cohérence entre les différentes étapes du processus, notamment celles du prétraitement et de l'analyse des résultats.

Dans l'article suivant, Richard Delmas rappelle l'émergence progressive des enjeux de la régulation et s'interroge sur les modes de "gouvernance" de l'Internet (p.144). La culture du "consensus", modèle de gestion de l'Internet, serait en cours de réforme autour du débat actuel sur la notion de bien public mondial. L'auteur souligne que l'enjeu est de taille (un droit international de l'Internet) et qu'il nécessite d'approfondir trois axes majeurs : meilleure compréhension de la topologie du réseau (système d'interconnexions), de la toponymie du système DNS (origine des lieux sur l'Internet) et de la taxonomie des services et des usages (classification). L'objectif est bien de poser les bases «d'un nouveau contrat entre technique et politique» (p.150).

Éric George poursuit en s'interrogeant sur les manières de résoudre le fossé numérique, notamment entre les pays du Nord et les pays du Sud (p.152). Il souligne l'importance du recours à la notion d'appropriation pour éclairer cette problématique, souvent mal définie, en s'appuyant sur plusieurs recherches pertinentes. Un ensemble de "fractures numériques" est à envisager, tant pour des raisons économiques que sociales et culturelles (ce sont ici encore les inégalités en termes d'usages qui apparaissent en filigrane). Ce pluralisme est pourtant relativement absent des discours. Pour l'auteur, la cause en est que les politiques publiques sont plus à même de répondre au problème de l'accès que de l'appropriation. Plus globalement, ces discours sont pour lui intrinsèquement liés à la finalité idéologique et politique de voir les TICs comme une modernisation économique au sein de la libéralisation et de l'internationalisation des marchés.

Suit une présentation de l'étude sémantique par ordinateur des courriels d'entraide du cybermentorat québécois Academos (p.166). Après un bref rappel du fonctionnement, des avantages du mentorat en ligne (l'échange par courriels notamment), de la méthodologie de l'étude et de ses résultats, les auteurs de ce texte concluent sur la pertinence de l'analyse objective des champs sémantiques par ordinateur.

Philippe Owezarski aborde quant à lui la science des mesures en plein essor dans le domaine des réseaux IP : la métrologie (p.179). Il décrit les types de mesures (actives et passives) propres à comprendre le comportement du réseau et les applications. Après avoir listé les principales expériences en métrologie, l'auteur présente le projet français MÉTROPOLIS qui s'attache à promouvoir un cadre commun pour la métrologie des réseaux IP. Enfin, ce sont les formes de l'architecture du réseau et de ses mécanismes qui sont précisés : caractérisation et modélisation du trafic, analyse de la congestion, délais dans les routeurs, matrices de trafic et explosion des tables de routage. L'auteur conclut sur la place à venir de la métrologie dans la recherche française.

Cette partie sur les enjeux et les appropriations s'achève sur une étude des usages de l'Internet par la communauté particulière des médiévistes (spécialistes de l'histoire médiévale), au sein du réseau Ménestral (p.198). L'évolution de ce dernier, d'abord frileuse, a progressivement permis l'apprentissage d'un travail collaboratif en réseau.

La dernière partie de l'ouvrage, intitulée "Invitations au voyage", est constituée de cinq articles. Le premier offre au lecteur une réflexion des sciences exactes sur les réseaux sociaux de l'Internet (p.213). Les auteurs présentent quelques propriétés des graphes de l'Internet en décrivant deux graphes réels, qu'ils distinguent des graphes aléatoires.

Olivier Bogros confronte ensuite les usages dont rêvent les bibliothécaires (rayonnement d'une langue et d'une culture) aux usages réels des internautes lecteurs d'une bibliothèque numérique (p.227). Il s'attarde plus particulièrement sur la bibliothèque numérique de Lisieux (France) qui se définit par rapport à un large public en proposant un choix représentatif de ses collections variées.

Marina Duféal offre quant à elle un éclairage géographique pour aborder le web et sa mesure, notamment en termes d'usages (p.238). Elle montre que l'outil cartographique et l'analyse de régression permettent d'effectuer une mesure sur l'implantation et la diffusion spatiales des sites web, "marqueurs" de l'espace. Ainsi, les inégalités spatiales demeurent, l'espace immatériel du cyberspace s'articulant aux structures en place dans l'espace géographique. Un autre article sur ce thème traite plus particulièrement de la cartographie de l'Internet, la cybergéographie, en donnant des exemples de dynamiques spatiales (p.255).

Enfin, le dernier texte traite de nouveau de la métrologie des réseaux IP (p.278). Les auteurs décrivent la diversité du trafic Internet et la modélisation des processus.

La dernière partie de l'ouvrage est significative de l'exercice de lecture croisée auquel nous ont conviés les auteurs. Le lecteur n'est pas décontenancé mais plutôt interloqué par ce va-et-vient d'articles afférents à des disciplines fort variées. En somme, la métrologie, la sociologie et la linguistique, par exemple, ne font pas blocs mais se complètent de manière cohérente. Cependant, un lecteur profane risque de s'y perdre et mieux vaut, si l'on veut lire l'ouvrage, avoir à l'esprit les problématiques liées à la société de l'information, à l'Internet et à sa mesure.

Audrey Messin
Université Panthéon-Assas, Paris 2

À propos de livres

Albarelo Luc	
<i>Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique.....</i>	168
Allain Greg, Basque Maurice	
<i>Une présence qui s'affirme. La communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick</i>	169
Coenen-Huther Jacques	
<i>Sociologie des élites</i>	170
Coenen-Huther Josette	
<i>Femmes au travail, Femmes au chômage.....</i>	171
Cros Edmond	
<i>La sociocritique.....</i>	172
Duchastel Jules, Dir.,	
<i>Fédéralismes et mondialisation. L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté.....</i>	174
Guyot J.-L., Mainguet Ch., Van Haepere B., Dir.,	
<i>La formation professionnelle continue. L'individu au cœur des dispositifs</i>	175
La mise au point	
<i>Demain le séparatisme.....</i>	176
Renard Raymond	
<i>Une éthique pour la francophonie. Questions de politique linguistique</i>	177
Surgy Albert (de)	
<i>Le phénomène pentecôtiste en Afrique noire. Le cas béninois</i>	178

ALBARELLO Luc,
Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique,
 Bruxelles, De Boeck, Coll. Méthodes en sciences humaines, 2003, 2^e éd., 197p.

Une réédition est toujours une bonne chose pour un livre : elle atteste un certain succès de librairie qui encourage l'auteur. En 2000, Gilles Ferréol avait déjà réalisé un compte rendu du livre, lors de sa première édition¹. L'ouvrage conserve aujourd'hui toute son utilité, non seulement pour le public cible qu'il vise explicitement, mais également pour un lectorat plus large, j'y reviendrai.

Pour ceux qui n'en auraient pas encore connaissance, rappelons qu'il est avant tout destiné aux acteurs sociaux (aux individus tels des infirmières à domicile, des syndicalistes, des instituteurs, mais aussi aux institutions comme une mutualité, une entreprise, une coopérative, etc.) qui, devant réaliser une recherche sur le milieu professionnel qui les concerne (souvent dans le cadre d'une formation continue), souhaitent tirer des enseignements des expériences réalisées par leurs prédécesseurs. En effet, le livre présente une méthodologie générale de la recherche tout en illustrant régulièrement les points théoriques par des "situations". Dans des encarts, l'A. donne des exemples concrets, tirés de recherches antérieures, pour incarner les problèmes qu'il évoque ou les conseils qu'il fournit.

L'ouvrage est organisé en trois parties principales : la construction de l'objet de recherche, les méthodes qualitatives et quantitatives, la mise en perspective. Chaque partie expose des définitions claires des principaux concepts utilisés dans un processus de recherche. L'A. recourt à de nombreuses citations de ses pairs pour étayer son propos. Si vous souhaitez résumer en une phrase ce qu'est un champ d'étude, une observation participante ou encore des tests inférentiels, reportez-vous à cette publication.

En réalité, le livre s'apparente à un manuel, voire à une boîte à outils. On n'y trouve pas tout le matériel du parfait chercheur car, l'auteur l'annonce lui-même dans son introduction, il n'y a pas d'exhaustivité dans le propos. À défaut, on y trouvera les outils de base dont un amateur motivé a besoin pour mener à bien sa construction. Et, à cet égard, le lecteur sera satisfait. L'échafaudage proposé par L. Albarello va de la formulation d'hypothèses de recherche jusqu'à l'interprétation des résultats (requis par les méthodes tant qualitatives que quantitatives) en passant, ce qui est plus rare et pourtant fondamental pour tout praticien, par des indications sur l'élaboration des budgets de recherche.

C'est pourquoi le lectorat potentiellement intéressé par la thématique ne se limite pas aux acteurs sociaux ni même aux sociologues, contrairement à ce que pourraient laisser penser la préface de G. Bajoit et l'introduction de L. Albarello. Un chercheur expérimenté, en sciences politiques par exemple (une discipline étonnamment absente de la liste des sciences humaines que l'auteur dresse ici ou là), y trouvera une possibilité de re-mettre à distance son travail quotidien et itératif. À défaut d'y puiser un apprentissage novateur, il trouvera également en celui-ci un manuel utile à l'intention de ses étudiants. La bibliographie lui fournit quelques publications de référence. On regrette qu'elle soit presque exclusivement tournée vers la production francophone, mais on le comprend de par la concision du propos.

Comme l'écrit Madeleine Grawitz dans l'avant-propos à la 9^e édition de son célèbre *Méthodes des sciences sociales* (Daloz, 1993) : « [...] dans des proportions différentes, toutes les sciences sociales utilisent les mêmes démarches et les mêmes techniques. Toutes réclament de leurs utilisateurs une réflexion épistémologique, tous doivent se demander ce qu'ils font, la valeur de leurs instruments de recherche et celle de leurs résultats [...] On peut définir l'intelligence non seulement comme l'aptitude à résoudre les problèmes, mais surtout comme la capacité de les voir, de poser les bon-

¹ *Recherches Sociologiques*, 2000, 3, p.140.

nes questions, c'est-à-dire d'établir des rapports». Le travail de L. Albarello est une petite pierre de plus à ce monumental édifice qu'est la construction d'un savoir scientifique sur, pour et par nos sociétés.

Nathalie Schiffino
UCL, Unité de science politique

ALLAIN Greg, BASQUE Maurice,
Une présence qui s'affirme. La communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick,
Moncton, Éd. de la francophonie, 2003, 472p.

Dans leur préface, les auteurs partent du constat suivant : «La ville de Fredericton est la capitale de la province du Nouveau-Brunswick, c'est là un fait bien connu. Mais combien de gens savent-ils que les Acadiens furent les premiers habitants de ce lieu, qu'ils appelaient le village de la Pointe Sainte-Anne, dès le début du XVIII^e siècle ? Et qui se doute qu'aujourd'hui, dans cette cité plutôt connue comme anglophone et de tradition loyaliste, on trouve une communauté francophone dynamique comptant près de 6.000 personnes ? » (p.29)

Prenant appui sur des recherches généalogiques, sur un examen détaillé des recensements provinciaux et sur la lecture de la presse quotidienne, l'histoire de cette communauté fait ici l'objet d'une analyse minutieuse. Sont notamment évoqués les contacts noués avec les Malécites dans la vallée de Saint-Jean, la présence de commandements militaires français entre Medutic et Jemseg, ainsi que le rôle joué par des seigneurs-colonisateurs, tels les frères D'Amours, une place importante étant accordée au Grand Dérangement et à la désolation des années 1755-1763.

Même si, comme le fait observer à juste titre Maurice Basque, «la langue de Molière ne fut guère particulièrement claironnée dans la *Celestial City*», progressivement «ses accents se firent entendre des chambres de bonnes aux boutiques, de l'École normale jusqu'à l'Assemblée législative» (p.101). Parmi les portraits des notables les plus en vue, se détachent ceux d'Alphée Belliveau et d'Armand Landry, de Louis Robichaud (considéré comme le père de la «révolution tranquille») et de Marguerite Michaud.

Dans une seconde partie rédigée par Greg Allain, la perspective privilégiée est davantage sociologique, les méthodes utilisées étant pour l'essentiel de type qualitatif. Au cœur de la réflexion : l'étude des minorités linguistiques. Celles-ci ont su se mobiliser autour d'objectifs clairement identifiés, de telle sorte que «si, pendant très longtemps, on a insisté sur leurs différences et sur les écarts les séparant des groupes majoritaires, confirmant souvent ainsi leur marginalité, les approches les plus récentes mettent l'accent sur le modernisme de leurs identités et sur leur contribution originale au développement de l'ensemble de la société» (p.134). Tout ce qui a trait à l'«infrastructure socioculturelle» mérite, dès lors, attention, qu'il s'agisse du système éducatif, de la vie associative ou paroissiale, des Caisses populaires ou des moyens de communication, dont une radio communautaire dénommée CJPN (*Ça joue pour nous*).

Cette «complétude institutionnelle» est synonyme d'effervescence créatrice et porte témoignage d'une présence qui ne cesse de s'affirmer à travers une communauté «bien enracinée et vigilante» (p.26) au sein d'un environnement davantage tolérant et pluraliste.

Un ouvrage, on l'aura compris, de référence, fort bien documenté et richement illustré (tableaux statistiques, cartes, photographies).

Gilles Ferréol
Université de Poitiers (LARESCO-ICOTEM)

COENEN-HUTHER Jacques,
Sociologie des élites,
 Paris, Armand Colin, 2004, Coll. Cursus sociologie, 172p.

Le sentiment égalitaire est si fortement ancré dans l'opinion publique contemporaine que le concept même d'élite inspire désapprobation et rejet. Sur la base de ce constat, Jacques Coenen-Huther, professeur à l'université de Genève, développe, en moins de deux cents pages, une profonde analyse sociologique sur la nature et le rôle de ces minorités. Il en résulte une grande variété d'aspects théoriques et méthodologiques, l'ensemble étant structuré en cinq chapitres.

Le premier sur l'élite ou les élites éclaire la polysémie d'un terme véhiculant des acceptions distinctes donnant lieu à de larges débats. La vision parétienne admet ainsi une définition générale fondée sur l'excellence, qui s'accorde bien de l'usage du pluriel, et une conception plus restreinte, qui s'accommode mieux du singulier, centrée sur le critère de prééminence, sur une dichotomie de la hiérarchisation et l'assimilation de l'élite à une classe. On retiendra également, à la suite des travaux de Parsons, Boudon et Bourdieu, la nécessaire alliance de compétition et de spécialisation des élites dans le maintien d'une situation d'équilibre social, sans cesse remise en cause.

Le deuxième chapitre aborde la thématique de l'élite dirigeante. Dans toute société solidement organisée et durable, le pouvoir est généralement confisqué par un groupe limité d'individus au détriment d'une majorité — la masse — désordonnée et de sociabilité apparente. Ce caractère inévitable que Robert Michels attribue à l'oligarchisation et à sa «loi d'airain» souffre cependant une exception dans le «cas déviant» de Seymour Lipset. De son côté, Pareto, raisonnant en termes de «résidus» et de «dérivations», révèle l'hétérogénéité des dominants et l'existence d'une élite purement gouvernementale, comparable à la classe politique selon Mosca, qui assoit juridiquement et moralement son autorité sur des prescriptions idéologiques. Enfin, Mills défend l'idée d'une solidarité de fait des élites spécialisées tendant à la création d'une seule élite du pouvoir ou «complexe dominant».

Mais, pour les auteurs dits «pluralistes», des groupes diversifiés en compétition, en concurrence ou en conflit, peuvent constituer autant d'acteurs d'influence possibles (chap.3). Que l'on ait recours au clivage saint-simonien entre producteurs et non-producteurs ou que l'on adopte l'optique technocratique, des élites utiles et créatrices de richesse s'opposent à des élites oisives, parasitaires, dont la suprématie s'infiltré même dans la gestion des activités de loisir (Veblen). L'émergence d'une nouvelle couche techno-bureaucratique et l'avènement d'un management contrôlé dans les économies modernes se soldent par l'apparition de groupes financiers et d'un palmarès des entreprises. Enfin, le processus de déstabilisation des instances traditionnelles favorise la compétition entre les élites du pouvoir et celles de la notoriété et marque le passage d'une «démocratie de confrontation» à une «démocratie d'imputation» (Rosanvallon).

La multitude des points de vue et la complexité théorique ont suscité la prise en compte d'approches empiriques et de classifications (chap.4). Qu'elles soient porteuses de valeurs ou axées sur le niveau de performance, qu'elles occupent des positions stratégiques dans les prises de décision ou qu'elles remplissent telle ou telle fonction, ces différentes élites sont finement étudiées et soumises à un examen critique. En outre, selon les grilles de lecture adoptées, certains auteurs distinguent des élites uniformes ou établies, solidaires ou abstraites (Giddens), unifiées ou désunies (Field, Higley), localistes ou cosmopolites (Merton).

Enfin, les modes de recrutement dépendent largement des régimes en place. Les élites assurent leur pérennité par des processus de «reproduction» et de «circulation», observables dans tous les secteurs d'activités et à tous les niveaux de la vie sociale (chap.5).

Cette *Sociologie des élites*, dotée d'une écriture précise, d'une bibliographie sélective et d'utilitaires, donne matière à réflexion notamment sur la pensée marxiste de la lutte des classes ou la théorie de la démocratie. Elle ouvre la voie au renouvellement de certaines problématiques de l'élitisme en termes de réseaux, gouvernance ou leadership... En définitive, un ouvrage particulièrement riche, bien ficelé et de bonne facture !

Régis Malige
Université de Poitiers (LARESCO-ICOTEM)

COENEN-HUTHER Josette,
Femmes au travail, Femmes au chômage,
Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, 2004, 223p.

Docteur en Sociologie et maître d'enseignement et de recherche à l'université de Genève, Josette Coenen-Huther s'est très tôt spécialisée dans les questions liées à la famille et aux femmes. Seule ou en collaboration, elle a publié de nombreux ouvrages et articles sur ces thèmes. Sa dernière publication s'attache à analyser les résultats d'une recherche réalisée en Suisse en région alémanique (Canton de Genève et Lausanne et ses environs) portant sur les perceptions du travail et du chômage par des femmes âgées de 45 ans maximum. Le matériau sur lequel a travaillé Josette Coenen-Huther est constitué par les interviews d'une soixantaine de femmes dont plus de cinquante ont été interviewées à deux reprises — chose qui permet en particulier à l'A. de saisir l'évolution des impressions ressenties par les femmes connaissant le chômage.

L'ouvrage s'articule en trois parties. La première, qui porte sur le rapport des femmes au travail, montre tout d'abord comment celles-ci, majoritairement présentes dans les services, s'y voient très largement employées en référence aux qualités dites féminines, considérées comme "naturellement inscrites dans leurs gènes". Ces qualités étant érigées en qualités professionnelles, dit Josette Coenen-Huther, les femmes sont néanmoins utilisées sans se voir pour autant valorisées au niveau du statut et de la rémunération, ce que par ailleurs nombre d'entre elles acceptent et risquent d'entretenir en s'autodévalorisant, comme en atteste notamment la façon dont elles parlent d'elles-mêmes. Et cette situation infériorisante se voit aggravée encore par le fait que, le plus souvent, les conjoints des femmes exerçant une activité professionnelle ne valorisent guère ce fait et n'en sont que rarement incités à partager le travail domestique.

La deuxième partie de l'ouvrage propose une analyse synchronique du sens que les femmes rencontrées confèrent au travail ainsi que des premières conséquences du chômage. Proposant différentes "figures" de femmes, Josette Coenen-Huther décline les diverses motivations qui incitent les femmes à exercer une activité rémunérée. Elle note ainsi que la nécessité économique n'est mentionnée que par un quart des femmes interviewées comme étant leur seule et unique motivation. Pour les autres, celle-ci se combine avec d'autres mobiles tels que l'indépendance financière, le besoin de contacts mais aussi surtout la quête d'une identité qui soit personnelle et non par procuration du partenaire. Josette Coenen-Huther fait en outre remarquer que le travail rémunéré fonctionne aussi comme une assurance, rendue de plus en plus importante par l'augmentation et des cas de divorce et des situations de non-mariage. Le chapitre 3 se poursuit en évoquant le chômage qui reste largement stigmatisé socialement et qui surtout risque de plonger nombre de femmes dans la pauvreté bien plus vite qu'il ne l'a fait pour les hommes. On peut alors comprendre pourquoi la première réaction des interviewées au chômage qu'elles vivent est en général la souffrance, même si certaines, parmi les plus jeunes d'entre elles, l'accueillent parfois avec sérénité.

La troisième partie du livre "Femmes au travail, Femmes au chômage" propose une analyse diachronique des résultats de la recherche conduite, rappelons-le, à travers l'interview à deux reprises d'une cinquantaine de femmes. Un an après la première rencontre, un peu plus de la moitié des femmes entrées au chômage ont retrouvé un emploi, mais plus de la moitié d'entre elles ne sont pas satisfaites de leur nouvelle activité. Qu'elles soient ou non à nouveau professionnellement actives, toutes les femmes rencontrées parlent du choc qu'a d'abord constitué pour elles la mise au chômage : culpabilité, honte, solitude, perte de repères et difficultés financières constituent une souffrance difficile à vivre, particulièrement pour les femmes seules et pour celles qui ont charge d'enfants. Certaines femmes toutefois relativisent le chômage ; elles le font d'autant plus facilement qu'elles sont jeunes. Par ailleurs, Josette Coenen-Huther montre que le temps du chômage peut se lire comme une trajectoire au cours de laquelle la vision de celui-ci se transforme. L'A. illustre ceci par une série de portraits qui éclairent la diversité d'évolution des perceptions du chômage et la gamme des effets qu'il entraîne. Pour certaines femmes, la période de chômage s'avère ainsi être un temps de remise en question profonde, allant de la déculpabilisation à la relativisation du travail professionnel au bénéfice d'une valorisation nouvelle de la qualité de vie, en passant par le refus de se laisser écraser par la mise en œuvre des "qualités féminines". Dans tous les cas toutefois, on voit comment les femmes se retrouvent toujours tiraillées par le temps qu'il s'agit de partager — ou plutôt de multiplier ! — entre le travail et la famille, dans un contexte où se combinent crispation sur l'image traditionnelle de la femme et souci d'égalité entre les genres. Josette Coenen-Huther confirme par ailleurs des constats déjà soulignés, en particulier le rôle que jouent l'âge, le statut matrimonial et parental et le niveau de formation dans la menace de chômage, dans la façon dont celui-ci est vécu et dans les chances que l'on a d'en sortir dans des conditions acceptables.

L'ouvrage ainsi conçu constitue un apport additionnel à une double problématique essentielle de nos sociétés : celle du statut des femmes, lequel malgré diverses législations, reste largement inégalitaire et celle de la pénurie d'emplois, qui fragilise encore davantage les femmes et parfois même les culpabilise. D'une lecture très agréable, ce livre mérite en particulier l'attention dans la mesure où, grâce au matériau sur lequel il repose, il conçoit le temps de chômage comme une trajectoire, avec l'évolution des perceptions et des effets qui accompagnent celle-ci et que les nombreux extraits d'interviews proposés illustrent avec intelligence et finesse.

Liliane Voyé

UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie

CROS Edmond
La sociocritique,
 Paris, L'Harmattan, 2003, 208p.

Voici une discipline qui, après la psychocritique et à son image, est née vers la fin des années 1960 de la polémique qui opposait à l'époque «les formalistes, plus particulièrement les structuralistes, aux tenants du matérialisme historique adossés à l'influence, prédominante à l'époque, des marxistes dans les milieux universitaire et intellectuel». D'un côté, les structuralistes reprochaient aux seconds «une approche trop mécanique des phénomènes littéraires pour prétendre rendre compte de la complexité des processus impliqués», tandis que, de l'autre, les marxistes reprochaient aux premiers d'étudier les textes indépendamment de leur «contexte historique» (p.10). La question centrale est donc ici celle du rapport du structuralisme à l'événement historique, tout comme elle portait ailleurs sur son rapport au sujet lui-même. À la même époque, Henri Lefebvre posait sur le même ton la question de l'histoire pour les fonc-

tionnalistes : «Le conflit latent depuis plus d'un siècle éclate lorsque s'établit une société (la société américaine contemporaine) qui n'a pas beaucoup d'histoire derrière son actualité et sa culture et dont les idéologies prétendent dresser contre la science de l'histoire une autre science, la sociologie empirique et quantitative» (cité p.11). Car, pour le courant marxiste, en négligeant ainsi «la diachronie, le devenir temporel des sociétés et les phénomènes de rupture», le structuralisme comme le fonctionnalisme se contentaient de prélever certains faits dans une réalité beaucoup plus complexe et de ne donner finalement qu'une «vision technocratique du monde» (p.11). Par différence, la sociocritique se donnait dès lors pour objectif spécifique «de mettre au jour les modalités qui gèrent l'incorporation de l'histoire dans les structures textuelles» (p.13), comme autant de reflets des contradictions qu'elle introduit dans la société elle-même.

Pour la sociocritique, le structuralisme ne comportait en effet que «deux opérations fondamentales : découpage (en unités discrètes, en atomes de signification) et agencement» (p.12), alors que «le fait littéraire, comme tout événement social ou psychique, doit être appréhendé comme un tout» et qu'ainsi le sens d'un acte ne peut jamais être dans un signe isolé, mais se trouve au contraire «dans le rapport qui s'établit entre les signes» (p.13) particuliers, tant dans l'espace que dans le temps. En effet, le sens — même contradictoire — est toujours affaire de relations entre les signes à l'intérieur d'un ensemble significatif donné, que celui-ci s'étende dans l'espace (un tableau) ou dans le temps (un énoncé verbal). Car, les signes étant polysémiques par nature, le sens global ou final y émerge toujours dialectiquement, c'est-à-dire par le «dialogue» que le sujet y opère en comparant les signes entre eux et en sélectionnant pour chacun d'eux le sens qui le rapproche le plus de celui des autres. Même lorsque, à l'époque, Lévi-Strauss ne travaillait apparemment que sur des signes isolés, n'était-ce pas lui qui — officiellement en toute inconscience — sélectionnait le sens précis par lequel les signifiants culturels retenus pouvaient être opposés entre eux ?

Tout en étant également à la recherche des «discontinuités» et des «points de rupture» introduits par les événements dans le tissu social, situationnel ou historique, l'inspiration matérialiste pousse de même la sociocritique à évacuer le sujet de l'événement, en ne s'intéressant qu'à la partie psychiquement «inconsciente», voire même culturellement «non-consciente», des événements, car tout discours «taut» plus de choses qu'il n'en «exprime» (pp.14-15). Si ces parties y existent certainement — les fonctionnalistes parlaient des parties «latentes» — il appartient donc au sujet sociocritique, comme au structuraliste classique, d'en prendre conscience et de les révéler. Là comme ailleurs, le sens est donc bien inséparable du sujet (historique), dont il constitue l'activité par excellence, consciente ou inconsciente.

Quoi qu'il en soit, la démarche sociocritique doit permettre de retrouver ainsi dans les œuvres littéraires ou artistiques les «idéosèmes» et «idéologèmes» qui constituent précisément les «catégories mentales constitutives de la conscience collective» (pp.20-21) d'une population à un moment de son histoire. C'est-à-dire aussi d'un «sujet transindividuel et [...] non-conscient» (p.31) qui s'exprime par la médiation de ses propres pratiques contractuelles (comme «sujet de désir») ou institutionnelles (comme «sujet culturel»). Des exemples de cette approche sont donnés dans l'ouvrage au travers du cinéma (*Citizen Kane* d'Orson Welles, 1941 et *Scarface* d'Howard Hawks, 1931 [pp.59-104] ; *Viridiana* de Luis Bunuel, 1961 [pp.131-145 et pp.189-194]) et de la littérature (le roman en Espagne en 1599-1605 [pp.147-159 et pp.185-188]).

Le tout doit donc déboucher sur une meilleure connaissance de ce sujet transindividuel, groupal ou idéologique, «son émergence, son histoire, sa nature» (p.127). Disons qu'il y apparaît en effet comme «un espace complexe, hétérogène, conflictuel, un tout à dominante dynamique où se trouvent re-distribués les tracés sémiotico-idéologiques d'un certain nombre de sujets transindividuels dont le nombre et l'importance varient en fonction des individus» (p.127). Avec l'avantage que le socio-économique se trouve lui-même «transcrit dans le culturel», puisque saisi «à l'intérieur même de l'objet

d'étude que [...] constitue» le sujet culturel (p.128). Et l'A. d'en donner encore d'autres exemples à propos de l'usage fait actuellement de notions telles que le patrimoine ou la postmodernité (pp.167-181). Ce qui lui permet également de conclure que la sociocritique «s'est déplacée au-delà du champ de recherches que s'est fixé la sociologie traditionnelle sur laquelle elle continue à s'articuler cependant», comme «lorsqu'il s'agit en particulier de tenir compte des médiations institutionnelles», car «ce qui l'intéresse au premier chef c'est l'incorporation de l'histoire dans l'espace imaginaire multidimensionnel du sujet culturel» (p.183).

André Delobelle

DUCHASTEL Jules, Dir.,
Fédéralismes et mondialisation. L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté,
 Outremont, Athéna éd., 2003, 306p.

La plupart des contributions rassemblées dans cet ouvrage sont issues de communications présentées lors du colloque Fédéralismes et mondialisation organisé à l'université du Québec à Montréal les 29 et 30 septembre 2000.

Trois grandes parties structurent la réflexion. La première s'interroge, d'un point de vue institutionnel, sur la signification qu'il convient d'accorder à la libéralisation des marchés et à la transnationalisation de la production, à l'homogénéisation des cultures et à l'essor des technologies de l'information et de la communication. Pour Bruno Théret, «le principe fédéral est un principe d'autonomie dans l'hétéronomie [...], permettant de considérer comme dynamiquement stable un système où le partage de la souveraineté entre des ordres différents de gouvernement va néanmoins de pair avec une forme d'intégration [...] sanctionnant une interdépendance assumée et contraignante susceptible d'assurer l'unité du politique malgré sa fragmentation» (p.40), l'Europe combinant de façon originale «intergouvernementalité» et «supranationalisme». Comme le souligne Mario Dehove, un certain nombre de tensions — voire de paradoxes — peuvent être par ailleurs mis en évidence : internationalisation des échanges/zones d'autarcie, globalisation financière/polarisation des transactions, disparition des frontières/contestation de l'universalisme... La distinction entre État fédéral et confédération, font observer pour leur part Raphaël Canet et Laurent Pech, est ici essentielle, d'autres formulations comme celle de «pacte fédératif» (s'inspirant des idées de Carl Schmitt) méritant également attention car pouvant constituer une «voie médiane».

Après ces éléments de cadrage, place à l'analyse des diverses conceptions du sujet démocratique, de l'espace public et de la citoyenneté. Celle-ci, font valoir Gilles Bourque et Jules Duchastel, tend à devenir de plus en plus «catégorielle» et multiforme, ruinée de l'intérieur par des intérêts corporatistes. La problématique de la reconnaissance apparaît, dès lors, comme centrale. La mobilisation des communautés autochtones (songeons, dans les années 1970, à l'opposition des Cris de la Baie James au projet de barrages d'Hydro-Québec) en fournit une excellente illustration, la voie juridique — Jane Jenson et Martin Papillon y insistent à juste titre — étant souvent privilégiée. On peut aussi, dans le cadre de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, raisonner en termes de «multiculturalisme», prendre appui, avec Michael Burgess, sur un modèle «cosmopolite» qui servirait de base à une «plate-forme commune d'action» (p.163) ou militer, comme nous y invite Ian Angus, pour une approche «post-coloniale», laquelle renvoie à l'«impossibilité de hiérarchiser la pluralité des traditions» (p.173). La problématique identitaire est également présente dans le cas des «nations sans État» (Montserrat Guibernau) et constitue un défi de taille pour des pays comme l'Espagne, la Belgique ou le Royaume-Uni (Philip Resnick).

Les derniers chapitres s'inscrivent dans une perspective comparatiste. François-Xavier Merrien procède ainsi à une évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté menées en Suisse et aux États-Unis, l'histoire de la protection sociale prenant souvent des contours inattendus mais n'étant jamais totalement déconnectée d'un ensemble complexe d'événements marquants et de décisions fondatrices. Pascale Dufour, de son côté, confronte les discours et les pratiques ayant trait au «hors-travail», la France et le Québec n'ayant pas la même perception de l'insertion ou de l'assistanat. L'étude des relations entre "provinces", en particulier au Canada, enrichit la discussion et met l'accent sur le développement d'un «nouveau régionalisme», la poursuite d'un «fédéralisme fonctionnel» n'étant pas sans poser problème (Gérard Boismenu et Peter Graefe). En témoignent les débats autour de la question de la privatisation de la santé (cf. l'examen critique, par Claude Couture et Josée Bergeron, de la loi albertaine du 28 septembre 2000). Les régulations qui s'opèrent, est-il rappelé en conclusion, varient en fonction des situations sociohistoriques propres à chaque société.

Une contribution, au total, bien charpentée et fort instructive, associant de manière adéquate paradigme de la gouvernance et paradigme des identités.

Gilles Ferréol

Université de Poitiers (LARESCO-ICOTEM)

GUYOT J.-L., MAINGUET Ch., VAN HAEPEREN B., Dir.,
La formation professionnelle continue. L'individu au cœur des dispositifs,
 Bruxelles, De Boeck, Coll. Économie Société Région, 2003, 379p.

Cet ouvrage constitue le premier d'une série de trois qui sera publiée sous la houlette du Service des études et des statistiques du ministère de la Région wallonne sur le thème de la formation continue. Il réunit vingt-trois auteurs et comporte treize chapitres traitant prioritairement de l'individu en formation. Les prochains volumes seront quant à eux consacrés aux aspects institutionnels et organisationnels.

La ligne éditoriale privilégie le pluralisme analytique et interprétatif plutôt que la constitution d'un collectif étayant et débattant d'une thèse clairement explicitée. Les chapitres s'articulent autour de trois axes : le contexte de la formation continue en France et en Belgique ; la formation des salariés ; le passage par des dispositifs de formation et d'insertion de personnes sans emploi. Plus spécifiquement, leur lecture offre un large panorama des questions récemment étudiées par les chercheurs en la matière. Pour n'en citer que quelques-unes : quel est le sens de la formation continue aujourd'hui ? Quels sont les facteurs qui favorisent ou freinent l'accès à la formation des personnes ? Quelles sont les caractéristiques individuelles des formés ? Leurs motivations à entrer en formation ? Quels bénéfices en retirent-ils en termes de salaire, de carrière, de "sentiment d'efficacité personnelle", d'insertion professionnelle, etc. ? Quels sont les motifs de l'abandon des formations ? Des approches économiques, sociologiques et psycho-pédagogiques sont mobilisées pour répondre à ces différentes questions.

Chaque chapitre, mais nous aurions tendance à les qualifier d'articles, possède sa cohérence propre : son ancrage disciplinaire, sa problématique, sa méthodologie, sa base empirique, ses résultats. Toutefois, la cohérence d'ensemble n'est pas nécessairement de mise et les coordinateurs n'assurent aucune discussion transversale. Certes, l'introduction résume chacune des contributions mais sans qu'aucune analyse systématique des complémentarités ou parfois des contradictions entre les différentes analyses ne soit faite. Avec le sous-titre "Les individus au cœur des dispositifs", nous aurions également pu nous attendre que soit posé en conclusion, avec davantage de clarté et de profondeur que ce qui est évoqué dans l'avant-propos, le «théorème de l'individualisation» et ses implications, montrant combien les individus deviennent les sujets de leur existence médiée par le marché du travail (devenu d'ailleurs un système de

sous-emploi flexible) ; d'où leur dépendance accrue vis-à-vis de la formation et des institutions. Or, assez étrangement, le dernier chapitre, conclusif, au lieu de s'engager dans cette voie et de soumettre les approches et les résultats à un examen critique, tente d'ébaucher un «nouveau» cadre théorique censé offrir une grille d'analyse des logiques d'action des adultes face à la formation professionnelle continue.

Il n'en demeure pas moins qu'en rassemblant une belle brochette d'études empiriques sur la formation continue, en particulier en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles), ce florilège intéressera sans nul doute les chercheurs dans le domaine.

Bernard Fusulier

FNRS-UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie

LA MISE AU POINT

Demain le séparatisme,

Bruxelles, Mise au point, rue Faider 16, 19p.

Cette brochure est l'œuvre d'un bureau d'étude animé par une douzaine de juristes et des personnes engagées dans des professions variées, qui ont observé depuis 1980 les relations entre le système institutionnel et la réalité économique et sociale belge. Leur principale source de réflexion est actuellement constituée par les votes du conseil flamand (qui s'est donné le nom de Parlement), lequel regroupe tous les députés régionaux flamands. En voici les principales résolutions relatives à la réforme de l'État belge.

La Flandre aura la compétence intégrale des secteurs "soins de santé" et "allocations familiales" de la sécurité sociale.

L'octroi de la compétence de la Flandre et de la Wallonie sur les accords interprofessionnels en matière de salaires, de conditions de travail, de la formation, du travail des étrangers, des allègements fiscaux, etc., évacuera du dialogue entre partenaires sociaux nationaux ces domaines si importants pour le consensus social. Cette situation serait totalement ingérable dans la région de Bruxelles capitale si elle était octroyée.

Les compétences relatives à l'infrastructure et à l'exploitation des chemins de fer seraient dévolues à la Flandre et à la Wallonie, de même que la réglementation complète des voies navigables. S'y ajoute le transfert à la Flandre de la compétence sur l'aéroport national de Zaventem.

La répartition du budget national relatif à la coopération au développement doit permettre à la Flandre, à la Wallonie et à Bruxelles de gérer leurs moyens à leur guise.

En ce qui concerne l'organisation de la justice, il y aura non seulement scission de l'arrondissement de Bruxelles/Halle-Vilvorde, compétence flamande exclusive sur Halle-Vilvorde, mais aussi établissement d'instances unilingues à Bruxelles.

La Cour des comptes aura une chambre flamande et une chambre francophone.

Au niveau de la politique scientifique, il y aura une compétence aussi exclusive que possible de la Flandre d'une part, de la Wallonie d'autre part.

La région de Bruxelles capitale sera gérée à égalité par les Flamands et les francophones. Le bilinguisme des fonctionnaires remplacera le bilinguisme actuel des services.

Enfin la Flandre doit pouvoir se doter d'une constitution.

En attendant, lors de son congrès de 2002, le VLD (parti libéral flamand) a voté une motion exigeant la réduction du rôle de la monarchie à une simple fonction protocolaire. Le congrès des écologistes francophones a émis la même exigence et un désaveu ultérieur de la direction de ce parti n'a pas gommé la réalité de l'événement.

Retenons surtout le refus de tous les dirigeants politiques de soumettre leurs propositions et leurs décisions au référendum ou à la consultation populaire. Le citoyen est démuni face à la gestion des réformes de la constitution qui fait souvent appel à des "marathons" gouvernementaux menés sous discipline des partis, rendant impossibles les réactions de la société civile.

En conséquence, il serait très nécessaire que le bureau qui a édité cette mise au point continue ses efforts. Ainsi, le citoyen concerné pourrait être valablement informé de son sort.

Albert Verdoodt
UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie

RENARD Raymond,
Une éthique pour la francophonie. Questions de politique linguistique,
Mons, CIPA, 2003, 3^e éd., 410p.

L'introduction présente les définitions que l'A. attribue à quelques notions, notamment celle d'aménagement linguistique. Contrairement aux créateurs de ce concept, l'A. y implique non seulement le corpus (la langue elle-même, écriture, grammaire, orthographe, ingénierie linguistique), mais aussi ce qu'il est convenu d'appeler le statut (les fonctions attribuées aux langues : administration, droit, éducation, etc.). Cet élargissement de la notion de base situe la langue dans l'ordre du sacré ; rien n'y est étranger (p.16).

Dans un tableau initial (p.18), l'A. cite les langues régionales officielles de la Belgique, à l'exception de la région germanophone, ainsi que les dialectes.

Le premier principe éthique est que toutes les langues sont égales en dignité, bien que cela ne figure pas dans les textes de portée internationale comme la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'autre principe est le droit au plurilinguisme. Selon l'A., le plurilinguisme apparaît comme un processus de laïcisation des différentes identités par l'altérité.

Les cas de l'Union européenne et du Canada sont exposés comme très édifiants dans leur recherche d'une politique linguistique au niveau institutionnel. Une synthèse générale apparaît dans un schéma opérationnel flexible, véritable guide universel pour les décideurs et les agents concernés par une réforme touchant le système éducatif des États multilingues, c'est-à-dire une très grande majorité (pp.109-110).

La deuxième partie fait le point sur l'état actuel du patrimoine linguistique mondial. C'est dans les pays de colonisation britannique et belge que les langues locales ont pu se maintenir le mieux. En revanche, c'est dans une ancienne colonie anglaise, les États-Unis, que l'opposition au plurilinguisme est la plus militante. Sur place, on connaît le mouvement *English only*. Dans les grandes organisations internationales, c'est l'administration américaine qui dénonce régulièrement le plurilinguisme comme facteur de gaspillage. Constatant l'absence de résistance organisée de la part des communautés linguistiques dans le monde, c'est à la francophonie que la fin du livre est consacrée.

À ce jour, 5 pays, qui ont le français plus ou moins en partage, sont membres de la francophonie institutionnelle. Son opérateur intergouvernemental principal est l'Agence internationale de la francophonie (AIF). Parmi les autres opérateurs, signalons TV5, une chaîne multilatérale installée sur plus de 6.000 réseaux câblés. Dans leurs nombreuses déclarations, ces opérateurs défendent les principes éthiques d'égalité des langues et du droit au plurilinguisme. En fait, il reste beaucoup à faire. Ainsi, de nombreux responsables des pays membres répondent en anglais aux lettres adressées en français ! Dans les projets de l'AIF, l'emploi du terme "culture" permet souvent de tirer une de ses composantes principales : la langue (p.373). On retiendra enfin le refus

de la France et de la Belgique de ratifier la charte européenne des langues régionales et minoritaires (1992). Sans doute, ces pays n'ont-ils pas renoncé à toute ratification. Mais le parcours parsemé d'embûches existe aussi pour la convention-cadre pour la protection des minorités (1995).

Vingt pages de références bibliographiques, un index des noms et un index thématique terminent cet ouvrage qui fait vraiment le point sur la question.

Albert Verdoodt

UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie

SURGY Albert (de),

Le phénomène pentecôtiste en Afrique noire. Le cas béninois,
Paris, L'Harmattan, 2001, 469p.

Avec cet ouvrage, l'ethnologue Albert de Surgy, spécialiste des systèmes divinatoires des Evhé (Togo, Ghana) et des Mwaga-Gurma (Nord-Togo), franchit en quelque sorte, à l'instar des fidèles qu'il étudie, une frontière qui le conduit à rendre compte d'un univers cette fois en rupture avec les croyances coutumières, désormais perçues à travers le prisme du bien et du mal. C'est par la singularité du cas des pentecôtistes du Bénin que l'ambitieux programme annoncé dans le titre de l'ouvrage, l'étude du "phénomène pentecôtiste en Afrique noire", nous est présenté. Le sujet porte incontestablement sur un phénomène émergent, celui du développement sans précédent du religieux dans les villes africaines. Plus largement, depuis deux décennies, une nouvelle vague pentecôtiste évangéliste, essentiellement urbaine, connaît une expansion importante, notamment sur le continent africain. La mouvance pentecôtiste est aujourd'hui estimée dans le monde à près de 500 millions de fidèles sur environ 2 milliards de chrétiens, soit un sur quatre.

La qualité essentielle du travail de l'A. consiste à nous livrer un corpus important de matériaux de terrain. Ils permettent au fil des nombreux entretiens, des récits et des témoignages d'approcher la complexité du phénomène de la conversion aux Églises du Réveil et de suivre pas à pas la manière de penser des pentecôtistes de Cotonou ou de Porto Novo. Comme le disait Evans Pritchard, une approche empirique de qualité reste la façon la plus sûre d'appréhender avec quelque chance de succès le flux des phénomènes. Toutefois, par delà la singularité du pentecôtisme béninois, et donc de la variabilité du mouvement d'une Église par rapport à une autre et plus largement d'une région à l'autre, ce qui frappe surtout à la lecture de l'ouvrage, c'est la relative similitude avec les travaux consacrés ces dernières années aux pentecôtistes du Brésil, du Mexique, d'Haïti, d'Afrique au Sud ou du Congo Brazzaville par exemple, ou encore avec les travaux consacrés aux pays limitrophes du Bénin, c'est-à-dire au Ghana, Burkina Faso et Nigeria¹, recherches dont l'A. ne fait pas mention à l'exception notoire du travail de pionnier de J. Peel consacré aux Églises aladura². Ainsi, les ressemblances les plus frappantes entre ces travaux se rencontrent d'une part dans l'expression de la souffrance par la symbolique du corps possédé et soulagé grâce

¹ Cf. BASTIAN J.-P., Dir., *La modernité religieuse en perspective comparée. Europe latine/Amérique latine*, Paris, Karthala, 2001 ; CORTEN A., MARY A., *Imaginaires politiques et pentecôtistes. Afrique/Amérique latine*, Paris, Karthala, 2000 ; CORTEN A., MARSHALL-FRATANI R., *Between Babel and Pentecost : Transnational Pentecostalism in Africa and Latin America*, London, Hurst, 2001 ; LAURENT P.-J., MARY A., "Prophètes visionnaires et guérisseurs de l'Afrique subsaharienne contemporaine", *Social Compass*, 48, 3, 2001 ; GIFFORD P., *African Christianity : its Public Role*, London, Hurst, 1998 ; LAURENT P.-J., *Les pentecôtistes du Burkina. Mariage, pouvoir et guérison*, Paris, IRD/Karthala, 2003 ; MEYER B., "Commodities and the Power of Prayer : Pentecostalist Attitudes towards Consumption in Contemporary Ghana", in MEYER B., GESCHIERE P., Eds, *Globalisation and Identity : Dialectics of Flow and Closure*, Oxford, Blackwell, 1999, pp.151-176.

² PEEL J., "Syncretism and Religious Change", *Studies in Society and History*, 10, 1968, pp.121-141.

à l'exorcisme que pratiquent les religieux ou des fidèles dotés du don de guérison, et d'autre part dans l'appropriation de la Bible, non à travers une lecture savante, mais dans un rapport quotidien, laquelle devient un véritable "mode d'emploi du monde" permettant de discriminer le bien du mal par l'expérience personnelle de la puissance divine et l'émotion de la communauté croyante. À la lumière de ces recherches et notamment celle d'Albert de Surgy, il apparaît que nous pourrions être en présence, avec le pentecôtisme qui constitue la dernière grande trans-nationalisation religieuse du XX^e siècle, d'une expression médiatisée — *cf.* la forme finalement très standardisée des récits de conversion et de guérison ou encore des prédications relatives à l'évangélisation — et donc aussi mondialisée de la souffrance, du malheur et de la quête d'un bonheur terrestre, dans une frange de laissés-pour-compte de la globalisation.

Bien que riche d'informations inédites et toujours précieuses pour les spécialistes du religieux contemporain (tels, parmi d'autres, les récits de E.D. dans sa quête d'un fétiche [p.73], de la femme et du bijou [p.254], ou encore du jeune poursuivi par des tueurs [p.282]), l'ouvrage chemine toutefois, chapitre après chapitre, dans un relatif désordre empirique. Désordre émanant à la fois d'une juxtaposition parfois très longue de données, livrées dans certains cas sans interprétation, et de quelques redondances thématiques. Ceci conduit à une lecture plutôt ardue. Ainsi, le livre débute par un chapitre où il est assez longuement question de la description des principales dénominations pentecôtistes béninoises. Si cet exercice préliminaire campe avec précision la nébuleuse pentecôtiste du Bénin, il laisse toutefois le lecteur sans véritable fil conducteur pour rentrer dans la suite de l'ouvrage. Il est alors tenté de le rechercher lui-même.

À ce propos, le parti méthodologique rigoureusement adopté par l'A. (finement servi par les descriptions précises des cultes, des manifestations diverses et des entretiens menés auprès de fidèles et de pasteurs) conduit à produire une catégorie particulière d'information. Cette approche tend à établir un ensemble de données qui s'apparentent plutôt au versant officiel de la scène pentecôtiste, dans le sens ici de sa partie la plus visible et publique. Il convient en outre de préciser que ces données portent essentiellement sur le milieu urbain. Cette porte d'entrée privilégie *ipso facto* la façon dont les responsables religieux se racontent et justifient leurs pratiques, ainsi que la manière dont les fidèles se représentent leur conversion. Ce point de vue adopté dès le second chapitre, où il est expliqué que les Églises évangéliques se caractérisent par «un refus catégorique de toute compromission avec les rituelles traditionnelles» (p.93) conduit, me semble-t-il, à une certaine surévaluation de la rupture radicale véhiculée par les croyants. La rupture, telle une présentation officielle de soi, est finalement décrite comme la principale caractéristique du pentecôtisme (pp.94, 101, 119, 127, 304, 372, 416, 432). Elle devient un fil conducteur de l'ouvrage.

Toutefois, une entrée complémentaire par l'observation et la description de la vie quotidienne des fidèles, c'est-à-dire par des observations réalisées en dehors des moments privilégiés que constituent les rassemblements religieux, et qui porteraient sur les activités économiques, les relations au monde rural, les formes de mariages mises en valeur, les relations entre les membres de la famille, l'expérience de la maladie (au-delà de la description des cultes de guérison), voire les rituels funéraires (toutefois abordés dans l'ouvrage), pourrait montrer que les croyants qui valorisent incontestablement une conversion à une forme de la modernité globalisée, soit, comme le montre l'A., une rupture face à l'ancien monde, semblent parfois obligés d'amender leurs exigences afin de les rendre compatibles avec les difficultés de survie rencontrées dans la vie quotidienne. Toutefois, si de telles pratiques existent, elles ne peuvent se tenir qu'à la marge de la *doxa* officielle. Elles permettraient néanmoins aux pentecôtistes de vivre à la fois le sentiment d'une rupture d'avec l'ancien monde, tout en négociant lorsque cela devient indispensable avec les multiples autres sources normatives et symboliques qui traversent aujourd'hui cette région d'Afrique (lors de mariages ou de conflits fonciers par exemple). La perspective adoptée par Surgy le conduit à proposer

une conclusion quelque peu décalée par rapport aux pratiques des groupes des populations observés ; ainsi cette affirmation où l'on apprend qu' « [...] une rupture aussi radicale avec la société d'origine me paraît résulter d'une aberration » (p.432) sans qu'en soient tirées toutes les conséquences.

L'ouvrage d'Albert de Surgy comporte une série de points forts qu'il importe de souligner. Ainsi, le pentecôtisme y est décrit comme un processus qui présente quatre caractéristiques principales : l'invention, la scission, l'implantation missionnaire et l'indépendance des Églises (p.42 et sv.). Par ailleurs, les descriptions relatives aux grandes cérémonies d'évangélisation animées par des pasteurs étrangers mettent clairement en évidence le processus rhétorique de manipulation des foules caractéristique de ces mouvements (pp.325-328). Le chapitre XI consacré à une analyse transversale de trois thématiques, la conception du diable, de l'argent et du mépris pour "le monde" est particulièrement intéressant. Ainsi, dans les récits qui traitent de la figure de Satan, il est question de l'intronisation par les pentecôtistes du Mal qui permet en retour de reconnaître la puissance guérissante de Jésus (p.374). De même, on comprend dans une intéressante analyse du rapport à l'argent que ce qui compte, c'est de se priver réellement et, dans la relation à l'obligation de s'acquitter de la dîme, les récits montrent clairement que les pauvres ont plus intérêt à donner que les plus riches, car il y a toujours l'espoir d'être comblé au-delà de toute mesure (p.390).

Pour terminer, je relèverai quelques pistes développées par l'A., particulièrement fécondes pour une perspective comparatiste des pratiques développées par les fidèles du Bénin et les fidèles d'autres régions d'Afrique, comme les pentecôtistes du Burkina Faso par exemple, avec lesquels je suis plus familier. La mouvance pentecôtiste y est essentiellement perçue comme une communauté de pairs, où les fidèles retrouvent des frères et des sœurs en prières. Les fidèles constituent ainsi des réseaux de solidarité autres que les réseaux familiaux, lesquels sont de plus en plus ressentis comme des lieux négatifs (d'appauvrissement). Les rencontres régulières au temple permettent aux croyants de déposer le fardeau qui constitue les peurs, les jalousies, ainsi que les incertitudes, au regard du monde extérieur décrit comme violent et incertain. Bien entendu, le pentecôtisme est d'abord une rupture vis-à-vis d'un ancien monde coutumier qui représente le Mal — une métaphore en quelque sorte pour désigner la pénibilité de la condition paysanne, ainsi qu'une certaine vie miséreuse — avant de devenir un compromis dans le cadre de la confrontation aux exigences pour la survie quotidienne. Dans ce sens, plusieurs récits (pp.76, 255) valorisent l'articulation entre le milieu urbain et le monde rural. Il y est question de multiples intrigues qui nouent les destins des familles, articulées/désarticulées, rurales/urbaines. Elles se tissent autour des enjeux fonciers, de la recherche de protections par le recours à des fétiches, ainsi que par des processus de redistribution de ressources financières par les dons et les dettes, en bref par des relations de dépendance mutuelle.

À l'issue de cette lecture, il ressort que le pentecôtisme reste avant tout une conversion à une forme de la modernité globalisée, soit aussi un ascenseur social. Ainsi se convertir à un Dieu de puissance, réputé plus fort que le plus fort des sorciers, bien plus qu'il ne favorise une accumulation pour soi, sans plus craindre la jalousie de l'entourage, conduit le converti à tenir un rôle dans le monde d'aujourd'hui, celui qui est conféré aux soldats de Dieu dont la mission est d'installer sur terre l'œuvre divine (pp.153, 290, 372, 338). Enfin, il est intéressant de souligner la conception essentiellement magique du vivre ensemble. Ici, la manipulation des forces de l'invisible et donc des forces que je dois maîtriser afin d'assurer ma propre protection demeure une clé de lecture importante du politique.

Pierre-Joseph Laurent

UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie

English Summaries

Connaissance et relations sociales

Emmanuel Lazega

Scientific Discipline and Social Discipline : Networking of Counselling, Collective Learning and Innovation in French Cancer Research (1997-1999)

The first findings of a research initiative underline the importance of relational structures for the collective capacity to innovate. Science is the ever provisional product of collective research. To innovate collectively, co-orientation and co-learning are of the essence. Here we analyse this phenomenon in French cancer research through a structural analysis of its most published members between 1997-1999. Our hypothesis has it that lasting co-operation between researchers potentially rivals but interdependent (styled by Bourricaud as «associated rivals condemned to live together») depends on self imposed social discipline. Some aspects of this phenomenon are structurally analysed in the setting of networking amongst this elite group. Sub-disciplines such as haematological immunology were able to figure amongst the most performing of the period in terms of publications thanks the networked diminishment of rivalry.

Alexis Ferrand

Relational Reasons for Incoherent Judgements

Given judgements elaborated in groups and in view of the fact that frequently actors belong to groups whose judgements about events are different, one must try to understand how an individual can sit between two chairs. Our model suggests that an actor registers the content and the relational traits judgements imply — these traits bear the mark of the interpersonal links presiding over the formulation of judgements. It is because he thinks with different people that an actor can think an event differently without cognitive strain — he is more socio-logical than logical.

Olivier Babeau

Between Talk and conviction : Why we Uphold Ideas in which we do not Believe

The classical model of collective decision making sees it as the rational result of open exchanges between the actors involved. The consensus emerging from an honest discussion would thus answer to a majority opinion. But the dubious character of this representation has been shown by many a work notably by that of March and Olsen. This present article heads in the same direction leaning on the theory of André Orléan. Theoretically a gap can open between decisions taken at the close of a meeting and the individual stances of the participants. This cognitive, collective dysfunctioning is fragile and mitigated by a diffusion of information dependent on context and individual strategies.

Bernard Conein

Relations between Counsellors and Collective Expertise : how do Experts Chose their Interlocutors in Discussion Lists ?

This article aims at understanding how knowledge circulates amongst a list of users of the free programme (Debian.user.french) by concentrating on the most prolific amongst them. This circulation takes on the appearances of a huge dynamic system of collective expertise. Here I am interested in the way reputed counsellors intervene as such or as correspondents. Authority in the system is tempered by the request for advice whereby a contributor acting in his own right can offer advice without having been explicitly consulted. Exchange is based on a collective address implying corrective mechanisms enabling selection of partners and the setting up of a form of individual consultancy. These mechanisms make for the emergence of a hard-core grounded in mutual esteem thus allowing for the maintenance of expertise in an open ended and dynamic system.

Thomas Basset

Free Programmes, Collegial Organisations ?

The concept of collegial organisations has been repeatedly used to analyse interactions taking place in connection with the creation, distribution and utilisation of free programmes. This

article shows that though free programmes constitute collegial organisations, they present several distinguishing features. There is no one entry into the colleges in question and regulatory methods of entry differ in keeping with the cognitive contents exchanged individually. To keep the college stable a qualitative and quantitative diversity of relations is required which can constitute a risk of closed shops. Could it be that this openness and closedness lead to the emergence of moralisers bent on externalising their control over their equals?

Yuna Chiffolleau

Learning Networks and Innovation in a Productive Organisation. The Case of Quality Production in a wine-growing Cooperative

Enterprises producing goods of quality are incited to multiply innovations so as to meet new demands of marketers and consumers. A case study is here detailed bearing on the nature and role of social relations on the dynamics of innovation and learning in one such enterprise. Two contrasting but complementary networks were located and give rise to food for thought in respect of agricultural innovation.

Claude Compagnone

Reasoned Agriculture and the Dynamics of Change in Burgundy wine-growing.

Professional and interprofessional technical support for burgundy wine-growers strongly encourages them to greater respect for the environment by developing a "reasoned" agriculture, i.e. one concerned to limit the recourse to chemical inputs. Here the way wine-growers bring about change is analysed especially from the cognitive angle and its bearing on interactive dialogue between the wine-growers themselves as well as with technical assistance.

Marie-Paule Bès

Knowledge and Social Relations amongst Young Researchers

This article is based on a doctorate treating of partnerships between laboratories and companies. While working for their doctorate, students share in the renewal and extension of the research teams of their two partners. A diachronic study of their doctorates shows how the researchers evaluate problems, elaborate and interpret their experiments. These stages are not completely determined by the previous history of the partnership. The student and his supervisors can break with routine and invent new procedures of experimentation, together with fresh scientific methods. Researchers thus appear as more than mere disciples. They are also managers of research in part thanks to their reliance on relational and material resources external to their teams. A doctorate done in a laboratory or a company thus leaves behind new cognitive means which can be mobilised after the student's departure.

Manuel Boucher

Social Work, Social Intervention and Social Pacification. From Integration and Control to Emancipatory Action?

In France, the increased diversification and instrumentalisation of social work long underway, underscore its pacificatory role to the detriment of its integrative action. In "risk society", social intervention results from a multiplicity of actors, professionals and amateurs, who experience some difficulty in working out common deontological guidelines despite their being crucial to autonomy and regulation in opposition to social control. We are thus witnessing a deprofessionalisation and hypertechnicisation of social action, seen first and foremost as a means of making social peace. None the less, the reorganisation of social intervention, unified from an ethical and deontological angle, still appears possible provided social actors involve themselves in a processus of reconflitualisation of their field and assert the need to reconstitute a shared reference framework enabling them to face more serenely (with the more fragilized sectors of the public) the brutal entry into the era of liberal globalisation.

Notice à l'intention des auteurs

Nous demandons aux auteurs de se conformer aux usages suivants :

- * Les manuscrits (d'un maximum de 60 000 caractères, espaces blancs, notes de bas de page et bibliographie compris) seront fournis en trois exemplaires, accompagnés de résumés français (10/15 lignes). La version informatique du texte accompagnera l'envoi ou parviendra à l'E.Mail de la rédaction.
- * Le texte, rédigé dans un français correct et clair, sera structuré comme suit :
 - I pour les grands points
 - A. pour les subdivisions des grands points
 - 1. pour les nouvelles subdivisions
 - a. pour les sous-subdivisions

* Les références bibliographiques

- Les renvois à la bibliographie se font dans le texte, et non dans les notes de bas de page, réservées aux commentaires. La référence sera présentée comme suit : ... (Dumon, 1977 :10).
- La bibliographie, par ordre alphabétique d'auteurs, devra se présenter comme dans les exemples suivants :

Pour les ouvrages :

Bateson G., 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil.

Pour les articles :

Ferguson C., 1959, "Diglossia", *Word*, n°15, pp. 325-340.

Pour les parties d'ouvrage :

De Munck J., 1992, "les minorités en Europe", in Dewandre N., Lenoble J., Eds, *L'Europe au soir du siècle*, Paris, Ed. Esprit, pp. 137-161.

Les écrits d'un même auteur parus la même année seront distingués par des lettres minuscules (1977a, 1977b...).

Les noms des auteurs seront écrits en lettres minuscules.

Toute bibliographie incomplète sera renvoyée à l'auteur.

- La pagination sera mentionnée pour les citations textuelles.
- L'emploi de l'italique est réservé aux mots étrangers (anglais, latin...) ainsi qu'aux ouvrages. Il ne sera pas tenu compte des autres italiques.

N.B. Les épreuves ne sont pas envoyées aux auteurs pour corrections. Ceux-ci sont donc tenus de faire parvenir un texte définitif.

Le non-respect de ces règles entraîne le refus de l'article

Les articles doivent être inédits

Ils ne peuvent être soumis à une autre revue en même temps qu'à la nôtre

Les manuscrits non insérés ne sont pas renvoyés à leurs auteurs

Recherches sociologiques

Numéros disponibles

- 1988/2-3 Sociologie de l'art
1989/2 Sociologie de l'expérience esthétique
1989/3 Sociologie rurale, sociologie du rural ?
1990/1 De l'utopie
1990/2 Acteurs et stratégies dans le champ de la formation
1990/3 Vers un nouveau modèle de communication ?
1991/1-2 Phénoménologie des problèmes sociaux
1991/3 L'actualité de Durkheim
1992/1 Sociologie de la littérature
1992/2 Louis Dumont
1992/3 Règles, groupes et individus en société
1993/1-2 Philosophie, sociologie, droit
1993/3 Stratifications et mobilités sociales
1994/1 Face à l'Etat
1994/2 Mode mineur de la réalité et discours sociologiques
1994/3 Structures et pratiques de l'économie informelle en Europe
1995/1 Chaînes de télévision et usagers familiaux
1995/2 L'enseignement technique et professionnel
1995/3 L'économique devant la sociologie
1996/1 Cohésion sociale ou éclatement ?
1996/2 Niklas Luhmann en perspective
1996/3 Jeunes sociologues
1997/1 Où va la Belgique ?
1997/2 Intégration et citoyenneté
1997/3 La transmission en religion
1998/1 Le corps. Entre émotion et rationalité
1998/2 Religion et santé
1998/3 Comparatisme et sciences humaines/École et socialisation
1999/1 Sociologie de la ville
1999/2 Souffrance sociale et attentes de reconnaissance
1999/3 Rapports sociaux de sexe
2000/1 Belgique 2000 : entre régulations globales
et exigence réflexive
2000/2 Les nouvelles politiques sociales
2000/3 Le bouddhisme en Occident. Approches anthropologique et
sociologique
2001/1 Anthropologie Prospective
2001/2 La mort : Perceptions et pratiques d'aujourd'hui
2001/3 La pensée binaire
2002/1 Du contrôle à la responsabilisation
2002/2 L'anthropologue à l'épreuve du temps
2002/3 Espace et mobilité
2003/1 Élités et élites locales
2003/2 De la domination
2003/3 Échanges autour du don
2004/1 Socio-anthropologie de la rencontre des médecines
2004/2 Sociologie des régulations de l'enseignement

**Éditeur : Recherches Sociologiques, Place Montesquieu 1/10
B 1348 Louvain-la-Neuve**